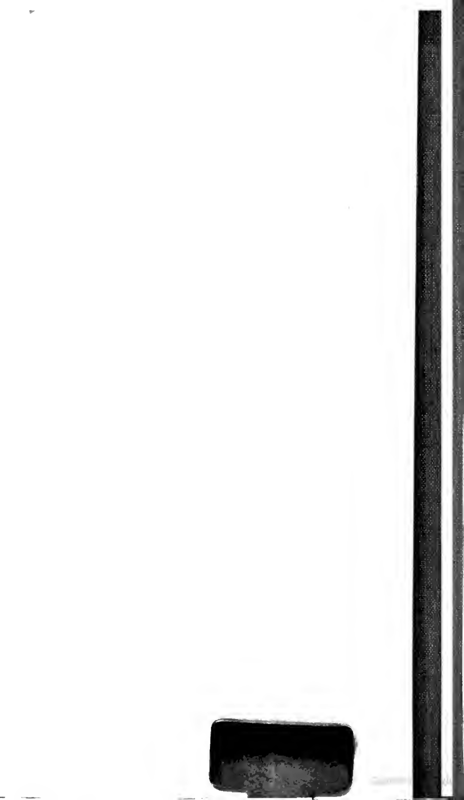




HISTOIRE

CLERGÉ DE FRANCE,

CIVILISATEUR,

MISSIONNAIRE ET MARTYR,

[illegible]

PAR P. CHRISTIAN,

TOME PREMIER.

PARIS,

[illegible]

[illegible]

HISTOIRE

DU

CLERGÉ DE FRANCE

I.

Ouvrages du même Auteur :

PARIS HISTORIQUE; promenades dans les rues de Paris (publié en société avec M. CH. NODIER, de l'Académie française), 3 vol. grand in-8° avec 202 vues, lithographiées sur papier de Chine.

CONTES A L'ENFANCE, imités de l'allemand et de l'anglais, et ornés de gravures sur bois :

- CHARLES SEYMOUR, 1 vol. in-18.
- MARGUERITE, 1 vol. in-18.
- LE PETIT FAUCONNIER, 1 vol. in-18.
- LA BARQUE DU PÊCHEUR, 1 vol. in-18.
- HYELANDA, 1 vol. in-18.
- EUSTACHE, OU LES MARTYRS, 1 vol. in-18.
- LA FAMILLE OSWALD, 1 vol. in-18.
- IDA DE TOGGENBOURG, 1 vol. in-18.
- JACK L'ORPHELIN, 1 vol. in-18.
- MARIA, OU LA FÊTE DES ROSES, 1 vol. in-18.

RÉVOLUTIONS DE PARIS (Études historiques sur les), 1 vol. in-8°. Deuxième édition, revue et augmentée.

MOQUET ET COMPAGNIE, IMPRIMEURS,
rue de la Harpe,



Hy. L.s de Quélen,
Archevêque de Paris.

+ hyacinthe archevêque de paris

HISTOIRE

DU

CLERGÉ DE FRANCE,

CIVILISATEUR,

MISSIONNAIRE ET MARTYR,

DEPUIS LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE DANS LES GAULES,
JUSQU'A NOS JOURS.

PAR P. CHRISTIAN.

> O amor, qui semper ardes, et nunquam extingueris, da quod jubes, et jube quod vis.
>
> S. Aug., *Conf.*, x, 29.

TOME PREMIER

PARIS,

P. BERTRAND, LIBRAIRE ÉDITEUR,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 38.

1840.



A. M. D. G.

HOC OPUS

SUB INVOCATIONE

BEATAE MARIAE VIRGINIS

CONCEPTUM,

VENERABILI MEMORIAE

DD. HYACINTHI LUDOVICI DE QUÉLEN,

ARCHIEPISCOPI PARISIENSIS,

INGENIO, VIRTUTE, LABORIBUS PRAECLARI,

QUI NUPER RECESSIT AD DEUM

ULTIMA DIE DECEMBRIS, ANNO MDCCCXXXIX,

DEDICABAT

J.-B. P. CHRISTIAN, ANNO DOMINI MDCCCXL.

Sufficit ad testimonium martyris sui,
Testis ille qui probat martyres et coronat.
S. CYPRIANI *epist.* LVI.

HISTOIRE

DU

CLERGÉ DE FRANCE.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER.

Pages

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES
DU TOME PREMIER.

PRÉFACE.

Le Christianisme dut entrer dans l'État, et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le Clergé. La liberté est chrétienne.
CHATEAUBRIAND.

Il existe, au milieu des sociétés modernes, un homme qui n'a point de famille, mais qui est de toutes les familles; un homme qu'elles appellent comme témoin, comme conseil et comme agent dans les actes principaux de la vie; un homme qui reçoit l'enfant du sein de sa mère, pour le soutenir sur le chemin de Dieu jusqu'à la fin de ses jours; qui sanctifie le berceau et le cercueil, la couche conjugale et le lit de mort; un homme que les petits enfants aiment et vénèrent; que les inconnus appellent *mon père;* qui ouvre son cœur aux aveux les plus intimes, et aux larmes cachées; qui est, par sa mission, le consolateur de toutes les misères de l'âme, de toutes les souffrances du corps; qui attire à lui, tour à tour, le riche et le pauvre : le riche pour verser entre ses mains l'aumône secrète dont Dieu tient compte,

et le pauvre pour la recevoir sans rougir ; un homme qui, n'étant d'aucun rang social, se lie à toutes les classes : aux classes inférieures, par l'humilité de sa vie; aux classes élevées, par sa science des choses de la terre et des choses du ciel. Pilote sauveur envoyé à la civilisation, et qui domine toutes les intelligences, par l'esprit et l'autorité qu'il a reçus d'en haut : cet homme, c'est le PRÊTRE. L'histoire de cet homme est un Évangile vivant : c'est le testament du Christ qui se renouvelle sans cesse.

Nous traversons des temps de petitesse politique, fruit de l'indifférence religieuse; les grandes idées sociales sont travesties par les intérêts égoïstes. La presse, qui devait les défendre, est divisée en deux camps : dans l'un, les fidèles se serrent autour de leur drapeau, pour attendre des jours meilleurs; dans l'autre, les passions les plus opposées se sont constituées en bazar, où l'asservissement de la pensée au lucre s'escompte en plein jour. Mais la presse passe, les livres restent. Voilà pourquoi j'écris ce livre, sans lui souhaiter d'autre gloire que celle de faire un peu de bien, en restituant à des souvenirs oubliés leur puissance, et à des événements presque contemporains le caractère providentiel que notre génération leur dénie, parce que cette logique la condamne.

Il fallait, pour ce livre, un auteur qui n'attendit

rien des banquiers de la pensée ; qui érigeât son œuvre comme le pauvre fait sa cabane, dont il laisse la porte ouverte à tout venant qui cherche un lieu de repos, où il trouve accueil sans que son nom lui soit demandé.

Lisez donc ce livre comme je l'ai écrit, avec simplicité, et avec un cœur de frère : car ceci n'est point un livre de parti. Celui qui prend la plume pour raconter les merveilles de la charité fondera sur la vérité son jugement des faits, sans devancer celui de Dieu sur les hommes de l'histoire : l'écrivain dont la vérité crée la force ne peut ni ne veut être l'ennemi de personne.

Je vais dire comment quelques disciples, venus d'Orient, achevèrent, au nom du Christ, la conquête des Gaules, ébauchée par les légions romaines; comment cette Église naissante soumit les peuples de l'invasion par la puissance de sa foi ; comment la société française enfantée, nourrie, développée par le Prêtre, qui concentrait alors en lui seul le dépôt de l'antiquité savante et des lumières de l'avenir, s'est agrandie, civilisée, et ne se soutient encore que par la force providentielle dont le Catholicisme est l'organe visible.

Si je n'avais craint que l'on pût m'accuser de suivre ambitieusement les traces d'un livre célèbre, j'appellerais celui-ci *Génie de l'Église de France;* car je ne suis pas venu remuer seule-

ment des dates et des noms; la chronologie, science des adolescents, ne suffit plus aux besoins de nos jours; les dates ne sont que les épitaphes mobiles de l'histoire morte : mais l'esprit des faits survit à leur accomplissement, comme, dans l'ordre physique, la vie renaît de la mort, et comme, dans l'ordre moral, la tombe enseigne le ciel.

La philosophie de l'histoire, appuyée sur l'Évangile, explique seule le passé et l'avenir; c'est une synthèse lumineuse manifestée par Dieu à l'âme qui pense devant lui. A mesure qu'elle remonte le cours des temps, chaque siècle à sa voix ressuscite sur son passage, pour lui raconter l'œuvre qui lui fut ordonnée; puis, lorsqu'à une certaine hauteur le flambeau de la raison humaine s'éteint devant la région des mystères, on voit poindre, au delà, l'aurore éternelle de Dieu. La vérité religieuse apparaît à l'origine du monde antique : là rayonnent l'unité de Dieu, sa présence et son action continuelle sur la terre; les hommes vivent sous le regard et sous la main de Dieu. Institutions, histoire, poésie, tout est empreint de ce dogme au sein du peuple juif. Dieu partout et toujours; la Providence planant sans cesse sur les tribus choisies et sur les gouvernants : voilà l'idée hébraïque, le résumé de la Bible.

L'idée hébraïque est devenue l'idée chrétienne. Dieu ne plane plus seulement au-dessus du monde, il y descend. Ce n'est plus seulement son intervention continuelle parmi les destinées des hommes, c'est son amour immense pour l'homme. Il protégeait, il dirigeait un peuple : — il vient sauver l'homme, et tout homme. Contemplez donc, d'abord Dieu présent et puissant au milieu du monde ; ensuite, Dieu puissant et aimant dans l'âme et le cœur de l'homme ; sa providence gouvernant les hommes, sa charité sauvant l'homme. La présence et la toute-puissance, la protection et l'amour, l'union et le salut : voilà le Christianisme dans son ensemble, depuis qu'il s'est révélé.

Les révolutions humaines lui servent de ciment. Édifice extensible à l'infini, parce que sa base est assise dans les profondeurs de l'Esprit saint, il s'élargit de siècle en siècle, au-dessus des peuples qui viennent se rallier à son foyer.

Vainement l'hérésie ébranle sa muraille de pierre. L'Église ouvre ses bras au faible afin de le soutenir, à l'aveugle pour le guider ; mais elle ferme ses portes à l'ennemi, et nul ne prévaudra contre elles. Dernière convulsion des idoles, l'hérésie doit servir un jour au triomphe de la Croix ; car l'Église de la terre combat pour les gloires de l'Église du ciel : son arme, c'est sa foi ;

son étendard, c'est la charité : le sang du Christ coule encore de toutes ses plaies pour le salut de ses adversaires. Laissez donc l'hérésie se lasser elle-même : — c'est une esclave en démence, qui a peur de la liberté!

L'orgueil humain n'ira pas plus loin qu'elle, avec ses sarcasmes qui s'usent, et son indifférence qui vieillit. Du levant à l'occident et du nord au midi, les nations lui échapperont, parce qu'elles commencent à marcher dans les voies de la France, à qui semble promise la mission de l'avenir. Volcan d'où jaillissent les éclairs de l'intelligenee qui signalent le progrès, la France trouvera la trêve de Dieu au delà de ses agitations. L'œuvre n'attend qu'un génie pour s'enfanter à son image, et pour qu'à sa voix les ambitions s'humilient, les haines s'effacent, les partis se fondent au creuset de la charité, qui sera sa fin dernière.

Les époques irréligieuses sont les pierres de touche de la foi; elles servent d'acheminement vers les époques organiques. Ce sont des météores qui s'éteindront à l'aube du jour béni par qui la face de la terre sera renouvelée.

Nous allons voir ces faits se développer dans le tableau de l'Église de France.

Les traditions enveloppent ses premiers âges; le sang des martyrs emplit ses baptistères. Le peuple des cloîtres, agenouillé dans son ombre,

a défriché son domaine et écrit ses premières annales. Les croisades sont allées porter sa gloire à son berceau de Judée. Les conciles ont allumé son phare dans les nuits de barbarie et de luttes sociales; et, quand le XVIe siècle se leva, en Germanie, contre l'unité catholique, l'Église de France sortit tout entière au devant de ses vieilles cathédrales, pour défendre l'héritage du Christ.

Alors aussi une puissance nouvelle lui fut donnée d'en haut; car ses luttes ont rendu témoignage à l'infaillibilité de la sainte parole. L'apostolat des anciens jours refleurit dans son sein, et les missions de France emportèrent la bonne nouvelle plus loin que n'avaient pénétré Alexandre et César.

Plus tard, le sacerdoce français vit naître des jours de persécution plus terribles que les fureurs païennes. Le sanctuaire vogua sur le sang des lévites. L'holocauste immense égorgé par le XVIIIe siècle expiait l'avilissement de l'esprit qui suivit les débauches de la Régence; et c'est alors surtout que l'on vit le Clergé de France prouver, par l'héroïsme de ses dévouements, que le Prêtre est, ici-bas, le Christ continué.

Voilà quelques-unes des scènes que j'essayerai de redire. L'étude du Clergé de France est inséparable de celle de notre histoire. Rome et Paris

sont les sœurs de la foi : Rome, la ville sainte; Paris, la cité de tant de martyrs! L'une est l'arche de la nouvelle alliance; l'autre est un cirque d'athlètes qui ont gardé l'espérance.

L'œuvre divine s'accomplit lentement, mais elle pénètre partout, mais tout lui sert de moyen : la guerre et la paix, le commerce et la science, l'avidité des intérêts matériels et l'ambition des esprits. Les générations qui meurent apportent toutes leur poussière dans le sépulcre du Calvaire, pour y attendre la résurrection. Les âges nouveaux qui surgissent continuent le labeur de la veille; et les contrées aux villes de marbre, comme les huttes du désert, tous les abris de la famille humaine s'éclairent peu à peu des reflets du Thabor.

Derrière le XVIII[e] siècle, dont la ruine s'affaisse, Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, Fléchier, Massillon et tant d'autres se sont éveillés sur les degrés de la chaire, pour élire, parmi le Clergé de France, des héritiers puissants par l'autorité de leur parole et par l'exemple de leurs vertus. Les historiens de la science sacrée glorifient le règne de l'intelligence : — voici l'heure de Dieu, en qui reposent la lumière, la vérité et la vie.

Aprés chaque crise, le signe du salut reparaît à la surface du monde : les peuples égarés reprennent alors le bâton de voyage, en demandant leur chemin.....

— Marchez! marchez encore! l'épopée de l'univers touche à son dénouement : le Christ en compte les pages jusqu'à la dernière; l'histoire, la poésie, les arts tracent, à leur tour, chaque épisode du livre éternel. L'esprit de vérité préside à l'œuvre, et met en regard des desseins de Dieu les fautes de l'homme, nées de ses passions ou de sa faiblesse.

Avancez donc, peuple de France, car c'est vous qui portez la lumière sur les routes de l'histoire. Ne tournez point vos regards en arrière : si l'incertitude et le doute vous poursuivent, hâtez le pas; si les événements vous frappent comme des éclats de foudre, courbez le front! — C'est Dieu qui passe : sa justice le précède, mais son amour le suit.

Plus loin, quand les jours de l'épreuve seront expirés, vous retrouverez des sentiers faciles, véritables avenues du ciel; et si l'océan des tourmentes humaines menace encore, un siècle plus tard, de vous envahir, réfugiez-vous avec les destinées du monde au sein de l'arche éternelle. Le vaisseau de l'Église, battu par les révolutions, marche plus vite et monte plus haut près du ciel, à mesure que les flots soulevés dévastent sa carène.

La providence de Dieu gouverne l'histoire; sa volonté en est le principe, sa gloire en est la fin,

— et les hommes ne sont que ses instruments; instruments libres dans leur action, mais qui produisent toujours l'effet que Dieu a voulu; car, si l'homme peut dévier de la route que Dieu lui a tracée, Dieu l'attend au terme où il faudra bien qu'il arrive. Sur chacune des routes qui aboutissent à sa gloire, il a placé un peuple qui doit arriver à lui par ce chemin, car ses desseins sont infinis, et ce n'est pas trop de toutes les nations de la terre pour les manifester : celles qui font défaut à leur mission sont brisées comme du verre, et de leur poussière Dieu pétrit des peuples nouveaux.

Ainsi se perpétue, d'ère en ère, la succession de l'histoire. Le passé et l'avenir, comme deux fleuves qui fuient en sens contraire, vont s'abîmer dans l'éternité. Le génie humain, comme un oiseau de passage, s'élance sans cesse par delà les rives du temps; quand sa force faillit à l'effort, il vient reposer son vol sur les voûtes de l'Église; mais, quand un souffle d'orgueil a desséché ses ailes, il tombe : on le retrouve alors au pied de la Croix.

INTRODUCTION.

I.

BETHLÉEM.

Victorieux par mer et par terre, Auguste ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde.

BOSSUET.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei!

PSALM. LXXXVI, 3.

L'an de la vieille Rome 727, l'héritier de la fortune de César s'était fait une couronne des débris du triumvirat; il entra dans le sénat, suivi de sa victoire d'Actium et des provinces étrangères qui dotaient son avénement. La république avait croulé sur César; Auguste offrit à son fantôme une chaise curule, il prit pour lui l'empire, et resta debout.

Rome alors, c'était tout le monde connu; elle s'étendait, dans le nord, jusqu'au Rhin et au Danube; l'Euphrate la fermait à l'orient; la haute Égypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas marquaient sa borne au midi; à l'occident, les mers

des Gaules et d'Espagne lavaient ses pieds. Trajan, plus tard, en subjuguant les Daces, au delà du Danube, rendit, sans le savoir, l'empire voisin de ses destructeurs.

Au delà de ces frontières que la conquête franchit rarement, il n'y avait que des barbares : puissance mystérieuse, suscitée pour l'accomplissement des prophéties; immense déluge d'hommes nouveaux, dont le déluge antique avait été la figure; préparant au fond des solitudes les cataractes de l'invasion qui devait rouler dans ses flots la terre du Calvaire, pour combler la fosse du monde païen, au-dessus de laquelle la Croix vint arborer le salut de l'avenir.

Auguste se fit pardonner la tyrannie à force de gloire; fondant son règne sur des trophées, il leur associa le génie et les arts; ce fut l'apogée de la splendeur romaine. Chaque année lui porte son tribut : vers les Pyrénées, les Cantabres et les Asturiens voient dompter leur révolte; l'Ethiopie inquiète demande la paix; les Parthes épouvantés rendent à Auguste les étendards pris sur Crassus, avec tous les captifs de cette fatale expédition; les Indes recherchent son alliance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que leurs montagnes ne peuvent plus défendre; la Pannonie le reconnait, la Germanie le redoute, et le Weser reçoit ses lois.

Ce n'était pas trop de tant de victoires, pour entonner le panégyrique funèbre des maîtres du monde; car, après Auguste, la scène va changer; l'histoire des empereurs devient une pente sans barrière, qui entraîne Rome de désastre en désastre, à la lueur des incendies de Néron, à travers les émeutes prétoriennes, les orgies d'Elagabale, et les premières clameurs de l'invasion, sous Décius, jusqu'au pied du Labarum de Constantin.

La vingt-septième année du règne d'Auguste, selon les Évangiles, fut publié un édit qui ordonnait le dénombrement de tous les sujets de l'empire.

Cet ordre fut exécuté pour la première fois par Cyrinus, qui commandait en Syrie, pour les Romains; et tous allèrent se faire inscrire, chacun dans la ville où il était né.

Joseph, qui était de la maison et de la famille de David, alla de Galilée en Judée, de la ville de Nazareth en celle de David qui se nomme Bethléem, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui avait conçu par la vertu du Très-Haut, en restant vierge parmi les hommes.

Pendant qu'ils étaient en ce lieu, elle se trouva au terme marqué pour l'enfantement.

E elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche,

parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

Voilà donc celui qu'Isaïe prophétisait en disant: Un rejeton naîtra de la tige de Jessé; une fleur s'élèvera de ses racines; l'esprit du Seigneur se reposera sur lui; esprit de sagesse et d'intelligence; esprit de conseil et de force; esprit de science et de piété. Et il sera rempli de la crainte du Seigneur. (Isa., xi.)

— Apprenez de lui, ajoute saint Bernard, qu'il est doux et humble de cœur. Faites-vous, tous, comme celui qui s'est fait petit enfant parmi nous.

Or il y avait, aux environs de Bethléem, des bergers qui passaient la nuit dans les champs, pour veiller à la garde de leurs troupeaux.

Tout à coup l'ange du Seigneur parut auprès d'eux, une clarté céleste les environna, et ils furent remplis de crainte.

Mais l'ange leur dit : — Ne craignez point, car je viens vous annoncer une bonne nouvelle qui sera aussi pour tout le peuple un grand sujet de joie.

Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, dans la ville de David : c'est le Christ, le Seigneur. Et voici ce qui vous le fera reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche.

Les bergers furent frappés d'étonnement, et

ils se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui vient d'arriver.

Ils allèrent en hâte à la ville, et ils trouvèrent Marie et Joseph. Ils reconnurent la vérité des paroles de l'ange, et ils s'en retournèrent après avoir adoré l'enfant-Dieu.

Ces choses s'accomplirent le 25 décembre de l'an de Rome 754, selon l'ère vulgaire.

Qu'elle est riche de promesses, la première scène du mystère d'amour ! L'esprit de Dieu s'incarne parmi les pauvres, et les gloires humaines s'anéantissent. Les plus petits d'entre le peuple sont les prêtres choisis du sanctuaire caché. Trente-trois ans plus tard, quand la Croix, veuve de Jésus, deviendra notre héritage, douze hommes pauvres et nus partiront d'auprès d'elle pour annoncer aux nations ce que leurs yeux ont vu, ce que leur oreille a entendu.

Mais il fallait un signe pour convier les gentils à la participation du mystère; il fallait aussi que les puissants et les riches du monde vinssent payer un tribut au roi du ciel. L'appel de la gentilité est renfermé dans l'histoire des mages : on y entrevoit la conversion de la science, du pouvoir, et de la propriété aux règles de la loi chrétienne, aux persuasions de la charité.

Le voyage et l'adoration des trois rois d'Orient révèlent encore un fait de plus, dont le dévelop-

pement se continue de nos jours. C'est une prophétie chrétienne qui annonce la conquête des religions d'Asie, par l'armée sainte des missions. En attendant que le berceau de la lumière illumine de ses pompes les sentiers du couchant, voici les mages avec de l'or, de l'encens, de la myrrhe; et, derrière eux, les cultes du vieux monde qui se suivent à des siècles d'intervalles, formant une procession infinie qui va à la même fête, espèce de catholicisme païen qui vient chanter son hosannah devant l'étable de Bethléem.

Liturgie sublime, qui d'une crèche fait un sanctuaire, autour duquel les empires se lèvent, les mains jointes, et s'agenouillent sur leurs ruines, comme des diacres à l'autel! Babylone met sa mitre d'or à son front! Bactres secoue sur la montagne l'encensoir de diamant; l'Égypte s'agenouille pour prier bas sous son dais de granit; Memphis se penche sur le Nil, pour y laver les vases du sacrifice; la Chaldée sème autour d'elle ses dieux à pleines mains, comme un lévite jonche au loin de marguerites et de roses le chemin du Prêtre. Leurs pontifes déchus saluent de loin le seuil où passe le genre humain pour entrer dans l'histoire de sa rénovation. Le soleil d'Asie est le calice de feu que les esprits du ciel tiennent haut levé, pendant la fête, sur le front courbé de l'Arabie et de la Perse. Silence, éternité! temps,

arrête ton cours! la vision du sacrifice s'achève. C'est la Judée qui est l'autel : que chacun goûte l'hostie, et s'en partage les reliques! Et maintenant, la fête est finie, l'Orient lève sa tente. Ninive et Babylone, Ecbatane et Persépolis, dépouillez, pour toujours, vos tuniques royales; passez, tombez, croulez! Et si quelqu'un vous dit: Qu'avez-vous fait de vos gloires? répondez par un soupir de vos déserts. Puis, vous reviendrez vous asseoir à la porte de la cité du Christ, comme des reines mendiantes, pour montrer le chemin à ceux qui le demanderont sans vous reconnaitre.

L'oracle est accompli. L'ange qui portait dans sa main l'étoile des mages est retourné pour le dire, et à sa voix les peuples de l'avenir se sont éveillés dans leurs berceaux, pour balbutier l'hymne de la loi nouvelle :

« Gloire à Dieu dans les splendeurs des cieux, et paix, sur terre, aux hommes de charité! »

..... Et tandis que ces choses se passaient, Jésus, enfant, souriait à Marie.

II.

LE CALVAIRE.

Consummatum est.
Evang. sec. Joan., xix, 30.

Il y a une page, dans l'histoire du Christ, que nulle parole ne peut redire, et que toute éloquence humaine est inhabile à paraphraser : c'est le tableau de la Passion.

Ouvrez les Évangiles, au livre de Saint Luc, et lisez à genoux !... Ne vous semble-t-il pas que de la lettre inspirée s'exhale un long gémissement, dont l'écho se prolonge, à travers les âges, jusqu'à nous ?

Rien n'est écrit sur les moyens qui préparèrent l'événement de la rédemption. Depuis sa manifestation dans le temple de Jérusalem, au milieu des docteurs de la loi juive, Jésus était revenu à Nazareth, vivre d'une vie cachée, entre son père adoptif et sa mère. Le saint livre ne dit plus qu'un seul mot de cette vie mystérieuse : — *Descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis..... Et proficiebat sapientiâ et gratiâ apud Deum et homines.* (Ev. sec. Luc., II, 51, 52.) Il partit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était

soumis..., et il croissait, en sagesse et en grâce, aux yeux de Dieu et des hommes.

Le travail, la prière et l'indigence furent ses premiers apôtres, sacrés par la charité.

Bénie soit-elle, entre toutes les villes, l'humble bourgade de Galilée qui fut le discret témoin des premières œuvres du salut, et l'abri solitaire de la foi chrétienne, cette source obscure à sa naissance; goutte d'eau inaperçue, où deux passereaux n'auraient pu s'abreuver, qu'un rayon de soleil aurait pu tarir, et qui aujourd'hui, comme l'océan des esprits, déborde les abîmes de la sagesse humaine, et baigne de ses eaux intarissables le passé, le présent et l'avenir !

« La quinzième année du règne de Tibère César, l'an du Christ 28, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée; Hérode étant tétrarque de la Galilée; Philippe, son frère, l'étant de l'Iturée et du pays des Trachonytes, et Lysanias de la contrée d'Abila;

« Sous le pontificat d'Anne et de Caïphe, la parole du Seigneur se fit entendre à Jean-Baptiste, fils de Zacharie, au désert :

« Et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés;

« Comme il est écrit au livre qui contient ce qu'a dit le prophète Isaïe : — Préparez le chemin

du Seigneur! Faites-lui des sentiers droits!

« Et tout homme verra le salut qui vient de Dieu.

« Jean disait au peuple qui venait en foule recevoir son baptême : Produisez des fruits de pénitence!

« Et le peuple lui demandait : — Qu'avons-nous donc à faire?

« Il leur répondit : — Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger en use de même.

« Comme le peuple se persuadait que Jean pourrait bien être le Christ, et tous étant dans cette pensée,

« Jean dit, en parlant à tous : — A la vérité, je vous donne un baptême d'eau; mais celui qui est plus puissant que moi, et à qui je ne suis pas digne de délier la chaussure, va venir. C'est celui-là qui vous donnera le baptême de l'Esprit Saint et du feu.

« Or, dans le temps que tout le peuple se faisait baptiser, Jésus ayant été aussi baptisé et faisant sa prière, le ciel s'entr'ouvrit :

« Et le Saint-Esprit, sous une figure sensible, descendit sur lui comme une colombe; et on entendit une voix qui venait du ciel : — Vous êtes mon fils bien-aimé : c'est en vous que je trouve mes délices.

« Jésus était âgé d'environ trente ans. »

Là commence sa prédication. Il a des paroles foudroyantes contre l'orgueil des pharisiens et des savants juifs qui repoussent sa mission. Mais, quand il est fatigué des luttes de la synagogue, il sort de la ville, et la foule le suit. C'est le long des sentiers fleuris qu'il donne ses préceptes, sous l'enveloppe pleine de grâces de la parabole. S'il regarde avec complaisance la simple fleur des champs, il exhorte ses bien-aimés à se confier à la Providence qui nourrit les petits oiseaux, et qui protége contre les vents la frêle tige des lis de la solitude. S'il cueille un fruit de la terre, il enseigne à juger de l'homme par ses œuvres. Si on lui amène de petits enfants, il les bénit en disant à ceux qui l'entourent : — Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

Quelquefois il se trouve au milieu des bergers; il raconte alors l'histoire du bon pasteur, il se représente lui-même allant chercher la brebis égarée, et la ramenant sur ses épaules au bercail. Une autre fois, assis sur la montagne, il contemple à ses pieds la foule des pauvres qui le suivent parce qu'il passe au milieu d'eux en faisant le bien ; et alors il prophétise à leurs cœurs altérés les eaux vives de la béatitude éternelle. Bienheureux tout

ce qui pleure, tout ce qui a des plaies, tout ce qui est abandonné du monde, car il héritera de Jésus. Le cœur de l'homme-Dieu est le calice d'amour qui recueille toutes les larmes.

Partout où il va, les aveugles voient, les boiteux sont guéris, les malades emportent leurs lits et les morts ressuscitent : voilà pour montrer sa puissance. Il va instituer la Cène : voilà pour montrer son amour; enfin il se livrera à la mort, pour faire éclater sa divinité.

Le jour des azymes étant venu, il entre, avec ses douze apôtres, dans la salle du festin; il se met à table et leur dit : J'avais un désir extrême de manger cette Pâque avec vous, avant que de souffrir.

« Puis, prenant le pain, il le bénit, le rompit, et leur en donna, en disant : — Ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi.

« Il prit de même la coupe, après avoir soupé, et il dit : — Ceci est mon sang qui va être répandu pour vous. Prenez, et vous le donnez les uns aux autres. »

L'Eucharistie est le symbole d'une législation tout entière; c'est le testament de la charité qui relie Dieu à l'homme, et tous les hommes dans le même amour. C'est ce qu'écrivait un philosophe qu'on n'accusera point de fanatisme : « Voilà des

hommes, dit Voltaire, QUI REÇOIVENT DIEU DANS EUX, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie ; on respire à peine, on est détaché de tout bien terrestre; ON EST UNI AVEC DIEU, IL EST DANS NOTRE CHAIR ET DANS NOTRE SANG. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée! » (*Questions sur l'Encyclopédie,* tome IV, édit. de Genève.)

Et cependant il a fallu davantage pour racheter le monde.

Jésus sortit après la Cène; il alla prier sur la montagne des Oliviers.

Alors commença son agonie. Il faudrait, pour la dire, une bouche d'apôtre. Faisons-lui en silence un cercueil de toutes nos âmes, pour qu'il y repose dans le baume des pleurs.

Quand TOUT FUT CONSOMMÉ, il était environ la dixième heure du jour, et il y eut des ténèbres répandues sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.

Le soleil s'obscurcit, et le voile du temple se déchira par le milieu, depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla, les pierres se fendirent.

Au même temps, Jésus, après avoir jeté un grand cri, expira.

Et les soldats romains qui gardaient le supplicié tombèrent la face contre terre, en se disant les uns aux autres : Celui-là était véritablement juste!

Et tous ceux qui avaient assisté à ce qui venait d'arriver s'en retournèrent, se frappant la poitrine.

III.

LE THABOR.

Euntes ergo docete omnes gentes... servare omnia quæcumque mandavi vobis.

EVANG. sec. MATTH., XXVIII, 19, 20.

Eduxit autem eos foràs in Bethaniam... Et factum est, dùm benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.

EVANG. sec. LUC., XXIV, 50, 51.

La tombe a rendu ses morts.

Où cherchez-vous Jésus de Nazareth? il n'est plus ici. Voilà la place où on l'avait mis : mais il est ressuscité, selon ce qui était écrit; et sur le chemin de Béthanie, qui garde la dernière empreinte de ses pieds, le Lazare éternel qui s'appelle Humanité est ressuscité avec lui, pour lui rendre témoignage.

L'esprit de Dieu descend sur les douze élus réunis dans le cénacle; ils se mettent à parler toutes les langues de la gentilité, et ils quittent leur retraite pour prêcher le Sauveur. Jérusalem s'étonne du prodige qui a changé douze hommes du peuple en docteurs plus savants que les princes de la synagogue; mais, livrée depuis trop de temps aux vices importés par la conquête romaine, elle rejette la foi du Crucifié.

Pierre, le chef des apôtres, explique les prophéties par l'histoire de Jésus. Il y avait alors à Jérusalem, attirée par la splendeur des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, une foule de gens de tous pays, Parthes, Mèdes et Arabes; de Mésopotamie, de Cappadoce, d'Asie-Mineure, de haute Asie et des îles de la Grèce; des hommes venus d'Égypte, de Lydie et de Rome. Le bruit courait partout que la soixante-dixième semaine de Daniel était à son milieu, et qu'avant sa fin le Messie devait paraître.

Or Pierre, élevant la voix, leur parla ainsi : — Juifs, et vous tous qui habitez Jérusalem, apprenez ce que j'ai à vous dire. Il est écrit dans le prophète Joël : « Voici ce qui arrivera dans les derniers temps, dit le Seigneur; je répandrai de mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions,

et vos vieillards des révélations en songe. Et même dans ces temps-là, je répandrai de mon esprit sur les esclaves de l'un et de l'autre sexe qui sont à moi, et ils prophétiseront. Je ferai voir, dans le ciel, des phénomènes prodigieux, et sur la terre des choses extraordinaires : du sang, du feu, et des tourbillons de fumée. Le soleil s'obscurcira, et la lune paraîtra rouge comme du sang, avant que le grand jour du Seigneur arrive. Et le temps viendra que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » Israélites, écoutez ma parole : Jésus de Nazareth, cet homme autorisé de Dieu parmi vous par les miracles que Dieu a opérés par lui au milieu de vous, dont vous avez été témoins, Jésus, qui est le Christ, a été livré par une disposition expresse de Dieu, et selon sa prescience; et vous l'avez fait mourir en le crucifiant par les mains des impies ! Mais Dieu l'a délivré de la peine du tombeau. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment que le patriarche David est mort, qu'il a été mis au tombeau, et que le lieu de sa sépulture se voit encore aujourd'hui parmi vous. Étant donc prophète, et sachant que Dieu l'avait assuré, avec serment, qu'un de ses descendants serait assis sur son trône, et voyant par un esprit prophétique la résurrection du Christ, il a dit que le Christ n'a point été abandonné dans le sé-

pulcre, et que sa chair n'a point subi la corruption. Ce Jésus, Dieu l'a relevé d'entre les morts, et nous en sommes tous témoins. Étant donc assis à la droite de Dieu, il a répandu sur nous cet esprit que vous voyez et que vous entendez, et qui a fait de nous des hommes nouveaux. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que ce Jésus que vous avez crucifié entre deux voleurs, Dieu l'a fait le Seigneur et le Christ.

A ces paroles véhémentes, la foule fut ébranlée, et une multitude de voix crièrent à Pierre et aux onze apôtres qui le suivaient : — Frères, que ferons-nous?

— Faites pénitence, répondit Pierre, et que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus-Christ, et le don du Saint-Esprit viendra en vous : car la promesse vous regarde, vous et vos enfants, et tous ceux qui sont éloignés, que le Seigneur notre Dieu appellera.

Trois mille hommes se convertirent au discours de Pierre. Ces fidèles de la nouvelle loi étaient assidus à la prière et à l'enseignement des apôtres. Il se faisait à Jérusalem quantité de prodiges semblables à ceux du Christ. Mais le plus beau des miracles c'était l'union de la première Eglise. Tous ceux qui croyaient, vivaient et possédaient en commun. Ils vendaient leurs fonds et leurs biens, et on en faisait part à tous, selon les be-

soins de chacun. Et tous les jours la prédication fructifiait, et de nouveaux fidèles se pressaient dans la voie du salut.

Les prémices du martyre appartenaient aux apôtres. Peu de temps après, les sacrificateurs, les gardes du temple, et une foule de Saducéens, qui niaient la résurrection des corps, se saisirent de Pierre et de Jean le disciple bien-aimé.

Le lendemain, le Sanhédrin s'assembla : c'était le grand conseil des Juifs, composé de vingt-quatre princes des prêtres, chefs des familles sacerdotales; et des docteurs, lévites et anciens de chaque tribu. Anne, beau-père de Caïphe, présidait cette compagnie, qui ne s'assemblait que pour les affaires de haute importance. On y défendit aux apôtres d'enseigner en aucune manière, et d'annoncer le nom de Jésus.

— Est-il juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu, s'écrièrent les courageux confesseurs de la foi ? Nous ne pouvons pas ne point parler de ce que nous avons vu et entendu, puisqu'il n'y a point de salut en nul autre que Jésus.

Et le Sanhédrin vaincu fut obligé de les renvoyer libres, parce qu'il craignait le peuple, qui glorifiait hautement le Seigneur, en voyant les miracles qui s'opéraient en son nom.

Les persécutions devaient marquer bientôt chaque progrès de la foi et lui frayer la route. L'apos-

tolat des nations commence : Jean, le disciple bien-aimé, va dans l'Asie-Mineure avec la Vierge Marie, que le Sauveur lui avait léguée du haut de la croix; André pénètre chez les Scythes, Thomas chez les Parthes, Philippe dans la haute Asie; Barthélemy franchit les frontières de l'Inde, où il porte l'Evangile de Saint Matthieu qui fut écrit le premier; Mathias enseigne en Ethiopie, Simon en Perse; Marc, disciple de Pierre, rédige son Evangile à Rome, et Pierre envoie des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules et sur les côtes de l'Afrique.

Le sang du diacre Étienne, premier martyr, à Jérusalem, achète la conversion de Saul, qui avait gardé les habits des bourreaux. Saul, après le martyre de l'apôtre saint Jacques, succède à sa mission; il change son nom en celui de Paul, lui donnant cette forme latine pour s'ouvrir un plus facile accès dans le monde romain; et, après avoir évangélisé la ville d'Ephèse, vers le temps où mourut l'empereur Claude, il parcourt la Provence e' les deux Espagnes, et vient sceller de son sang les fondements de l'Eglise de Rome que Pierre avait établie, selon la parole du Sauveur.

L'an de Jésus-Christ 67, sous le règne de Néron, il eut la tête tranchée comme citoyen romain, auprès des eaux Salviennes, dans un lieu aujourd'hui désert, où l'on voit trois fontaines, à

quelque distance de la basilique appelée Saint-Paul-hors-des-Murs, qu'un incendie a détruite au moment même de la mort de Pie VII. Pierre, réputé Juif et de condition vile, fut crucifié la tête en bas, sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie Aurélia, près du temple d'Apollon. Sur la tombe du premier Pape, exécuté comme un obscur malfaiteur, s'élèvent aujourd'hui le Vatican et cette église de Saint-Pierre qui domine de si haut tous les souvenirs de Rome païenne : la perpétuité du sacerdoce pontifical n'a pas été interrompue ; et c'est là un de ces grands mystères de l'histoire humaine, dont le secret échappe à toute intelligence qui ne cherche pas en Dieu seul les sources du savoir.

L'apparition du Christianisme, à ne le considérer que comme un fait humain, décompose le vieux monde; tout change à sa surface; l'égalité sociale, principe inconnu des anciens, prend la place de l'esclavage. Aux vices des mœurs et des institutions, à cette civilisation puérile, corruptrice, fausse et étroite de la société antique, succède une loi raisonnable, morale et appropriée réellement aux besoins de tous. Système théocratique, ou progrès de la philosophie, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, il faut reconnaître en lui une œuvre inspirée, surnaturelle, merveilleuse : c'est l'échelle de la vision

de Jacob; par lui, l'homme remonte à Dieu.

« Il n'y a, dit M. de Chateaubriand, qu'un seul exemple, dans l'histoire, d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé : cet exemple unique se trouve dans l'établissement du Christianisme, sur les débris des idolâtries dont l'empire romain était infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquierrait de ce phénomène? Le Christianisme vint pour la société, en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une peuplade qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra); c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le Christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : Le Christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite relativement à la nature humaine; or ces deux choses ne s'étaient jamais trouvées réunies dans une même religion; de sorte que cette religion convint aux Ecoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçait les initiations, à la foule Policée dont elle corrigeait

les mœurs, à la population Barbare dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue.

« L'invasion avait à peine apparu aux frontières de l'empire romain, que le Christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle, pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Le monde païen ou le monde antique, le monde chrétien, le monde barbare font une espèce de trinité sociale dont s'est formée la société unique qui couvre aujourd'hui la terre civilisée.

« Il y a dans l'histoire, prise au pied de la Croix et conduite jusqu'à nos jours, de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du Christianisme, la lutte des intelligences et des légitimités contre les ignorances et les usurpations cesse par degrés, les vérités politiques se découvrent et se fixent; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Le Christianisme lui-même, s'épurant, après avoir passé à travers les siècles de superstition et de force, devient, chez les na-

tions nouvelles le perfectionnement même de la société. Débrouillant le chaos de notre être, il a montré que la race humaine, qu'on supposait arrivée à sa virilité chez les anciens, n'était encore qu'au berceau.

« Le Christianisme croît et marche avec le temps; lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvements de l'âme; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle dans son ascension vers le sommet élevé qu'elle n'a point encore atteint. Grâce à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de l'indépendance, et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des mœurs. »

Dès que le Christianisme s'introduit dans le monde romain, sa vérité religieuse devient un fait politique d'autant plus puissant qu'il n'a rien inventé, qu'il n'est pas venu pour détruire, mais pour relever, pour élargir, pour libéraliser en sanctifiant. Il a appelé à lui toutes les notions vraies, existant dès l'origine du monde, mais reconnues défaillantes et confuses au milieu des populations. Toute sa doctrine est enfermée dans deux commandements : — « Tu aimeras le Sei-

gneur, ton Dieu, de toute ton âme et de toutes tes forces; — tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Là est tout. Le sacrifice de l'amour égoïste à la charité universelle, voilà le terme de toute vertu. C'est le centre commun où se réunissent, au-dessus de l'action du temps et de la portée du vice, toutes les idées de justice, d'amour, de liberté, de pitié secourable, qui, dans ce monde d'un jour, composent la dignité de l'espèce humaine; c'est la tradition permanente de tout ce qui est beau, grand et bon; à travers l'avilissement et l'impiété des siècles, sa voix éternelle appelle du présent à l'avenir, de la terre au ciel; c'est l'unique recours, la suprême espérance de l'innocence qu'on immole, et de la faiblesse qu'on foule aux pieds.

Eh! d'où vient donc, je vous le demande, que les philosophes d'Athènes et d'Alexandrie, soutenus par les rois de leurs temps, par l'éclat de leurs disciples, par des dotations et des honneurs magnifiques, n'avaient jamais pu faire germer une doctrine utile à tous les besoins des hommes?

D'où vient que Jésus de Nazareth, né dans une étable, fugitif, haï, persécuté, et livré enfin au supplice des esclaves, a changé la face du monde?

C'est que depuis dix-huit siècles, au milieu de nos errements politiques, de nos vices sociaux, de notre indifférence morale, une voix incessante

crie aussi dans nos cœurs, comme jadis le centurion du Calvaire : — « *Veri filius Dei erat iste,* » — Celui-là était vraiment le fils de Dieu!

Avant de quitter les civilisations antiques pour aborder les labyrinthes du moyen âge, l'humanité, comme un voyageur arrivé à l'embranchement de deux routes dont la seconde n'a plus d'horizon, l'humanité s'arrête au milieu des ruines de peuples qu'elle a foulées; elle écarte les ronces de leurs pierres tumulaires, pour chercher ce que les siècles y ont écrit d'idées générales et de principes éternels. Ces momies gigantesques des empires qui se couchent dans la tombe avant leur vieillesse, ces enveloppes des corps politiques qui poudroient comme des tessons d'argile, tout cela crée comme un aspect désolé qui consume promptement les forces de notre imagination, faite pour des secousses moins grandes, et pour des tristesses plus étroites. Mais tout à coup les ruines reflètent le ciel; l'éternité déchire le suaire du temps, elle ravive tous ces ossements qui n'avaient plus de nom que dans la mémoire de Dieu, et c'est par le Christ qu'ils vont ressusciter.

Spectacle ineffable! Vision jaillie des tabernacles de la foi, qui énumère et fait passer devant nous ce cortége presque infini d'êtres semblables à nous, qui nous ont précédés! C'est alors surtout

que notre âme, creusée par tant de vicissitudes, sent qu'il y a en elle un abîme que nulle science de la durée ne peut remplir; des profondeurs ignorées, que la même puissance qui laboure les mondes, dévaste sans cesse, en brisant une espérance par une autre espérance, un désir par un autre désir, une douleur par une autre douleur.

Or, il en est des agrégations d'hommes comme des individus; les souffrances ont les mêmes causes chez les uns et chez les autres; il n'y a que la mesure qui diffère: le remède seul ne varie point. Que Dieu retire sa main, et le monde va sombrer comme un navire; qu'il se retire un moment de la pensée de l'homme, — le néant s'ouvre à côté de lui, et les nations tremblent par l'instinct d'un péril qu'elles n'osent deviner, et qui devient plus redoutable quand l'homme quitte le ciel de son regard, pour se guider lui-même sur son étroit chemin.

Ce déplorable symptôme de décadence se développe à mesure qu'avance l'histoire moderne: partout où les peuples ont touché au Catholicisme, une brèche s'est faite à leur génie; les ambitions de toute sorte les ont envahis pour constater leur impuissance, et le temps les morcelle, pour en faire sa proie peu à peu.

Étudiez les sociétés philosophiques: tout y est irrésolution, doute et accablement. Les plus

nobles facultés, celles qui ploient sous le faix des choses apprises, discutées, recueillies pendant une longue carrière, posent à la fin leur charge, avec lassitude et dégoût. Et si elles ont quelque bonne foi, elles se tournent vers le Christ, en lui criant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons !

Montez dans la société catholique : tout y est confiance, espoir, entraînement vers l'avenir. Les trombes révolutionnaires ont beau courber sa moisson, elle se relève après leur passage : je n'en veux pour preuve que la France.

Certes, il y a beaucoup à faire parmi nous, pour profiter de la patience de Dieu. Et sans le courage de nos Prêtres, qui n'ont reculé devant aucun dévouement pour sauver l'arche sainte de l'invasion d'un nouveau fléau de Dieu, où serions-nous? Personne, pourtant, ne parait y songer; personne, si ce n'est le Prêtre, immortelle vigie de l'humanité, qu'on voit grandir sur chaque écueil.

Je ne me suis point dissimulé l'opposition que mon livre doit trouver. Il fallait de l'audace pour jeter un démenti à l'indifférence religieuse, et pour entretenir de charité un siècle d'usure, où toute parole ne vaut qu'autant qu'elle produit de l'or. Le succès du livre ne sera donc point mon œuvre, et je n'y veux nulle part. Mais vous lui donnerez asile, âmes nobles qui avez gardé la

tradition des vertus primitives; Prêtres et laïques, vous le défendrez, parce qu'il est un monument de foi et de vérité, et parce que la victoire est promise à ceux qui persévèrent. L'effort se fait place, et je ne suis pas seul pour affronter la mêlée. Si nous sommes en petit nombre, l'union crée la force, et les camps ennemis sont bien divisés! Ils ont pour drapeau les haillons du philosophisme de l'autre siècle; reliques sanglantes qui feront peur à la génération prochaine. Avançons! que voyons-nous? ce que nous prenions tout à l'heure pour des remparts, ce sont les comptoirs de la presse. Ne lisons pas leurs enseignes; elles sont mises au hasard ou au profit de la concurrence. Frappons fort et brisons la porte : que trouvons-nous? la pire espèce d'esclaves, ceux des passions d'autrui. Prétoriens de l'intelligence, leurs émeutes sont à l'enchère! Où est le chef qui les affame pour l'heure du combat? c'est l'égoïsme, ce vieux juif errant de royaume en royaume, et qui pèse les nations comme des lingots! L'égoïsme qui se glisse comme un serpent sous le manteau des sociétés et leur suce le cœur, quand elles s'endorment sans prier, dans leur Gethsémani.

Or, puisque nous avons découvert la plaie, portons-y le remède, nous qui avons ouï le cri de nos frères en péril. Les lévites sont à l'autel :

gardons les portes du temple, pour que la venue des fidèles y soit libre et protégée.

Et maintenant surtout, parmi cette grande ville, où l'on ne peut marcher sans heurter des voleurs ou des filles de joie, et dont la moitié fait, par le fer ou les cachots, la police de l'autre qui meurt de faim, ou que la Seine revomit à la Morgue, Prêtres de France, descendez au grand jour de la place publique! Vous êtes plus, au milieu du peuple, que les puissants de la terre : car il sait votre charité, bien mieux que leur philanthropie, qui ne fait que des bagnes et des cloaques de mendiants, où il faut mourir de la mort de l'âme avant celle du corps.

Le peuple sera grand, au jour de son réveil! Clergé de France, soyez donc patient comme Dieu, car il est éternel, et vous êtes sa voix!..... Et si les pères égarés ne vous comprennent pas, appelez à vous les petits enfants : ce sont eux qui referont le règne de Dieu.

Venez en face de vos ennemis, comptez-les : ils ne sont forts ni par l'esprit, ni par la parole, mais par l'avidité des loups qui dévorent. Ouvriers du Seigneur, accourez à la moisson : elle est grasse et abondante; disciples du maître, dites un mot afin que les yeux s'ouvrent, et que l'oreille écoute. Car, que faut-il pour opérer le miracle?

Il faut une réforme complète dans l'éducation,

une réforme dans le sens des doctrines catholiques ; il faut que la religion soit le second berceau de l'enfance; il faut à l'enfant du peuple les enseignements de la charité que l'Eglise seule peut donner avec fruit; puis, dès qu'il saura lire, il faut un Evangile par cabane, et après le livre du ciel, le livre de la terre, l'Imitation de Jésus.

HISTOIRE

DU

CLERGÉ DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

GAULE CHRÉTIENNE, JUSQU'AU DIXIÈME SIÈCLE.

> La vérité religieuse est inséparable de la vérité politique. La liberté n'est pas une idée vague, ni ce spectre ontologique au nom duquel on a si souvent fait trébucher les peuples dans des mares de sang. Elle ne peut marcher debout qu'en suivant le Christ. Sur sa route hérissée d'écueils, la Providence est son étoile fixe; et l'unité catholique lui a été confiée, comme une ancre de salut, parmi tous ses naufrages.
>
> P. Ch., *Révolutions de Paris*.

I.

GAULE BARBARE. — ASPECT PHYSIQUE.

Solitude immense, voilée de forêts séculaires, coupée par des marais, des plaines sablonneuses ou des landes incultes, hérissée de cônes volcaniques, et sillonnée en tous sens par des fleuves

sauvages comme les régions qu'ils arrosent, telle apparait, au seuil de l'histoire, la patrie de nos ancêtres. L'origine de ses premiers habitants, dont les colonies guerrières balancèrent plus d'une fois les destinées de Rome, remonte, comme celle de toutes les nations d'Occident, à ces populations nomades de la haute Asie, que les auteurs anciens confondaient sous le nom de Scythes. Les traditions les plus lointaines désignent par celui de Galls, les confédérations établies sur toutes les terres qui forment aujourd'hui la France, la Suisse, la Belgique et les îles Britanniques. Disséminés par familles errantes, vivant de la chasse et de la pêche, les Galls segroupaient en tribus à l'approche d'un ennemi; de ces associations, que les besoins multiplièrent, surgirent des ligues redoutables qui tracèrent peu à peu les partages du sol, et la première esquisse de la société politique.

Les principales de ces ligues furent les Celtes (*Coillte*, forêt), peuplant les grands bois qui s'étendaient alors entre les Cévennes, les monts d'Auvergne, la Garonne et l'Océan; les Arvernes (*Ar-fearann*, haute terre), en Auvergne; les Armorikes (*Ar-mhoirik*, voisins de la mer), dans la Bretagne et la Normandie actuelles; les Allobroges (*Allbrog*, hauts villages), au nord du Dauphiné; les Helvètes (*Falbha-èt*, pays des

troupeaux), dans la Suisse; les Séquanais, dans la Franche-Comté, et aux lieux où le fleuve de Seine (*Sequana*) prend sa source; les Eduens (*OEdh*, mouton), peuple pasteur, dans la Bourgogne et le Nivernais; enfin les Bituriges, habitants du Berri. Au milieu des races galliques vivaient les Aquitains, colonie des Ibères, venue d'Espagne, et qui, resserrée d'abord par les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, prit dans la suite un si vaste accroissement.

Tandis que les migrations des Galls débordaient en Espagne et en Italie, quatorze siècles avant Jésus-Christ, la civilisation d'Orient venait déposer quelques germes dans le midi de la Gaule, d'où les Phéniciens, premiers navigateurs du monde antique, remportaient sur les vaisseaux de Tyr de l'or, de l'argent, du fer, extraits des mines, et le corail pêché sur les côtes des îles Stœchades (îles d'Hyères).

Six cents ans avant le Christ, une galère de Phocée jette l'ancre à l'est des bouches du Rhône, et quelques matelots grecs confient le berceau de Marseille à l'hospitalité des Ségobriges. L'industrie des Phocéens excite des besoins nouveaux; leur commerce adoucit les mœurs, l'esprit de cité se fait jour; l'agriculture fixe la famille au sol, des bourgades s'élèvent sur le modèle de Massalie, puis ces bourgades de-

viennent des villes, et la rivalité commence.

La cité grecque, forcée de choisir entre deux dangers, la servitude des Barbares ou l'onéreuse protection de Rome, préféra l'impôt à une ruine totale. Les légions romaines, qui avaient à venger plusieurs invasions gauloises trop désastreuses pour être jamais oubliées, ravagèrent tout le littoral de la Méditerranée, sous le spécieux prétexte de secourir Massalie. Des camps latins s'établirent pour garder la conquête naissante déguisée sous le nom d'alliance; ceux de Narbonne, de Nimes, d'Aix en Provence, furent les avant-postes de Jules César.

Plusieurs révolutions successives, qui avaient maintenu divisées les peuplades sans nombre de la Gaule, l'éclat des triomphes de Marius et les rigueurs de Sylla, les cruautés de Pompée et de Fonteïus, préparaient à l'ambition de leur successeur une lice où la victoire l'eût fait roi, pour l'imposer à Rome, si le génie du législateur s'était trouvé uni dans César à la fortune du capitaine.

Héritier des vues politiques de Marius, et marchant à des destinées plus audacieuses, César s'était fait nommer proconsul des Gaules pour cinq ans. Il attaque sa proie par le fer et la flamme, et la noie dans le sang. Les Helvètes, qui lui barraient le passage, sont rejetés dans les Alpes; les Belges se font écraser sous leurs morts;

les Armorikes tombent devant César, tandis qu'un de ses lieutenants, Crassus, abat les Pictons. La rapidité de l'agression, dans le défaut d'ensemble des Gaulois, fait le gain des batailles.

Cependant les débris des vaincus cherchent leur salut dans le désespoir. Ils brûlent villes et bourgades, pour opposer aux Romains des barrières de feu ; quelques cités éparses restent seules debout, sépulcres vivants des hommes libres, qui veulent ensevelir les vainqueurs sous le poids d'une chute héroïque. Mais, vains efforts, inutile dévouement! Avaricum (Bourges), la plus belle cité gauloise, est jonchée de quarante mille cadavres; Gergovie, capitale des Arvernes, arrête bien un moment l'ennemi, mais le sort des Gaules était perdu ; le siége d'Alesia (ville de Bourgogne) devait illustrer leur dernière lutte. Ici tout est magnifiquement lugubre : c'est le chant de mort d'une patrie expirante qui appelle tous les siens au convoi de sa liberté. Trente-cinq mille Eduens sont accourus ; les Arvernes fournissent un nombre égal de guerriers; douze mille s'avancent du pays des Sénones (Sens), des rives de la Seine, du pays des Bituriges et des Carnutes; voici dix mille Bellovaques (Beauvais), autant de Lémoviques (Limoges); les Pictons (Poitou), les Turones (Tours), les Parisiens, les Suessiones (Soissons), réunissent huit mille défenseurs. Les

Ambiens (Amiens) en envoient cinq mille; les Aulerces (Evreux), les Cénomanes (Mans) sont égaux en forces; quatre mille hommes arrivent du pays des Atrébates (Arras); trois mille des Bellovaces (Bayeux) et des Lexoviens (Lisieux); trente mille se lèvent des bords du Rhin, et six mille sortent des forêts de l'Armorique. La tribu des Eburons (pays de Liége) n'avait plus qu'un seul homme : l'histoire doit garder le nom d'Ambiorix. César, désespérant de l'écraser avec cent mille légionnaires, avait naguère mis sa tête à prix : ainsi déjà, dans ces temps reculés, l'or achetait quelquefois les triomphes du fer, et la trahison suppléait au courage. Ambiorix, forcé de fuir, survivait à sa tribu pour la venger.

César n'oppose à cette ligue que soixante mille hommes et sa fortune. Cette fois encore, il est victorieux; mais nulle parole de générosité, nul acte de grandeur ne signale le conquérant; l'abandon de leur chef est une des stipulations infligées aux vaincus. Le dernier Gaulois, enchaîné comme une bête fauve au char du triomphateur, est traîné dans les cachots de Rome : mais l'histoire ferme son Capitole à des gloires sans vertu, et la hache du licteur qui acheva dans l'ombre l'agonie de Vercingétorix, servit peut-être à forger les poignards sous lesquels tomba César, au pied de la statue de Pompée.

Ainsi finit, cinquante-un ans avant Jésus-Christ, la guerre des Gaules. Les coutumes et les lois romaines remplacèrent peu à peu les traditions barbares; chaque peuplade fut traitée suivant le degré de haine ou de soumission qu'elle avait témoigné devant la conquête. Quelques-unes reçurent le titre d'alliées, d'autres celui de colonies; plusieurs, dont l'obéissance menaçait encore, furent surveillées par des préfets, et toutes celles qui s'étaient montrées fortes contre l'invasion payèrent, par d'énormes impôts, l'honneur d'avoir résisté.

César partagea les Gaules en trois provinces, suivant les grandes divisions de mœurs et de langage qu'il y avait observées; il nomma la Belgique au nord, la Celtique au centre, et l'Aquitaine au midi. La Provence garda son nom, *Provincia*, qui semblait indiquer un privilége dans la servitude; c'était là d'ailleurs que la civilisation romaine avait établi son foyer. Comme les autres parties gardaient un esprit d'animosité contre les vainqueurs, César sut le tourner habilement au profit de son ambition. Alliant, comme tous les despotes, des formes populaires aux excès d'un caractère inflexible, il se créa des légions gauloises parmi ces hommes de fer qui n'avaient plié la tête que sous le joug de leur destinée. Avec leur aide il parut, en un moment, sur tous les points

de l'univers. Au retour de Pharsale, il récompensa leurs services en appelant au droit de cité la plupart des villes gauloises qui sortaient romaines de leurs cendres, et en ouvrant le sénat aux chefs de ses cohortes auxiliaires. On eût dit alors que les vaincus s'emparaient des vainqueurs, et les vieux patriciens s'effrayèrent superstitieusement de voir la laticlave couvrir la saye des Barbares.

Deux meurtriers, Brutus et Cassius, détournèrent à peine l'asservissement qui s'étendait comme une vague lente, mais irrésistible, sur l'avenir de Rome. Auguste parut en ennemi dans les Gaules; il changea le nom de leurs cités, déplaça les villes, morcela les cantons, et mêla les races dans un vaste chaos. La corruption romaine s'infiltra dans les sillons du despotisme, pour dissoudre les derniers vestiges de nationalité. Une division du sol, toute nouvelle, anéantit politiquement ce qui restait des vieilles fédérations galliques Les trois provinces que César avait tracées changèrent de limites : — l'Aquitaine s'augmenta du pays des Arvernes, des Bituriges, et des régions situées entre la Loire, les Cévennes, et le pays Toulousain ; — la Belgique se forma des territoires Lingon (Langres), Séquanien, Rauraque (pays de Bâle) et Helvétien ; — la Lugdunaise comprit les Eduens, les Sénones, les Carnutes et les Armorikes; — enfin l'ancienne

province romaine fut appelée Narbonnaise. Plus tard, ces quatre sections se divisèrent en dix-sept provinces, dont deux, au nord-est, prirent le nom de haute et basse Germanie, à cause des nombreuses peuplades germaines que les Romains y jetèrent pour couvrir leurs frontières du Rhin. Le luxe compléta les travaux de la guerre, et Lyon s'éleva bientôt, comme un faubourg de Rome, tandis qu'abritée dans son îlot de la Seine, Lutèce, la villa chérie des empereurs, attendait la venue de Clovis, comme une reine enfant dort, insoucieuse de ses destins.

II.

RELIGION GALLIQUE.

J'ai précisé quelques traits de la conquête des nations Galliques, parce que ce grand fait d'armes dont César fut à la fois l'acteur et l'historien, sert de point de départ au développement de ce principe, que la civilisation de notre société actuelle, préparée par l'influence romaine, ne pouvait recevoir la vie que du Christianisme. C'est une vérité politique tellement reconnue de nos jours, qu'il serait oiseux de la discuter. Mais avant de nous livrer au cours des événements, il

faut étudier la Gaule barbare, et la Gaule romaine, au point de vue religieux.

Le culte des plus anciennes hordes Galliques était une sorte de fétichisme grossier; la pluie, les vents, la foudre, et les autres phénomènes naturels furent les divinités primitives de ces hommes sauvages. L'ignorance a, dans tous les temps, fait les superstitions; quand les besoins rapprochant les individus ont créé la famille, de ces agrégations sont nées les lueurs premières du raisonnement, qui s'exprima d'abord par des images poétiques. Les craintes, les affections, l'enthousiasme, imaginèrent le culte des esprits; ainsi la Gaule barbare appelait *Tarann* le pouvoir qui manie le tonnerre; *Bel* fut le dieu du soleil; *Teutatès*, le *Theut* ou *Thaut* des Phéniciens, fut le protecteur des arts, du commerce et des routes; *Hu* ou *Hesus*, apporta plus tard le Druidisme, dont le génie et les doctrines paraissent originaires des théogonies de l'Orient.

C'est ici le lieu de regretter que la Gaule antique ait manqué d'une histoire. Car parmi les traditions obscures qui nous sont arrivées, on est forcé d'avancer avec une circonspection minutieuse, et qui malgré ses efforts défend rarement de l'erreur. Il semble que la longue rivalité romaine ait voulu éteindre par le silence la renommée de sa formidable ennemie qu'elle appe-

lait du nom méprisant de barbare. Que possédons-nous de ces époques héroïques? — L'ambitieux récit des victoires de César, et des masses de pierres que les siècles n'ont pas encore usées entièrement. L'étude des croyances et de la législation druidique n'est pas moins inconnue ; on a dit et redit mille fois la légende du *gui* sacré. Mais quel était cet emblême, le seul qui soit resté d'un culte perdu? nous l'ignorons; la civilisation a marché plus vite que les sciences humaines, quand le soleil du Christ s'est levé, entre les deux abîmes du temps. Aujourd'hui les matériaux manquent souvent à qui veut reconstruire. Que de choses dans l'histoire humaine qui furent grandes et puissantes, et dont il nous est resté à peine les noms!...

Des prétentions érudites ont fouillé curieusement les étymologies, à propos du mot *Druide*. Les unes ont bien voulu le faire dériver du celte *Deru*, qui signifiait *chêne*. Le mot grec δρῦς a pu les aider. D'autres, plus hardies, ont avancé que Druide est francisé d'après le mot gallique *derouydd*, composé de deux mots celtes *de* ou *di* (Dieu) et *rouydd* (s'entretenant). Sans juger la valeur de ces laborieuses recherches, j'adopterai plus volontiers la seconde explication, qui me semble, sinon plus littérale, au moins plus expressive.

Quoi qu'il en soit, rentrons dans l'essai histori-

que; un fait d'une importance majeure frappe d'abord notre examen : c'est l'ascendant qu'exerce à l'origine de tous les peuples, l'élément religieux sur l'organisation des sociétés. La théocratie avait confié au seul peuple hébreu la mission providentielle de garder les dogmes du vrai Dieu; mais elle régnait, défigurée, sans doute, par l'ignorance de l'état sauvage, et plus tard par les vices de la civilisation païenne, mais néanmoins puissante encore par son principe caché, sur toutes les nations qui ont apparu à la surface du monde antique. Les vicissitudes religieuses ont préparé de loin, et plus d'une fois entraîné les cataclysmes politiques.

Les superstitions galliques se sont transformées en culte régulier, à la venue des Druides. L'instruction de la jeunesse et le dogme de la vie future servirent de mobile à leur pouvoir. Dominant par la terreur qu'ils inspiraient des choses surnaturelles, ils s'appliquèrent aussi à régner par les bienfaits de la science. De tout temps les chefs des religions furent à la fois les sages et les lettrés de leur époque. Je n'applique ce mot de religion qu'aux croyances des anciens cultes. Je ne l'accorde pas aux sectes modernes qui parodient l'Evangile depuis le XVIe siècle : les religions païennes étaient nées de l'ignorance ou des passions des hommes; les sectes d'aujourd'hui qui

se disent chrétiennes sont des œuvres de débauche ou de mauvaise foi : l'histoire des religions antiques comparées aux sectes qui rampent à l'entour du catholicisme, déciderait fort souvent en faveur des premières. Celles-là ne se mettaient pointen concurrence, et ne s'injuriaient pas, faute de bonnes raisons. Leurs philosophes n'ont rien à comparer au cynisme de Luther, trop curieux objet d'étude, que je développerai dans l'introduction d'un prochain livre. Le Protestantisme, né parmi les carrefours de quelques villes d'Allemagne, au bruit des clameurs d'un moine vagabond, s'est roulé jusqu'à nous dans la fange de son apôtre. Plus indigent que les cultes du polythéisme, il a chassé de l'âme de ses esclaves raisonnant les dogmes qui intimident, qui encouragent ou qui consolent. A la place des croyances dont il a flétri la pureté, il n'a pas mis une seule idée forte, sur laquelle le cœur de l'homme pût se reposer aux heures pénibles de sa vie. Qu'a-t-il créé pour sa part de civilisation? Les prisons cellulaires, que notre anglomanie n'a pas encore osé copier, malgré l'apologie qu'en ont faite nos trafiquants de progrès. Le bon sens populaire s'y oppose, il en ferait justice. Gouvernants de France, avez-vous donc des yeux pour ne point voir? hommes qui vous proclamez les chefs de l'intelligence, ne comprendrez-vous pas que

les révolutions morales seront le corollaire des révolutions politiques; que le même peuple qui mit en poudre la Bastille, aura son heure aussi pour battre en brèche vos bagnes avec les poutres de vos échafauds, avec le bronze de vos canons? Entendez-le, ce peuple : il ne demande que la religion et du pain pour lui, pour ses familles : c'est là l'unique palladium d'une paix universelle.

N'ayez donc pas une fausse honte, et faites place à Dieu, pour qu'il vous laisse la vôtre. Erigez des églises, des oratoires, des chapelles, pour que chacun, dans les rues de vos villes, rencontre à chaque pas une bonne pensée; ouvrez des cloîtres à l'écart, où le repentir aille pleurer sans grincements de dents : retirez vos bourreaux, vos argousins, vos geôliers impurs; envoyez à ce peuple des Prêtres qui lui apprennent à être doux et simple de cœur, comme était Jésus. Il y a dans le clergé français des Vincent de Paul pour guérir toutes les plaies, pour recueillir toutes les misères; mais ne faites point payer patente aux œuvres de charité! Ne retournons pas à la barbarie.

Les croyances font les mœurs, les conservent ou les gâtent. Les mystères paisibles d'Egérie avaient bercé l'enfance de Rome, et tiré ses citoyens d'une troupe de bandits. Les dieux voluptueux de la Grèce épuisèrent son âge viril. La poésie des cultes d'Orient passa des contrées latines

aux forêts gauloises; elle épousa les génies du Nord, et les étouffa dans son étreinte; puis, sur le sol fécondé par la chute des chênes sacrés, quelques Prêtres, quelques martyrs vinrent planter une croix qui ne cesse de grandir.

Le culte du chêne forme une espèce de transition mystérieuse entre le dévergondage des idolâtries grecque et romaine, et le culte de l'esprit rénové par le Christianisme. Les peuples galliques et germains avaient les mœurs féroces, mais chastes, qui caractérisent l'enfance des sociétés. L'Evangile n'eut qu'à les adoucir pour les civiliser, tandis que les prodiges des saints ne suffisaient pas à lutter contre la multitude des dieux romains.

Le Druidisme importé des rives de l'Euxin et de la mer Caspienne par les Kimris (*Cimmériens* des Grecs, *Cimbres* des Romains), s'établit dans les Gaules environ sept siècles avant Jésus-Christ. Hu-ar-bras (Hu ou Hesus le fort) chef de ces peuples nomades s'empara des forêts du nord et de l'ouest; après sa mort, ses compagnons en firent le dieu de la guerre; et ils suspendirent en sa mémoire, des trophées d'armes conquises aux branches des chênes sacrés.

Un mystère impénétrable enveloppe les rites de la théogonie druidique. Mélange de panthéisme et de métempsycose empruntés aux Brahmanes de l'Inde, elle enseignait l'éternité de l'esprit et

de la matière; elle offrait aux passions sauvages de ses adeptes la perspective d'un autre monde, où les guerriers retrouvaient tout ce qui avait fait leur joie dans celui-ci. La foi en cette résurrection fut acceptée si avidement parmi les Galls, que pendant les funérailles solennelles, ils jetaient dans le feu des bûchers des lettres écrites aux habitants du pays des âmes; quelquefois même leurs dettes mutuelles étaient stipulées payables dans leur Wahlhalla. On conçoit aussi de quel mépris de la mort une si forte croyance devait animer ces races belliqueuses.

Dépositaire unique des sciences d'alors, législation, astronomie, médecine et magie, le corps des Druides, possédait un code mystérieux qui n'était pas écrit, et dont l'enseignement se transmettait par la parole, après un noviciat d'études qui durait parfois jusqu'à vingt années. Ces écoles druidiques étaient cachées dans les plus sauvages solitudes de la Gaule, ou de l'île de Bretagne.

La hiérarchie sacerdotale comptait trois degrés; les *Ovates*, chargés des sacrifices, et des autres cérémonies du culte, y joignaient l'exercice de ces divinations qui occupaient à Rome les augures et les aruspices; les *Bardes*, poëtes religieux et guerriers, qui chantaient les louanges des dieux, les mystères de la nature et les héros de la patrie; enfin les *Druides* proprement dits, formaient la

caste supérieure, investie des fonctions de l'éducation publique, du sacerdoce et de la magistrature. Leur assemblée générale s'érigeait, chaque année, en cour de justice, sur le territoire des Carnutes (pays Chartrain), dans un lieu sacré, vénéré par toute la Gaule. Un chef suprême, électif, mais absolu, gouvernait les Druides; c'était en même temps le souverain réel de toutes les peuplades Galliques; cette influence théocratique conserva longtemps son pouvoir après la conquète romaine, et ne s'éteignit que par la fusion des cultes.

A ces trois degrés, il faut ajouter les magiciennes fameuses qui rendaient leurs oracles sur les grèves de la mer Armorikaine. Leur principal séjour était l'écueil de Seyne, à l'extrémité occidentale du Finistère.

Les Druides divisaient le temps par périodes de trente années; le sixième jour de la lune ouvrait toujours chez eux, le mois, l'année et le siècle; c'était le jour des fêtes solennelles, et de la coupe du gui. Cette plante parasite, à qui l'on attribuait une efficacité surnaturelle contre toutes sortes de maux, se recueillait en février sur les troncs du chêne, aux yeux d'une foule immense. Un Druide vêtu de blanc montait sur l'arbre, et tranchait avec une faucille d'or le précieux rameau que des voiles de lin devaient préserver de toute

atteinte profane. L'eau dans laquelle on l'avait mis tremper était, plus tard, distribuée au peuple qui la recevait avec vénération.

Des cérémonies plus sauvages signalaient des époques plus redoutables. Suivant les dogmes de la métempsycose, les Druides pouvaient, disaient-ils, racheter la vie d'un homme menacé d'une transmigration prochaine, en tranchant les jours d'un autre homme. De là ces sacrifices sanglants dont les traditions nous effrayent encore. On élevait parfois, dans la forêt sainte, des colosses d'osier de forme humaine qui servaient de prisons à des victimes ; ces mannequins étaient déposés sur des bûchers auxquels les prêtres mettaient le feu pendant la nuit, au milieu des chants magiques. D'autres fois, des sorcières moins poétiques que la belle Velléda égorgeaient l'holocauste sur des tables de pierre, et faisaient couler le sang dans des chaudières d'airain, pour y chercher des oracles. La civilisation romaine rendit plus rares ces atroces exécutions ; un siècle avant l'ère chrétienne, elles avaient presque totalement disparu ; le supplice du feu n'était plus infligé qu'aux criminels condamnés.

Le Druidisme amolli, puis corrompu par les divinités d'Italie et de Grèce introduites avec la colonie Phocéenne de Massalie, les légions de César et les mœurs de l'empire, se réfugia sur

les côtes de l'Océan où l'on retrouve encore ses derniers vestiges. Avec l'austérité de ses croyances, il emporta la force des races Galliques, et les livra comme une proie aux envahisseurs. La Gaule devenue province romaine suivit toutes les chances de ses conquérants. Lorsque les empereurs emportent leur siége à Byzance, on voit Rome se coucher dans son linceul de débauches; la Gaule déjà chrétienne ouvre ses chemins aux peuples de l'avenir, et la nationalité française déchire ses langes, à l'agonie du colosse d'Occident.

III.

LES MARTYRS.

Le Christianisme est porté dans les Gaules dès le premier siècle. Saint Epiphane affirme que Crescent et Luc, disciples de Saint Paul, évangélisèrent le pays des Gaulois. Saint Crescent fut le premier Évêque de Vienne, suivant les antiques traditions conservées par cette église. Des autorités non moins puissantes ont écrit que l'apôtre Saint Pierre envoya Saint Trophyme qui fonda l'église d'Arles, dont l'origine paraît précéder celle de Vienne. Voilà tout ce que nous savons de ces époques reculées. Du temps de Saint Irénée,

et selon son illustre témoignage, on comptait déjà plusieurs églises florissantes parmi les Celtes et dans les deux Belgiques; mais jusqu'au IIIe siècle, l'histoire de la Gaule chrétienne ne s'étend guère au delà de Lyon, la grande ville romaine.

Dans le courant du IIe siècle, Saint Pothin, disciple de Saint Polycarpe, Evêque de Smyrne, et martyr, est envoyé dans les Gaules, avec Saint Irénée et quelques autres.

L'an de Jésus-Christ 177, sous l'empire de Marc Aurèle, la persécution éclate. Les plus odieuses calomnies sont imputées aux chrétiens; ne pouvant les convaincre de crimes publics, on les accuse de renouveler en secret, les fables les plus atroces de l'antiquité, les festins sanglants de Thyeste, les prostitutions incestueuses d'OEdipe, et d'autres forfaits que l'imagination ne peut se résoudre à nommer. Ces bruits s'accréditent parmi la populace, et du soir au matin, devant le tribunal du proconsul, s'élève l'échafaud des martyrs. Sanctus de Vienne, et diacre en l'église de Lyon, le néophyte Mature, Attale de Pergame, Ponticus, un enfant de quinze ans, et Blandine, vierge héroïque, lassent le bras des bourreaux; mais la rage des païens n'est pas vaincue : parmi le sang des agneaux de Dieu, voici qu'on va traîner le pasteur. Pothin, le vieillard nonagénaire, confesse la foi du

Christ au milieu du combat de son église; il expire dans un cachot après deux jours d'agonie, et va préparer au pied de Dieu la couronne de ses fidèles : quarante-huit chrétiens jonchèrent, en un seul jour, le sable des arènes dont les vestiges se voient encore sur la montagne de Fourvière (*Forum vetus*), que portait la vieille ville de Lyon, du temps des Romains; leurs cendres furent jetées dans le Rhône. L'église de Lyon choisit le Prêtre Irénée pour succéder à l'Évêque Pothin.

Séverin, Exupère, Félicien, sont martyrs à Vienne; Marcel et Valérien, à Châlons-sur-Saône, et à Tournus; Symphorien, à Autun. Ce dernier, d'une famille illustre, avait été baptisé par le Prêtre Bénigne, disciple de Saint Polycarpe et qui était venu porter la foi en Occident, avec le Prêtre Andoche, et le diacre Thyrse. Bénigne évangélisa Autun, Langres et Dijon où le martyre finit son apostolat. Andoche et Thyrse furent assommés à Saulieu.

La deuxième grande persécution commença dans les Gaules sous le règne de Sévère, en 203. Des soldats armés furent placés à toutes les avenues de Lyon, pendant qu'on massacrait les chrétiens dans les rues et dans les maisons. Le saint Évêque Irénée fut une des premières victimes. Une vieille inscription qui existait encore au XVII[e] siècle, portait que sans compter les femmes ni

les enfants, dix-neuf mille hommes perdirent la vie en cette occasion, et que le sang coulait par ruisseaux sur les places publiques. Aucune distinction d'âge, de sexe, de mérite, ou de vertu ne put sauver du carnage ni Prêtres, ni fidèles.

La persécution passa, de Lyon aux villes voisines; à Valence, le Prêtre Félix, les diacres Fortunat et Achillée furent traînés au supplice, et moururent en prêchant le peuple.

Ferréol et Ferjeux, les deux apôtres de la Franche-Comté, plus connus de nos jours sous les noms de Saint Fargeau et de Saint Fargon, eurent la tête tranchée. Leurs précieuses dépouilles furent découvertes au IVe siècle, dans une caverne peu éloignée de la ville, par Saint Agnan, Évêque de Besançon. Saint Andéol, sous-diacre, donna son nom à une bourgade des rives du Rhône qui fut témoin de sa constance.

L'an de Jésus-Christ, 249, le Pape Saint Fabien, consacra sept évêques, et leur associant un grand nombre de ministres des ordres inférieurs, les envoya pour soutenir les églises des Gaules et pour en fonder de nouvelles. Ces sept Évêques furent, selon Grégoire de Tours, Trophyme d'Arles, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien Trophyme disciple de Saint Paul, mais successeur de l'Evêque Marcien; Paul de Narbonne, différent aussi du fameux Sergius Paulus, disciple de l'a-

pôtre des gentils; Denys de Paris, Gatien de Tours, Saturnin de Toulouse, Martial de Limoges et Stremoine d'Auvergne.

Paul prêcha l'Evangile à Béziers, dont il fit Evêque Aphrodise; il fonda ensuite l'église d'Avignon, dont Saint Rufe fut le premier pasteur.

Stremoine se fixa dans la ville d'Auvergne : c'est ainsi qu'on nomma, jusqu'à la fin du IXe siècle la capitale de cette province, dont Clermont n'était que la citadelle. On attribue encore à cet Evêque la fondation de l'église de Nevers; après d'immenses travaux, la haine des Juifs lui valut la couronne du martyre.

Martial se rendit célèbre dans toute la Gaule, et la reconnaissance de l'Eglise a placé son nom dans les litanies des Saints avec ceux des apôtres.

Gatien fonda l'église de Tours, après des luttes inouies contre l'idolâtrie dont cette ville était un des boulevards. On montre encore auprès de Marmoutier, une caverne creusée dans un roc escarpé, où le courageux Evêque célébra longtemps les saints mystères, pendant la persécution.

Saint Denys, qui n'est point Denys l'Aréopagite, éleva l'église de Paris, tandis que ses compagnons d'apostolat propageaient la foi jusque dans la Belgique. Sa mission fut une des plus brillantes. Sous ses auspices, Saint Taurin partit à Evreux; Saint Rieule à Senlis; Saint Saintin à

Meaux et à Verdun; Saint Lucien à Beauvais. Saint Quentin fut l'apôtre d'Amiens et du Vermandois; SS. Fuscien et Victoric, prêchèrent à Térouanne; SS. Crépin et Crépinien à Soissons. La plupart de ces doctes ouvriers de Dieu souffrirent le martyre sous le règne de Dioclétien et de Maximien, vers la fin du IIIe siècle.

La mort de Denys, décapité à Lutèce, au temps de la persécution de Valérien, fut la première illustration de cette bourgade alors inconnue, dont le Christianisme devait faire le berceau d'une si vaste monarchie. Comme un arbre grandi dans le clos des morts, le règne de Jésus puisait sa sève dans le sang des martyrs.

Toulouse reçut l'Evangile en l'an 250, sous le consulat de Dèce et de Gratus. Cette ville était un des principaux foyers des superstitions Galliques; elle avait son Capitole d'imitation romaine, dont l'Evêque Saturnin brisa les idoles.

Un disciple des sept missionnaires choisis par le Pape Fabien, devint le premier Evêque de Bourges. On croit qu'il s'appelait Ursin ou Sénicien. L'Eglise honore, sous les noms de Sylvain et de Sylvestre, deux autres apôtres du Berry.

En 257, le Pape Sixte II envoie dans les Gaules une nouvelle mission qui crée les églises d'Auxerre, de Châlons-sur-Marne et de Reims.

C'est au IIIe siècle que le Clergé des Gaules

commence à former un corps régulier et vraiment imposant. La foi triomphe par le petit nombre même des élus, au milieu de cette immense population Gallo-romaine. Les cités qu'elle envahit se nomment à l'histoire, et leur premier blason, c'est la Croix. Les pieux chroniqueurs font l'inventaire des trophées de la conquête pacifique : ce sont les églises de Sens, de Chartres, du Mans, de Saintes, de Périgueux, du Velay, de Lodève, d'Apt et du Gévaudan. Saint Nicaise évangélise le pays de Rouen, dont saint Millon devient le premier Évêque; deux prêtres du même nom font chrétiennes les villes de Nantes et d'Alby.

La partie des Gaules qui avoisine l'Allemagne se glorifie des plus anciennes églises. Strasbourg reçoit la foi de saint Materne, mais la succession de ses évêques n'est bien connue qu'à partir du VI[e] siècle. Metz ouvre ses portes à saint Clément; saint Mansuet prêche à Toul.

Tandis que ces glorieux travaux élargissaient le champ du Christ, des luttes incessantes attestaient la divinité du culte nouveau. Les bûchers de Néron avaient éclairé sa pompe triomphale; les persécutions qui se succédèrent, énumèrent ses victoires; mais de toutes, la plus acharnée, la plus terrible, fut celle que suscita Dioclétien, vers la dix-neuvième année de son règne, et l'an de J.-C. 303. Elle inonda de sang toutes les pro-

vinces de l'empire, et la Gaule, déjà si désolée par tant de supplices, n'obtint pas de relâche. Le proconsul Varus ou Rictio-Vare, comme il est plus fréquemment nommé dans les Martyrologes, s'est immortalisé par ses raffinements de barbarie. Arles, Autun, Nantes, Fîmes, Soissons, Amiens et Marseille, devinrent des boucheries d'hommes.

Lorsque Dioclétien, saturé de sang, osa déposer le pouvoir, nulle haine ne vint compter avec lui dans son jardin de Salone. Une ivresse de sang lui avait fait lâcher le sceptre comme un bourreau fatigué laisse tomber sa dague ébréchée. Pendant les neuf années qu'il acheva dans la retraite, le remords usa ce qui lui restait d'âme, puis il mourut misérablement.

Après son abdication, Constance Chlore gouverna les Gaules avec une douceur qui permit à l'Église de respirer.

« En ces temps, dit Bossuet, Rome, encore ennemie du christianisme, avait fait un dernier effort pour l'éteindre, et cet effort même acheva de l'établir. » Il foula sous son pied de géant les cirques où les derniers gladiateurs venaient l'assaillir; le baptême de sang avait teint les robes blanches de ses catéchumènes; la pourpre du Christ effaça la pourpre des Césars, et Constantin,

porté au trône par un miracle, montra, debout, la Croix à l'univers.

La grande ère des martyrs finit devant cet empereur, en 312. Le paganisme recule, mais l'hérésie va faire son arrière-garde; il y aura, par elle encore, des persécutions, des tyrannies et des massacres dans l'avenir. Cet avenir est déjà pour nous le passé d'hier. En regardant plus loin devant nous, nous ne pouvons rien craindre de plus formidable; mais, pour éviter le retour de toutes ces choses, amenons par la main nos petits enfants vers le Prêtre, afin qu'il leur apprenne à aimer, car l'espérance est dans la foi, et le salut dans l'amour.

IV.

L'INVASION DES FRANKS.

Quand l'exilé des fêtes de l'Éden s'arrêta pour mesurer la première distance qu'il avait parcourue dans son chemin de misères, il regarda autour de lui avec terreur. L'orage roulait en grondant sur ses traces; les êtres créés fuyaient son approche, il ne restait à ses côtés que sa compagne en pleurs. Le désert habitait les espaces de la vie. Les fleurs courbées sur leurs tiges, les feuilles jau-

nissant sur les arbres, annonçaient déjà la mort, et le sol jonché de leurs débris fut le premier lit de douleur où l'homme tombé regretta Dieu. Des destinées qu'il avait vu commencer, il ne lui restait plus qu'un songe; des splendeurs de son être, il n'avait gardé qu'un pouvoir : celui de lever en haut son regard, et de crier : « Mon Dieu ! » à l'heure de chaque péril. Acte de foi magnifique, que l'orgueil humain n'est jamais libre alors de refuser à Dieu; regard empreint d'une tristesse amoureuse comme un souvenir de la patrie, et qui semble garder dans le baume de ses larmes une promesse de réconciliation.

Lorsque Dieu eut retiré de la terre sa présence visible, les astres s'étendirent devant sa face comme d'immenses rideaux de flamme, au fond du ciel; mais tandis que les jours de l'épreuve dataient les âges du monde, des sentiers d'azur s'élancèrent au-delà des horizons séculaires, emportant sans cesse vers l'éternité les regards de l'homme, comme une prière d'espérance. Les larmes de la première femme pleurant sur l'homme déchu furent la première prophétie de la rédemption; car, au milieu de ces larmes, Adam vit briller un sourire : ce sourire d'Ève annonçait Marie, et par Marie le retour à un nouvel Éden.

Les récits de la Genèse vont vite. Le déluge

déplace les couches primordiales du globe, afin qu'il ne reste plus de la naissance du monde que les souvenirs d'une seule famille, mystérieusement conservée pour servir de germe à une race élue qui doit garder la science d'un seul Dieu, jusqu'à l'avénement du Sauveur. — Les auteurs des nations sortent de Noé : Japhet va peupler l'Occident ; Cham l'Égypte et la Phénicie ; et Sem engendre les Hébreux. Un peu après ce partage du genre humain, Nemrod devient le premier des conquérants ; il fonde Babylone sur l'emplacement de Babel. Le Nil voit quatre dynasties fertiliser les champs qu'il arrose : ce sont Thèbes, Memphis, Thin et Tanis. — L'histoire commence.

« A mesure que les hommes se multiplient, dit Bossuet, la terre se peuple de proche en proche : on passe les montagnes et les précipices ; on traverse les fleuves, et enfin les mers ; et on établit de nouvelles habitations. La terre qui n'était qu'une forêt immense, prend une autre forme ; les bois abattus font place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades, et enfin aux villes. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service. On eut d'abord à combattre les bêtes farouches. Les premiers héros se signalèrent dans ces guerres. Elles firent inven-

ter les armes que les hommes tournèrent après contre leurs semblables ; Nemrod est appelé dans l'Écriture un fort et hardi chasseur. Avec les animaux, l'homme sut encore adoucir les fruits et les plantes ; il plia jusqu'aux métaux à son usage, et peu à peu il y fit servir toute la nature. Le temps qui fit inventer beaucoup de choses, devait aussi en faire oublier d'autres, du moins à la plupart des hommes. Les premiers arts que Noé avait conservés, l'agriculture, l'art pastoral, celui de se vêtir et de se loger, se perdirent à mesure qu'on s'éloigna du pays où se fit le premier établissement du genre humain. Il fallut, ou les rapprendre avec le temps, ou que ceux qui les avaient conservés les rapportassent aux autres. C'est pourquoi on voit tout venir de ces terres toujours habitées où les fondements des arts demeurèrent en leur entier ; et là même, on apprenait tous les jours beaucoup de choses importantes. La connaissance de Dieu et la mémoire de la création s'y conserva ; mais elle allait s'affaiblissant peu à peu. Les anciennes traditions s'oubliaient et s'obscurcissaient ; les fables qui leur succédèrent, n'en retenaient plus que de grossières idées ; les fausses divinités se multiplièrent ; c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham. »

Au-delà des civilisations d'Orient, de Grèce et

d'Italie, dont les beaux siècles jalonnent les grandes époques antiques, il y avait d'innombrables races nomades peu ou point connues, et séparées des régions habitées, les unes par des chaines de monts, d'autres par des mers que la navigation ne savait pas encore explorer : toutes par des limites encore plus infranchissables, les différences de langage et de mœurs.

Deux volumes suffiraient à peine à raconter les coutumes, les lois, les religions de ces peuples sans nombre qui se ruèrent, pendant plusieurs siècles, sur l'empire romain. On en trouve un tableau complet dans les *Études historiques* de M. de Chateaubriand. L'histoire chronologique de l'invasion ne serait pas moins hors de propos ici, car elle nous entrainerait trop loin; renvoyant aux mêmes sources pour les détails, nous allons esquisser sommairement le résultat de ce grand phénomène politique.

Les deux premières migrations des peuples d'Asie, venus des bords de l'Euxin et de la mer Caspienne, avaient jeté en Europe les Galls et les Kimris. Plusieurs siècles après, paraissent les Teutons, ainsi appelés d'un nom collectif qui signifiait nation, et confondait dans une même race des ligues de tribus indépendantes les unes des autres. Ils s'établissent à l'Ouest, et s'incorporent les peuples Galls ou Kimris de la rive

droite du Rhin qui séparait la Gaule du *Teutske-Land* ou pays Teuton, quand les Romains pénétrèrent au-delà du Rhône et de la Saône. Cette frontière avait été franchie, maintes fois, par les aventuriers Teutons qui s'enorgueillissaient du titre de *Gher-manna* (*gher* ou *Wehr*, guerre; *mann*, homme), origine de ce grand nom de Germains, si célèbre dans l'histoire. Ce furent les premiers adversaires que César eut à combattre en Gaule. Quand les armes romaines asservirent ces vastes contrées, les lieutenants des empereurs bâtirent des forteresses sur le territoire germanique dont ils faisaient déjà, en espoir, une province transrhénane.

Mais l'an 10 de J.-C., les légions de Varus sont égorgées dans les forêts sacrées des Germains; pas un n'échappe à ce désastre, pour rapporter en Italie cette funeste nouvelle. Auguste épouvanté se souvint du sac de Rome par les vieux Gaulois, et tout le peuple craignit un moment de voir Arminius monter au Capitole. Vainement Germanicus, neveu de Tibère, essaya plus tard de venger Varus; ses douteuses victoires lui furent peu profitables, chacune de ses campagnes se termina par l'évacuation du territoire attaqué. Rome dut songer bientôt à défendre la ligne du Rhin contre de nouvelles invasions. Les Germains reprirent l'offensive, et le Batave Civilis, exalté par la prêtresse Velléda,

fut à la veille d'effacer le nom romain de la Gaule. Mais la fortune des Césars se releva sous Vespasien et ses successeurs. Ce fut le dernier effort des vaincus contre la conquête. La Gaule depuis cette époque suit les vicissitudes de ses maîtres, jusqu'à ce qu'elle recueille leur héritage, lorsque Constantin porte sur le Bosphore le siége de l'empire.

Des noms nouveaux, pendant cet intervalle, remplacent partout les anciennes appellations germaniques. L'an de J.-C. 211, les Allemands paraissent, et sur leurs traces, voici les Bourguignons (*Buhr-gondes*), les Goths, les Alains, les Hérules, les Gépides; puis, en 257, dans une bataille où périt Décius, le nom des FRANKS paraît pour la première fois.

Ceux-ci, comme les autres Germains, différaient peu des races gauloises, qnant à l'extérieur; venus des territoires situés entre le Mein, le Rhin et l'Elbe, c'était une race d'hommes puissants et de haute stature, à la peau blanche, aux cheveux blonds, au regard fier jaillissant de prunelles azurées ou verdâtres, à la voix rude et sonore. Leurs mœurs étaient simples, comme celles de tous les peuples nomades; leur religion, moins barbare que celles des Germains orientaux, ne versait pas de sang humain, et elle n'arriva jamais, comme le Druidisme, à l'état de théo-

cratie. L'apostolat pacifique des Évêques gaulois n'eut besoin que de sa vertu pour soumettre l'invasion, dans la personne de Clovis. La majesté du sacerdoce chrétien exerça tout d'abord son ascendant sur les imaginations germaniques si avides de mystérieux. Nous verrons bientôt l'influence du culte nouveau préparer la législation de sa conquête. Sa poésie enthousiaste a dominé d'abord l'imagination, parce que c'est le levier qui fait mouvoir les masses. Quand la tête est gagnée, le cœur est près de se rendre; et dès lors la loi ne s'impose plus comme un joug, mais elle sympathise avec les besoins, pour les régir, et pour civiliser.

Les Franks qui n'avaient point de villes ignoraient aussi les temples, et les sacrifices; leurs fêtes religieuses se célébraient dans les profondeurs les plus reculées de quelques forêts saintes. Le recueillement des sites sauvages, cette vague frayeur qui frissonne sous les dômes des grands bois, qui peuple de fées leurs ombres sonores, et qui court sous leurs colonnades en tous sens, comme le vent de l'orgue à travers les vieilles basiliques; les incendies du ciel à l'aube, et les mirages du crépuscule qui suspend ses longs voiles aux flancs des rochers, et jette sur les précipices des ponts de brume, tout cela créait autour des peuples Franks de magiques sanctuaires

pleins d'une immense poésie sacrée. A ces grandes images, il fallait un culte mystérieux comme elles. Les Elfes, prêtresses Frankes étaient choisies les plus belles parmi les filles de chaque tribu; la beauté vierge était seule digne d'entrer dans le mystère des puissances invisibles. Les Elfes, vénérées à l'égal des êtres surnaturels, habitaient des lieux secrets; elles passaient leurs jours à méditer les phénomènes de la nature; elles demandaient des oracles au grondement des cascades lointaines; elles écoutaient les Génies dans la voix mélancolique des vents du soir, parmi les hautes herbes des solitudes; dans l'écho de cette harmonie plantureuse qui monte de la terre à certaines heures des nuits, et qui fait qu'on croit entendre le germe percer le sillon; la sève jaillir le long des tiges, les feuilles se dérouler en fendant l'écorce des rameaux qu'elles panachent, et les fleurs des champs s'incliner l'une vers l'autre, comme pour se raconter, tout-bas, des histoires divines.

Ces formes religieuses des Franks, qu'aucune idole ne caractérisait, accusent un peuple primitif qui semble garder son cachet d'originalité au milieu de toutes les races de l'invasion. Si nous étudions ses éléments politiques, nous y découvrons, en germe, les principes des gouvernements les plus divers : aristocratie, dans le

conseil des grands et des vieillards ; démocratie, dans les diètes nationales où tous les hommes libres venaient discuter la paix ou la guerre ; monarchie, dans l'autorité de leurs rois électifs, mais issus des dieux nationaux ou de la famille des anciens chefs. Ils subissaient ainsi, tour à tour, l'ascendant de la naissance et de la bravoure, de l'éloquence et de la superstition.

On voit survivre les peuples Franks au milieu de la fusion opérée par les envahissements ; on suit aisément leurs luttes héroïques contre le torrent qui fut au moment de les entraîner ; et l'annaliste qui réfléchit à la persévérance de leurs prétentions sur les Gaules, ne peut s'empêcher d'y découvrir la trace d'un dessein providentiel qui réservait à ces hommes d'élite la conquête de la plus belle terre de l Europe. Peut être aussi faut-il penser que les chrétiens Gallo-romains favorisèrent leurs invasions et leur établissement, parce que de toutes les nations étrangères, les Franks étaient les seuls qui ne fussent pas infectés de l'Arianisme, cette grande plaie de l'Église, qui, au IV[e] siècle, avait pris la survivance des bourreaux, pour tourmenter la chrétienté. Entre des croyances très éloignées, la défiance et la haine sont moins implacables; l'hérésie arienne, apportée par les Goths, aurait remis la barbarie à la place de la corruption romaine, si

les races Frankes, grossières, mais non féroces, n'avaient prévalu dans le conflit, par cette supériorité natnrelle qui nait de mœurs épurées par des imaginations poétiques. La poésie a, de tout temps, préparé l'âme de l'homme aux impressions civilisatrices. Et puis la poésie est religieuse par essence; c'est un miroir où le dogme divin se reflète sans cesse, d'abord pur et dégagé de toutes erreurs, puis prenant peu à peu les formes multiples des hallucinations les plus bizarres, jusqu'à ce qu'un éclair écarte ces nuages de la face de Dieu.

L'imagination a sans cesse besoin d'aliment; placez-la en face de la nature : les mirages du désert, les ténèbres des cavernes, l'horreur des torrents, la brume des montagnes, tout se remplit devant elle de murmures, de fantômes et d'une majesté secrète dont elle subit le pouvoir sans le comprendre. Couvrez d'un voile cette vaste poésie; sur ce voile tracez le mot Dieu, et, toute pleine encore de ce qui l'a émue, l'imagination exaltée tout à l'heure, fermera ses ailes, et s'inclinera pour adorer.

Dans tous les siècles, la vérité religieuse marche à côté des peuples sauvages, sans qu'ils l'aperçoivent; cette cécité de l'intelligence est la peine de l'homme déchu. Quand le sauvage entre dans la civilisation par une autre route que la

voie religieuse, il ne fait que changer de vices, sans gagner une vertu, sans songer davantage qu'il y a, pour tout être et pour toute chose, un lendemain, caché derrière les ruines de la vie. Ainsi, les peuplades Galliques en héritant de la corruption romaine, s'empoisonnèrent sans retour; mais elles périrent pour faire place aux fléaux de Dieu qui venaient séparer de la moisson les germes d'un froment nouveau. Ainsi, de nos jours, les habitants des solitudes américaines qui écoutent la voix du Grand Esprit dans l'harmonie des forêts vierges; ainsi la jeune Indienne qui suspend son enfant mort aux branches des arbres de la patrie, dans un cercueil tressé de fleurs, et qui chante auprès de lui le cantique des âmes, pour tromper ses regrets; ainsi le chasseur des savanes qui élève à son ami le *mont* des pleurs et du souvenir, sont plus près de l'Évangile que nos orgueilleuses cités chrétiennes, qui ont sculpté Dieu, en or, sous des coupoles de marbre, parce qu'il n'y a plus de place pour lui dans leurs consciences de marchands.

Cette pensée nous poursuivra sans relâche, lorsque nous quitterons les siècles de foi naïve et forte du moyen âge, si fécond en grandes choses et si riche d'héroïques souvenirs, pour aborder la désastreuse histoire de l'esprit moderne, dont les orages durent encore.

Mais, qu'à chaque misère suffise son deuil. Reprenons l'ordre des temps. Aux premiers jours du Ve siècle, l'ébranlement général d'Orient en Occident secoue le monde ; en 412, les Barbares parcourent les dix-sept provinces des Gaules , et détruisent tout sur leur passage ; l'invasion d'Attila couronne ces destructions ; deux villes, Troyes et Paris, au nord de la Loire, échappent seules à la ruine. Les Huns livrent Metz à l'incendie, et long-temps après, dit Grégoire de Tours, on ne reconnaissait la place de cette malheureuse cité qu'à un oratoire dédié à saint Étienne, martyr, que les sauvages avaient respecté superstitieusement. Les Thurings, alliés d'Attila, commirent dans le pays des Franks de telles atrocités que Théodoric, fils de Clovis, les rappelle, quatre-vingts ans plus tard , pour exciter les Francks à la vengeance.

Lorsqu'Attila parut dans les Gaules, dit M. de Chateaubriand , la terreur courait devant lui ; Geneviève de Nanterre rassura seule le peuple de Paris, elle réunit les femmes en prières pour le salut de la ville. La prophétie de l'humble bergère s'accomplit : les Huns ne traversèrent point le territoire des Parisiens. — Troyes fut épargné, par l'intercession de saint Loup, son Évêque; le fléau de Dieu en se retirant, se fit escorter par le Saint; l'Évêque gaulois, esclave et

prisonnier, protégeant Attila, est un trait magnifique de l'enfance du Christianisme.

L'Église seule affronta les Barbares; et tandis que le monde païen, tremblant et consterné ne les voyait s'approcher qu'avec une indicible terreur, l'anachorète venait de son désert, le le Prêtre et l'Évêque descendaient de l'autel, et courant au-devant de cet océan de peuples, ils présentaient la Croix à ses vagues furieuses, comme naguère le Christ avait jeté son manteau dans la tempête de Génésareth. A travers les chemins que ne défendaient pas les prières des pasteurs, le désert suivait les barbares; d'une mer à l'autre, la flamme balaya, comme une langue rouge, les tronçons des peuples pétris avec la poudre des cités; c'était l'horrible vendange de la colère de Dieu, foulant des vignes humaines sous le pressoir des démons.

Quand l'immense poussière que soulevaient, derrière elles, ces caravanes de la mort, quand la fumée qui montait de tant de villes en cendre se furent dissipées, Rome apparut comme un grand tombeau, jonché de débris de couronnes et d'insignes impériaux.

Un vieillard, l'Évêque du monde, ouvrit l'Évangile sur la plus haute de ses ruines.

V.

GAULE ET FRANCE.

Tout est passager dans l'histoire des sociétés antiques. L'inscription de son livre est : décadence et néant. Nous foulons les cendres de nos pères, et nous errons parmi les décombres muets des empires et des institutions humaines. Comme des souvenirs ambitieux, l'Egypte, la Perse, la Grèce, et Rome ont fui loin de nous ; comme des ombres, elles se soulèvent de leur sépulcres, cherchant vainement autour d'elles, pour narguer le temps, leurs lambeaux d'éternité.

Quand un corps politique s'est survécu à lui-même, qui ne souhaite pour lui une paisible dissolution? Qui ne frissonne pas, quand, dans la sphère des êtres vivants, il heurte au hasard le tombeau du passé, qui lui dispute la place à la lumière du jour ? Et quand la postérité aura dispersé ces catacombes, quel temps faudra-t-il pour que ces institutions, en mourant à leur tour, aillent se perdre et se confondre dans la poussière de l'oubli?

Cette instabilité de toutes les choses qui sont nées de la terre, tient à leur essence même, à la

place qu'elles occupent dans l'univers, aux lois générales auxquelles notre nature est soumise. Cette enveloppe fragile dont se compose le corps de l'homme, incessamment froissée et altérée, se renouvelle tant qu'elle en a la force. Cependant la pensée n'agit sur le monde que par l'intermédiaire du corps. Nous nous croyons une liberté absolue, mais nous dépendons de tout dans la nature. Liés à un système d'objets toujours changeants, comme lui subordonnés au principe de ses révolutions, notre loi est de naître, de vivre et de mourir. Un fil délié qui se rompt et se renoue sans cesse, fait le nœud des générations humaines. Celui dont la sagesse est le fruit des années s'incline vers la tombe, pour que son successeur commence à son tour la carrière de l'enfance, peut-être détruise aveuglément l'œuvre de son père, et laisse à ceux qui viendront après lui, une tâche aussi vaine pour y consumer leur vie. Ainsi les jours s'écoulent, ainsi s'enchaînent les vivants et les morts. Le soleil s'abaisse, aux mêmes heures, pour que la nuit arrive, et que le genre humain se réjouisse aux rayons d'un nouveau lendemain.

Si encore, au sein de ces éternels changements, on apercevait quelque progrès certain! Mais en est-il de tel dans l'histoire? Partout nous ne rencontrons que des ruines, sans pouvoir dire

si ce qui s'élève à leur place vaut mieux que ce qui a été renversé. Les nations fleurissent et meurent sur leur tige : mais une nation flétrie a perdu son parfum, et ne produit plus de fleurs nouvelles. La culture sociale se perpétue, sans devenir meilleure. De nouveaux lieux révèlent de nouvelles facultés; les anciennes disparaissent des anciens lieux. Les Romains furent-ils plus heureux ou plus sages que les Grecs? Nous-mêmes, le sommes-nous plus que les uns et les autres? La nature de l'homme reste invariablement la même. A toutes les époques de son histoire, il naîtra avec des passions, comme il est né avec des passions aux premiers jours du monde.

Triste destinée du genre humain! Nous vivons et nous mourons, sans avoir vu s'accomplir non-seulement l'œuvre de notre vie, mais un seul résultat des travaux de nos semblables, depuis le commencement de leur histoire. Qu'un peuple reste seul à l'écart, l'empreinte de son caractère s'use et disparaît sous la main des siècles. Sa situation l'oblige-t-elle à la lutte, jeté dans le creuset, il s'efface et perd jusqu'à sa forme. Ainsi nos monuments s'appuient sur une glace fragile; ainsi nous écrivons sur les vagues d'un océan sans rivages. La vague se retire, la glace s'amollit, et sur les âges qui s'enfoncent dans les gouffres du temps, l'ombre de la Croix descend comme un suaire.

Au-dessus des circonstances locales et des développements individuels, une destinée commune ramène toutes les choses politiques au pied de la Providence ; cette idée est la seule qui ait marqué l'histoire d'un cachet moral, en donnant aux actions humaines une carrière, hors de laquelle un pouvoir surnaturel ne leur permet point d'errer au hasard. Tant qu'elle se présente sans connexion immédiate avec un point fixe, avec une vérité éternelle, l'histoire n'est qu'un système de formes changeantes ; la contradiction et les incertitudes dominent ses témoignages éphémères ; et les civilisations qu'elle cherche à expliquer ne sont que des symboles vides que les siècles se jettent l'un à l'autre.

Mais aussitôt que l'ère du Christ se lève à l'Orient des choses, sa lumière, comme un torrent diluvien, court inonder les voies de l'avenir : cendres de peuples et de cités, souvenirs d'œuvres humaines, ruines agonisantes de passions et d'erreurs, tout disparaît submergé par les vagues de l'Invasion, sur lesquelles s'avance, majestueuse et lente, l'église de Dieu, comme une barque de sauvetage universel.

Trois sociétés se trouvaient en présence, la société romaine, la société barbare, et la société chrétienne. Rome s'écroule sous le poids du colosse barbare ; celui-ci à son tour expire, broyé

dans les fondements de l'Église : David a terrassé le nouveau Goliath; mais au lieu de le tuer, il le soumet : — la victoire est plus complète.

Je me suis demandé, en écrivant ces pages, si l'on ne m'accuserait point de poétiser outre mesure un sujet si sérieux, en émettant l'idée que parmi les races germaniques, les Franks furent choisis, par une prédestination glorieuse, pour garder à l'Église l'investiture des Gaules. Les événements me semblent revêtir un caractère mystérieux dès l'abord de Clovis. Il y a du prodige dans la force irrésistible qui brise devant lui toutes barrières. Les traditions de ces temps sont si naïves, qu'elles inspirent la persuasion ; leurs autorités sont si respectables, qu'elles imposent silence aux artisans de systèmes historiques. Quand des résultats providentiels éclatent dans les faits, il y a plus de grandeur à croire qu'à philosopher; qu'importent les prétentions de l'esprit humain? Dans toutes, il y a vanité, faiblesse, aveuglement ; l'énigme du monde moderne repose au sein d'une loi unique qui se fait sentir sans se montrer ; et, devant le vouloir immuable de Dieu, les politiques humaines ressemblent aux feuilles mortes dont se jouent les vents du ciel !

Quand le nom de Rome s'effaça des Gaules, sous le pied des Barbares, il fallut aux vaincus

un autre grand nom qui leur servit d'égide contre les excès de la domination présente, qui ne se signalait que par des persécutions et des meurtres. Celui des Franks n'avait pas été maudit. Leur présence portait avec elle une sauvegarde et une espérance : les chrétiens s'y rattachèrent. Le Catholicisme avait poussé de profondes racines parmi le peuple, et comme le peuple obéissait à un instinct de conservation et de liberté, il était prêt à recevoir toute puissance politique qui lui laisserait sa foi, avec ses Prêtres et leurs vertus.

L'an du Christ 481, Clovis fils de Childéric, chef des Franks, est élevé sur le pavois, et promené autour du camp de Turnacum (Tournay).

Les destinées de la France sont cachées en lui. Son regard d'aigle couve la Gaule comme une proie magnifique. Il n'a pour lui que six mille guerriers; mais cette petite armée, qui suffirait à peine à défendre ses campements de Tournay, sera jetée par la main de Dieu, comme la foudre, au milieu des Barbares. Les troupes Gallo-romaines sont écrasées sous les murs de Soissons; Syagrius fuit vers Toulouse, auprès d'Alaric, roi des Visigoths ; Clovis va réclamer le vaincu, ou déclarer la guerre ; tout cède à la terreur de son nom ; le dernier chef romain lui est livré, et la puissance romaine qui avait, durant cinq siècles,

asservi la Gaule, tombe avec la tête de Syagrius.

Tous les pays du nord de la Loire s'ouvrent devant Clovis. L'affermissement de la conquête est suivi du partage des terres entre les vainqueurs. Les Franks attachèrent les vaincus à la glèbe; leurs mains guerrières dédaignaient de cultiver le sol conquis par les armes.

Vers 487, Clovis provoque une assemblée générale; la loi Salique est publiée; ce recueil des coutumes nationales de la grande tribu des Franks-Saliens reçoit quelques articles supplémentaires qui fixent le sceptre de la race Franke dans la famille des Mérovingiens.

Les Gallo-Romains obtinrent le libre choix entre l'observance des lois romaines ou de la coutume Salique. Malheureusement le droit du plus fort intervint trop de fois, entre les deux codes et les faibles qu'ils devaient protéger.

En 491, Clovis épouse Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons.

Clotilde était catholique, au milieu de la population arienne où la mystérieuse volonté divine était venue la chercher, pour en faire le premier instrument de la civilisation française par le Christianisme. Par un admirable dessein de la Providence, Clovis permet que ses enfants soient élevés dans la religion de leur mère. Son premier-né vint à mourir, presque après son baptême. —

« Si l'enfant, dit Clovis, avait été consacré au nom de mes dieux, il vivrait encore ; mais parce qu'il a été baptisé au nom du vôtre, il est mort. » Clotilde répondit tristement : « Je rends grâces au Dieu créateur de toutes choses, qui ne m'a pas jugée indigne de voir l'enfant de mon sein associé à son royaume. Mon ame a résisté à la douleur de cette mort, parce que je sais que les petits enfants, échappés de ce monde dans l'innocence, sont allaités, au ciel, de la vue de mon Dieu. »

Clotilde eut un second fils, qui reçut au baptême le nom de Clodomir. Il tomba malade à son tour, et cette fois Clovis manifesta sa colère ; mais le Seigneur accorda la vie de l'enfant aux prières de sa mère. Mais Clovis n'ouvrit point les yeux à la foi. Il fallait à cette ame forte et sauvage encore, une lutte plus éclatante qui brisât sa résistance : elle ne tarda point à se présenter.

En 495, les Allemands, grande ligue germanique, grossie des Suèves, remontent en masse le cours du Rhin jusqu'à Cologne, et menacent la Gaule. Clovis court au-devant d'eux, et les rencontre à Tolbiac (aujourd'hui Zulpich), entre Bonn et Juliers. La mêlée est affreuse, les Franks vont céder au nombre ; Clovis éperdu se ressouvient alors du Dieu des chrétiens : — « J'ai appelé mes dieux, s'écrie-t-il au milieu de ses guerriers

qu'il cherche à rallier; mais mes dieux ne m'entendent point, ou ils sont sans pouvoir! Christ, qu'adore Clotilde, j'invoque ton secours! Si tu m'accordes la victoire, je croirai en toi! »

Cette prière fait un miracle; les Franks, à la voix de leur chef, poussent un dernier cri de guerre; ils triomphent, et toute la Germanie méridionale, entre le Rhin, le Mein, le Danube et les monts de Bohême, est rendue tributaire.

Fidèle à son vœu, Clovis revient dans les Gaules; il passe à Toul et emmène avec lui le saint moine Waast, qui fut Évêque d'Arras; il appelle aussi l'Évêque de Reims, S. Remi (Remigius); il se fait instruire, en secret, dans la religion de Clotilde. Puis il assemble les chefs de ses tribus, témoins du miracle de Tolbiac, et leur annonce sa résolution d'embrasser la foi catholique.

— Nous rejetons les dieux mortels qui nous ont trahis, s'écrient les chefs enthousiastes; nous sommes prêts à adorer le Dieu que prêche Remi!

Le baptistère s'ouvre alors, dans l'église de Saint-Martin, hors de Reims. Trois mille catéchumènes descendent, à la suite de Clovis, dans la piscine sacrée, et le jour de Noël 496, la monarchie française est enfantée par l'Église, qui consacre et bénit le premier roi chrétien.

Les peuples de Clovis suivirent peu à peu l'exemple du chef. Le spiritualisme de la religion

Franke n'était pas ennemi des mystères catholiques. Le nom redouté de Clovis devenait le boulevard de l'orthodoxie; tandis que l'empereur d'Orient adhérait à l'hérésie d'Eutychès; que les Ostrogoths, les Visigoths, les Bourguignons, les Gépides, les Suèves, les Wandales, tous les grands peuples de l'invasion étaient infectés de l'Arianisme, fléau plus déplorable et d'une défaite plus difficile que l'idolâtrie elle-même. — Le pape S. Anastase écrivit à Clovis une lettre de félicitation, dans laquelle il le nomme l'unique soutien temporel de la foi du Christ.

La prospérité suivit les armes du roi chrétien. La victoire de Vouillé, près Poitiers, en 507, lui soumit l'Aquitaine dont il chassa les Visigoths; après ces hauts faits d'armes, laissant à ses lieutenants le soin de poursuivre ses succès, il vint fixer à Paris le siége de la monarchie. Ainsi, Lutèce, après avoir été le séjour de plusieurs Césars, devint le premier chef-lieu de la conquête. Déjà un grand royaume se montrait avec sa forte unité; au milieu des troubles qui s'opposaient encore aux desseins de son génie, Clovis recourait à l'action puissante du Clergé sur les populations. Il écrivit aux Évêques pour leur rendre compte de tout ce qu'il avait fait dans sa guerre contre les Visigoths. Cette déférence lui concilia les sympathies générales.

Lorsque la conquête eut refoulé aux extrémités du territoire les nations barbares, tenues en échec par l'unité chrétienne, Clovis, songeant à fonder sa dynastie, eut peur des chefs de peuplades dont la rivalité pouvait détruire son ouvrage. Ici se déroule une série de meurtres que l'histoire ne justifie point, mais qu'elle explique par les rudes nécessités de ces temps grossiers, qui n'avaient encore que la force pour instrument efficace. Mais, après les crimes qui souillèrent les dernières années de sa vie, de cruels remords vinrent l'assaillir. Le chef barbare avait considéré le vrai Dieu comme un allié fidèle qui avait droit à sa part du butin; il avait enrichi les Églises des dépouilles opimes faites sur les vaincus. Plus tard, le roi chrétien, près d'aller rendre compte de son pouvoir et de son génie, se prit à redouter les souvenirs des instructions de Remi, qui criaient dans son âme et l'appelaient à la pénitence. Il était arrivé à Clovis ce qui arrive à tous les hommes que Dieu jette dans le monde avec une mission providentielle. Leur vie est un mélange de bien et de mal, et souvent le mal apparent l'emporte sur la somme du bien. Quand l'œuvre de Clovis fut achevée devant Dieu, il mourut, à Paris, le 27 novembre 511. Un mystère clot sa tombe.

Ses quatre enfants partagèrent son royaume,

et ne cessèrent d'entreprendre les uns sur les autres. Le partage des Gaules donna lieu à des noms nouveaux. On appela du nom d'Austrasie la part comprise entre le Rhin et la Meuse; le nom de Neustrie désigna les régions occidentales. L'Aquitaine et la Bourgogne furent conservées. Il y eut quatre capitales : Metz, Orléans, Paris et Soissons.

L'histoire devient une série de batailles, d'actes de violence et d'usurpations incessantes. Des invasions partielles apparaissent encore ; mais Charles Martel les réprime. De 715 à 741, le bruit des armes éclate partout, mais la célèbre bataille de Tours préserve l'Europe des Arabes d'Espagne.

Sous les règnes divers qui se succèdent, l'action morale du Christianisme travaille à guérir les plaies que la violence politique fait à la société naissante. A travers ces premiers siècles, la science humaine a son sanctuaire dans l'Eglise, et l'histoire elle-même ne nous arrive que comme un dépôt légué et transmis, d'âge en âge, par le Clergé. Grégoire de Tours, un humble Prêtre, est l'interprète de ces époques militantes. Sous sa plume énergique, les déchirements de sa patrie par les ambitions Mérovingiennes, sont retracés avec une naïveté lamentable ; la férocité des Barbares, et les crimes des rois, l'Église en lutte

perpétuelle avec les hérésies ; le pillage des édifices sacrés, le massacre des pontifes, tout semble se mouvoir comme une vaste pompe funèbre du passé ; et en regard de ces scènes, il faut voir avec quel soin, quelle exactitude il inscrit les fastes du Catholicisme. Tout l'esprit de son époque est là.

L'âpre sève des descendants de Clovis s'évapore à la fin du VII[e] siècle ; et les rois *fainéants* tombent du pavois dans un chariot traîné par des bœufs. Le dernier Mérovingien est enfermé en 750, dans le cloître de Saint Sithin (depuis l'abbaye de Saint Bertin, à St.-Omer) ; et Pépin-le-Bref, dont le frère Carloman s'était fait moine au mont Soracte, à l'horizon de la campagne romaine, Pépin-le-Bref, fils de Charles Martel, oncle de Charlemagne, commence la seconde race. La première avait régné deux cent soixante-dix ans.

L'avénement de Pépin ne fut pas une usurpation, comme on l'a prétendu. L'élection du chef était, parmi les Franks, une coutume nationale qui légitimait chaque pouvoir, en lui donnant la vie. Pépin, proclamé roi, se fait sacrer à Soissons (752), par le légat Boniface ; il est le premier qui introduise dans ses diplômes cette formule : « Roi par la grâce de Dieu. » Son avénement fut signalé par la restitution qu'il fit aux Églises du

royaume de la plupart des biens que leur avaient enlevés les pillages de la guerre. Le pape Zacharie témoigna sa reconnaissance au nouveau roi, en lui donnant le droit de nommer aux vacances des Évêchés français, ou plutôt il ratifia l'usage où étaient les rois de conférer les prélatures, sans le consentement du Clergé, aux Prêtres de leur cour qui avaient le titre de clercs palatins. Le premier fruit de cette bonne harmonie, entre le chef de l'Église et la monarchie de France, fut le concile de Verberie, que Pépin convoqua lui-même, dès la seconde année de son règne, afin de remédier à la dépravation des mœurs. Les Églises germaniques relevaient de l'Église de France. Le pape Zacharie confirma le choix qu'avaient fait les Français de la ville de Mayence, pour métropole de Germanie. Après la mort de ce pontife, Étienne II appelle Pépin pour secourir l'Église romaine contre les Lombards. Il vient lui-même en France; le grand chapelain Fulrade le reçoit au pied des Alpes, et le conduit à Ponthyon, en Champagne, où se trouvait la cour. Pépin lui ouvre pour asile l'abbaye de Saint-Denis. Le 28 juillet 754, Étienne fait, en grande pompe, la dédicace de cette église, et par une inspiration divine, avant la célébration des saints mystères, il renouvelle le sacre du roi de France, et lui présente la couronne au nom du ciel.

Les deux fils de Pépin, Charles et Carloman, furent baptisés le même jour, et couronnés par le souverain pontife qui leur servit de parrain, en présence et aux acclamations d'une foule innombrable. Étienne alors, élevant la voix, défendit solennellement à tous les Français, présents et à venir, de se choisir des rois d'une autre race; puis, pour engager davantage Pépin et ses fils à la défense de l'Église, il les nomma Patrices romains.

Carloman, le moine royal du mont Cassin, reparaît un moment sur la scène. Il vient, au nom de son monastère, négocier la paix entre la France et le roi des Lombards. Pépin redoute la mauvaise foi d'Astolphe, et craignant que son frère ne soit victime à son retour d'une démarche sans succès, il le fait conduire dans un cloître du Dauphiné, où Carloman meurt bientôt après.

Une ambassade porte à Astolphe des offres de paix; elle est repoussée. Pépin sort de France, enferme Astolphe dans Pavie, et l'assiége. La crainte achève le premier succès des armes; le Pape intervient pour faire épargner le sang chrétien dans ses ennemis; un traité promet la restitution prochaine de Ravenne, et de plusieurs autres villes à l'autorité pontificale. Pépin prend des otages et se retire; Étienne rentre à Rome. Mais bientôt la trahison du chef Lombard éclate par des excès inouis. Le premier jour de jan-

vier 755, Rome est cernée, sa campagne est en flammes. Les églises profanées, les monastères livrés au pillage et à tous les genres de violence se croient revenus aux jours des plus affreuses cruautés païennes. A la nouvelle de ces désastres, la France repasse les Alpes; le siége de Pavie recommence; Astolphe, aux abois, exécute par force le traité qui rend au pape l'exarchat de Ravenne, et la province de Pentapole composée des villes de Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia et Ancône. Ces places, réunies aux vingt-deux de l'exarchat, formèrent le premier domaine du gouvernement pontifical.

Pépin, de retour en France, fait tenir un concile à Vernon-sur-Seine, et deux autres à Compiègne. C'était assez pour sa gloire d'avoir pacifié l'Église d'Occident. Il mourut le 24 septembre 768, après avoir partagé son royaume entre ses deux fils. L'Austrasie échut à Carloman; la Neustrie et la Bourgogne furent la part de Charles. Le premier fut de nouveau sacré à Soissons, par les Évêques de France; il avait 18 ans. Charles, âgé de 29 ans, fit bénir sa couronne à Noyon.

Le début de ce double règne est confus; le partage du royaume semble indécis; tout annonce une situation douteuse et passagère. Bientôt l'union des deux rois s'altère; aux accommodements factices succèdent les ruptures sérieuses.

Sans le génie de Charles le Grand, c'en était fait de la dynastie.

L'expédition d'Aquitaine le montre à ses ennemis; la mort de Carloman réunit toute l'autorité sous sa main. C'est le signal d'une transformation politique à jamais mémorable; la vieille Gaule s'efface pour toujours : voici la France qui s'assied au chevet de l'Europe. Au dehors, tout va changer d'aspect; l'Espagne, l'Italie et l'immensité Germanique vont tomber devant le même sceptre qui s'inclinera sur les régions barbares jusqu'à la Vistule. D'un côté, les Sarrazins refoulés seront les prémices des croisades; de l'autre, les Saxons domptés, comme des troupes de chevaux sauvages, vont s'atteler au char de l'empire; car ce n'est point assez du titre de royaume pour la France de Charlemagne; il faut la toge impériale à de si hautes destinées.

La législation se féconde à la source du Christianisme, qui s'avance de tous côtés; l'empire d'Occident se relève vassal de la France, et Rome entre dans l'éternité, sous le règne affermi des successeurs de Pierre.

Charles le Grand fait hommage de ses victoires au pontife Adrien; il vient demander la sanction de Dieu sous les voûtes apostoliques; il s'avance à pied parmi la multitude romaine; les cantiques joyeux de l'Église l'accueillent, en

bénissant « Celui qui vient au nom du Seigneur! »

Génie chrétien! poursuis tes sentiers de gloire. Les Lombards vont te reconnaître avec soumission ; la Saxe demande des chaînes ; et son chef redouté, Witikind, plus vaincu par ta grandeur que par l'effort de tes armes, va courber son front sous la paix du Christ!

Cependant le bruit des armes ne cesse pas encore ; de toutes parts flottent les bannières de France au souffle de la conquête. Le VIIIe siècle s'achève par la défaite des Sarrazins d'Espagne. Aix-la-Chapelle se lève aux frontières du nord, sentinelle vigilante qui tient en échec les populations inquiètes de la Germanie. Charles le Grand reparaît en France, où l'hommage des nations vient chercher l'héritier de la Gaule antique. Jérusalem lui envoie des reliques du sacré tombeau. Aaroun-Al-Raschid, législateur du vieil Orient, lui fait de riches présents ; l'Orient et l'Occident se saluent et s'inclinent l'un vers l'autre, en signe de paix, de chaque côté du Calvaire.

L'an 800, Charles le Grand rentre dans Rome ; il vient venger le pontife Léon III, que de lâches conjurés ont mutilé dans une émeute. Mais le vicaire de Jésus-Christ imite sa clémence ; il change en simple exil le supplice or-

donné contre les coupables, par la justice humaine.

Le jour de Noël de cette même année, au milieu des cérémonies de cette solennité, un grand silence parcourt les voûtes de la basilique. Léon III s'avance vers Charles agenouillé sur les marches du sanctuaire, et posant sur son front une couronne, le salue *empereur* au lieu de *patrice*, qui était le titre dont l'Église avait honoré Pépin.

La monarchie catholique de France recevait ainsi l'investiture du monde, et voici le serment qu'elle jura : — Au nom du Christ, devant Dieu et le bienheureux apôtre Pierre, je serai le protecteur et le défenseur de cette sainte Église romaine, dans toutes ses nécessités, autant que je serai aidé par le secours divin, et selon que je saurai et le pourrai (*Baronius*, *ad ann.* 800).

De Rome, Charles passe en Germanie qui réclamait sa présence. Puis il retourne en France, et il assemble à Thionville une diète générale des premiers d'entre les Franks. Il y paraît entouré de toute la pompe de ses victoires. Les grands apprennent de sa bouche qu'il veut assurer la sécurité de l'empire, en fixant d'avance le partage de sa conquête entre ses trois fils. Il donne à Louis d'Aquitaine tout le pays de la Loire aux Pyrénées, Tours excepté, et toutes les terres

d'Espagne. Puis, tirant une ligne sur le centre des Gaules, de Nevers jusqu'au Rhin, il ajoute l'Alsace, une partie de la Bourgogne, le Lyonnais, et suit la chaine des Alpes jusqu'à la mer, puis de la mer jusqu'en Espagne, par la Provence et le Languedoc. Pépin, roi d'Italie, doit y ajouter toutes les terres qui sont par delà les Alpes, ainsi que la Bavière, la partie de la Germanie qui borde la rive méridionale du Danube, et toutes les contrées du Danube au Rhin, et du Rhin jusqu'aux Alpes, vers l'Orient et le Midi, enfin la Turgovie et une part du pays des Grisons. Tout le reste de la domination venait à Charles; c'était la Gaule en deçà de la Loire, depuis la Touraine; il y joindrait l'autre moitié de la Bourgogne, la Germanie occidentale, la vieille Neustrie, l'Austrasie, la Thuringe, une partie de la Bavière détachée du domaine de Pépin, la Saxe et la Frise, jusqu'aux bouches de l'Escaut.

Ce testament, signé par tous les personnages de l'assemblée qui prêtèrent serment de le maintenir, fut envoyé à la sanction du Pape.

Quelques années plus tard, Charlemagne affaibli par l'âge et les fatigues de ses longs travaux, convoque de nouveau dans Aix-la-Chapelle l'assemblée des grands et des Évêques. L'empereur montre à leurs regards, son fils Louis d'Aqui-

taine, le seul survivant des princes qu'il avait créés dans sa famille, et qui tous avaient porté glorieusement le poids de ses travaux. Il fait asseoir ce dernier enfant à côté de lui sur le trône, et ces graves et saintes paroles lui confèrent la mission royale :

—« Le rang où Dieu vous élève aujourd'hui, vous oblige à respecter plus que jamais sa puissance. Voici que devenant empereur, vous devenez par ce seul fait le protecteur des églises, pour les défendre contre la violence des méchants et des impies. Honorez les évêques comme vos pères, aimez les peuples comme vos enfants. Que les monastères et les pauvres trouvent en vous leur appui. Choisissez des juges et des gouverneurs qui craignent Dieu; ne dépouillez pas, sans de graves raisons, ceux que vous avez élevés en dignité, et vous même, soyez toujours sans reproche devant Dieu et devant les hommes. »

Le père et le fils s'embrassèrent avec émotion; tous deux pressentaient que l'avenir ne leur appartenait pas. Le 8 janvier 814, Charlemagne mourut, chargé d'ans et de gloire.

Nulle vie de souverain n'avait brillé de tant d'éclat. Son nom resplendissait du fond de la Pannonie aux grèves de l'Afrique, des solitudes de Bretagne aux merveilleuses cités d'Orient, d'Aix-la-Chapelle à Constantinople. A la fin de

son règne, la paix couvrait le monde, la civilisation sortait de l'Église pour aller instruire les peuples, les écoles s'ouvraient, les études étaient en honneur, la grande œuvre des Capitulaires réglait en Europe les bases fixes de la société civile et religieuse. Rien ne fut étranger au génie de Charlemagne; les hommes supérieurs immortalisent jusqu'à leurs faiblesses.

Après sa mort, l'histoire s'effraye des maux qui vont bouleverser le monde et l'Église. Les événements la traînent par lambeaux à leur suite, jusqu'à ce que la puissance féodale arrête cette déroute, pour en rallier les débris sous les hauts portiques du moyen âge.

L'alliance entre l'empire des Franks et la métropole chrétienne se continue dans Louis d'Aquitaine. Le pape Étienne paraît à Reims, et sacre Louis qui concède à l'Église de vastes dotations. Mais bientôt, prince faible et nul, depuis que Charlemagne n'est plus là pour le soutenir, il divise l'empire entre ses fils et s'associe Lothaire; au lieu d'appuis, il ne trouve que des rivaux de ce sceptre qu'il ne sait pas soutenir; l'insurrection s'agite au-dedans de l'état; la révolte s'arme au-dehors, et des bruits d'invasions font tressaillir ses frontières lointaines. En 829, les conciles élèvent des voix impuissantes. Les factions s'enhardissent, les fils de Louis sont à leur tête;

toutes ces luttes amènent pour résultat deux dépositions et deux restaurations inutiles de Louis, qui meurt de chagrin en 840. L'histoire a écrit sur sa tombe la triste épithète de *débonnaire*.

Dans ces violentes oscillations, l'Église n'est pas exempte de troubles; elle a besoin d'une main plus forte que celle des hommes, pour ne pas être ébranlée; elle veille à sa mission de charité, elle marche à la suite des révolutions pour réparer leurs désastres.

La France sous les descendants de Charlemagne tombe en dissolution; incapable de créer dans son sein, et de consolider des institutions vigoureuses, ces rois de nom restent sans force pour repousser l'étranger qui met toujours à profit les divisions sociales des territoires qu'il convoite. Les invasions des Normands ravagent la France démantelée, pillent deux fois Paris, et l'incendient, en 861.

Les présages de féodalité se succèdent. Les seigneurs, manquant d'un lien d'unité, et réduits à leurs forces individuelles pour résister à l'envahissement des nouveaux Barbares, ou aux prétentions des rivalités intestines, profitent de cette fatale occasion pour créer autour d'eux des cercles de puissance. Paris qui, sous la race Carlovingienne, n'avait plus figuré, dans l'empire agrandi par la conquête, que comme une simple

province, devient la résidence d'un comte et le chef-lieu du duché de France. Tandis que l'empire chancelle, Paris se fortifie, comme une citadelle où sont cachés des destins magnifiques. La décadence use le trône de Charlemagne, Paris prépare le sien. L'autorité de ses comtes s'accroît de jour en jour par de hardies usurpations. L'empire de Charlemagne, vaste organisation administrative, avait fait violence aux mœurs, aux coutumes, à la nationalité des peuples ; elle avait placé l'unité de la conquête au milieu des Franks, des Bourguignons, des Lombards, des Germains, des Aquitains, si divers d'origine et d'habitudes ; elle avait fondu dans un même tout des nations qui avaient besoin de gouvernements appropriés à leur nature. Dès que Charlemagne disparut, il y eut tendance dans chaque peuple pour reprendre sa force et sa nationalité. Le Frank voulut avoir son roi, comme le Germain. Les Carlovingiens étaient issus d'une race germanique, mais c'étaient des hommes énervés; le cri général appelait au commandement la succession de ces chefs que les chroniques du temps appellent les Judas Machabée de la France, et qui avaient défendu le peuple contre les Normands. La souveraineté se formulait dans les familles des Robert-le-Fort, des Raoul, duc de Bourgogne. Que pouvaient être à leurs yeux ces

Carlovingiens que la naïveté populaire abaissait par les surnoms de *chauve*, de *bègue*, de *simple*, de *gros*, tandis que les comtes Franks, valeureux et fiers, recevaient les titres de *fort* et de *grand!* Comtes, ducs ou rois, qu'importaient les titres à ces hommes de fer? N'allait-il pas surgir, avec le X[e] siècle, une puissance plus forte que le passé qu'elle venait finir, plus grande que nous-mêmes, puisque nous sommes réduits à admirer ses souvenirs jusque dans Napoléon qui la rêva peut-être, mais qui ne sut ou n'osa point la refaire, pour s'appuyer sur elle, cette magnifique féodalité qui choisit Hugues-Capet pour son premier vassal!

Et, n'est-ce pas, de nos jours encore, un panorama bien grandiose que l'aspect de cette civilisation qui forge la cuirasse et le heaume de ses hommes d'armes avec les fers de l'esclavage antique qu'elle a brisé?

Le moyen âge est l'ère héroïque de la chrétienté. Tout flotte sur l'océan de l'Église. D'un côté du navire se lève la tour féodale, couronnée de ses blasons, et bannières déployées; de l'autre, les beffrois du monastère sonnent à pleines volées; rois, ducs ou empereurs, hissent la voile, le Prêtre tient le gouvernail, et le souffle de la foi pousse la nef au-devant de l'avenir.

VI.

L'ÉGLISE DE FRANCE ET LA MONARCHIE, DEPUIS L'ÉPOQUE LATINE JUSQU'A HUGUES-CAPET.

Poursuis, gloire du monde, et reine des années!
Dans l'éclat du passé tu lis tes destinées.
. . . .
Garde à ta sainte voix sa céleste harmonie,
Va, marche le front haut, poursuis! car ton génie
Est la voix de Dieu parmi nous!

Mme la comtesse Du Pont.

Ma tâche devient difficile. Autour de moi, les faits se pressent et se multiplient ; l'espace se resserre, et j'ai peur de manquer de force pour dire de si grandes choses, ou de mémoire pour n'en point oublier.

Les premières scènes que je viens d'esquisser n'ont point la prétention de s'élever jusqu'à l'histoire. Je n'ai voulu qu'indiquer, en passant vite, quelques points principaux, pour éclairer la route devant ceux qui voudront me suivre le long des siècles de l'Église. C'est ici, en vérité, le point de départ du Clergé de France. Tout ce qui précède est un sommaire de la con-

quête catholique. Elle peut se résumer ainsi : Le Christianisme est le fait primitif de notre histoire; il en reste, à tous les âges, le principe dominateur. Conquérant pacifique et législateur inspiré, le Prêtre enfante et civilise le monde nouveau. Passons aux preuves : elles sont partout.

L'époque latine ne marque pas seulement une des grandes phases du développement de la civilisation française, mais elle en est le germe. Il y a donc un puissant intérêt d'études dans la fouille de ces origines obscures où viennent se rencontrer les populations Ibériennes et Celtiques, les Phocéens qui font luire un reflet des sciences grecques sur le littoral méditerranéen, puis enfin les Romains. C'est un temps de fusion où se préparent les divers éléments qui plus tard recevront la vie. Il n'est pas possible de s'arrêter long-temps en face des populations primitives : elles passent vite, poussées qu'elles sont par le Christianisme.

L'œuvre nouvelle pose ses bases. Un grand développement littéraire s'établit à Autun et à Trèves; son caractère, moitié païen et moitié chrétien, résume les hommes qui le formulent : ces hommes sont attachés à la religion naissante par conviction d'intelligence, mais ils tiennent encore, du paganisme, l'ima-

gination et les habitudes. A cette littérature demi-païenne, dont Rutilius de Poitiers est l'expression, s'oppose la littérature chrétienne, dont la physionomie est déjà grande et sérieuse. Du côté païen sont les rhéteurs et les beaux esprits, qui brillent partout par l'artifice des mots; du côté des premiers docteurs de l'Église rayonne l'intérêt des choses; ils ont des convictions énergiques, des sentiments où la grâce s'unit à l'élévation. Irénée, Évêque de Lyon, originaire d'Asie, paraît le premier, il est aux prises avec la plus ancienne des grandes hérésies qui ont attaqué l'Église naissante; il combat les Gnostiques. Après Irénée, Lactance, venu à Trèves, est le type le plus brillant des apologistes chrétiens. Saint Paulin, nourri des lettres antiques, est l'élégiaque de ce temps, comme saint Ambroise en est le poète lyrique. Puis survient l'Arianisme, hérésie, pour ainsi dire éternelle, qui rencontre pour adversaire saint Hilaire de Poitiers, l'Athanase de l'Occident, homme d'un caractère fougueux, Prêtre d'un courage surhumain. Ensuite, apparaît le Pélagianisme, contre lequel Prosper d'Aquitaine écrit tout un poëme: âpre manifeste d'un disciple ardent de saint Augustin, et qui rappelle, par instants, la pensée sombre et l'amère invective de Pascal.

Chez les Goths et chez les Burgondes que travaille l'hérésie, Avitus de Vienne, Césaire d'Arles, maintiennent dans leurs écrits quelques traditions d'élégance. Un génie élève la voix au milieu des ouragans de l'invasion : c'est Salvien qui gourmande le monde romain prêt à périr de ses propres mains. Parmi les Franks, vient s'égarer un homme de culture latine, Fortunat, que son mauvais destin devait jeter entre Chilpéric et Frédégonde. A côté de lui s'assied l'Hérodote de la barbarie, Grégoire de Tours. Dans le livre de cet écrivain naïf, monument unique de ces siècles ténébreux, la barbarie vit et respire, telle qu'elle a vécu et respiré ; on y contemple ce temps au milieu de sa terrible vérité; la Germanie et l'Église sont debout, le conflit est engagé, jusqu'au jugement de Dieu. L'histoire de Grégoire de Tours ressemble aux vitraux de l'église de Reims, dont chacun représente une figure d'Évêque et une figure de roi, toutes deux de style barbare. Dans cette gigantesque épopée qui n'a point d'égale, il faut ouïr tonner les voix du Nord et mugir les flots de l'invasion; on y voit fulgurer les larges épées de la conquête, et les coutelas des meurtriers qui déciment les rivalités du pouvoir. De page en page, la pitié se traîne, et l'horreur grandit ; l'histoire recule, la barbarie

n'ose plus se raconter elle-même, et la plume tombe des mains de Frédégaire, par impuissance d'écrire !

A cette époque de désastres, une destinée miraculeuse fait surgir les cloîtres, pour y cacher les débris de la civilisation. L'imagination, cette faculté indestructible qui monte sur toutes les ruines humaines, enfante la légende, littérature mystérieuse dont le secret est l'espérance, ce songe admirable de la foi, dont le réveil nous attend derrière la tombe.

En regard de ces tristesses qui courbent vers la terre le front des peuples enfants, le VII[e] et le VIII[e] siècles offrent un autre spectacle, celui des grands missionnaires qui portent dans le Christianisme les premiers éléments de la société nouvelle aux races Germaniques. Tel est l'Irlandais Colomban, luttant contre Frédégonde, au milieu des princes féroces de la famille Mérovingienne. Tel est saint Gall, qui va défricher les forêts de la Suisse, et, comme le raconte naïvement son biographe, trouvant le soir, établi dans la caverne qu'il a choisie pour cellule, un ours propriétaire des lieux, mais qu'il chasse d'un seul mot. Le merveilleux domine dans tous ces récits; mais, à côté du merveilleux, il y a un sens historique profond, dans la destinée de ces héros de la foi, qui vont

disputer les forêts à leurs hôtes sauvages, et qui reprennent sur eux le domaine de la terre, pour le rendre tout entier à l'homme. Voyez encore saint Boniface, le grand apôtre des nations Germaniques, qui, après avoir passé quarante ans à instruire les peuplades des bords du Weser, devenu sur la fin de ses jours Évêque honoré, ne peut renoncer à sa vie de missionnaire, et retourne dans les bois, à ses néophytes, n'emportant des trésors de l'épiscopat qu'un Évangile et un suaire !

C'est à travers ces choses mémorables, qu'on arrive à Charlemagne.

Charlemagne est Germain, il est fidèle à la langue, à la poésie, à l'esprit de sa race. Il écrit une grammaire Franke, et fait rassembler les chants nationaux des Germains : mais il comprend que la civilisation est dans les souvenirs du monde romain. Ce monde qui avait presque entièrement disparu, il le cherche, le recueille débris par débris, et le réorganise. Il fait apprendre à lire à tout le monde, et copier tous les manuscrits existants qu'il peut se procurer ; en même temps, il est au courant de toutes les connaissances de son époque. Il est législateur, voyez les Capitulaires ; théologien, voyez les livres Carolins. Il appelle auprès de lui le moine Alcuin, cet homme qui

présage dans sa célébrité les grandes illustrations des ordres religieux. Charlemagne et Alcuin, voilà les deux types d'un siècle admirable. Par eux les écoles se fondent, l'instruction tend à se faire populaire; il y a entre ces deux génies un échange de questions littéraires, philosophiques, religieuses, scientifiques : la lumière en jaillit; Charlemagne trouve du temps pour tout cela, et pour cinquante-trois expéditions militaires, conçues et terminées dans des vues civilisatrices.

Après lui, la barbarie menace d'une nouvelle invasion, aussi désastreuse, en apparence, que celle du VIIe siècle. Mais les travaux de Charlemagne lui opposent une digue puissante, où elle pourra faire brèche, sans la submerger. La langue française a déjà paru, c'est un gage assuré pour l'avenir; elle vit, quoique ses monuments ne nous soient point transmis; et, dans cet avénement de la langue, il est déjà permis de pressentir le peuple français marchant à la conquête de l'histoire.

Dès le XIe siècle, ces lueurs deviendront de plus en plus manifestes; et vers sa fin, la barbarie se retire tout entière de l'intelligence. Les symptômes féconds d'une renaissance éclatent au sein des éléments qu'avait accumulés l'époque précédente, et le XIIe siècle se lève

avec toutes ses gloires, chevalerie, croisades, architecture, institution des communes; avec ses monuments des lettres, des arts et de la science.

Ainsi donc, un fait dominateur caractérise l'époque que nous venons de tracer; c'est la transformation du monde antique, impérial, païen, en monde nouveau, féodal et chrétien. Ce n'a pas été l'œuvre d'un jour; tout s'est fait, tantôt par lutte, tantôt par fusion, souvent par oscillations et par retours. Les vestiges du monde brisé sont restés au sein de l'époque qui a suivi; de là, cette physionomie si diverse, cette organisation si complexe, cette apparence si bariolée qu'on observe dans tous les produits du moyen âge, et qu'on ne peut expliquer que par l'étude des antécédents.

Le premier élément de civilisation créé par le Christianisme, fut l'institution de la Paroisse. Ce nom vient du latin *parochia*, qui lui-même dérive de deux mots grecs, Παρα et Οιχος, *autour de la maison*, ou *de l'église*. Les écrivains qui ont abordé l'histoire du Christianisme, se sont égarés en voulant préciser l'origine des paroisses et fixer sa date. Cette institution, comme l'indique son nom, est née dans le berceau de l'Église; elle s'est multipliée à mesure que la foi se propageait. Les conciles

des Gaules et d'Espagne, tenus au VI[e] siècle, mentionnent fréquemment les paroisses, ce qui confirme mon opinion et celle de beaucoup de savants graves. Ce ne fut que vers 680 qu'elles commencèrent à s'établir dans les villages.

L'histoire apostolique démontre que la foi fut d'abord annoncée aux grandes villes de la gentilité; mais il faut prendre garde de se méprendre sur l'état réel des paroisses primitives. Ce n'étaient pas de simples *cures*, comme de nos jours, mais des Évêchés; dans la hiérarchie religieuse, les Évêques ont précédé les curés. C'est encore le lieu de placer une remarque importante : le titre d'Évêque, dans les recueils et les lois ecclésiastiques des VI[e] et VII[e] siècles, n'avait pas encore le sens que les temps modernes y ont attaché. Il désignait alors le chef des premières associations chrétiennes. Dans une multitude de textes latins, ce chef est appelé indifféremment *episcopus* ou *præsul*.

Vers la fin du VII[e], et au commencement du VIII[e] siècle, le domaine de l'Église de France s'étend hors des villes. Les Évêques urbains envoyaient alors dans les campagnes, pour satisfaire aux besoins du culte, des Chorévêques, ou Évêques ambulants, comme les textes les nomment: *episcopi vagi*. Ces pas-

teurs se rendaient aux vœux des populations rurales, célébraient les divins mystères dans les rares églises qui existaient alors, et baptisaient les enfants; mais ils ne résidaient pas au milieu de leurs néophytes. Les églises n'étaient encore que des constructions grossières; elles n'avaient point de revenus fixes pour leur entretien, et les fidèles étaient en petit nombre. Il paraît cependant que les paroisses prirent un rapide accroissement, car sous le règne de Charlemagne, vers la fin du VIII[e] siècle, les lois religieuses reçoivent tout-à-coup une immense extension, les églises se multiplient, et un décret de l'empereur Lothaire, l'an 824, défend d'en bâtir aucune sans lui assurer douze arpents de terre et deux serfs. Cette dotation était à la charge du peuple qui allait assister aux prières de chaque église; on trouve encore dans le recueil fait par Ansegise, des lois de Charlemagne relatives au Clergé, des dispositions qui indiquent que les fidèles fournissaient à tous les besoins du culte.

Lorsque les Chorévêques ne suffirent plus aux populations des campagnes, et quand l'Église obtint de la munificence des souverains et de la charité des fidèles ses premiers revenus, on attacha un Prêtre spécial au service de chaque paroisse : c'est l'origine des curés.

Un concile d'Orléans décida, au VIe siècle, qu'il fallait dix maisons pour ériger une église : ce nombre aujourd'hui paraîtrait surprenant, si l'on ne savait que la propriété dans ce temps-là ne se divisait pas comme du nôtre. Dix maisons signifiaient alors dix familles riches et puissantes ; elles renfermaient, en personnes libres ou esclaves, un millier d'âmes.

Trois choses constituaient juridiquement la paroisse ; c'étaient le baptistère, le cimetière, et le service divin. Aux termes du chapitre 147 du recueil fait par Ansegise, on voit que les curés ne pouvaient pas recevoir dans leur église des gens d'une autre paroisse. Avant de commencer l'office, ils interpellaient à haute voix les assistants, et faisaient sortir les étrangers. La délimitation de chaque église était strictement fixée, pour assurer sa paix et son bien-être temporel. Lorsqu'une maison nouvelle s'élevait dans son voisinage, elle appartenait à la paroisse vers laquelle était tournée sa porte principale. L'institution des curés conduisit à celle des *chapitres* ruraux, ou réunion de plusieurs paroisses sous la surveillance d'un pasteur qui prit le nom d'Archiprêtre. Un certain nombre de chapitres forma un district, gouverné par un Archidiacre, et la réunion des districts constitua les diocèses, dont l'Évêque fut le chef immédiat.

Telle est l'organisation de l'Église en France, au commencement du IX° siècle. Un peu plus tard, les diocèses réunis tendirent à se généraliser encore davantage, et à former des églises nationales et séparées. Cette tentative fut presque universelle, et c'est une des grandes épreuves que le Catholicisme eut à subir. Elle réussit en Syrie, en Palestine et dans l'empire d'Orient; on vit fonder les patriarchats d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de Bysance. Mais les guerres perpétuelles qui occupèrent l'Occident vinrent en aide à l'unité catholique, et il n'est resté de la tendance primitive des diocèses, que les souvenirs des églises de Tolède, en Espagne; de Cantorbéry, en Angleterre; d'Arles, de Vienne, de Bourges, de Sens et de Narbonne, dans les Gaules.

Pendant les mille années qui se sont écoulées depuis Charlemagne, la constitution hiérarchique du Clergé de France n'a donc presque pas changé; seulement les districts ont disparu, et les diocèses se groupent autour des Archevêques. La paroisse n'a cessé d'être l'unité territoriale qu'en 1790, lorsque l'Assemblée Constituante, agitée déjà de cet esprit de vertige qui l'emporta vers les tourmentes révolutionnaires, effaça cette antique division du sol qui tenait si intimement à la vie des habitants.

Qu'est-ce donc que le département?—Innovation du fisc, division factice qui s'arrête à une borne, à un poteau, et qui ne tient compte ni des races, ni des mœurs, ni des croyances, ni des produits du sol. Les arrondissements qui les subdivisent sont encore plus dénués de toute logique sociale. Le seul argument qu'on invoque en leur faveur, tourne à la confusion de nos faiseurs de lois;—les arrondissements sont le siége d'un tribunal civil! Voilà, dit-on, une grande idée qui crée un point de contact entre les hommes du même ressort.... Oui, mais quels rapports amènent ces hommes devant la justice? Des rapports de fraude ou d'oppression, des passions envieuses ou cupides. Ces rapports-là brisent les liens des populations comme ceux des familles. L'administration cantonnale agit dans le même cercle vicieux; enfin la commune, ce premier degré de la hiérarchie civile, ne répond davantage à aucun lien d'association naturelle, à aucun intérêt réel. Les communes ne se montrent en France qu'au XII[e] siècle; jusque-là, et sans elles, le pays et l'Église avaient déjà traversé de beaux jours; tandis que les momeries du patriotisme municipal n'ont pas épargné une goutte du sang de nos veines, depuis cinquante ans.

Au temps de son introduction dans l'ordre civil, le mot *commune* ne signifiait pas fusion

d'idées, de mœurs, d'éducation, mais seulement communauté d'administration. Les bourgeois obtenaient ou achetaient du roi, ou de leurs seigneurs la faculté de se régir eux-mêmes; mais voilà tout : et parce qu'ils étaient constitués en communes, ils ne rêvaient pas des chances de civilisation plus rapide. Enfermés dans leurs enceintes de pierres, armés contre toute agression de quelque part qu'elle vint, ils n'accordaient à personne une place à leur foyer; ils forçaient à s'établir en dehors d'eux les étrangers qui venaient implorer leur privilége contre le pillage ou la tyrannie; derrière ces avant-postes qu'ils livraient aux bandits pour suspendre leurs ravages, les anciens bourgeois se retranchaient dans leur morgue municipale, dont les *fauxbourgs* qui s'étendent au pied de nos grandes villes, semblent garder, dans leur nom, quelque souvenir.

Ce n'était pas ainsi que le Christianisme rebutait l'opprimé; les églises étaient jadis des lieux d'asile où tout homme, même coupable, avait droit à la protection des fidèles. C'est qu'en effet la paroisse était la communion de tous les intérêts sociaux. Elle se groupait alors, comme de nos jours, autour de l'Église, entre le baptistère et le champ des morts. Comme élément de civilisation, son pouvoir est encore immense, et ses ressorts sont dans la main du Prêtre. Chaque

semaine, au jour du repos de Dieu, les familles prenaient ensemble le chemin de la maison céleste, et la même prière qui unissait leurs cœurs dans le même amour, réconciliait les haines, et absolvait de toutes les fautes, au nom du Dieu qui les a toutes rachetées.

Quelle différence il y a, de ces temps de simplicité et de candeur, avec les puériles opérations de nos cadastres ! La commune n'est que de la terre morcelée selon des plans dont la niaiserie n'est guère prise au sérieux par le peuple qui ne parle que de sa paroisse. Et, qu'on ne veuille pas m'opposer contre le peuple de déplorables souvenirs. Quand je dis peuple, cette grande expression ne signifie point *populace*. Les vins les plus généreux laissent parfois tomber quelque lie au fond de la coupe. Le vrai peuple croit toujours en Dieu, parce que dans toutes ses misères et ses calamités, l'Eglise qui est le cœur du Christ, lui ouvre ses portes à deux battants et dilate ses lieux de refuge. L'enclos solitaire qu'elle abrite dans son ombre, attire sans cesse les vivants auprès des morts. Les cimetières sont les centres naturels de toute population. De quelque côté que l'homme étende sa main, quelque part que son pied s'arrête, il touche toujours une poussière qui a vécu, pensé, souffert, et prié comme lui.

Plus loin que la plus humble paroisse qui touche aux limites du sol habité, s'élevait la vieille forêt, toute pleine de frémissements, de murmures et de superstitieuses terreurs; ou bien, c'était le désert immense qui s'enfuyait au loin, courbant, comme des vagues roses, ses bruyères fleuries, sous la brise des solitudes. N'est-ce pas qu'il y a ici de grandes inspirations, et une poésie qui n'a point de paroles en langage humain? N'est-ce pas que cette terre vierge est prédestinée à de grandes choses? Chrétiens, qui remontez aujourd'hui vers ces temps de merveilleuse mémoire, levez au ciel un regard d'espérance : ce ciel n'a point changé! tour à tour l'azur et la brume inondent ses espaces; mais sur l'azur et la brume, comme sur la terre, la foi écrit le signe de Dieu; de chaque siècle de l'histoire elle se fait un degré d'ascension jusqu'à lui. Patience et courage! avançons. Les clameurs des barbares épouvantent les terres civilisées? Descendons au désert. Ici tout est calme, tout est profond; le jour perce à peine l'ombre des bois, les étangs dorment sous leurs joncs, les cascades couvrent les vagissements d'un nouveau *peuple de Dieu* qui vient de naître. Voyez-vous, là bas, dans le creux des vieux chênes, la statuette d'une mère au doux regard qui vous montre son petit enfant? et plus loin, cette pauvre

hutte avec sa croix de bois ? C'est le berceau des monastères.

La vie contemplative prend sa source en deçà du Christianisme. Le prophète Élie, rebuté par les vices d'Israël, s'en va le long du Jourdain pleurer l'endurcissement de ce peuple; quelques disciples l'accompagnent, et ils vivent de racines et de miel sauvage. « De là, dit Chateaubriand, la vie monastique, par un héritage admirable, descend à travers les prophètes et saint Jean-Baptiste, jusqu'à Jésus-Christ qui se dérobe souvent au monde, pour aller prier sur les montagnes. Bientôt les Thérapeutes offrent près du lac Mœris, en Égypte, les premiers modèles des monastères chrétiens. Enfin sous Paul. Antoine et Pacôme, paraissent ces saints de la Thébaïde qui remplirent le Carmel et le Liban des chefs-d'œuvre de la pénitence. Aux portes même de Jérusalem, on voit un monastère bâti sur l'emplacement de la maison de Pilate. Au mont Sinaï, le couvent de la *Transfiguration* marque le lieu où Jéhovah dicta ses lois aux Hébreux, et, plus loin, s'élève un autre couvent, sur la montagne où Jésus-Christ disparut de la terre. » Ainsi par une chaîne de transmissions, les moines sont venus d'Orient jusqu'à nous. Lorsque le grand Athanase, chassé de son siége de Constantinople, et forcé de fuir pour se soustraire

aux égorgeurs ariens, vint à Rome en 342, il amenait avec lui quelques solitaires d'Égypte, qui avaient quitté leur désert pour suivre sa fortune. La sainte poésie qui entourait ces hommes extraordinaires, agit puissamment sur les imaginations romaines. Prêtres et peuple les reçurent avec étonnement; la nouveauté d'une telle vie était bien faite pour attirer tous les regards. Les Évêques les plus éclairés et les plus influents sanctionnèrent de suffrages publics cette institution catholique, dont les hautes destinées étaient si près de se révéler au monde d'Occident. Les solitudes de Carthage, des Apennins et des Gaules appelèrent dans leur sein les disciples de la Thébaïde. Saint Ambroise à Milan, saint Martin à Tours, saint Augustin à Hippone fondèrent des monastères; et la règle écrite par l'illustre Augustin pour les moines de son église, devint le modèle admiré des constitutions que plus tard elle inspira.

Un trait remarquable distingue les monastères d'Orient et d'Occident. Les premiers avaient été surtout fondés par l'esprit de méditation et le besoin de solitude; les religieux s'y occupaient d'austérités, de jeûnes et de macérations inouïes; en Occident, un élément nouveau caractérise l'association monastique, c'est le travail. Ainsi les cloîtres du midi de la Gaule, ceux de Lérins,

et de saint Victor de Marseille étaient presque autant des maisons de travail que des sanctuaires; quand l'Église eut à refaire la civilisation derrière les Barbares, ce furent de grandes écoles théologiques, et de puissants foyers d'intelligence.

Il faut aussi reconnaître dans l'histoire de Rome un principe précurseur de la vie monastique. Les dix persécutions exercées par les tyrans contre les chrétiens, peuplèrent d'abord les solitudes d'une foule innombrable d'infortunés ; à la rage des persécuteurs succédèrent les invasions; quand les liens de la société furent brisés violemment, il ne resta plus aux hommes que Dieu pour sauveur, parmi le désastre qui se fit autour d'eux. Des communautés de misère s'ensevelirent vivantes dans des lieux inconnus, qu'on croyait inaccessibles. Mais les plaines cultivées ne tardèrent pas à se stériliser sous la tente des sauvages qui ne savaient qu'envahir. A la place des germes de la terre, desséchés par le souffle des incendies, le désert se remontra : tandis que sur les hauteurs qu'un monde réfugié disputait aux glaciers, les débris de la civilisation proscrite attendaient le jour marqué pour la fin de ce déluge, afin de sauver, au nom de Dieu, les restes échappés à ce grand naufrage.

L'aspect des hérésies qui ne cessaient de s'agi-

ter dans leur berceau, confirmait l'expérience que les Évêques de Gaule, d'Italie et d'Afrique avaient acquise des dangereux excès de l'imagination orientale. Le néophitisme exalté pouvait aussi bouleverser l'église d'Occident. Il importait donc d'imprimer aux associations cénobitiques une direction qui prévînt les écarts de la pensée, en ne la laissant jamais aux hallucinations de l'isolement. Et certes, pour peu qu'on eût livré à leur fougue les imaginations occidentales, elles auraient égalé d'un seul pas les prodiges les plus incroyables des Ascètes d'Égypte. La Gaule avait déjà au IVᵉ siècle, ses reclus, ses stylites, à l'imitation des Antoine, des Paul, des Hilarion. Saint Senoch, un barbare d'origine, se fit clore aux environs de Tours, entre quatre murailles, et si étroitement, que le bas de son corps était privé de mouvement. Il y a dans Grégoire de Tours des récits pleins d'intérêt et d'étrangeté sur des reclus divers, Caluppa en Auvergne, Patrocle aux environs de Langres, et Hospitius en Provence. Il dit des choses si surprenantes d'un stylite des environs de Trêves, nommé Wulfilaïg, que je ne puis résister au désir d'en citer quelques lignes :

« Je me rendis dans le territoire de Trêves, dit Wulfilaïg au pieux historien qui le visitait. J'y construisis, de mes propres mains, sur cette

montagne, la petite demeure que vous voyez. J'y trouvai un simulacre de Diane, que les gens du lieu, encore infidèles, adoraient comme une divinité. J'y élevai une colonne de pierres, sur laquelle je me tenais avec de grandes souffrances, sans aucune espèce de chaussure ; et, lorsqu'arrivait le temps de l'hiver, j'étais tellement brûlé des rigueurs de la gelée, que très souvent elles ont fait tomber les ongles de mes pieds ; et l'eau glacée pendait à ma barbe en forme de chandelles ; car cette contrée passe pour avoir des hivers très froids.

» Nous lui demandâmes avec instance, continue Grégoire en poursuivant son récit, de nous dire quelles étaient sa nourriture et sa boisson, et comment il avait renversé le simulacre de la montagne. Il nous répondit : « Ma nourriture était un peu de pain et d'herbe, avec une petite quantité d'eau. Il commença à accourir vers moi une grande quantité de gens des villages voisins. Je leur prêchai continuellement que Diane n'existait pas ; que le simulacre et les autres objets auxquels ils pensaient devoir adresser leur culte, n'étaient absolument rien. Je leur répétai aussi que ces cantiques, qu'ils avaient coutume de chanter en buvant, et au milieu de leurs débauches, étaient indignes de la vraie divinité ; et qu'il valait bien mieux

offrir le sacrifice de leurs louanges au Dieu tout-puissant, qui a créé d'une seule parole le ciel et la terre Je priais aussi Dieu souvent, qu'il voulût renverser le simulacre immense que je ne pourrais détruire par ma seule force. Beaucoup se rassemblèrent un jour, autour de la statue de Diane ; ils y jetèrent des cordes, et commencèrent à la tirer ; mais tous leurs efforts ne pouvaient parvenir à l'ébranler ; alors je me rendis à la basilique ; je me prosternai à terre, et suppliai la miséricorde divine de détruire, par la puissance du ciel, ce que l'effort terrestre ne pouvait parvenir à remuer. Après mon oraison, je sortis de la basilique, et vins retrouver les ouvriers. Je pris la corde, et aussitôt que nous commençâmes à tirer, dès le premier coup, l'idole tomba à terre ; ensuite on la brisa, et avec de maillets de fer on la réduisit en poudre.

» Après cette action, je me disposais à reprendre ma vie ordinaire ; mais les Evêques qui auraient dû me fortifier, afin que je pusse continuer plus parfaitement l'ouvrage que j'avais commencé, survinrent et me dirent : « La voie que tu as suivie n'est pas la voie droite ; et toi, indigne, tu ne saurais t'égaler à Siméon d'Antioche, qui vécut toute sa vie sur sa colonne. La situation du lieu ne permet pas d'ailleurs de supporter pareille souffrance : descends plutôt,

et habite avec les frères que tu as rassemblés. »

» A ces paroles, pour n'être pas accusé du crime de désobéissance envers les Evêques, je descendis, et j'allai avec eux, et je pris avec eux mes repas. Un jour, l'Evêque m'ayant fait venir loin du village, y envoya des ouvriers avec des haches, des ciseaux et des marteaux, et fit renverser la colonne sur laquelle j'avais coutume de me tenir. Quand je revins, le lendemain, je trouvai tout détruit. Je pleurai amèrement, mais je ne voulus pas rétablir ce qu'on avait détruit, de peur qu'on m'accusât d'aller contre les ordres des Évêques ; et depuis ce temps, je demeurai ici, et je me contente d'habiter avec mes frères. »

Voilà un exemple, entre mille, de ce que le Christianisme commençait à créer de prodiges autour de l'Eglise des Gaules. Le solitaire de Trèves avait une âme simple et candide, toujours disposée à vénérer les ordres des Evêques ; mais il y avait à craindre que la renommée d'une pareille vie ne servît d'aliment à des ferveurs indiscrètes, capables de compromettre tout l'avenir qui était réservé aux institutions monastiques. Il fallait pour les stabiliser, une règle et un gouvernement unitaires, appropriés aux climats comme aux intelligences : saint Benoît de Nurcia médite ce grand chef-d'œuvre, dès 494, dans la grotte de Subiaco.

Sa célébrité se répand tout à coup comme un parfum mystique. Des pâtres de la campagne de Rome, elle passe aux monastères voisins qui la redisent à toute l'Église. Deux nobles romains, Equitius et Tertullus, envoient à Benoît leurs fils, Maur et Placide, qui deviennent ses premiers disciples. En 520, douze monastères, de douze moines chacun, prient et travaillent en commun, autour de Subiaco. La règle du saint les abat sous son austérité ; l'esprit est dominé, mais la chair se révolte contre l'asservissement ; Benoit remet à Dieu le salut de son œuvre, et se retire au mont Cassin, avec Maur et Placide. Il y trouve ce que l'ermite Wulfilaïg avait vu dans la montagne de Trèves, un temple d'Apollon que sa foi renverse. Les trois cellules du Cassin deviennent le chef-lieu des cloîtres d'Occident. L'année 528 reçoit la règle inspirée.

Les premiers moines orientaux étaient des néophytes à la pensée rêveuse, contemplative et austère, qui ne s'éloignaient pas encore de la société, et ne s'isolaient pas de toute relation humaine ; ils vivaient seulement dans une solitude assez intime pour que rien ne pût les distraire de Dieu. L'histoire de l'Église les désigna par le nom d'Ascètes (ασκησις, *exercice*) ; ils forment le premier degré de la vie monastique. Bientôt ils éprouvèrent le besoin d'une retraite absolue, et

ils s'en allèrent au désert ; d'ascètes, ils devinrent ermites ou anachorètes (ερημος, *désert*, αναχορενω, *habiter à part*); plus tard encore, attirés par la sainteté de quelques personnages que Dieu glorifiait par le don des miracles, ils vinrent grouper leurs cellules autour de la *laure* bénie, et se réunissent pour la prière, sans cesser de vivre à part ; on les appela moines (μονιας, *solitaire*) ; à mesure que cette association pieuse se perfectionna, tous les actes de la vie entrèrent peu à peu dans sa dépendance ; le monastère étendit sur eux son enceinte, et, vers le milieu du IIIe siècle, nous trouvons la majeure partie des religieux voués à la vie cénobitique (κοινωβιοι, *ceux qui vivent en commun*). C'est la quatrième croissance de l'arbre monastique ; ses fruits vont mûrir et joncher la terre : puis le souffle de Dieu se lèvera pour disperser leurs semences jusqu'aux rives les plus lointaines.

Saint Benoit fut le premier qui prescrivit à ses disciples les vœux perpétuels. Jusqu'à lui, tout moine entrant dans le cloître, se proposait d'y persévérer, mais sans y engager nullement sa conscience. Du jour où le vœu perpétuel est exigé, l'institut monastique change de face, et reçoit un élément de pouvoir inappréciable. Le saint législateur achève sa carrière au mont Cassin, en 543. Mais long-temps avant de mou-

rir, il vit sa règle imposer la réforme aux monastères établis, puis en fonder de nouveaux sur toute l'Europe. Saint Placide l'avait portée en Sicile. Dès 542, saint Maur paraît en France; on le voit à Orléans; il fonde en Anjou le premier monastère de son ordre qui fut nommé depuis Saint-Maur-sur-Loire. A la fin du VI[e] siècle, tous les religieux des Gaules sont déjà bénédictins, et deux siècles plus tard, Charlemagne faisait demander dans ses provinces, s'il existait encore d'autres moines que les disciples du mont Cassin.

Le développement des congrégations religieuses, et l'influence morale qu'elles ne tardèrent pas à acquérir sur l'esprit des peuples qui vivaient autour d'elles, fixèrent l'attention du Clergé séculier. Dès le VI[e] siècle, on remarque dans les actes des conciles, que l'Église s'empare de la direction de ces sociétés; l'autorité des Évêques s'étend sur les monastères. Le canon 19 du Concile d'Orléans, tenu en 511, s'exprime ainsi : — « Que les Abbés, selon l'humilité qui convient à la vie religieuse, soient soumis à la puissance des Évêques. » Déjà, en 506, le canon 58 du Concile d'Agde avait défendu qu'il fût institué de nouveaux monastères sans l'approbation de l'Évêque; de telle sorte qu'au commencement du VI[e] siècle, les Évêques avaient une

juridiction nettement établie, non-seulement sur la fondation même des abbayes, mais encore sur leur discipline.

Les premières associations conventuelles s'étaient réunies spontanément, par le pieux vouloir de quelques laïques, par l'élan des esprits et des âmes vers les sentiers d'une perfection presque idéale. Leur exemple entraîna toutes les classes; riches et pauvres, clercs et laïques briguèrent à l'envi leur admission dans les communautés. Tantôt, des hommes riches et puissants bâtissaient à l'avance une abbaye, pour y appeler ensuite un certain nombre de solitaires; tantôt, les moines s'en allaient d'abord au désert, et construisaient eux-mêmes leur clôture.

Le monastère était une famille vivant dans une perpétuelle virilité, qui n'avait à traverser ni la faiblesse de l'enfance, ni la caducité de la vieillesse. Le temps lui appartenait pour préparer, mûrir et achever des travaux immenses, qui demandaient la coopération d'un grand nombre d'hommes et de plusieurs générations. Sans l'inviolabilité des cloîtres que les Barbares respectaient par un instinct mystérieux, l'Europe moderne eût perdu l'héritage de l'antiquité; la chaîne qui lie le présent au passé se serait à jamais brisée. Que de gens ne se souviennent guère, en lisant aujourd'hui Homère ou Virgile,

Horace ou Tacite, que c'est au travail pénitent de quelques moines que nous sommes redevables de ces précieux trésors d'une littérature que nous n'avons pas encore égalée.

Mais les monastères ne se bornaient pas à conserver; ils devenaient les centres et les foyers de tout le mouvement intellectuel. Aux écoles civiles qu'avait submergées l'invasion, succédèrent les écoles ecclésiastiques. Du VIe au milieu du VIIIe siècle, les plus célèbres au pays de France, furent celles de Poitiers, de Paris, du Mans, de Bourges, de Clermont, de Vienne, de Châlons-sur-Saône, d'Arles et de Gap. Les écoles monastiques n'étaient pas moins florissantes. Celle de Saint-Vandrille, ou de Fontenelle, en Normandie, comptait jusqu'à trois cents élèves. Au monastère de Saint-Césaire d'Arles, au commencement du VIe siècle, deux cents religieux étaient sans cesse occupés à copier les manuscrits de l'antiquité. L'abbaye de Sithin, qui depuis fut si célèbre, sous le nom de Saint-Bertin (à Saint-Omer), celle de Saint-Médard, à Soissons, fixent déjà tous les regards. Tandis que les écoles épiscopales défrichaient les peuples des grandes villes, tous les grands monastères en ouvraient au sein des campagnes, et l'on y venait de fort loin. Les frères se partageaient les travaux de toute sorte. La même

main qui venait de manier la bêche avec vigueur, se délassait à tenir la plume. La chronique du temps préparait ses archives, et cataloguait en silence les faits de chaque jour. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine trouvaient des maîtres dont la succession n'était jamais interrompue, jusqu'au moment où les universités, toutes fondées par des princes religieux, par des Évêques ou par de simples Prêtres, firent sortir la science des grands dépôts monastiques, pour la confier à la culture des congrégations savantes. La musique, la peinture animaient les cloîtres; on leur doit les premiers progrès de l'orgue et de divers instruments à cordes ou à vent. Les grandes abbayes devinrent avec le temps, des encyclopédies vivantes, dont nous sommes encore les compilateurs.

Les services que les moines rendirent à l'agriculture feraient à eux seuls une longue histoire. Le désert recula devant eux, les champs se dépouillèrent de leurs ronces incultes, les céréales assurèrent, pour toujours, l'aliment de l'homme. La Bretagne, l'Anjou, le Berry, l'Auvergne, la Gascogne, le Languedoc, la Guyenne ont commencé par être d'immenses fermes monastiques. Un solitaire d'Irlande, le fameux Colomban passe en Gaule, vers 585, avec douze

disciples ; il obtient de Gontran, roi de Bourgogne, un peu de terrain dans la montagne, et civilise le pays des Vosges. Les abbayes d'Anegrai, de Luxeuil en Franche-Comté, de Fontaine, sont les miracles de son apostolat.

A côté de ces travaux mémorables, dont l'ingratitude des temps où nous vivons est forcée de tenir compte au divin génie qui les inspira, les détails de la civilisation fleurissent à l'ombre des monastères. Après les rigides observances de la règle, entre les prières et les macérations, les arts utiles occupaient de saints loisirs. Au VIIIe et au IXe siècles, deux chanoines de Sens, Bernelin et Bernuin, construisaient une table d'or, enrichie de pierreries gravées et d'inscriptions ; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, peignait sur bois ; Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçait à Metz l'art de graveur et de sculpteur. L'architecture dite lombarde se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne ; le moine Gozze était un habile architecte du Xe siècle. Le corps du Clergé était constitué de manière à favoriser chaque pas du progrès, et à lui donner l'impulsion dans les circonstances majeures. Légataire unique des traditions romaines, dont il épurait la morale païenne aux sources de la foi, il opposait sans cesse la loi des vaincus aux coutumes arbitraires des envahisseurs ; il s'efforçait de cor-

respondre aux besoins de la foule, par sa lutte contre l'esclavage, par les immunités qu'il prodiguait à ses vassaux, par cette grande arme de l'excommunication, devant laquelle tombaient les derniers retranchements de la barbarie et les abus de la force.

Quand l'institut monastique fut admis dans le sanctuaire, quand les pouvoirs du sacerdoce allèrent chercher dans le désert les élus de l'intelligence pour multiplier les flambeaux de l'Église, la puissance du Clergé se doubla sur toute la face de la terre. Des *laures* de la Thébaïde aux grèves armorikaines, un immense *Te Deum* annonça la jonction de deux armées saintes qui allaient se placer du même pas, à la tête du monde. Saint Athanase en Egypte, saint Ambroise à Milan, saint Eusèbe à Verceil appellent les moines en foule à la cléricature, et le VII[e] siècle voit s'accomplir cette grande fusion. A partir du huitième, l'histoire des monastères appartient à celle du Clergé.

Conséquence immédiate de son action civilisatrice, l'influence du Prêtre va devenir un élément de l'État. Suivons rapidement l'histoire de ce fait.

Lorsque Rome dominait les Gaules, ses préfets avaient divisé les provinces en districts, désignés sous le nom de Cités (*civitas*), et dont le

centre occupait une ville principale. Les provinces étaient régies par des magistrats consulaires qu'on appelait présidents, recteurs ou juges. Au chef-lieu des districts résidait la *Curie*, assemblée sénatoriale des notables de la Cité, et qui correspondait avec le préfet; au-dessous de la Cité, il y avait aussi le Bourg (*pagus*), administré d'une manière analogue ; ces degrés de la hiérarchie civile formaient une puissante unité qui résista long-temps aux luttes de l'empire, et aux rivalités des usurpations.

Le germe de la liberté reposait dans l'institution des Curies qui devait donner lieu plus tard à celle des municipalités. Toutefois ce ne fut d'abord qu'un instrument de servitude. Les Gaulois ne tardèrent point à s'apercevoir de cette supercherie tyrannique. Le titre de Décurion qui s'accordait comme un honneur, fut bientôt subi comme un esclavage, et dès la fin du IVe siècle, il faut employer la force pour ériger des sénateurs. On lit, dans Cassiodore et Théodoret, que les notables Gaulois prenaient la fuite ou se cachaient, livraient au séquestre leurs fortunes, plutôt que de subir des dignités illusoires qui faisaient d'eux les premiers valets de maîtres étrangers.

Lorsque Constantin protégea la foi qui l'avait rendu vainqueur de Maxence, il conçut la grande idée d'ouvrir au Clergé catholique les voies du

pouvoir. Sa haute intelligence avait prévu tout l'appui que son trône allait tirer de cette vigoureuse institution qui ralliait à elle par sympathie, par foi, par admiration ou par besoin, l'existence des masses populaires. L'admission des Évêques gaulois dans les Curies, commencée par Constantin, s'acheva sous Justinien. Dès lors la Curie fut un tribunal consacré à la défense du peuple; la voix des serviteurs du vrai Dieu s'éleva dans son sein, grave, indépendante et presque toujours respectée. Ainsi l'éloquence de la charité chrétienne jetait au seuil de l'ère nouvelle où le monde allait entrer, le premier cri de la liberté. La société future commençait à recueillir le prix du sang des martyrs; les vertus du Clergé avaient lassé la persécution. Une nécessité, politique aux yeux des hommes, providentielle aux yeux de Dieu, venait de livrer aux Evêques une partie du gouvernement des Gaules. Il fallait de l'ordre, et l'ordre naquit des sympathies que ralliait le pouvoir. En même temps l'ordre conduisait par des voies lentes mais sûres, à l'indépendance. La mission sacerdotale se frayait la route; l'autel et le trône, ces deux sommités du monde moderne, préparaient le pacte de l'avenir.

Tandis que l'ordre politique s'incorporait l'élément chrétien, le Clergé pour assurer son

œuvre, modelait ses constitutions extérieures sur la forme civile. La dignité des Évêques suivait le classement des provinces et des cités Gallo-romaines. De là surgit la prééminence des métropoles et la distinction des églises, selon les besoins de la religion et des peuples qu'elle protégeait.

Outre l'ascendant que lui donnait son immense charité qui ne faisait acception de personne, et qui soumettait maîtres et sujets par deux pouvoirs égaux la reconnaissance et l'enthousiasme, le Clergé gaulois travaillait à la régénération du peuple, en opposant au luxe romain la sévérité de ses mœurs. A côté des lettres profanes exténuées de débauches, s'élevaient les lettres sacrées. De temps en temps, quelques âmes d'élite, attirées au Christianisme par la supériorité de leur intelligence, venaient se retremper à cette source qui commençait son éternité. Le Clergé gaulois recueillait dans son sein ces nobles débris d'une civilisation usée; il sentait croître en lui la force de tout refaire.

L'invasion des Barbares fut plus d'une fois tenue en respect par les Evêques gaulois; j'en ai cité plusieurs exemples. Ainsi, la charité payait en héroïque dévouement les persécutions qu'elle avait subies; ainsi, les Prêtres du Christ, encore tout couverts du sang des martyrs, intercédaient

pour les bourreaux. Les vaincus protégeaient les vainqueurs; les héritiers des suppliciés arrêtaient la foudre, et leur prière faisait des miracles. Il fallait que Rome pérît, mais au-delà de sa terrible expiation, elle devait ressusciter sur l'emplacement de sa tombe, pour rendre grâces aux miséricordes divines, jusqu'à la fin des temps.

Lorsque les Franks apparurent, la terreur qu'ils inspiraient préparait au Clergé un triomphe immense dans leur soumission. Tout le monde sait l'histoire du vase de Soissons. N'est-ce pas un fait merveilleux que cette autorité supérieure à toute appréhension humaine, qui s'en allait réclamer par un envoyé ecclésiastique, contre le pillage d'une église, changer les lois de la conquête, et briser à ses pieds le droit des spoliateurs? Toute l'existence de Clovis est dominée par ce pouvoir mystérieux qui le conduit au baptême. Voyez donc quelle longue suite de siècles s'agenouille autour de l'Eglise, derrière ce roi catéchumène! Trois mille guerriers Franks se convertissent avec lui; trois mille hommes seulement! Ah! ne dites pas que c'est peu; le temps est là, qui conduira les Franks, tribu par tribu, au pied de la Croix; la foi ne s'impose pas; elle attire; elle ne commande pas, elle persuade; et c'est là qu'est sa force.

Dès ce moment, les églises s'enrichissent;

Clovis fait à saint Remi une singulière dotation, il lui donne autant de terre que le saint Évêque en pourra parcourir pendant le sommeil du roi. Le sol donné au Clergé, devient en outre une terre de franchise, tandis que toutes les conquêtes des Franks étaient accablées d'impôts.

Clovis soumet les Bourguignons ariens. Leur roi Gondebaud demande à Avitus, Évêque de Vienne, le baptême catholique; mais son peuple résiste à la réaction qu'opère le Clergé gaulois : Gondebaud n'ose aller plus loin qu'un désir sans courage.

Cependant, la puissance Franke va grandissant dans les Gaules. Le Clergé la favorise, parce que le règne d'un prince catholique est une garantie contre les retours de la barbarie. L'esprit de conquête qui anime Clovis fait de nouveaux progrès. Un jour, il assemble ses chefs et leur dit : — Mes fidèles, je vois avec une amère douleur que les hérétiques ariens, qui sont ennemis de Dieu, possèdent une belle partie des Gaules. Allons réduire, au nom du Christ, ces terres en notre pouvoir. — Des acclamations répondent à ce projet; la guerre est résolue contre les Visigoths; mais avant de partir, Clovis songe à la revêtir d'une sanction nationale et religieuse. Il fonde à Paris l'église de Sainte-Geneviève, il ordonne des prières publiques; il assemble un

concile à Orléans, et tous les prélats gaulois bénissent la guerre sainte qui va reculer les limites de la civilisation.

Cette faveur du Clergé qui résumait celle de tout le peuple était un gage de victoire. Dans ces temps de foi naïve, les miracles partaient du cœur. Et de quoi n'eût pas été capable ce grand chef d'une grande nation, qui pleurait comme un enfant sublime au récit de la Passion, que lui faisait saint Remi, avant son baptême, et qui s'écriait : Que n'étais-je là, avec mes Franks!....

Au retour de son expédition, le vainqueur comble de biens les églises; puis il se jette sur l'Armorike, exile au bord de l'Océan les derniers Druides, et fait chrétien le roi des Bretons.

Qu'importent les crimes qui souillèrent plus tard les grandes actions de Clovis! Le Clergé les déplora, toutes les fois qu'il ne put les empêcher. Il fallait que la Barbarie eût encore sa part, avant de disparaître.

Les règnes suivants sont un mélange de luttes et de rivalités temporelles que nous ne suivrons pas. L'action du Clergé au milieu de ces bouleversements politiques se montre éminemment conservatrice; il resta inébranlable au sein de la nationalité Gauloise, occupé sans cesse à faire, de ses maximes de liberté commune et de justice, un contrepoids aux envahis-

sements des pouvoirs. La communauté de croyance préparait peu à peu la fusion des Gallo-romains et des Franks. Si les maîtres étaient encore enclins à abuser de la force, les vaincus trouvaient protection dans les souvenirs toujours présents de cette autorité religieuse qui avait fait courber le front de Clovis. Les conciles devenus plus fréquents, imposaient une salutaire terreur, à l'ombre de laquelle les opprimés trouvaient un asile. Le Clergé protestait sans cesse contre les atrocités publiques ; l'histoire de tout le VIe siècle est remplie de ces témoignages. La majesté des assemblées sacerdotales étend sa main jusque sur les rois Franks qui dépouillent les églises du patrimoine des pauvres.

Un concile de Mâcon (585) défend aux juges séculiers de décider sur les veuves et sur les orphelins, avant d'en avoir informé l'Évêque, leur protecteur naturel. Il soumet aux lois communes les courtisans qui, sans action juridique, expropriaient des malheureux paysans. Rien n'est oublié dans ces assemblées délibérantes, véritables Chambres de l'univers chrétien, comme les a si bien nommées M. de Salvandy ; toute la jurisprudence de cette époque si agitée est commentée par leur morale qui s'étend à toutes les conditions de la vie, à tous les actes sociaux.

Les principes immuables de toute légalité reposent dans ces chartres évangéliques; si haut qu'on puisse remonter dans les origines chrétiennes des Gaules, on les trouve formulés. Ainsi, entre autres, les plus anciens canons de l'Église Gallicane, publiés en 315, au premier concile d'Arles, proscrivent l'usure qu'autorisaient les lois civiles; exhortent les époux chrétiens qui ont surpris leurs femmes en adultère, à n'en point reprendre d'autres du vivant de celles-ci, et frappent d'excommunication les gens de théâtre, jusqu'à ce qu'ils renoncent à leur infâme métier. Ainsi, la probité trouve un appui, le vice une flétrissure, la sainteté du mariage une sanction, et la morale publique un grand avertissement.

En somme, si l'autorité du Clergé ne put empêcher tous les crimes, elle sauva de l'anarchie les maximes et les exemples de toutes les vertus, en même temps qu'elle donnait droit d'asile à la science humaine.

A travers les fables qui enveloppent le règne de Dagobert, au VIIIe siècle, il faut distinguer les efforts que fit ce prince pour fonder l'idée monarchique au sein des masses. Mélange de vices et de vertus, de sainteté et de débauches, il offre un caractère incomplet dont l'histoire n'a guère percé l'obscurité. Arnoud, Évêque de

Metz, fut long-temps son guide politique; disgracié par des intrigues de palais, il fit place à Chunibert, Évêque de Cologne : c'est toujours le Clergé qui soutient la couronne chancelante.

Le grand souvenir de Dagobert dort sous les voûtes de la basilique de Saint-Denis, près Paris. Quelle vie, que celle d'un roi dont la puissance n'aboutit qu'à s'édifier un magnifique tombeau ! Toutefois, n'oublions point que si la faiblesse de ce prince ne put réprimer l'ambition des Leudes, ennemis de tout pouvoir qui gênait leurs excès, elle continua d'appeler le Clergé au secours du peuple.

Des fantômes de rois succèdent à Dagobert. Les Leudes sapent le trône, les Maires du palais le défendent à leur profit, et les princes de la race Mérovingienne, tiraillés en tout sens par les événements que la fatalité semble heurter, et par les conspirations qui leur apportent des rêves de meurtres, fléchissent devant la société qu'ils n'ont plus la force de dominer. Au milieu de ces luttes acharnées, de cette collision des pouvoirs qui va rayer une dynastie usée, apparaît la grande figure de saint Léger. Génie de modération et de charité, l'Évêque d'Autun combat contre les Leudes, en faveur des franchises populaires. Mais quand il voit tous les maux de la guerre accumulés sur ceux qu'il

ne peut plus défendre, il se dévoue, il se livre lui-même comme un otage. Le Maire du palais Ébroïn fait une victime du saint Évêque, qui ne fut pas le premier martyr des jours de révolte et d'anarchie. Le meurtrier périt par les mains d'autres assassins, mais son sang n'éteignit pas l'incendie : l'esprit du meurtre est contagieux.

La mort d'Ébroïn rouvre carrière à l'ambition des Leudes, et la race Mérovingienne court à sa décadence. Les Maires du palais vont devenir les instruments providentiels d'une réaction sociale. Pépin d'Austrasie, dit *le vieux*, fonde leur pouvoir en sa personne. Il règne par l'autorité, favorise les écoles et protège l'Église; sa race est appelée à de royales destinées. Dans les alternatives de sa politique, tour à tour favorable ou contraire aux Leudes, il se montre l'expression vivante de leur révolte contre la monarchie Mérovingienne et son principe populaire. On eût pu croire que la puissance nouvelle qui se préparait, allait absorber la nation entière dans l'aristocratie Franke; mais dès qu'elle atteignit son but, elle rentra, comme à son insu, dans la condition nationale et chrétienne qui avait été tant de fois plus forte que la conquête.

De Pépin à Charlemagne, la société s'agite dans une ère de transition. Vers 732, de nou-

veaux périls vont l'assiéger. L'Islamisme monte de l'Espagne. Toute l'Aquitaine est ravagée par les Sarrazins. Abdérame (Abdel Rahman) renouvelle les souvenirs des fléaux de Dieu. Bordeaux n'a pu l'arrêter; Saintes s'écroule sous le poids de ses armes; Limoges ouvre ses portes, croyant le fléchir; Poitiers, livré au pillage, voit dévorer par le feu sa riche basilique de Saint-Hilaire. L'épouvante est le courrier des victoires du chef sarrazin; mais Charles Martel accourt, fort de Dieu et de son génie. Les plaines de Poitiers boivent le sang des envahisseurs; Abdérame lui-même est tué dans cette épouvantable défaite. Si les chroniqueurs de ces époques lointaines ont exagéré quelque peu les récits de la victoire de Charles Martel, il n'en est pas moins manifeste que ce grand homme fut le sauveur de la civilisation. Clovis avait été opposé par la Providence à la domination de la barbarie arienne; Charles Martel écrase la barbarie mahométane. Son triomphe n'est pas une œuvre humaine. De tous les points de la France, des cris d'actions de grâce montent vers le ciel. Une église est érigée à Tours, sous l'invocation de Saint-Martin-le-Bel (*de bello*), en mémoire du succès inespéré des armes chrétiennes.

Après cet événement, Charles Martel pouvait prendre le trône; il se contenta de gouverner.

Tout cède ou se pacifie devant son nom redouté. Les Sarrazins, qui avaient reflué dans tout le midi des Gaules, et qui ne cessaient d'y fomenter des intrigues, des soulèvements, des trahisons, sont rejetés derrière les Pyrénées. Mais cet affranchissement est payé par le ravage de Lyon, d'Arles, de Marseille, d'Agde, de Béziers, d'Avignon, de Nîmes, de Narbonne.

Vers cette époque, l'hérésie des briseurs d'images, favorisée par les édits de Léon l'Isaurien, met en feu l'Orient. La secousse de ces troubles nouveaux se fait ressentir en Italie : les Lombards prennent Ravenne. Le Pape Grégoire II avait condamné sans fruit l'impiété de l'empereur; Grégoire III succède à ses vertus et à son zèle; le désordre s'accroît autour de lui; l'Église romaine menacée invoque l'appui de Charles Martel; mais au moment où de grandes choses allaient s'accomplir, et changer la face du monde, l'empereur, le Pape et Charles Martel meurent presque en même temps (741).

On a jugé Charles Martel sous le point de vue des ambitions de palais; mais une mission plus haute domine toute sa vie. Les moines et les Prêtres qui écrivirent l'histoire contemporaine, l'ont accusé d'exactions contre la religion : le fait est que dans le conflit des séditions et des rivalités des partis, forcé qu'il était de réunir des

armes et de l'argent, il dépouilla plusieurs fois le Clergé pour payer ses soldats et pour enrichir ses chefs. Mais n'est-ce point là le triste résultat de la guerre ? Toute la vie de Charles Martel fut un combat. L'Église eut à souffrir des violences déplorables qui engendrèrent d'autres désordres; on vit des Évêques et des Abbés ceindre l'épée, pour conserver les biens de leurs églises et de leurs monastères, parce que les hommes de guerres étaient seuls à l'abri de ces impôts ruineux. Ce qui n'excuse point la violence peut du moins servir, en l'expliquant, à diminuer l'horreur qu'elle inspire. Dans les hommes politiques les plus remarquables de toutes les histoires, de grands vices ont toujours balancé le génie. C'est le revers de la gloire humaine.

Toutes les factions se relèvent autour du tombeau de Charles Martel. Ses deux fils légitimes, Carloman et Pépin, se partagent le pouvoir. Pépin prend la Neustrie, la Bourgogne et les contrées méridionales. Il crée pour cette partie des Gaules un simulacre royal : c'est Childéric. L'Austrasie reconnaît Carloman, qui s'étudie à réparer les maux faits au Clergé. Griffon, fils de Sonnechilde, reine de Bavière, et bâtard de Charles Martel, dispute aux deux frères une portion d'héritage, mais ses prétentions cèdent devant une force supérieure : les Bavarois sont vaincus.

Mais tout à coup (746), Carloman renonce au pouvoir, porte au Pape de riches présents, et reçoit de lui l'habit monastique. Cette vocation soudaine, dans laquelle, néanmoins, tout parut libre à l'extérieur, laisse aux mains de son frère les rênes de l'État. Griffon tente un vain effort sur l'Austrasie; Pépin s'empare de lui, mais pour toute vengeance, lui crée, dans la Neustrie, un apanage de douze comtés, avec le titre de duc.

Monté au faîte de la puissance suprême, le Maire du palais voit mourir dans l'obscurité le dernier de ces rois que l'indifférence des chroniqueurs avait flétris du nom de *fainéants*, comme si toute la philosophie de l'histoire devait se résumer dans un terme de mépris. Ces rois *fainéants*, la plupart jetés au trône dès le berceau, puis chassés du trône par des morts prématurées, quelques-uns pleins de touchantes vertus, quelques autres ne manquant ni d'éclat ni de courage, se trouvèrent amoncelés dans une période révolutionnaire qui submergeait lentement la race de Clovis. Quand l'inondation des partis se sera retirée, des temps nouveaux viendront, à la suite d'une dynastie nouvelle.

Lorsque mourut le jeune roi Thierry, nul en France ne s'enquit s'il manquait une royauté dans l'État que soutenait un chef vaillant. Pépin profita de cette ratification tacite de ses des-

seins. Il envoie un député au Pape Zacharie, et le sacre reçoit ainsi sa première institution, en plaçant la couronne sur l'autel.

J'ai indiqué, plus haut, ce qu'il importe de noter du règne de Pépin, à celui de Charlemagne. Après Charlemagne, l'histoire se compose de jours de gloire et de malheurs. La monarchie est tourmentée par des orages de toute sorte; le Clergé se trouve mêlé aux passions politiques; l'Église est battue en brèche; mais elle résiste, et fait face à sa mission. La pensée de Charlemagne, conservée dans les Capitulaires, est la sauvegarde de la chose publique.

C'est une admirable chose que ces Capitulaires dans lesquels sont contenus des préceptes et des instructions pour tous les besoins. Étudiez-les dans Baluze. Voici d'abord la mission des rois : — « Ce sont les envoyés de Dieu pour le bien des peuples; ils avisent à tout ce qui est utile à l'humanité. Les Évêques et les comtes sont leurs auxiliaires, chaque ordre selon la nature de ses attributions : aux Évêques, la discipline des Prêtres, la fondation et la bonne direction des écoles; aux comtes, l'exercice de l'autorité au profit de l'Église, d'accord avec les Évêques, la distribution de la justice, la conservation du peuple, le patronage des faibles, des pupilles, des veuves, des indigents; à tous, une émulation

mutuelle, une sorte de surveillance réciproque, un examen assidu des misères et des souffrances publiques, le devoir égal de concourir à l'action des *envoyés* de l'empereur. »

Cette interprétation chrétienne de la royauté se retrouve dans toutes les chartes des assemblées légales et ecclésiastiques. Dans un concile de Paris et dans un concile d'Aix, on avait entendu ces solennelles paroles, bientôt transformées en textes de lois : — « Le ministère royal consiste à gouverner le peuple de Dieu, et à le régir avec équité et justice, de telle sorte qu'il jouisse de la paix et de la concorde. Le roi est d'abord le défenseur des églises et des serviteurs de Dieu; sa sollicitude et son zèle ont pour objet d'empêcher, autant que possible, qu'il se commette des injustices; puis, s'il y en a de commises, de ne les point laisser subsister, et de ne laisser, à qui que ce soit, l'espoir de jouir de sa faute, et la sécurité de son méfait. Tous doivent savoir que, dès qu'une action mauvaise arrive à la connaissance du roi, elle ne saurait rester impunie ou sans correction, et que la répression sera conforme à la gravité du délit. D'où il suit que celui qui est le juge des juges, doit laisser venir à lui la cause des pauvres, et s'éclairer avec diligence, de peur que ceux qu'il a établis

pour tenir sa place dans le peuple, ne laissent souffrir aux pauvres des oppressions injustes. »

Telle était, en ces vieux temps, la politique de liberté et de popularité. L'Église instruisait la monarchie, et la monarchie promulguait la loi de l'Église. Ces règles magnifiques, toutes pleines de l'esprit des conciles, nous font connaître le IXe siècle dans sa pensée intime. Les âges suivants ont trop méconnu cette action puissante du Christianisme, qui survécut toujours, même aux désordres qui souvent bouleversaient le Clergé comme le peuple. L'Église et la monarchie sont inséparables, toutes deux s'appuient sur leur popularité. L'une agit par des Évêques, l'autre par des envoyés; au rebours de notre époque de décadence, la protection, dans ces temps naïfs, descendait toujours des sommités sociales. Le sceptre et la Croix s'unissaient en faisceau avec la main de justice.

Justice au peuple, telle était la règle incessante proposée au monarque et au Clergé. Or, il faut remarquer que dans cette civilisation qui n'avançait encore que par secousses, la justice était assujettie en bien des cas à une sorte de fatalisme. Là où l'autorité royale ne pouvait atteindre, l'arbitrage des particuliers avait inventé des pratiques insensées auxquelles le duel a seul survécu;

je veux parler des épreuves par l'eau, par le feu, par la croix. Quelle que fût l'origine de cette judicature du sort, que la superstition osait appeler du nom de *Jugement de Dieu*, elle fut combattue sans cesse par les monitoires des rois, et par les anathèmes de l'Église, comme une profanation. Les Capitulaires de l'an 829 expriment avec énergie cette lutte de la raison chrétienne contre la fatalité aveugle. Ils sont restés un monument du besoin qui toujours pousse l'homme à soumettre sa pensée, son intelligence, sa liberté même à une puissance mystérieuse qu'il appelle le sort, tant qu'il ne sait ou n'ose la nommer Providence.

A cette époque, l'action armée qui présage la suprématie féodale, commence à se mêler à l'action sociale ; et l'institution pacifique du Clergé ne fut pas exempte de son influence. L'existence publique des Évêques et des Abbés se vit soumise à des conditions communes aux devoirs des grands et des seigneurs ; et le cliquetis des armes éveilla souvent le silence des cloîtres. Cette altération de la vie ecclésiastique a été expliquée par la nécessité de la défense, ce droit légitime, le premier de tous, puisqu'il est l'expression d'un instinct commun que Dieu a mis dans tous les êtres animés, pour leur conservation. Il y avait au IX[e] siècle, des monastères qui devaient au roi des *milices*, ou des *dons*, ou seulement des

prières. La liste en avait été dressée dans une assemblée des grands, des Évêques et des Abbés tenue à Aix, en 817. Il est remarquable que les monastères qui supportaient l'impôt du service militaire se trouvaient, surtout, dans les pays primitivement régis par les lois germaniques; et que les monastères qui ne devaient que des prières, appartenaient aux régions méridionales, comme plus éloignés du contact de la conquête, et des périls de l'invasion. Quoi qu'il en soit de cette variété dans l'organisation publique du Clergé régulier, l'action militaire dont il se saisit, selon les lieux, atteste toujours un besoin qui se fait sentir aux existences politiques de toute sorte, de s'armer pour leur défense, lorsque l'autorité supérieure est défaillante, et que les efforts de l'anarchie deviennent la loi du moment.

On accuse, de nos jours, le Clergé des temps anciens d'avoir altéré sa mission de paix. Mais ce n'est pas le Clergé, c'est le siècle qu'il faut étudier profondément pour rectifier les préjugés de l'histoire.

Les courses des Normands qui avaient effrayé les prévoyances de Charlemagne, éclairent d'incendies toutes les côtes de France; en 845, ils paraissent, en même temps, de la Seine à la Loire, des grèves de Bretagne aux rivages de la Garonne; Toulouse frémit à leur approche, et

les Pyrénées, courbant sous eux leurs croupes de granit, les jettent à travers l'Espagne.

Ce n'était là qu'un essai de la part de ces pirates. Le 20 mars 845, ils remontent la Seine avec cent voiles; Charles-le-Chauve achète leur retraite au prix de sept mille livres pesant d'argent. C'était affamer l'invasion : la résistance frappée d'une défaite n'eût pas été plus fatale.

En face de cet abaissement de la dignité royale, l'anarchie se fait faire place; des alternatives de paix et de guerre servent d'aliment au désordre. Les Évêques reprennent en main la cause des peuples accablés; ils protestent contre le pillage des Églises et des trésors des monastères, qui ne peuvent plus suffire à secourir les pauvres et à réparer les maux des armes. Le sacerdoce se lève contre l'usurpation des grands; il invoque à haute voix l'appui des Capitulaires. La royauté impuissante convoque des assemblées pour rétablir l'équilibre des droits. La noblesse intervient dans les choses de l'Église; les Évêques entrent, au nom du peuple, au sein du gouvernement. Les adversaires sont en lutte. La cause populaire est la cause de Dieu; le procès de l'humanité tout entière contre l'oppression, se débat dans un coin de la terre. De quel côté penchera la balance dans une telle confusion, où toute justice paraît impossible?

Au milieu de ces dissidences, de ces agitations dont la fin ne peut être prévue, un grand nom domine avec autorité les conciles des Évêques : Hincmar, Archevêque de Reims (847), marche à la tête du Clergé de France, et soutient ses droits et sa mission avec un génie que les partis sont forcés de respecter. Profitant de ces jours de trouble, un moine de l'abbaye d'Orbais, dans la paroisse de Soissons, renouvelle l'hérésie des *prédestinatiens*, née en Afrique, au temps de saint Augustin : ignoble insulte jetée à Dieu, qui, faisant du salut ou de la damnation de chaque homme un jeu de la fatalité, détruit la sublime vérité du libre arbitre, annule toute la rédemption, et fait Dieu le type ridicule d'un *tyran malgré lui*. Quand on voit l'esprit humain descendre à cet excès d'égarement, on ne sait plus où chercher un refuge. Le moine rebelle Gothescalc fut condamné au concile de Quercy-sur-Oise (849), déposé de l'ordre de Prêtrise, frappé de verges, prescription de la règle de Saint-Benoît contre les incorrigibles, et renfermé jusqu'à sa mort dans le monastère d'Hautvilliers. Toutefois, l'énergie de l'Archevêque de Reims ne fut point, en cette occasion, à l'abri du blâme de beaucoup d'esprits faibles, qui prirent parti en faveur du moine condamné, et s'efforcèrent d'en faire le martyr d'une rigueur outrée. Hincmar joi-

gnait à d'éminentes quantités une fierté, et un ascendant sur les autres prélats de France, qui lui faisaient beaucoup d'ennemis : ceux-ci ne voulurent voir dans la cause de l'Église que celle de l'Archevêque. Toutefois, le pieux Hincmar sut, dans cette circonstance difficile, allier à une sage fermeté la prudence la plus habile, pour étouffer dans son berceau l'erreur naissante, et pour arrêter sa contagion. Le protestantisme a ramassé l'hérésie de Gothescalc : Luther avait besoin d'une sanction pour ses débauches. A toutes les époques, l'infamie s'est servie du masque des plus absurdes impiétés. Il faut un grand courage pour fouiller dans l'égout de la vie de Luther ; j'ai puisé aux sources authentiques de trop curieux détails, que j'aurai toute sorte de peine à voiler assez pour oser les redire, sans trop ôter à la vigueur des récits contemporains. Quiconque lira mes révélations sur Luther, s'étonnera que le protestantisme compte encore, sur le sol de France, quelques adeptes doués d'intelligence, ou de la moindre velléité pieuse. S'il est vrai de dire qu'on nomme l'arbre en voyant le fruit, je pourrai m'abstenir de donner moi-même un nom à l'œuvre de Luther ; je renoncerai à ce droit de l'histoire, dont l'abnégation est quelquefois si éloquente. Je citerai à côté de chaque fait, la date et la source ; et s'il m'échappe, en face d'un ta-

bleau si repoussant, quelque mot d'indignation contre l'apostat ou de pitié pour ses victimes, ce ne sera qu'une expression de regret : — pourquoi ne s'est-il pas rencontré, au XVIe siècle, un autre Hincmar, pour faire fouetter Luther, et pour le renfermer dans son cloître de Wittemberg ! Nous n'aurions eu à déplorer ni le carnage de la Saint-Barthélemy, ni les fureurs de la ligue, ni le meurtre d'Henri IV, ni les massacres d'Irlande, ni la révocation de l'édit de Nantes, ni les dragonnades, ni tant d'autres désastres !

Reprenons le fil de l'histoire. Paris, en 858, est dévasté pour la seconde fois. Les Normands brûlent les églises de Saint-Pierre et de Sainte-Geneviève, et une foule d'autres édifices sacrés. La maison épiscopale de Saint-Etienne, l'église de Saint-Vincent et de Saint-Germain, la basilique de Saint-Denis ne sont sauvées qu'à prix d'or. Charles-le-Chauve veut essayer un reste d'énergie; mais la trahison de son frère Louis, roi de Bavière, brise dans sa main les moyens de vaincre. La défection l'environne; quelques Évêques, et à leur tête Hincmar, résistent seuls à l'usurpation (859). Dans cette extrémité, Charles retrouve dans son cœur une force qu'il ignorait. On le voit reparaître en vainqueur, au moment où les rebelles se croyaient assurés de l'impunité. Une réaction se déclare en sa faveur. Les

Évêques de France, dans un concile tenu à Metz, ordonnent à Louis de Bavière de renoncer à ses entreprises, sous la menace de l'excommunication. La puissance épiscopale était alors le refuge des peuples et des rois, l'unique autorité qui fût restée debout et invaincue, parmi tant de crises : Charles-le-Chauve s'appuya sur elle, et Louis ne la méconnut point.

C'était une lutte imposante et digne d'admiration que la résistance courageuse des Évêques à tout ce qui se commettait de violences ou de perfidies, de rivalités intestines ou d'usurpations à force ouverte. Ils furent obligés plus d'une fois de franchir les limites de l'autorité spirituelle, et d'étendre une main sur l'État, pour faire respecter leur intervention. Dans un concile, à Savonnière, près de Toul, on les voit s'exhorter à l'union, et s'armer du droit de reprendre et de coriger les rois, les seigneurs et le peuple; et les rois de Lorraine, de Provence et du pays de France reconnaissent publiquement cet arrêt de la discipline épiscopale, témoignage frappant de leur faiblesse, et de l'immense supériorité que le génie du Clergé ne cessait d'acquérir.

Aux troubles du dedans se mêlent de nouveau les calamités extérieures. Nous sommes en 861. Paris est brûlé. De 864 à 866, les Normands reparaissent encore; Robert-le-Fort, comte de

Bretagne, les combat avec gloire ; mais cette grande existence s'éteint tout à coup, dans une sanglante mêlée près du Mans. Toutefois sa chute n'empêcha point la victoire ; et les pirates du Nord, refoulés jusqu'à leurs vaisseaux, restèrent long-temps sans se montrer. Vers 874, on les retrouve aux confins de Bretagne ; vainement la guerre les décime ; c'est une race inépuisable dont le sang fait germer des milliers d'hommes ; elle s'enracine dans le sol, il n'est plus possible de l'en arracher, mais ce que n'ont pu faire les armes, la religion l'obtiendra : les Normands trouveront le Christianisme autour d'eux, et peu à peu le laisseront s'infiltrer dans leur sein.

Charles-le-Chauve s'efface en 877, ne laissant dans l'histoire qu'une renommée douteuse. Sans les Évêques, il n'eût pu se soutenir sur un trône battu par toutes sortes d'orages ; et cependant il ne parut pas comprendre le principe de l'union épiscopale avec l'élément monarchique. Quand les circonstances lui vinrent en aide, ce fut malgré lui-même, car il ne sut jamais rien dominer. Il laissa un fils sans habileté, sans expérience, manquant d'autorité et de génie, mais qui du moins s'appuya davantage sur le Clergé.

Hincmar de Reims sacre Louis-le-Bègue, le 8 décembre. Les Évêques, disent les annales de saint Bertin, se recommandèrent à lui, eux et

leurs églises, promettant, selon leur savoir et pouvoir, de lui prêter fidèlement, dans leur ministère, secours et conseil. Les abbés des monastères et les grands du royaume firent le même serment. Voici la teneur de celui que prononça Louis : « Moi, Louis. établi Roi, par la miséricorde de Dieu et l'élection du peuple, je promets, prenant en témoignage l'Église de Dieu, à tous les ordres, à savoir, des Évêques, Prêtres, Moines, Chanoines et Nones, de leur garder en leur entier dorénavant les règlements écrits par les Pères, et corroborés des attestations apostoliques. Je promets aussi de garder au peuple dont, par la miséricorde divine, le gouvernement m'a été confié, en l'assemblée générale de nos fidèles, les lois et les statuts, conformément à ce qu'ont inséré dans leurs actes les rois et empereurs qui m'ont précédé, et ont ordonné de tenir inviolablement, et observer à jamais. Moi, donc, Louis, ayant relu cette promesse par moi faite spontanément, de rectitude et amour de justice, je l'ai confirmée de ma propre main » (Baluze, ad ann. 878).

Remarquons, en passant, que ces mots, *élection du peuple*, jetés dans la formule du serment royal, ne doivent pas faire supposer un mode d'élection tel qu'on pourrait l'imaginer selon les idées modernes. Le *peuple* des chroni-

queurs, c'est toujours l'assemblée des grands, laquelle *n'élisait* pas le roi, mais *l'acceptait.*

La royauté de Louis fut rapide et sans influence. On était dans un de ces temps de passage, où il semble que Dieu laisse défaillir et crouler, une à une, toutes les choses existantes, pour faire place à l'avenir.

Dès 879, le pays de France se retrouve en butte au déchainement de toutes les passions anarchiques. Quelques années après (884), de nouvelles hordes Normandes dévastent les provinces. Le siége de Paris illustre l'année suivante, et met en lumière l'ineptie de Charles-le-Gros.

Gozlin était Évêque de Paris; Eudes, fils de Robert-le-Fort, en avait le commandement militaire. Sept cents voiles amènent l'armée Normande et derrière ces vaisseaux, la Seine disparaît sous des milliers de barques qui suivent la flotte. Sigefroy, chef des pirates, demande une entrevue à l'Évêque, pour qu'il lui soit permis de remonter la Seine, au-dessus de Paris. - « L'Empereur Charles, répond Gozlin, nous a confié cette ville, non pour la perte du royaume, mais pour sa défense. Si, par hasard, la défense de ces murs avait été commise à ta foi, comme elle l'est à la mienne, ferais-tu ce que tu prétends que je puisse t'accorder avec justice? — Non certes, reprit Sigefroy, et si j'en étais capable, que ma

tête tombe sous le fer, et soit jetée en pâture aux chiens! Cependant, si tu refuses ce que je désire, je saccagerai ta ville tous les ans.»

Gozlin se retire, pour invoquer l'assistance de Dieu. Dès le lendemain, les combats s'engagent: peuple et seigneurs disputent de bravoure. Gozlin paraît au premier rang sur les remparts. Les Normands, repoussés, vont piller le territoire de l'abbaye de Saint-Denis. Puis ils reviennent à l'assaut, construisent des machines, sapent les murs, et sont prêts à broyer, dans une ceinture de fer, la ville accablée des longs efforts qu'elle a faits pour résister. A l'aspect de cette ruine imminente, le courageux Évêque s'élance vers les tours qui dominent au loin les assiégeants; il s'agenouille, avec des supplications et des larmes, au milieu des javelots qui sifflent autour de lui comme la grêle, et il s'écrie: « Mère de Dieu, qui as enfanté le salut du monde, étoile de la mer, toi dont l'éclat surpasse la splendeur de tous les astres, prête une oreille miséricordieuse à mes humbles prières! Si jamais il m'a été doux de célébrer les saints mystères en ton honneur, fais que ce peuple impie et cruel qui nous désole, tombe enveloppé dans les filets de la mort! »

En achevant sa prière, l'Évêque, animé d'une foi brûlante, lance une flèche contre les Normands; son exemple relève tous les courages;

la défense s'organise sous toutes les formes; les Normands fatigués des longueurs du siége, désespérant de prendre la ville vivante, ont recours à l'incendie. Ils poussent contre les tours en bois qui protègent la place, trois de leurs grands navires chargés de feuillages et de pièces de bois. Bientôt des serpents de feu s'enlacent, en sifflant, aux parois des remparts; l'incendie va ouvrir le passage; mais l'Évêque Gozlin, joignant l'action à la prière, fait monter, à force de bras, d'énormes pierres sur les tours; les vaisseaux incendiaires, écrasés par de si lourdes masses, s'abîment dans les flots.

Les assiégeants s'éloignent encore; ils vengent leur dépit sur les terres de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Germain-des-Prés; mais bientôt, à tous les malheurs de la guerre, la peste ajoute ses horreurs. L'Évêque Gozlin vient de mourir; le courage des Parisiens est anéanti. Eudes, le chef militaire, sort de la ville, et va solliciter le secours de Charles-le-Gros. Le duc Henri de Germanie arrive, suivi d'une armée de Saxons, il attaque les Normands avec vigueur, mais il est tué; ses soldats sans chef, se replient en désordre. Les Normands sont plus acharnés que jamais. De nouvelles machines ramènent l'incendie, quand, tout à coup, les flammes se divisent, et se courbent sous le vent du ciel qui

repousse la fumée vers le sol; — un religieux se montre seul, debout, sur la plus haute tour; il porte une grande croix: à ce spectacle imprévu, les Normands sont frappés d'épouvante. Le signe de la délivrance a déjà sauvé Paris, lorsque Charles-le-Gros paraît avec ses troupes, entre la colline de Montmartre et la Seine. Son premier soin est de donner pour successeur au grand Évêque Gozlin, Anscheric, Prêtre non moins illustre par ses vertus; mais au lieu de profiter d'une si belle occasion et d'anéantir les Barbares que Dieu lui livre, Charles attend leurs propositions, et achète honteusement leur retraite; puis il retourne en Allemagne, traînant sa majesté sans gloire, parmi le mépris des nations.

Une telle incapacité ne pouvait rester sans flétrissure. Charles-le-Gros sera détrôné, sans coup férir; il avait été fait roi au détriment d'un fils de Louis-le-Bègue, jeune enfant qui avait survécu à ses frères Louis et Carloman; et voici maintenant qu'il est chassé par une émeute au profit d'Arnoul, bâtard de Carloman, et réduit à solliciter de ce même Arnoul une pension alimentaire; puis il va mourir, en 888, le 20 janvier, dans un monastère de Souabe.

A sa mort, on se dispute ses dépouilles. Arnoul se retire en Germanie; le comte Eudes, ce fils de Robert-le-Fort, digne héritier du courage

de son père, et qui avait si vaillamment défendu Paris, est proclamé roi. Les Normands le redoutent et fuient devant lui.

Charles-le-Simple lui succède (898); les Normands, sous Rollon, leur nouveau chef, après avoir ravagé les alentours d'Évreux, assiégé Meaux, mis en feu la Grande-Bretagne, viennent cerner Chartres que défend héroïquement l'Évêque Vantelme. Des négociations suspendent les pillages; une cession de territoire devient un gage de trêve à défaut de paix; car Rollon occupe Rouen, et de là menace tout le pays de France. Le roi le fait solliciter par l'Archevêque de cette ville, pour qu'il reçoive le baptême, lui offrant à ce prix un établissement indépendant, et sa sœur Gisèle pour épouse. Rollon ne s'y refuse pas; mais il impose des conditions onéreuses, demandant qu'un territoire intact soit ajouté à celui qu'il occupe, et que les maux de la guerre ont ruiné; il se fait indemniser ainsi de ses propres pillages. Il exige en outre que la possession de ce pays lui soit garantie, à perpétuité, par le serment des grands et des Évêques. La terreur qu'inspirait le nom seul des Normands force le roi de France de subir tout cela. Il cède à Rollon une grande partie de la Neustrie, avec toute la Bretagne (911). Dès ce moment paraît pour la première fois le nom de Normandie, dans l'histoire des provinces de France.

Rollon se fit chrétien, selon sa parole; il eut pour parrain Robert, frère du roi Eudes. Tous les Normands se firent baptiser avec leur chef.

Ainsi l'unité de l'Église préparait, après chaque désastre, une restauration monarchique, en courbant sous la suzeraineté inébranlable du Christianisme, des vassaux que l'intrigue rejetterait à tout moment dans la révolte. Rollon, duc de Normandie, parut s'être converti de bonne foi, car il s'appliqua à civiliser ses peuples, releva les cités détruites, protégea les églises et les monastères.

Cependant, Robert, frère du roi Eudes, songeait à renverser Charles-le-Simple; il y parvint par la trahison. L'antipathie des grands contre les débris de la race Carlovingienne éclatait plus que jamais, et le Xe siècle commence sous ces auspices de chute prochaine. Dès 920, les vexations d'Haganon, favori de Charles-le-Simple, servent de prétexte aux rebelles. Robert, duc de France, reçoit à peine la couronne de leurs mains, que la rivalité vient la lui disputer; il est vainqueur, mais il périt, dans un combat près de Soissons. Son fils, Hugues-le-Grand, refuse le titre de roi, et le cède à Raoul, duc de Bourgogne. En 929, Charles-le-Simple meurt au château de Péronne, captif d'Herbert comte de Vermandois. Hugues-le-Grand fait appeler au

trône Louis-d'Outre-mer, et s'approprie, en échange, le duché de Bourgogne et le comté de Poitiers.

Le fils de Charles-le-Simple ne devait pas être plus heureux que son père; il mourut en 954, jouet de tous les partis. Hugues-le-Grand refusa la couronne pour la troisième fois; décorant du vain titre de roi un enfant de treize ans, Lothaire, héritier de Louis IV, il se fit donner l'investiture d'Aquitaine pour payer sa protection; la mort le surprit en 956, sans lui laisser le temps de s'imposer à son nouveau fief. Lothaire s'efforça pendant six ans de retenir le trône qui glissait dans l'abîme avec les souvenirs de Charlemagne; mais les destinées Carlovingiennes étaient arrivées à leur décrépitude; elles achevèrent de mourir avec Louis V.

La féodalité naissante s'était fait du trône un hochet.

VII.

COROLLAIRE.

Dès le chapitre précédent, j'avais pressenti le reproche, qui pourrait m'être adressé, de glisser si rapidement à la surface des faits. En voici deux raisons : — La première, c'est que l'histoire

de France a déjà trouvé de si éloquents interprètes, qu'il me semblerait au moins téméraire de glaner sur le sillon qu'ils tracent derrière eux. La deuxième, et la plus importante, c est que l'appréciation détaillée de toutes les circonstances, de tous les personnages, de tous les actes politiques, m'aurait sans cesse entraîné à travers d'interminables digressions, auxquelles l'histoire de l'Église doit rester étrangère. D'autres juges de cette œuvre s'étonneront aussi que parmi les faits ecclésiastiques, je n'aie noté que ceux qui se rattachent à des dates précises, et que je les présente avec une certaine sécheresse qui tient davantage de l'annaliste que de l'historien. Ma réponse sera toute simple : — Ce livre s'adresse à des lecteurs qui ont déjà, pour la plupart, étudié l'histoire de France à ses meilleures sources, et qui résumeront sans peine, à l'aide de mes indications générales, la série des événements. J'ai dû, pour aller droit au but, admettre que les faits principaux étaient assez connus, ou pouvaient être vérifiés assez immédiatement, pour qu'il me suffit de les assigner en passant, comme témoins des vérités que j'ai recueillies de chacun d'eux.

J'ajouterai qu'il ne faut point chercher ici une histoire proprement dite de l'Église de France. Pour compléter un travail spécial d'une

si haute importance, il faudrait plusieurs gros volumes, et je sens que c'est un livre à faire; un livre qui serait précieux au Clergé, et que les gens du monde pourraient rechercher à leur tour, avec ce puissant intérêt qu'inspire le souvenir des grandes choses. J'en prépare les matériaux avec patience, dans le recueillement de mes longues veilles. Un jour à venir, si la volonté de celui qui fait et défait toutes les choses de ce monde, m'accorde le pouvoir de commencer ce saint livre, un jour j'en essayerai les premières pages, avec crainte de moi-même; et, si chaque soir, après mon labeur, quelque pensée du ciel a fécondé son effort, ce n'est point à moi que je rapporterai cette gloire: mais ôtant de mon front l'auréole sainte du génie chrétien, qui récompense quelquefois les cœurs droits, je resterai seul, prosterné devant ma faiblesse, et devant Dieu.

Je devais cette explication aux lecteurs qui voudront bien honorer de leur intérêt mon histoire du Clergé de France; l'amour-propre de l'écrivain doit être exclu de son œuvre. Quand il s'est préservé des mirages d'un vain orgueil, il fait aisément l'aveu de ses desseins, sans défendre la forme au préjudice du fonds. Il sacrifie le bien qu'il croyait accomplir, devant la possibilité d'un mieux réel.

A mesure que nous avancerons a travers des temps plus connus, un intérêt nouveau jaillira de leur étude. La féodalité est encore une période confuse; c'est une mer houleuse et féconde en tempêtes, qui vient sans cesse battre, avec les débris du trône Carlovingien, le phare de la royauté moderne érigée par Hugues-Capet, et qui de ses hauteurs où rayonne le génie de saint Louis, domine en arrière les siècles écroulés, et les orages futurs de la monarchie.

Mais laissons tomber un dernier regard sur les choses qui viennent de passer devant nous. Les enseignements de la civilisation ne sauraient être jamais trop approfondis : l'existence politique du monde se renouvelle sans cesse, comme les saisons de l'année.

L'incapacité des descendants de Charlemagne, plus funeste encore que ne s'était montrée celle de la postérité de Clovis, leur ôta le trône, et leur chute fut saluée par la nation entière comme une chance de salut. En ces temps où l'hérédité légitime n'était pas encore un principe, il ne suffisait pas pour régner, d'être issu du sang royal; il fallait un bras fort pour une couronne de fer, dont chaque fleuron devait être un trophée.

Les historiens ont jugé diversement la physionomie politique des deux premières races de

rois Franks. Au lieu de viser à l'originalité d'un système, voyons les faits. La race Mérovingienne offre un quadruple aspect; elle dérivait et se composait de quatre principes différents; sa première origine était la royauté militaire, barbare, c'est-à-dire la suprématie d'abord mobile, accidentelle d'un chef de guerre; suprématie qui, bien que limitée et chancelante, devint l'une des bases sur lesquelles s'éleva la royauté, après l'invasion et l'établissement territorial. A côté de ce premier principe, il est facile d'en apercevoir un autre tout religieux. Dans les différentes tribus ou confédérations germaniques, chez les Franks entre autres, nous trouvons certaines familles issues des anciens héros nationaux, et investies, à ce titre, d'un caractère religieux et d'une prééminence héréditaire qui devint bientôt un pouvoir. Il faut reconnaître de plus, à la royauté moderne, une double origine romaine. D'une part, c'est en quelque sorte un reflet de la royauté impériale, ou la souveraineté nationale personnifiée dans un seul homme; et d'autre part, c'est la royauté chrétienne, ou l'image de la divinité, et la représentation, dans une personne humaine, de son pouvoir et de ses droits.

Telle se montre la royauté du VI[e] au X[e] siècle; mais à la fin du X[e] siècle, un de ces quatre ca-

ractéres avait complétement disparu. Les Carlovingiens ne prétendaient plus descendre des anciens héros Germains; ils ne se regardaient plus, pour ainsi dire, comme des demi-dieux; ils ne croyaient pas être investis d'une prééminence religieuse, nationale; ils n'étaient point, comme les Mérovingiens, une famille à part, *distinguée par sa longue chevelure*. Ils ne conservaient plus que trois des principes primitifs de la royauté; ils étaient chefs de guerriers, successeurs des empereurs romains, et représentants de la divinité. Toutefois, le caractère impérial tomba avec la royauté Carlovingienne; car Charlemagne avait rêvé le rétablissement de l'empire, et consacré, sans cesse, ses efforts et sa puissance à la réalisation de cette pensée gigantesque. Malheureusement, tandis que ses conquêtes étonnaient l'Europe, il oublia, ou plutôt il ne comprit pas que sa mission avait été de régénérer et non d'agrandir; il dépensa en stériles conquêtes le temps et les forces qui étaient en lui. Malgré les grandes choses qu'il a faites, malgré son bon vouloir et la droiture de ses vastes desseins, il laissa vivre au fond de l'état les germes de dissolution qui se développèrent si vite aprés lui. J'ai reconnu ailleurs son génie, j'ai rendu justice à ses vues de civilisation; mais pourtant, on est forcé d'avouer que le conqué-

rant usa le législateur. Charlemagne fut un chef de siècle ; mais les génies de l'épée sont un luxe onéreux pour les peuples ; étudiez-les tous : il y a, dans leur vie, deux parts bien distinctes, deux époques en contraste : ils ont joué deux rôles. Le grand homme comprend mieux que tout autre les besoins de son temps, les besoins réels, actuels, les éléments nécessaires à la vie et au développement normal de la société qu'il domine. Il sait s'emparer de toutes les forces sociales, et les dirige vers ce but naturel. De là, son pouvoir, qu'il exerce sans rivaux sérieux, son ascendant qu'il impose à tout ce qui tente de lui faire obstacle dans sa voie ; de là, sa gloire. Il est, dès qu'il se montre, écouté, accepté, suivi ; tous se prêtent spontanément, et concourent à l'action qu'il vient exercer au profit de tous. Heureux s'il s'arrêtait là : mais les besoins réels et généraux satisfaits, la pensée et la volonté du grand homme vont plus loin. Il s'élance hors des faits actuels, hors de sa mission providentielle, et se livre avec enthousiasme à des vues qui lui sont personnelles. Sa tâche était noblement accomplie : il la dépasse, mais la force va faillir à l'effort ; le grand homme s'efface, l'ambitieux reste. Il veut étendre indéfiniment son action ; il veut étreindre l'avenir, après avoir possédé le présent. Ici commencent l'égoïsme et le rêve, dont la chute

sera le réveil. Pendant quelque temps encore, et sur la foi de son passé, on suit le grand homme dans la voie nouvelle qu'il veut envahir; on croit en lui, on lui obéit. Mais tout à coup la comète s'éteint; il n'en reste qu'une trace lumineuse, et qui n'existe bientôt plus que par le souvenir.

Les successeurs de Charlemagne semblèrent abdiquer le titre de chefs militaires; dès lors ils perdirent une partie de leur ascendant. Le trône Carlovingien ne s'appuya plus que sur deux bases, le pouvoir impérial et l'influence chrétienne; mais ces derniers soutiens devaient bientôt lui manquer, et l'empire de Charlemagne démembré par son testament, n'eut plus de pouvoir central. Ce qui constituait l'essence même de la royauté, cette présence et cette action universelle, cette administration unique ayant disparu, l'absence d'unité fit place au désordre, et le désordre amena l'anarchie, et les rivalités disséminées à la surface du royaume ne purent échapper au naufrage, qu'en se créant des nids d'aigles, pour y cacher leurs proies de chaque jour.

L'Église resta dans la plaine, pour lutter à la tête des opprimés; les monastères multiplièrent leurs refuges; la voix des conciles tonna au fond du sanctuaire. Depuis le règne de Louis-le-Pieux jusqu'à la chute de la deuxième race, on compte

cent quatre-vingt-dix-neuf assemblées épiscopales; leur histoire explique les mœurs, les habitudes, les lois mêmes des siècles qu'elle embrasse. Ces monuments de notre antiquité nationale sont des témoignages irrécusables. Le droit ecclésiastique était alors tout le droit public, et si la liberté populaire cherchait autour d'elle quelque garantie, c'était dans cette défense régulière des franchises énoncées en canons de discipline.

Les actes des conciles sont tous pleins de prescriptions dirigées par des vues d'utilité publique. Un synode parisien, de l'an 824, ordonne aux Évêques de surveiller les écoles, et de faire assister les étudiants au concile provincial. Prenant ensuite en considération la dignité cléricale, il interdit aux Prêtres et aux Moines de se livrer au commerce ou de tenir des terres en fermage. Un autre concile (829) proscrit sévèrement les épreuves judiciaires que l'ignorance ou la superstition appelait du nom de *Jugements de Dieu*. Il reproche aux princes de s'immiscer dans les affaires de l'Église, et aux Évêques de s'occuper des détails d'administration civile. Il détermine les attributions du pouvoir royal et ecclésiastique. En 836, le concile d'Aix-la-Chapelle confie au Clergé la charge des âmes et la responsabilité de l'instruction et du progrès des fidèles, depuis le baptême jusqu'à la tombe. Les conci-

les du règne tumultueux de Charles-le-Chauve, invitent les peuples à la fidélité envers le souverain. En 844, le concile de Vern réforme les abus de quelques monastères. En 845, le concile de Meaux défend aux clercs de porter des armes. Cette défense devenait urgente, au moment où les maisons religieuses se transformaient en forteresses, pour résister aux pillages des guerres civiles et aux agressions privées. En 855, le concile de Valence combat les erreurs de Jean Scot, dit Erigène ou l'Écossais (du mot Erins, Hybernie, Écosse). Ce novateur que Charles-le-Chauve avait appelé en France, pour présider aux études dans l'*École du Palais*, cherchait à raviver les doctrines de Gothescalc. Le même concile ordonne un choix sévère parmi ceux qui demandent leur admission au sacerdoce. Il enjoint d'ériger des écoles de sciences et de chant religieux. En 876, le concile de Ponthyon, près Châlons-sur-Marne, règle l'obéissance qui est due au chef de l'État. Sa sollicitude recommande aux Évêques d'édifier par la sainteté de leur vie les vassaux du roi, qu'ils doivent traiter avec bonté; il ordonne à ceux-ci de révérer l'autorité paternelle des pasteurs ; il veut que les Évêques aient partout le pouvoir des *envoyés* royaux (*missi dominici*) ; enfin il recommande aux seigneurs séculiers et aux gens d'église

de ne point accepter, en voyage, l'hospitalité des personnes pauvres, à moins qu'ils n'en soient priés.

Ces points de règle que je recueille parmi tant de décrets qui pourvoyaient aux plus petites choses, donnent une idée bien exacte de l'influence active du Clergé sur la vie sociale. Néanmoins, au X[e] siècle, les Évêques, vus isolément, n'ont plus cet aspect si grave et si austère qui, jusqu'à la fin du IX[e], avait marqué leur mission ; les passions politiques ont troublé tous les éléments de l'État, et le Clergé n'est pas à l'abri de cette secousse. Ne l'accusons point d'avoir senti le contre-coup de la révolution qui s'opérait ; la raison en est simple : les Évêques, accoutumés jusque là à régir leurs églises avec indépendance, se reposaient sur la force monarchique du soin de maintenir leur autorité. Quand cette force fut minée, lorsque les comtes gouvernant les villes usurpèrent au profit de leurs familles la perpétuité de leurs charges, les Évêques eurent besoin de protéger leurs églises contre la puissance des seigneurs ; les chefs de la foi refusèrent de subir la suzeraineté de l'ambition ; force leur fut d'employer la politique humaine pour arrêter les traditions de la liberté, au bord du torrent féodal qui menaçait de tout entrainer.

Cette entrée des Évêques dans le mouvement du siècle, ne fut pas exempte de quelques in-

convénients. La chronique de Raoul Glaber, au chapitre VI, déplore bien des abus. Toutefois de grandes exceptions ont racheté des désordres partiels. Prudence, Evêque de Troyes, se signale dans la controverse contre le schisme de Jean Scot, touchant la prédestination. L'école de Rheims devient célèbre sous l'impulsion des Archevêques Hincmar et Foulques. Remi, l'un de ses docteurs, vient enseigner à Paris, et son école est le berceau de l'Université. Les monastères travaillent en silence. Gerbert qui devait être un grand Pape, Fulbert de Chartres, Abbon de Fleury grandissent à l'ombre du cloître, pour être montrés au monde, quand il en sera temps.

L'avenir gros d'orages, l'est aussi de génies, et les siècles marchent d'un pas égal à la suite du Christ. De distance en distance, l'humanité rencontre un Calvaire où elle accomplit une part de son expiation; puis, elle se relève et va plus loin, toujours plus loin, sans compter les stations qu'elle parcourt, jusqu'à ce qu'au terme, elle retrouve Dieu.

A mesure que je vais avancer dans ce discours, il faudra que plus d'une fois la critique vienne éclairer des passages difficiles. Je sors des origines incontestées de notre histoire. Bientôt l'esprit de parti, la mauvaise foi, l'ignorance cachée sous les brillants dehors d'une loquacité préten-

tieuse viendront me disputer le terrain. J'aurai aussi à lutter contre des écrivains recommandables d'ailleurs, mais qui ont fait fausse route, les uns sciemment et par amour du paradoxe; les autres faute d'avoir ouvert les yeux à la lumière qui brille pour tous. Contre tant d'obstacles, je ne combattrai pas en mon nom, de peur de succomber. La raison chrétienne est la seule arme qui ne s'émousse point dans les mains de la critique, et quand je dis la raison chrétienne, je devrais ajouter « catholique, » — c'est la seule qui n'ait jamais failli.

Nous vivons à une époque fortement historique; les drâmes s'y succèdent, et nous nous faisons superbes au milieu de nos folles agitations. Il vaudrait mieux, ce semble, qu'au lieu d'afficher nos velléités de progrès, chacun de nous s'occupât tout d'abord de la critique des faits qui s'amoncellent derrière nous; non pas de cette critique passionnée et destructive qui n'a d'ardeur que pour battre en brèche, qui s'appuie sur une idée unique, presque toujours paradoxale, pour de là disputer le passage à chaque effort de raison qui veut se faire jour : mais d'une critique grave, impartiale, méditée, qui procède par synthèse à ses examens. Les hommes de toute portée, qui s'occupent d'un avenir possible, et qui cherchent le progrès dans son principe réel,

doivent comprendre qu'il faut, pour avancer d'un seul pas, être fort de toute l'expérience des siècles, et se servir des vérités historiques comme d'une boussole, dont l'aiguille intelligente montre sans cesse l'écueil à côté de la route. Toute critique systématique, toute idée d'exclusion, voilà l'écueil. Conservons à l'avenir les conquêtes du passé, efforçons-nous de ne point dissiper un héritage sans lequel notre misère serait si grande!

Le travail intellectuel de notre époque s'arrête encore à la surface des choses. Quelques écrivains font de la gloire avec leur imagination; d'autres mettent la féerie des visions poétiques à la place de la vérité. Le petit nombre de gens que ne préoccupent point nos farces parlementaires, ni les roueries du journal, ni les mirages de ces industries qui cachent dans l'avenir tant de faillites du bon sens et des fortunes; le nombre encore plus petit de ceux qui observent chaque degré que descend la ruine pour arriver au cœur de la société, se bornent à des vœux stériles. Mais, faire des vœux, c'est manquer à sa tâche.

Esprits que Dieu doua d'une seconde vue, pour lire au-delà des choses humaines, venez donc à l'œuvre! Il faut fouiller l'histoire pour y découvrir mieux que des faits, pour édifier autre chose que des synchronismes. De tous les points de la durée, chaque mouvement de l'humanité

renvoie à la philosophie le secret de sa loi, l'idée, l'essence des phénomènes qui ont tracé sa destinée. Ainsi se prépare et s'accomplit peu à peu l'éducation de la pensée.

Les corps politiques creusent de leurs mains la fosse où l'éternité les pousse en passant. Quand on s'arrête à contempler ces tombes de l'histoire couchées aux pieds de Dieu, une grande leçon s'élève de la poussière des choses et des hommes que le néant a redemandés.

Sans cesse penchés vers la terre qui nous attire comme l'aimant de la mort, cherchons les secrets divins qui nous survivent. Allons ressusciter les idées qu'on croyait effacées à tout jamais de la conscience humaine. Parmi les institutions éteintes, les mœurs usées, les vieilles philosophies disparues, il y a un fait qui se nourrit de tous leurs débris. Nos crises périodiques ne sont que des présages ; attendons encore; la société s'agite, le monde est en travail; autour de nous, au dedans de nous-même, il y a des pressentiments : Dieu prépare son invasion.

Quoi que nous fassions, nous allons au-devant de lui ; la critique historique est la fournaise où les vérités se séparent de l'alliage des mille systèmes, des mille formes plus ou moins sociales, des mille religions qui se sont tour à tour disputé le pouvoir. A force d'examiner leurs faces

diverses, la discussion studieuse finira par comprendre l'harmonie secrète qui les unit; car il faut reconnaître que toute vérité est sympathique à une autre vérité; il ne s'agit, pour en tirer l'étincelle, que de toucher leur point de contact.

Et qu'on ne dise pas que notre époque est sceptique. Non, les masses ne sont pas sceptiques, parce qu'elles ont besoin de croyances; pour le devenir, il leur faudrait commencer par douter d'elles-mêmes. Or, douter d'elle-même, pour une nation, ce serait courir au suicide: mais il n'y a pas eu encore un pareil exemple dans l'histoire.

Malgré le découragement des uns et la mauvaise foi que d'autres appellent scepticisme, j'irai donc à la fin de mon œuvre populaire. La première pierre est posée, la base inattaquable; et je n'ai à désirer qu'un peu de cette force que l'historien du sanctuaire ne peut pas puiser en lui seul.

A quelque haute conception que la philosophie sache s'élever, elle s'égare, si Dieu ne la mène.

Tout l'orgueil du génie se résume dans cette pensée de Guizot :

— « Il n'est pas toujours donné à l'homme d'arriver au but : sa gloire est d'y marcher. »

LIVRE DEUXIÈME.

L'ÈRE FÉODALE. — SIÈCLES DES MONASTÈRES, DES ÉCOLES, DES CONCILES ET DES CROISADES.

> Désormais il y a une tribune par village, une tribune par clan de Barbares. Les Conciles, ces Chambres de l'univers chrétien, apportent avec eux la science d'accorder la liberté avec la grandeur. Grâce à cette glorieuse république de l'Église, l'esprit gouverne le moyen âge. L'art se réfugie dans les cathédrales, l'histoire et la science dans les abbayes, la philosophie dans les écoles, la politique au Vatican. L'égalité règne, sous la tiare, assise au sommet du mont féodal, au-dessus des trônes d'or qui tombent, et des trônes de fer qui s'élèvent.
>
> N.-A. DE SALVANDY.

I.

DIXIÈME SIÈCLE. — ABORD RELIGIEUX ET POLITIQUE.

Le long des côtes de Provence, au midi de Fréjus et d'Antibes, sous un ciel toujours pur et doux, l'île de Lérins semble un navire à l'ancre sur une mer endormie. Le palmier, le cyprès, le myrthe, le lentisque secouent leurs parfums sur ses gazons déserts, et les premiers pas qui

creuseront ce sol vierge, y laisseront tomber la semence des saints.

Un homme de race consulaire, Honorat, de naissance romaine, issu d'un père payen, mais converti par son génie à la foi du Christ, est venu s'asseoir à Lérins, pour méditer les grandes choses que la solitude révèle. Attirés par cet exemple, d'illustres disciples accourent se ranger sous la discipline du maître. L'Église a les yeux tournés du côté de Lérins. Léonce, Évêque de Fréjus, confère à Honorat l'autorité du sacerdoce, et bientôt, sous sa conduite, l'un des plus fameux monastères du monde chrétien cultive les fleurs du ciel, parmi les fleurs de la terre. « On voit Lérins changer de face; de sauvage et abandonné qu'il était, ce lieu devient si agréable et si peuplé, qu'il est appelé déjà, dans les écrits du temps, l'île où la milice angélique s'était assemblée, où se mettaient en sûreté tous ceux qui fuyaient les naufrages du monde, et où ceux que l'ardeur mortelle du siècle avait presque consumés, trouvaient une ombre salutaire » (Eucher, *De laude Eremi*).

« C'est là, poursuit le même historien, que furent instruits une infinité de solitaires qui, dès les premiers jours du V[e] siècle, répandirent dans les Gaules les traditions merveilleuses des Pères du désert d'Orient. C'est de là que furent

tirés plusieurs Évêques de profond savoir et d'éminente piété.» Honorat, le saint fondateur, devint Évêque d'Arles; la même ville garde avec vénération les souvenirs d'Hilaire, de Césaire, de Virgilius; Lyon posséda Eucher. Ces hommes remarquables par les dignités qu'ils occupèrent, ne furent point les seuls dont les archives de Lérins aient enregistré les noms glorieux; parmi les théologiens et les auteurs ecclésiastiques, il ne faut oublier ni Salvien, ni Vincent, ni Bernarius, ni Théodore, ni Ferriol et bien d'autres.

A côté de Lérins, grandissait dans Marseille le monastère de Saint-Victor, fondé par Jean Cassien, l'anachorète fameux de Béthléem, dont les églises de Provence gardent le souvenir avec vénération.

Des côtes méridionales, l'esprit de la solitude s'avance et pénètre parmi les Gaules. Autour de Vienne et de Lyon s'élèvent de pieux asiles; le monastère de l'île Barbe, sur la Saône, fleurit dès le Ve siècle. Saint Martin dans le pays de Tours, saint Victrice à Rouen, saint Germain à Auxerre, saint Romain dans le pays des Séquanais (Franche-Comté), creusent des Thébaïdes. Les invasions des Barbares succédèrent à la tyrannie romaine, et, après les Barbares, les ravages de l'anarchie sillonnèrent ces terres bé-

nies, et en firent jaillir une efflorescence merveilleuse de saintes actions.

Autour des cloîtres, ces oasis où germait l'avenir, les siècles de guerre et d'envahissement s'étreignaient comme des géants. Lorsque la main de fer de Hugues-Capet se leva pour les dompter, une révolution s'accomplit; la confusion féodale, disciplinée par la même force qui lui avait donné naissance, devint une hiérarchie qui eut encore ses luttes et ses rivalités dans l'ordre physique; mais en même temps que l'agitation s'apaise à la surface de la société, la puissance catholique élève ses digues morales pour contenir les vagues; ce ne sera bientôt plus entre les hommes qu'il y aura conflit et résistance, ce sera entre les idées de la terre et le génie du ciel. La science va naître et se développer comme une gerbe d'eau jaillissante: ce sera le baptême de l'esprit, après le baptême des âmes.

En pénétrant dans le moyen âge, on ne rencontre partout, en face de soi, qu'une seule pensée, le Catholicisme, explication dominante et complète de tous les phénomènes de cette grande ère historique. Cherchez-vous la liberté et le peuple? vous les trouvez au sein du Catholicisme. Voulez-vous recueillir le germe d'unité, l'idée primitive du gouvernement? Etudiez le Catholicisme; et ceci n'est pas un système, mais

le résultat des faits naïvement groupés ; car, ce n'est point dans les prétentieuses théories des écoles philosophiques d'Allemagne et d'Italie qu'il faut plonger son étude ; il faut, pour abreuver sa soif de connaître, descendre dans ces puits d'érudition creusés par les Martenne, les Mabillon, les d'Achery, les Montfaucon, les Bouquet ; il faut feuilleter, jour et nuit, Baluze, Baronius, Pagi, Muratori et de Bongars, ces travailleurs infatigables qui ont doté le dix-huitième siècle du fruit de tant de recherches, qui ont rebâti le monument de l'intelligence du passé en face des démolisseurs philosophes. Il faut encore ouvrir les mémoires de la vieille Académie des inscriptions, les recueils de l'abbé de Camps, de Fontanius, et la collection des chartres de Bréquigny, etc., etc. Voilà ce qui doit remplacer les ouvrages de fantaisie dont la spéculation a inondé la librairie, et faussé le sens de tant de lecteurs. Pour comprendre le moyen âge, et pour le voir revivre en quelque sorte devant vous, allez interroger, dans le silence des bibliothèques, la poussière des chroniqueurs de Saint-Bertin et de Saint-Denis ; et quand les faits vous auront apparu dans l'immense perspective du temps, vous trouverez, au fond de ce théâtre, d'un côté, la Croix du Christ qui se lève sur toutes les hauteurs, et de l'autre la régle de saint Benoit, cet

admirable modèle de gouvernement et de liberté, qui trace de loin par le travail et la patience, les plans de la cité de Dieu. Avant de rentrer dans l'histoire, remontons à travers la France; il est bon de voir le classement de ses races du Midi au Nord. Nous partons de Lérins et de Saint-Victor de Marseille, comme on part d'un principe pour suivre tous ses développements; et, puisque c'est aux historiens religieux que nous devons les uniques notions qui nous soient parvenues sur ces âges si éloignés de nous, nul ne me blâmera de sortir d'un monastère pour aller à la découverte de l'histoire.

La population d'Aquitaine s'était formée des Visigoths, sous ce gouvernement si remarquable des conciles d'Évêques et des assemblées qui votaient les lois d'urgence, avec une majesté plus grande que celle des vieilles républiques. Les Aquitains avaient des mœurs plus douces que celles des Franks; ils avaient en partage la ruse, la finesse, ils aimaient le plaisir et tous les luxes de la vie, sous leur beau climat du Languedoc, de la Guienne jusqu'à la Loire; leurs cités étaient pleines de vie et de travail; ils cultivaient les arts et l'intelligence, et mêlaient à cette activité progressive une valeur qui les rendait redoutables; les annales des Lupus de Gascogne et des Raymond de Toulouse indiquent

que les seigneurs du midi des Gaules étaient entrés avec le Xe siècle dans le mouvement féodal.

Vers les Pyrénées, il y avait les Gascons et les Basques, race dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ils avaient gardé leur indépendance au sein de leurs monts inaccessibles; ils parlaient une langue particulière, toute faite de mots durs et sauvages, dont les idiomes de France et d'Aquitaine ne pouvaient trouver la clé; on eût dit que cette population bizarre avait été jetée là, avec les Pyrénées, par un tressaillement de la création.

La race Bourguignonne occupait la province Lyonnaise et le royaume moitié germanique qui s'étendait jusqu à Arles. Mélange des peuples du Nord et des familles méridionales, elle jouissait d'une civilisation un peu plus avancée; ses coutumes se ressentaient de leur contact avec les lois romaines et avec les populations de la Gaule Lugdunaise; quand les peuples, même barbares, se voyaient en présence des débris des cirques, des temples, des écoles de sciences et d'arts de Lyon, de Vienne et d'Autun, ils devaient s'empreindre, à leur insu, des souvenirs de Rome; ils ne pouvaient rester indifférents à tant de grandes choses qui se survivaient autour d'eux. Le Christianisme avait donné une puissance fé-

conde au Clergé. Les Évêques, presque tous Gaulois ou Romains, s'en servirent pour imprimer aux études une forte impulsion; les Bourguignons restaient armés comme les Franks, mais le Prêtre, l'homme de la paix gardait sur eux son ascendant. Les chartres de donations pieuses sont très nombreuses au Xe siècle; un tiers de celles qui sont relatées dans la collection de Bréquigny appartient à la Bourgogne.

La race Franke est établie sur tout le sol qui s'étend de la Meuse à la Seine. Le Frank du Xe siècle est toujours armé; il domine en conquérant la race Gauloise, dont les débris sont attachés à la glèbe. Il habite le château fort, il est le suzerain que chacun redoute. Mais vers les belles terres de la Neustrie il s'adoucit par degrés; son caractère devient plus pacifique, moins aventureux; l'influence d'un climat doux et d'un sol fécond désarme sa rudesse; il s'adonne à la culture; les bourgs, les villes se multiplient autour de lui; les abbayes fleurissent, mais cette civilisation naissante n'a soumis les envahisseurs que pour les exposer eux-mêmes à l'invasion. Lorsqu'apparaissent les Normands, il faut que les ducs de France et les comtes de Paris viennent au secours des Neustriens. Lisez Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges : leurs annales sont toute l'histoire de la Neustrie. On

comprend dès lors la facile domination de Rollon. J'ai dit ailleurs que l'avénement de ce chef, et le traité de Saint-Clair-sur-Epte marquent l'époque où la Normandie entra dans la féodalité; la race Neustrienne devint par rapport aux Normands, ce que les Gaulois étaient devenus, par rapport à la race Franke : — Le serf cultivant la terre, le vaincu soumis à hommage envers la conquête. Quelques-uns seulement purent échapper à cette servitude, en se réfugiant parmi les clercs et les moines, ainsi qu'on avait vu les derniers Gaulois chercher à ressaisir, dans les priviléges et la vénération du Clergé, les dernières ressources de la liberté.

Les hommes de Bretagne, parmi leurs bruyères et leurs forêts qui s'inclinaient jusqu'à la mer d'Occident, formaient, comme les Gascons et les Basques, une race à part. Leur langue était aussi inconnue que celle des Basques et des Gascons; le Christianisme avait eu peine à les chercher dans leurs solitudes; partout les dolmen et les grottes druidiques arrêtaient la Croix; il y avait une langue sacrée que les moines de Redon et de Saint-Florent ne comprenaient pas, dans leur pieux apostolat; ils ne rencontraient que des hommes farouches, indomptables, écueils vivants qui s'échelonnèrent tant de fois sur le passage des invasions scandinaves.

Si des races nous passons aux faits, leur abord est si étrangement compliqué, leur caractère accuse parmi tous les esprits de telles préoccupations fatalistes, qu'on serait tenté de croire que le monde pressent sa ruine, et que les derniers temps, prédits par l'Apocalypse, vont s'accomplir. C'est pourtant du Xe siècle que date le commencement réel du moyen âge religieux. Mais on trouve, à cette époque, une confusion d'idiomes, de mœurs, de coutumes que ne rattache encore aucun lien de nationalité; une histoire générale serait impossible; aussi tous les monuments écrits se composent-ils de chroniques particulières : le royaume de France était tout-à-fait transformé en confédération féodale ; chaque manoir a sa légende, et chaque ville son histoire.

Ne demandez pas encore à ce temps-ci les aspects d'une nature fertile et riante, ni ces guérets plantureux, ni ces coteaux que parfume la vigne, ni ces moissons jaunes qui flottent sur nos plaines d'aujourd'hui; ne cherchez ni ces parcs peuplés de gibier à grands frais, ni ces habitations de campagne dont l'art moderne a fait des paradis en miniature. De toutes ces choses vous ne trouveriez pas même une promesse. La société vit, la famille est constituée, la propriété a ses lois, la vérité religieuse étincelle, toutes

ces existences sont en travail d'assimilation; mais quelque chose de mystérieux tient en arrêt ces éléments qui seraient prêts à s'harmoniser. Il passe je ne sais quoi de fatal au-dessus du monde: et chacun s'isole, comme pour se recueillir dans son attente, ou chercher son lieu de refuge. Aux cimes de la montagne, le donjon de pierre se voile d'ombres, le son du cor n'en descend plus, à travers les forêts qui s'emplissent de silence, jusqu'au fond de leur désert. L'ermite ne s'avance plus au-devant du pélerin. Il emporte sa natte de jonc et sa prière, sous l'abri du monastère qui s'enveloppe de remparts comme les châteaux forts, pour sauver du pillage les reliques des saints, et les trésors de la civilisation.

Les temps d'alors étaient trop orageux pour qu'on pût songer à l'embellissement des édifices sacrés; c'étaient des temps de force et de luttes incessantes: les Hongres, les Sarrazins, les Normands lançaient à chaque instant des meutes avides à travers les régions ouvertes; aussi, partout la défense avait dû s'organiser; sur les monts, dans la plaine, on voyait des larges tours byzantines ou romaines, avec des meurtrières et des créneaux, des portes bardées de fer, aux gonds lourds et criards; des palissades, des fossés gardaient l'abbaye comme le donjon. Les mo-

nastères furent ainsi le premier germe et la première sauvegarde des hameaux, des bourgades et des villes qui se bâtissaient successivement à leur entour. Dès qu'un lieu de prière, oratoire ou pélerinage venait de s'établir, le peuple y accourait en foule, de toute part; quelques cabanes s'élevaient d'abord, en bois et en terre, avec des toits de chaume, puis elles faisaient place à des maisons plus solides, et peu à peu, le bourg ou la ville prenaient un plus vaste développement autour de l'abri religieux; c'est là ce qui explique, avec une belle simplicité, comment les cités, les communes, les plus humbles groupes d'habitations portent tous encore le nom des saints; cet hommage à leur mémoire avait été le tribut de la reconnaissance des bourgeois et des serfs envers la protection ecclésiastique.

A mesure que le bourg se formait, il s'entourait de palissades, à l'exemple du monastère et de l'abbaye. C'était avec les débris des vieux monuments romains que les habitants soutenaient leurs murailles; ici les fragments d'un cirque, là les ruines d'un théâtre, plus loin les vestiges d'un forum où les conquérants de la Gaule s'étaient assis naguère, sous le pallium et la robe *prétexte*, servaient à fonder la première assise d'une tour, d'un rempart, ou d'un sanctuaire. Dans ces jours de pénible enfantement, il se fit

une double invasion parmi les restes de la civilisation romaine; plus d'un religieux déchira, dans ses veilles, un feuillet de gloire grecque et latine, pour écrire, sur le parchemin, des proses et des hymnes où la désolation d'une époque inquiète mêlait ses larmes à l'encens; ainsi se firent les premiers Palimpsestes, tandis que la communauté laborieuse envoyait des ouvriers pénitents briser les temples païens, pour cimenter de leur poudre mêlée à la sueur du travail, les tabernacles du Christ. Et comme le bourg était parti de l'église, ses maisons formaient au presbytère une ceinture de leurs ruelles étroites et pressées; la croix de la paroisse était le centre du village, comme plus tard fut le clocher. Là vivait le serf couvert de bure, sous la protection de l'abbaye et sous l'impôt du seigneur féodal, car sur la hauteur la plus voisine on voyait la tour suzeraine planer, parmi les nids d'aigles. Il n'y avait point encore de chevaliers pour défendre, la lance au poing, le faible et l'orphelin, la dame châtelaine et les serviteurs de l'église. Le manoir était un repaire d'hommes armés; souvent la troupe avide descendait dans la plaine, attirée tantôt par la capture d'un pélerin de haut renom, qui paierait un gros prix pour sa liberté; tantôt par le pillage de quelque pauvre moine qu'avait fait riche la charité des fidèles, et qui s'en allait

distribuer à l'indigence la dîme de l'aumône; tantôt, mais le plus souvent, par le passage des caravanes de marchands juifs qui se rendaient à la foire ou *landit* à Orléans, à Saint-Germain, ou à Saint-Denis en France.

Au sortir du bourg, il y avait les cultures. Toutes les terres d'abbayes étaient des fermes où le moine, le serf, le paysan dépensaient leur labeur. Il n'y avait rien en dehors de ces cultures religieuses. Quelques vestiges de voies romaines favorisaient les communications; partout des ponts, des bacs, des péages levaient l'impôt de la force sur tout ce qui passait.

On ne trouve plus, au Xe siècle, que des souvenirs écroulés de la civilisation romaine qui avait sillonné de ses grands jets la surface des Gaules du midi jusqu'au nord, et des rives du Rhin jusqu'aux dernières forêts de l'Armorike. Le commencement de l'ère chrétienne avait compté d'importantes cités parmi ces vastes provinces de l'administration impériale: Arles, avec ses arcs de triomphe, ses cirques, ses théâtres dans chacun desquels dix mille spectateurs s'asseyaient à l'aise; Marseille, la ville grecque, avec ses maisons coquettes qui se mirent du haut de sa colline dans les eaux bleues de son golfe; Lyon, la vieille capitale des Gaules, la succursale de Rome, cité splendide où résidaient le Propréteur et le

sénat des municipes; Vienne, Autun et la Lutèce aimée de Julien. Ces villes de premier ordre allaient de l'une à l'autre par ces routes de granit taillées par les légions. Mais depuis l'invasion générale, le pied des Barbares avait foulé ces colonies de la civilisation antique, comme le vent des tempêtes chasse devant lui les dunes de l'Océan. La terre des Gaules, au siècle que nous parcourons, ressemblait à ces contrées d'Orient où l'on découvre de temps en temps les ruines de ce qui fut une ville, des tronçons de colonnes, des chapiteaux précipités, des sphynx immobiles comme le silence des déserts, et çà et là, quelques pyramides qui usent les regards du temps.

On ne saurait lire les chartres, les diplômes, les cartulaires sans éprouver un serrement de cœur. Les écrits comme les ruines de cette époque révèlent une pensée de destruction prochaine, qui paralyse toute activité sociale; on dirait que la lampe du sanctuaire éclaire l'avenue d'un tombeau.

II.

LE MANOIR ET L'ABBAYE.

> Enitere ergò, miles Christi, esto signifer et compugnator, et quod armis nequis, consilii auxilio subveni.
>
> GERBERTI, *Epist.* 107.

> Il est beau, dans l'économie du Moyen Age, de voir l'Eglise donner elle-même le signal des développements de l'humanité ; son énergique initiative a tout mis en branle; le monde moral et politique est pénétré jusqu'au fond, et toutes ses sources vont s'ouvrir, comme sous la verge de Moïse.
>
> LERMINIER.

L'histoire de France se résume en entier dans les luttes de l'aristocratie contre la royauté, et du peuple contre toutes deux. Mais qu'est-il résulté, chaque fois, de ce conflit? — Des époques d'affaissement universel, où l'on voit les grands noms décliner, les renommées s'éteindre, les partis se morceler à l'infini : et de là le doute, l'irrésolution, l'accablement. Ainsi l'a voulu Dieu, qui ne permet point que des principes de violence puissent rien créer de durable autour d'eux, et qui a disposé le monde pour que les



âges passés aidassent les âges futurs, comme les grands enseignent et guident les petits. Des ambitions de toute sorte ont agité la terre dans tous ses âges; mais c'est à peine si le temps a eu besoin de passer sur leur œuvre, pour montrer qu'elle était ruineuse; et tous les hommes qui ont soulevé les peuples avec le levier de la force, n'ont réussi, malgré leurs titres de *grands*, qu'à moissonner la réprobation de l'histoire vivante qui les a mis au cercueil. La lutte de la pensée morale, représentée par l'Église, et celle de la force matérielle que personnifie la féodalité, embrassent toute la période du moyen âge qui peut se diviser en deux grandes époques : depuis Hugues-Capet jusqu'aux Croisades, et depuis les Croisades jusqu'à la fin du XVe siècle.

Dans la première de ces phases, on voit la société du Xe siècle empreinte d'un sentiment de tristesse indéfinissable ; elle est livrée à toute sorte de fléaux, invasion de Barbares, épidémies et famines; des terreurs populaires font craindre la fin du monde. La vie des hommes n'est qu'une triste prière au ciel, dans l'attente d'une catastrophe; mais à peine l'an MIL est-il dépassé, que le XIe siècle se ranime, et qu'une joie universelle court, comme un sang nouveau, dans les veines du peuple. L'époque de transition franchie, on voit apparaître les premiers fruits d'une civili-

sation qui s'assied; les épopées s'harmonisent; la vaillance des féodaux prépare les grandeurs de la chevalerie; les troubadours inondent au midi les cours plénières de la Langue d'oc; les trouvères, Normands et Picards, improvisent leurs héroïdes, et l'esprit des Croisades souffle déjà sa mystérieuse ivresse au cœur des suzerains et des grands vassaux.

Mais dans ce peuple si riche d'avenir, il n'y a dès l'abord du dixième siècle, rien de franc et de libre; la servitude est le caractère général; partout on voit des hommes suivre la condition de la terre, et en dépendre comme un accessoire; quand un duc, baron ou comte, quand un simple possesseur d'aleud ou de fiefs lègue sa mense à une église, à un monastère, il y comprend les serfs qui creusent la terre, les hommes des champs et les vilains qui ne peuvent pas plus être distraits du sol que le donjon du manoir. Les chartres sanctionnent ce principe du droit romain; l'esclavage n'est plus; mais le servage le remplace, il n'y a que le nom de changé; le serf est la chose du maître; et l'influence chrétienne qui agit avec lenteur, mais qui fonde en éternité sa conquête, n'a réussi encore qu'à protéger le serf contre la capricieuse barbarie qui faisait de l'esclave un gladiateur, ou qui le jetait en pâture aux murènes, pour amuser les courtisanes,

ou pour distraire les ennuis d'un patricien de Rome.

Le servage fera place au salaire ; le serf devenu vassal ne sera plus qu'un soldat armé, qui portera long-temps dans ses mains l'instrument de la liberté, avant qu'il sache en faire usage. Les transformations politiques se succéderont, dirigées par l'Église dont les forces vont croître d'un seul jet en moins de trois siècles.... Mais ne devançons pas le cours du temps. Suivons cette grande ombre du passé, et voyons défiler lentement ce long cortége de souvenirs qui parcourent le silence des vieilles églises, aux heures où la méditation s'y recueille....

Cette forte union du vasselage et de la suzeraineté, cet échange de protection et d'obéissance qui dominèrent les XII et XIIIe siècles, n'existaient pas encore au milieu du Xe. Quand un seigneur possédait un fief, il levait sa bannière, et si à l'appel des vassaux quelqu'un osait se proclamer indépendant, une lutte rapide décidait la question. Le droit résultait du pouvoir, et l'on voyait s'élever tourelle contre tourelle. Chaque jour renouvelait de pareilles scènes.

Au centre de ce conflit d'agressions et de rivalités, il y avait de grands fiefs appartenant à des familles fortement constituées ; passons-les en revue.

Le duché de France embrassait toutes les terres qu'arrosent la Seine, l'Oise et la Marne, depuis Corbeil jusqu'à Pontoise, Vernon et Chartres, avec leurs châtellenies de comtes et d'Évêques.

Le comté de Paris était au sein de la vieille ville, dont les remparts bastionnés par les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Germain-l'Auxerrois, s'étendaient jusqu'à la montagne de Sainte-Geneviève qui portait aussi son abbaye; et à quelques lieues sur la Seine, la basilique de Dagobert, Saint-Denis, se ralliait sous le même blason. Le duc de France et le comte de Paris commandaient à des races redoutables. Ouvrez les chroniques de Félibien et de Lobineau, vous y lirez des noms fameux alors, les Robert de Brie, les Thibault de Chartres, et bien d'autres qui se battaient comme des lions, sous l'étendard de Robert-le-Fort; la vraie noblesse était le courage; la victoire illustrait les générations des familles, car la suzeraineté du triomphe impose partout le respect, et attire la fidélité par l'admiration.

Le duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec le royaume du même nom, appartenait à Hugues-le-Grand, comte de Paris, qui en avait reçu l'investiture de Louis-d'Outremer, à l'agonie des Carlovingiens.

La race de Rollon tenait la Normandie. La Bretagne, province voisine, tour à tour asservie puis insurgée de nouveau contre cette colonie Scandinave qui remuait son territoire, venait de secouer le joug de Guillaume-Longue-Épée; et du fond de sa ville de Nantes, où elle avait poussé son cri de liberté, Alain, l'homme de fer qui retroussait sa longue moustache avec des chaînettes pour la nouer à son cimier, Alain de Bretagne gardait son camp sur la frontière.

Le comté d'Anjou obéissait à la race demi-barbare des Foulques; et parmi eux l'histoire se souvient de Foulques-le-Roux, dont l'image de pierre repose en l'église d'Angers; de Geoffroi Ier, surnommé Grisgonelle, à cause de sa cotte d'armes ou de sa casaque grise de pénitent; Geoffroi fit naître Foulques-le-Noir, l'illustre pèlerin de la Palestine, dont les trouvères ont tant redit les prouesses.

Au nord, c'était le comté de Flandres, entre la Somme et l'Escaut, héritage de Beaudouin Bras-de-Fer, qui avait enlevé Judith, fille de Charles-le-Chauve, et que l'intervention du Pape Nicolas fit doter de ce beau pays, en signe de pardon et de bienveillance.

Les comtes de Champagne et de Blois tenaient leurs fiefs, l'un de la conquête, l'autre de son alliance avec la famille de Robert-le-Fort: Robert

de Champagne et Thibault de Blois étaient, le premier, bâtard de noble race, le second, pauvre sire, mais habile intrigant, d'où lui vint le surnom de *Tricheur*.

Sous la deuxième race, l'Aquitaine avait eu son roi ; la décadence des Carlovingiens livra aux comtes d'Auvergne l'investiture de ce pays. Lisez son histoire écrite par Dom Vayssette.

La lignée des ducs de Gascogne est à peine connue; elle fut l'origine des comtes de Bordeaux, de Fésenzac et de Toulouse.

La race germanique florissait en Provence et en Bourgogne; les comtes d'Arles furent un moment rois de ces contrées plantureuses; mais l'histoire s'embrouille vite au milieu de toutes les familles méridionales, ardentes comme leur climat, ambitieuses comme tout ce qui regarde un beau ciel; les races féodales se précipitent les unes sur les autres; c'est de tout côté le cri d'alarme d'une terre envahie, c'est le pas redoublé des chevaux vêtus de fer, qui plient sous le poids du butin, en regagnant par les sentiers de granit les demeures aériennes du pillard gorgé de sang et d'ivresse; c'est, plus bas, la flamme qui s'élève sur les moutiers de la plaine; car les retraites de Dieu sont moins à l'abri de la convoitise du seigneur, qu'elles n'étaient à l'époque des grandes invasions. Quelquefois elles achetaient à prix

d'or l'espoir d'être épargnées ; il leur fallait alors subir l'insolent patronage d'un homme d'armes; on lui payait une somme pour la défense de l'église ; il s'asseyait dans les stalles du chœur ; sa bannière pendait au-dessus de l'autel ; le monastère lui concédait souvent le revenu d'un domaine; mais rarement le brutal seigneur se faisait scrupule de venir en un jour d'orgie, chasser les humbles clients de leur asile dont il faisait un rendez-vous de chasse, ou un lieu de débauches.

Toutefois, ces violences n'étaient pas sans contrastes. Il arrivait, de temps à autre, que l'homme d'armes qui n'avait eu, durant sa vie, respect de Dieu, ni du droit des gens, s'effrayait à l'heure de mourir, en songeant à ses méfaits. Sa pénitence tardive égalait, matériellement, l'expiation à l'offense : il se faisait coucher sur une croix de cendre, il envoyait quêter des prières pour son âme ; toutes ses terres, tout son argent monnayé passaient en legs au moutier voisin, moyennant une messe quotidienne. L'Église effaçait du jugement de Dieu le nom du persécuteur, pour écrire, dans ses obituaires, l'indulgence finale à côté de la chartre de donation qui réparait le patrimoine des indigents.

La campagne était cultivée par les serfs du manoir, gens timides et toujours à la veille d'être dépouillés du pain qui leur coûtait la liberté. Au

milieu d'eux, les moines de Saint-Benoît les encourageaient par leur exemple, et dirigeaient les semailles qui croissaient, dans l'attente du premier envahisseur qui ruinerait la moisson. Les courses des hommes du manoir empêchaient à toute heure les grands travaux de la terre et les défrichements des vieux bois; les produits ruraux ne suffisaient pas aux populations éparses à qui le sol manquait avec la sécurité; des famines affreuses désolèrent le pays de France; le peuple, égaré par le désespoir, se prit à croire à d'étranges phénomènes dont les chroniqueurs, Frodoard, Raoul Glaber, Mabillon, Martenne, Adhémar de Chabanais font un tableau plein d'une magique horreur. Abbon, moine de Fleury, écrivit un traité tout spécial pour détruire l'opinion générale que les jours de l'Antechrist allaient apparaître. Vers 960, des prophéties sortent des monastères en ruines, et s'en vont effrayer toute chair dans les cités et sur les monts féodaux; la fin du monde est prêchée : l'an MIL, chiffre mystérieux et fatal, semble écrit par un doigt invisible sur toute pierre; les visions de l'Apocalypse épouvantent, dans l'ombre, le moine en sa cellule, et le fier châtelain sur son lit de fourrures, parmi ses hanaps remplis de vin, qu'il n'ose plus vider, parce qu'ils exhalent une odeur de sang. Le peuple des forts s'adoucit par la

crainte, et se couvre de cendres; le peuple des faibles gémit et prie dans l'attente.

Des histoires de prodiges se racontent partout; des nuages de sang, des étoiles qui filent sous des nues de plomb, mille figures bizarres qu'enfante l'imagination dévastée, des voix inconnues et menaçantes qui traversent l'espace comme des vents d'orage, des signes monstrueux au ciel et sur la terre inspirent de sombres légendes, dont l'écho partout répété, se mêle aux psalmodies qui pleurent sous les cloîtres.

Un seul principe pouvait venir en aide à cette société qui se mourait; ce principe sauveur était le Catholicisme. Il fallait que l'Église qui jusqu'alors avait rempli sa mission par la prière et la souffrance à l'exemple du Christ, s'animât d'une sainte colère, pour châtier les désordres de ses enfants qui gaspillaient, sur le chemin de leur vie, les trésors de la patience de Dieu. Le Christ, aux jours de sa vie terrestre, avait chassé les marchands du Temple; il était temps que l'Église chassât les pillards du sanctuaire, il fallait qu'un pontife suprême, à tête forte et dominatrice, prît le gouvernail du monde. L'avenir enfantait Grégoire VII.

Et, en effet, d'où pouvaient venir l'unité et l'ordre au sein de la tourmente du Xe siècle? Quel pouvoir existait alors, qui ne fût pas contesté?

Où donc y avait-il une police locale assez régulière, assez complète, assez stable pour comprimer les abus de la force? — Ici c'est un homme d'armes qui plante sa bannière sur une terre d'abbaye; là c'est un presbytère envahi, saccagé. Depuis 948 jusqu'en 970, les conciles ne sont occupés qu'à faire des règles de police, et à lancer des monitoires. Puis, à côté des luttes qui s'agitent pour la possession de la terre, il faut aussi que leur autorité prenne sous sa garde l'institution sacrée du mariage. Quand les passions de la chair embrâsent le féodal, il prend la femme qu'il a désirée fût-elle sa parente, fût-elle sa sœur; vierge ou mariée, nulle n'échappe au ravisseur, s'il a la force avec le vouloir. C'est alors que l'Église paraît, armée de l'excommunication pour châtier la faute privée, et déployant l'interdit comme un grand voile de deuil sur les scandales des royaumes.

Ainsi sont en présence le clerc et l'homme du glaive, l'Évêque et l'abbé devant le suzerain des hauts domaines; ainsi le manoir et l'abbaye sont les symboles vivants de deux forces contraires : — l'une qui dévaste, l'autre qui répare; la première qui écrase du premier choc; la seconde qui édifie lentement son œuvre de liberté, parmi les débris de l'anarchie. Le manoir féodal, c'est du granit et du fer galvanisés par les passions

humaines; l'abbaye, c'est l'intelligence concentrée par la prière et la méditation. Le manoir, c'est le creuset où la barbarie achève de se dissoudre, au feu de ses propres excès; l'abbaye, c'est la chrysalide où le génie du passé s'enveloppe d'une mort mystérieuse, et se transforme dans le Christ, pour ressusciter à son image.

III.

L'ÉGLISE ET LA MONARCHIE, DEPUIS HUGUES-CAPET JUSQU'AU CONCILE DE CLERMONT (941—1095).

> Ecoutez, Seigneur, les gémissements des justes qui vous disent tous les jours avec le Prophète : — Seigneur, nous avons attendu la paix, et ce bien n'est pas encore venu : nous croyions toucher au temps de consolation, et voilà encore des troubles!
>
> MASSILLON.

Par une froide nuit d'hiver, en l'an de grâce 941, le vieux palais des comtes de Paris retentissait des cris joyeux qui saluaient l'enfantement d'un mâle de noble race. Un fils était né à Hugues-le-Grand, duc de France, descendant de la lignée de Robert-le-Fort qui avait tant de fois protégé les basiliques de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés contre les hordes normandes.

L'enfant d'un héros devait recevoir au baptême le nom de son père : nom glorieux qu'il devait faire illustre, car en lui reposait une destinée royale; et l'eau du baptistère lavait son front d'enfant, pour le préparer à l'onction du sacre.

Nulle chronique ne sait nous dire pourquoi le nom de *Capet* fut ajouté au nom de Hugues ; ce mot dériverait-il de *caput*, pour figurer l'intelligence précoce du jeune féodal réservé à de si hautes destinés ; serait-ce qu'il avait la tête grosse, les épaules larges, signe de bravoure et d'énergie aux temps où la force physique était comptée pour presque tout ? Cette question ne nous arrêtera point ; les actions des hommes tiennent plus de place que leurs noms dans la mesure de Dieu.

Hugues fut élevé par Richard, duc de Normandie, en tous les arts et sciences de la guerre ; l appril à manier la lance et l'épée, à chevaucher tout bardé de fer, et certes il avait besoin de cette rude éducation pour défendre l'héritage que son père lui laissa : car il devenait, par sa mort, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, abbé laïque de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, sans compter les fiefs et menses qu'il possédait en l'île de France et en Bourgogne. Il fallait un grand orgueil pour un tel héritage ; aussi Hugues, par le conseil de Richard, son oncle et tuteur, se mit en quête d'a-

grandissement. Il fait la guerre au roi Lothaire qui pliait sous la couronne de Charlemagne; un pieux Archevêque de Cologne, Brunon, intervient pour ménager la paix; il fait ouïr la voix de Dieu entre les grondements de colère terrestre. Un parlement s'ouvre à Compiègne, à l'époque des fêtes de Pâques; une trêve est conclue, des otages sont échangés, et déjà le suzerain de race Carlòvingienne cède au vassal qui grandit pour l'avenir. En ces temps où les paroles royales ne valaient pas un contrat, Lothaire signe un traité qui donne à Hugues l'investiture à perpétuité du duché de France, et le comté de Poitou. Mais Hugues était déjà reconnu duc de France, et qu'était-ce que ce don nominal de la terre de Poitou, dont il faudrait déposséder par la force Guillaume-Tête-d'Étoupe, le brave duc d'Aquitaine? Aussi le parlement de Compiègne ne fut-il qu'une trêve d'un jour; les dissensions renaissent, se succèdent, se multiplient; on ne s'apaise de part et d'autre que pour s'armer de forces nouvelles. Tout à coup un incident rapproche les adversaires; une cause commune d'orgueil national suspend, mieux qu'un traité, les animosités particulières; la race germanique et lorraine avait, de tout temps, été haïe des comtes Franks; Lothaire jette le gant à Othon, l'empereur de Germanie; Hugues-Capet se rapproche de Lo-

thaire. Le savant Gerbert s'étonne de voir un féodal indomptable faire hommage au roi Carlovingien : c'est que ce roi, c'est que ce Lothaire, se posant au milieu des Franks contre la puissance d'une famille allemande, a fait un acte d'habile politique, il a détourné la lutte, en faisant alliance avec le chef naturel des comtes de Paris.

Hugues-Capet comprenait tout ce qu'il y avait de garantie pour l'autorité temporelle dans l'influence que le Catholicisme exerçait sur les masses; aussi dans les chartres diplomatiques des ans 970 à 1000, se souvient-il avec libéralité de ses titres d'abbé laïque des plus grands monastères de France; il fonde à Paris l'abbaye de Saint-Magloire, et comble de dons splendides les cloîtres de Saint-Denis et de Saint-Germain. Le Clergé pressent la grandeur future de cet homme qui a compris d'instinct que toute la force de sa race viendra du sanctuaire.

Lorsque Lothaire glisse du trône dans la tombe, Hugues-Capet devenu son ami à la face des peuples, par l'assistance qu'il lui avait prêtée contre Othon de Germanie, est adopté sans obstacle pour tuteur de Louis V, fils de Lothaire. Il dirige alors d'une main ferme toutes les affaires; il leur imprime le sceau de son esprit, de sa volonté, de son ascendant; c'est un nouveau

Maire du palais, qui porte la couronne en main, avant de la poser sur sa tête. Le nom de Louis V est apposé sur les actes publics, à côté du scel; Hugues l'invoque pour courber l'orgueil de certains Leudes qui se souvenaient de Charlemagne, et qui soutenaient sa race de leurs sympathies inquiètes. La guerre est continuelle entre la royauté de France, les Lorrains et la race germanique, mais elle se fait au profit de Hugues.

Louis V mourut, quatorze mois après son avénement, pauvre enfant-roi, que les chroniques ont appelé *fainéant*, parce qu'il vécut et mourut dans la captivité d'un Maire du palais; le sang de Charlemagne se perdit avec lui. La ligne directe était brisée par ce rejeton mort sans postérité. Hugues-Capet et Charles de Lorraine se trouvèrent en présence pour disputer le trône. Charles avait pour lui ses droits de race; il était l'oncle de Louis V; mais au X[e] siècle, l'hérédité n'était qu'un mot; d'ailleurs il ne commandait qu'aux Lorrains, d'origine germanique et, pour cela seul, en haine aux Français qui reconnaissaient leurs ducs et leurs véritables chefs nationaux dans la lignée des Robert-le-Fort et des Hugues. Des clercs de grande science s'occupèrent aussitôt d'instaurer une généalogie au duc de France; ils le firent descendre de plus haut que la ligne de Charlemagne, de saint Arnould le Mérovin-

gien, qui eut pour fils Ansigise, le père de Pépin-le-Gros. D'autres arguèrent en sa faveur, d'un testament scellé du scel de Louis V, qui porte entre autres dispositions : — « En premier, il (Louis V) concède à Hugues, prince des Franks, tous ses royaumes, la France, l'Aquitaine, la Bourgogne et autres parties. Il veut que les grands servent le duc Hugues comme lui-même et ses prédécesseurs, qu'ils lui jurent serment de fidélité, lui baisent les genoux, et le servent militairement. Il décide sur Charles, son oncle, à cause de son ineptie, qu'il n'occupe aucune partie de son empire, mais que le royaume advienne à Hugues, le plus rapproché de sa grandeur ; il veut que sa femme bien-aimée épouse le fils du duc Hugues-Capet, et que tout ceci soit observé par les grands. »

Cette pièce existe, en langue latine, dans les manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, sous le n° 9,609 ; elle commence par ces mots : *Hoc est testamentum Ludovici, regis Frankorum, quod condidit* XI *kalendes junii, ann., Dom.* 987. *Indict.* XV..... Et plus loin on lit : *In primis, concedit Hugoni magno, principi Frankorum, omnia regna sua*, etc., etc. Ce document dont le tout monde est à même de vérifier l'exactitude est d'une haute valeur historique, pour fermer la bouche de beaucoup d'écrivains qui se sont

hâtés de flétrir du mot d'*usurpation* un fait qu'ils ne savaient pas. Qu'on juge, maintenant, du degré de croyance qu'il faut accorder à ces manufacturiers de volumes qui affichent l'histoire au pilori de leur ignorance. Voilà pourtant comme se font beaucoup de livres; et c'est sur la foi de ces livres que les renommées s'élèvent et se posent! Dites-moi, je vous prie, de quel côté est l'usurpation?

L'église de Reims ouvrit à Hugues-Capet ses portes sous lesquelles Clovis avait courbé la tête; et lorsque l'huile sainte eut ratifié l'acclamation nationale des comtes Franks à l'assemblée de Noyon, voici le serment que prononça l'élu de Dieu et du peuple : — « Moi, Hugues, roi futur des Français, je promets devant Dieu et ses Saints, en ce jour de mon ordination, que je conserverai vos priviléges, vos lois et votre justice; je vous défendrai tant que je pourrai, avec la grâce de Dieu, comme un roi le doit à tout homme de son royaume, comme il le doit aussi aux églises qui lui sont confiées, et au peuple qui lui est soumis; je ferai droit à chacun par notre autorité. » (Hugo. *Reg.*, *sigill.*).

Sorti du rang des seigneurs féodaux, le premier des Capétiens ne devait point porter d'ombrage à ceux dont il avait été l'égal, puisqu'en lui se trouvait, en quelque sorte personnifié, le

triomphe de la féodalité sur le pouvoir royal. D'ailleurs ce titre de roi n'était encore en réalité qu'un nom de cheftainerie militaire; chaque grand vassal resta libre dans son domaine, et acquit même encore une indépendance plus complète sous la suzeraineté Capétienne. Les premiers travaux de Hugues s'appliquèrent à imposer son pouvoir par la conquête. Il passa le temps à guerroyer contre les vassaux, et toute l'administration de son règne se résume dans l'exercice des droits de conquête. L'obéissance cède à la force; mais c'est au sein de l'Église que réside la pensée qui poliee et civilise à la suite de chaque victoire. Les conciles provinciaux rédigent les idées de gouvernement, délibèrent sur les questions qui intéressent les mœurs; les règles monastiques sont les types des libertés communales; toutes les prévisions économiques s'y trouvent réunies sous la grande loi de l'élection. Plus tard, les communaux copièrent les actes d'administration monastique, pour rédiger leurs propres chartres, et les métiers s'organisèrent d'après les modèles des corporations religieuses. Le Catholicisme se montre, ici encore, la première loi de sociabilité.

La royauté de Hugues-Capet fut, dès son avénement, une royauté d'aventures, qui ne pouvait s'affermir que sous l'abri de la bannière, et

protégée par les vaillantises de l'épée. Le Clergé s'efforçait vainement d'établir la théorie d'un pouvoir royal fort et respecté : d'illustres prélats écrivaient sur cette matière; Gerbert adressait aux grands et aux Évêques des lettres éloquentes; Abon de Fleury faisaient des canons, des règlements sur l'autorité royale; tous invoquaient les traditions de l'Écriture pour exalter les priviléges de la couronne; mais l'éloquence avait encore trop peu d'ascendant sur une époque dont la force brutale était tout le ressort. Les grands et les Leudes qui avaient proclamé Hugues-Capet dans l'assemblée de Noyon ne pouvaient se plier aisément à la hiérarchie qu'il prétendait établir parmi eux; ce fut pour assurer son avénement, qu'il associa au pouvoir son fils Robert, le faisant sacrer de son vivant, afin que la sanction religieuse constituât, de droit divin, l'hérédité dans sa race. Ce fut une imitation de la politique prévoyante de Charlemagne. Robert sacré par l'Archevêque de Sens, se vit accueilli par des sympathies non équivoques. « C'était un prince, dit Raoul Glaber, déjà sage et instruit, d'une éloquence douee, et d'une piété remarquable. »

Le dixième siècle, dominé par l'esprit sauvage des luttes féodales, n'avait cependant point perdu les traditions de la science. Auprès de chaque archevêché s'ouvrait une école; les mathémati-

ques et l'astronomie s'enseignaient en même temps que la grammaire. Hugues-Capet envoya Robert aux écoles des clercs en la cathédrale de Reims, sous l'archidiacre Gerbert, le futur Silvestre II. Dans ces dépôts de l'érudition de l'époque, on lisait en frissonnant, dit un historien de nos jours qui s'est beaucoup nourri des chroniques, on lisait les prodiges du monde immatériel, l'histoire des morts qui remuaient les suaires, les légendes des vieilles tours en ruines, et des souterrains remplis de squelettes vagabonds. Une double épopée déroulait ses tableaux à l'imagination du solitaire : d'un côté, les miracles des Saints parlaient d'espérance; de l'autre, les assauts des démons épouvantaient l'esprit. Le récit des translations de reliques est tout plein de merveilleux, et révèle les brillants trésors d'un monde fantastique qui se lève comme un nouvel horizon. A ces études spéciales qui excitaient la curiosité de certaines têtes avides de savoir, les écoles joignaient l'enseignement des lettres grecques et latines; les rares manuscrits sauvés de la destruction des quatrième et cinquième siècles restaient déposés dans quelques abbayes, où les richesses de l'instruction se distribuaient à des étudiants privilégiés; on y perpétuait aussi les traditions des hymnes et du plain-chant, ces admirables mélodies qui expriment si bien les an-

goisses de l'âme en face des douleurs de la vie. Au fond de la cathédrale, auprès du baptistère, était l'orgue aux voix solennelles, dont la plainte emportait vers le ciel les tristesses solitaires, quand la tempête des passions semblait bruire le long de ses tuyaux de fer, comme le vent d'orage secouant le plomb des vitraux sacrés. L'abbaye réunissait au chœur ses écoliers, pour chanter l'hymne des fêtes ou de l'obituaire.

L'héritier de Hugues-Capet prit goût dès sa tendre enfance aux pompes religieuses de l'église de Reims; il se préparait ainsi à conduire la société vers la seule puissance devant qui les passions humaines baissaient encore le front. La solitude exerce sur les âmes prédestinées aux grandes choses une influence ineffable : elle les prépare aux créations.

Lorsque Hugues-Capet se fut associé Robert, le 1er janvier 988, il tira de nouveau l'épée contre Charles de Lorraine qui le poursuivait encore de sa rivalité; s'empara de lui et de sa famille et les envoya captifs dans Orléans, où Charles mourut bientôt après. Délivré de cet adversaire, le roi de France cherche à s'affermir par des alliances au-dedans et au-dehors. Il confirme publiquement le droit d'hérédité que les féodaux voulaient créer dans leurs familles; c'est de cette époque que paraissent les titres empruntés du nom des cités

ou des provinces qu'ils possédaient. Jusque là, ces titres avaient été personnels, et les comtes ne se désignaient entre eux que par les surnoms tirés de quelques signes particuliers; maintenant les surnoms font place aux dénominations de la terre; c'est un nouvel aspect de la vie féodale : le droit privé devient le droit de famille, et par là, les conflits s'arrêtent, jusqu'à ce que la souveraineté de famille se retire, à son tour, devant la force monarchique. Toute la politique de Hugues-Capet se réduisit à maintenir ses grands vassaux par une sorte d'autorité morale qui protégeait entre eux l'harmonie, sans toucher à la question dangereuse de l'indépendance. Fondateur d'une race imposante, il appliqua son génie à dissimuler son action, pour l'exercer plus sûrement.

Le régne de Robert qui lui succéda, compte peu d'événements généraux qui appartiennent à l'histoire. Le morcellement infini de la puissance ne donne point lieu à une action monarchique forte et universelle. La royauté n'agit plus sur l'ensemble des pouvoirs; elle exerce le sien dans une sphère déterminée, comme celle de toutes les petites souverainetés, qu'elle couronne seulement par sa suprématie morale. « Le monarque n'est plus le chef que de nom d'une aristocratie religieuse et politique, dont les cercles concen-

triques se vont resserrant autour de la couronne. Dans chacun de ces cercles s'inscrivent d'autres cercles qui ont des centres propres à leurs mouvements; la royauté est l'axe autour duquel tourne cette sphère compliquée, république de tyrannies diverses.»

Cette belle définition que j'emprunte aux *Etudes historiques* d'un illustre écrivain, résume exactement la féodalité. Le roi n'était même plus un chef militaire, comme jadis, dans les vieilles forêts germaniques. S'il marchait à la guerre, il invoquait l'assistance de ses voisins, mais sans pouvoir les contraindre à obéir. Et pourtant, dans cette situation bizarre, transitoire, l'action privée de la royauté se développe et mûrit pour l'avenir, qui transformera peu à peu cet ascendant moral en domination régulière.

A partir de la troisième race, les vertus, les lumières, l'intelligence jaillissent du trône et du sanctuaire; tout va en grandissant jusqu'à saint Louis.

Le roi Robert avait eu pour précepteur le savant Gerbert qui l'éleva dignement pour le rang suprême. Il fortifia la royauté, en se conciliant les sympathies populaires, par sa piété et son dévouement aux principes catholiques. Un des beaux actes de sa vie fut la soumission qu'il témoigna aux décrets de l'Église qui condamna son

mariage. Robert avait épousé en secondes noces, Berthe, fille de Conrad, roi de Provence et de la Bourgogne transjurane. Berthe était veuve de Eudes-le-Fort, comte de Chartres et de Blois; mais elle avait aimé Robert, dès long-temps avant son mariage; des liens de parenté les rapprochaient, et Robert avait tenu sur les fonts du baptême le premier né de Eudes-le-Fort. Il importe de constater ces deux faits. Les prohibitions de mariage pour cause de parenté étaient multipliées au X[e] siècle; à cette époque où la violence fondait le droit, il fallait toute la rigueur de l'Église pour mettre un frein aux passions des hommes d'armes qui ne respectaient pas plus les liens du sang qu'ils ne tenaient compte des droits ou devoirs de la vie sociale. En outre des degrés de parenté naturelle, le Catholicisme formait des nœuds de famille spirituelle; un homme et une femme, de quelque race et de quelque condition qu'ils fussent, avaient-ils assisté un enfant au baptême, ils se liaient par ce rapport d'un lien mystérieux et sacré; de même qu'il y avait de chastes épouses du Christ au fond des monastères, de même il y avait des frères et des sœurs dans le Christ en face du saint baptême; il y avait quelque chose de plus auguste : — une paternité et une maternité morales dont l'Église était le témoin; dès lors l'union du mariage devenait impossible entre ces

parents selon la foi. Les conciles avaient dû soumettre la famille à des lois inflexibles, pour lutter avec avantage contre les instincts bruts d'une société de violences. Nonobstant ces règles sévères, Robert de France avait épousé Berthe sa cousine, et l'archevêque de Tours, Archambaud de Sully, avait célébré ce mariage, assisté, pour cette solennité royale, de ses Évêques suffragants.

A un an de là, Hugues-Capet toucha la tombe. L'avénement de son successeur ne fut que la reconnaissance pure et simple du prince que l'Église avait sacré dans Orléans; l'association de Robert au pouvoir de Hugues-Capet était une royauté véritable qui devait se continuer sans obstacle. Grégoire V, le pontife de Rome, écrivit à Robert roi de France, pour réclamer le divorce au nom des lois de l'Église; Abbon, moine de Fleury fut député vers le saint Père, avec des promesses de soumission; le roi voulait gagner du temps, il espérait fléchir la rigueur des exigences canoniques... Mais la foudre brilla sur le mont Vatican, l'excommunication tomba du haut de la tiare sur la couronne. Les peuples effrayés, menaçaient d'une révolte : on fuyait le palais excommunié, comme une léproserie. Robert courba son front humilié sous la verge de l'Église; on le vit, quittant sa femme Berthe avec larmes et déchirements de cœur, s'en aller vers

Rome en pèlerin pénitent, pour y chercher le pardon de sa faute; puis, à son retour, les populations le saluèrent avec acclamations; le roi réconcilié fut reçu, sous le dais, au moutier de Saint-Barthélemy, en la cité; puis il chanta, sous les voûtes sacrées, des hymnes qu'il avait composées lui-même pour la cathédrale d'Orléans. Peu de temps après, il fit reine une jeune fille de race méridionale, Constance, dont les chroniques n'ont pas éclairci l'origine; les uns lui donnent pour père Gui, comte d'Arles, et d'autres Guillaume Taillefer, comte de Toulouse; quoi qu'il en soit, elle avait si haut renom d'esprit et de beauté, que Robert n'eut guère de peine à oublier Berthe la délaissée; il reçut, en l'église de Blois, sa nouvelle épousée qui bientôt exerça sur lui la plus altière domination.

Cependant la fatale époque de l'an MIL devenait chaque jour plus menaçante. Une épouvante ineffable se glissait au cœur du peuple; partout on ressentait ce douloureux frissonnement qui précède les grands cataclysmes. Clercs, bourgeois et féodaux, tous attendaient avec angoisse la fin du monde. Les savants qui étudiaient l'astronomie avaient cru voir, parmi les cieux, des symptômes de destruction prochaine; deux moines de grande érudition, Adhémar de Chabanais et Raoul Glaber, nous ont transmis des témoignages

de tout ce qui avait engendré la terreur; Frodoard est également tout plein de ces récits. La croyance universelle qui nait de l'appréciation littérale du chapitre XX de l'Apocalypse, attache à cette période de mille ans qui s'achève depuis J.-C. une idée fatale de mort. « Le septième âge commence, et dans cet âge, dit Raoul Glaber, on pense que la machine du monde verra finir ses travaux, sans doute afin que tout ce qui a reçu l'être, trouve alors son repos et sa fin, dans CELUI qui lui donna l'existence. »

Telles sont les dispositions morales du peuple; et l'histoire ecclésiastique doit les noter, parce que c'est de là que doit naitre l'esprit d'entraînement, de dévouement et d'enthousiasme qui, dès le début du XI[e] siècle, va imprimer une impulsion immense a la marche ascendante du Catholicisme.

Voulez-vous apprendre du même chroniqueur quelques-unes de ces légendes qui devinrent si vite populaires, et qui circulaient de bouche en bouche, et de manoir à manoir? Ouvrez les livres II et III, et lisez : — « Il y avait alors, au couvent de la Réome, un religieux de mœurs très douces et pieuses ; on le nommait Wulfer. Or, un dimanche matin, il se reposait un moment dans l'église, après *matines;* les frères étaient déjà sortis pour retourner dans leurs cellules ; Wulfer, resté seul, aperçut tout à coup une

troupe d hommes vêtus de robes blanches qui semblaient tachées de sang.» — Au même temps, un présage merveilleux épouvanta le noble sire Arlebaud, en son castel de Joigny. Pendant trois jours, il tomba, presque continuellement, dans toute sa maison des pierres de diverses grandeurs, qui s'amoncelèrent, et formèrent des roches d'une seule pièce. Cette pluie qui ne cessa ni jour ni nuit, ne blessa personne, et ne brisa pas un seul objet. — On aperçut dans le ciel, une comète, vers l'occident; elle apparut au mois de septembre, et resta visible près de trois mois, brillant d'un tel éclat qu'elle inondait les ténèbres de ses reflets; on cessait de la distinguer au chant du coq. — Quatre ans avant l'an MIL, près d'un lieu nommé Bernevaux, une baleine d'une grosseur monstrueuse se dirigea du septentrion vers l'occident; elle apparut dans une matinée du mois de novembre, dès la première aurore, comme une île voguant sur les flots, et elle continua de grandir, jusqu'à la troisième heure du jour. — On avait vu également un Christ de bois ruisselant de larmes, en l'abbaye des Pucelles; chose plus étrange encore, un loup s'était introduit dans la basilique d'Orleans, et de ses pattes attirant la corde de la grande cloche, il l'avait agitée, comme pour sonner l'alarme : l'année suivante toute la cité fut désolée par un incendie. Presque

toutes les villes d Italie et de France furent éprouvées par le feu. Rome faillit tomber en cendres.

Les horreurs de la disette se joignirent à l'effroi des légendes; et, devant un pareil fléau, nulle résignation humaine ne pouvait s'armer d'espérance.

Au milieu de cette crise lamentable, la grande voix du Clergé se fit entendre comme la cloche funèbre du monde agonisant; c'est aux époques de douleur que les croyances religieuses viennent fortifier le cœur de l'homme par les sublimes exaltations de la foi. L'heure du bouleversement tintait de proche en proche : la désolation gagnait de la plaine au moutier, du moutier au donjon, comme le flux de la marée montante. A mesure que le péril avançait, le peuple refluait dans tous les sanctuaires, puis, un éclair d'espérance traversa tous les esprits; et la foule qui tremblait et pleurait, se mit à l'œuvre comme un seul homme; sous ses mains actives, des cathédrales nouvelles et des monastères sans nombre s'élevèrent, pierre à pierre, comme par enchantement.

Jusque là, le style sévère des basiliques n'avait copié que l'architecture byzantine, qui avait porté de l'Italie au pays des Gaules les créations massives d'un génie au berceau. Mais dès les derniers jours du X[e] siècle, on voit essayer l'ogive; les lourdes colonnes se détachent en fûts légers, les

clochers s'amincissent, les tours se découpent et s'allègent; et pour ces merveilles naissantes, les ouvriers de tous métiers forment les premières confréries laïques. Les pieux légendaires furent les premiers architectes; leurs poétiques traditions servirent de modeles aux ornements de la construction nouvelle. La pierre, taillée par un ciseau habile, reproduisit leurs pieuses histoires; la poésie se mêla au granit, et inventa plus tard la sculpture sur bois. La légende avait fait les architectes, la foi créa les artistes; les corporations ouvrières ne conçurent des merveilles qu'à l'aide des croyances qui creusaient leurs œuvres. Et, n'était-ce pas une magnifique croyance, que celle qui développa si puissamment, d'un seul jet, une si vaste organisation religieuse, et qui s'étendit, comme un réseau protecteur, sur toute la face du pays de France, afin que le fléau qui allait passer sur le monde se détournât, et que Dieu retînt sa foudre, ne pouvant plus frapper un seul lieu qui ne fût couvert d'un sanctuaire !

Cependant l'an MIL a passé, le monde a survécu, la confiance renaît; le règne de Robert s'achève, le 20 juillet 1031. Prince pieux et plus ami d'une paix utile que des guerres les plus glorieuses, il protégea l'Église qui seule soutenait le trône au milieu de l'anarchie féodale; estimé des puissances voisines, il eut pour amis l'empe-

reur Henri II de Germanie, Éthelréde roi d'Angleterre, Raoul roi de Bourgogne, Sanche roi de Navarre.

Dans les derniers temps de sa vie, il avait voulu s'associer Henri, son fils aîné, qu'il affectionnait. La reine Constance, par une jalouse préférence maternelle, s'efforçait de détruire les droits du jeune prince, au profit de Robert son fils puiné. Un saint Évêque, Fulbert de Chartres eut le courage de lutter contre les prétentions injustes de l'épouse du roi; sa fermeté obtint le succès dont elle était digne, nonobstant l'opposition de quelques prélats faibles, qui n'osaient résister aux caprices d'une souveraine altière, dont ils redoutaient la violence. Henri reçut l'onction royale à Reims le 14 mai 1027. Il eut à subir dès son avénement les intrigues de sa mère, mais heureusement pour le royaume, Constance ne survécut que d'un an à Robert.

L'un des premiers fruits du nouveau règne fut la Trève de Dieu, condamnation magnifiquement imposante, formulée par les Évêques des grands siéges de France contre les seigneurs pillards qui désolaient les populations. Cet appel à la réformation de l'anarchie féodale fut tout entier l'œuvre du Clergé; tous les abbés des monastères, tous les métropolitains reçurent communication de cette ordonnance religieuse qui

fut publiée dans la teneur suivante : — « Personne ne portera plus les armes, ne reprendra et ne réclamera point les choses qui lui ont été ôtées; ne vengera ni l'effusion de son propre sang, ni celui de ses parents, quoiqu'en degré très proche. Chacun jeûnera au pain et à l'eau le vendredi, fera abstinence de graisse et de chair le samedi; cette abstinence et l'observation des préceptes de la paix suffiront pour l'expiation des péchés. Chacun prêtera serment d'observer ces choses, et en cas de refus, qu'il soit excommunié! Que personne ne lui rende visite, et ne l'assiste, pas même à l'heure de la mort, et qu'après le décès, son corps demeure sans sépulture. » (Sigeb., *Cronic.*, ad. ann. 1032.)

En tous lieux des conciles s'assemblèrent pour veiller à l'observance de cette charte qui fut appelée la Trêve de Dieu; le principal se tint à Limoges, la ville centrale des Gaules, vers l'époque de Noël, en 1031; le pays de Limoges était le théâtre des excès de la plus hautaine féodalité; au milieu de ses lacs et de ses vieilles forêts, apparaissaient les manoirs de Rochechouart, de Capréol, de la Drace, de Ponsac... Anjou, Poitou, Limousin, voilà les berceaux de la forte châtellenie de France; race de barons indomptés, à qui rien ne coûtait pour assouvir leurs fougueux désirs.

Or donc, le concile étant réuni dans la basi-

lique de Limoges, après que le diacre eut chanté l'Évangile à la messe solennelle célébrée par Aimoin, Archevêque de Bourges, Jourdan, Évêque de Limoges annonça au peuple que l'Église prenait en main la cause des opprimés; ensuite, ayant menacé de l'excommunication quiconque enfreindrait le décret du Clergé, cela fait, les Évêques formèrent un demi-cercle, en face de la foule, et le diacre lut à haute voix :

— « Au nom de Dieu Père tout-puissant, du Fils, du Saint-Esprit, et de la sainte vierge Marie, mère de Dieu, de saint Pierre prince des apôtres, du bienheureux Martial, des autres apôtres et de tous les saints de Dieu; nous Archevêque de Bourges; nous Jourdan, Évêque de Limoges; Étienne, Évêque du Puy; Rençon, Évêque de Clermont-d'Auvergne; Ragnemonde, Évêque de Mende; Emilien, Évêque d'Alby; Dieudonné, Évêque de Cahors; Isembert, évêque de Poitiers; Arnaud, Évêque de Périgueux; et Rol, Évêque d'Angoulême, assemblés en concile, nous excommunions les chevaliers de cet Évêché de Limoges qui ne veulent pas, ou qui ne voudront pas jurer la justice et la paix à leur Évêque, comme il le demande; qu'ils soient maudits, et ceux qui les aideront à ce mal; que leurs armes et leurs chevaux soient maudits; ils iront avec le fratricide Caïn, avec le traître Judas, et avec

Dathan et Abiron, qui furent précipités vivants aux enfers; et, comme ces cierges s'éteignent en votre présence, que leur joie s'éteigne devant les saints anges, à moins qu'avant leur décès, ils ne fassent une pénitence suffisante, et telle que leur Évêque leur aura ordonné. »

En achevant, la lecture de cet anathème, les Évêques et les Prêtres tournèrent vers la terre les cierges qu'ils tenaient allumés; puis l'Évêque de Limoges informa ses diocésains que le même décret venait d'être notifié aux féodaux du Berry, par un concile réuni à Bourges (Labb. *Biblioth. concil.*, tom. II, pag. 783).

Quel beau monument historique que cette répression de la société par des assemblées d'Évêques, qui commandent la paix au nom de Dieu! Que seraient devenues, sans leur appui, les populations vassales qui souffraient autant de la protection que de l'attaque!

Telle était la réaction chrétienne contre les injustices privées; et l'imagination populaire toujours prête à s'exalter, s'expliquait les maux d'une autre sorte qui frappèrent la terre, comme des châtiments attirés par les violateurs de la paix du Seigneur. De 1040 à 1050, la famine et l'épidémie succèdent aux envahissements. Au milieu de ces fléaux, les conciles des provinces intervinrent encore; ils protégeaient les champs

par l'anathème redoutable qui menaçait les pillages; ils protégeaient le peuple en imposant de grandes abstinences. Car il faut voir autre chose qu'une simple mesure de pénitence, dans ces jeûnes rigoureux et multipliés que l'Église décréta, pendant les époques de souffrance publique; il y avait une admirable politique à égaliser ainsi les privations en ménageant les subsistances, et à faire que le riche et le pauvre fussent également soumis au sacrifice, par une même abstinence. Les jeûnes de l'Église furent une grande mesure de police, aux époques de famine et de désolation.

Au commencement du XI[e] siècle, il y eut un dérangement d'atmosphère qui dura plusieurs années; il fallut que la foi fît des miracles pour sauver l'espérance au cœur des familles décimées chaque jour. Ce fut le temps des grandes processions de reliques, ces pompes si touchantes d'un culte d'amour, dont les fêtes extérieures ont été proscrites par la même loi qui a réduit en France, à l'état de secte tolérée, ce Catholicisme si grandiose, si conservateur par son esprit d'unité, si influent sur la vie morale des sociétés, que sans lui la France ne s'appartiendrait pas!

Le règne de Henri I n'a rien d'administratif; à mesure que ce prince avance en âge, il sent croître en lui l'avidité conquérante; il lui faut des fiefs, de la terre, à tout prix; puis, lorsque

son ardeur de guerroyer s'affaisse, il se souvient de Charlemagne et de Hugues-Capet qui ont, de leur vivant, pourvu à leur hérédité; il associe son fils aîné au pouvoir; le sacre légitime la transition d'un règne à un autre, sans faire courir au candidat les chances de l'élection. C'est encore à Reims, dans la basilique illustrée par le baptême du premier roi de France, que le couronnement se solennise en présence des prélats, des nobles et du peuple. On retrouve tous les détails de ce sacre dans la grande collection des Bénédictins, tom. XI, p. 32. J'en traduis la formule :

« L'an de l'incarnation de N.-S. 1059, la 32e année du règne du roi Henri, le 10e jour des kalendes de juin, la 4e année de l'épiscopat de Gervais, le saint jour de la Pentecôte, le roi Philippe fut sacré dans l'ordre suivant, par l'Archevêque Gervais, dans la grande église, devant l'autel de Sainte-Marie. La messe étant commencée, avant la lecture de l'épître, l'Archevêque se tourna vers le nouveau roi, et lui exposa la foi catholique, lui demandant s'il la croyait et s'il voulait la défendre; on lui apporta la profession de foi par écrit. Le roi l'ayant prise, la lut, quoiqu'il n'eût que sept ans, et y souscrivit. Voici cette profession : — « Moi, Philippe, qui serai bientôt par la grâce divine, roi des Fran-

çais, je promets devant Dieu et ses saints, dans le jour de mon sacre, que je conserverai et défendrai, selon mon pouvoir, à chacun de vous le privilége canonique, la loi et justice dues, et que j'accorderai la juste dispensation des lois qui appartiennent à mon autorité. » Cela achevé, il mit la profession de foi entre les mains de l'Archevêque, en présence de Hugues de Besançon, et Remenfride de Sion, légats du Pape Nicolas; des Archevêques Mainard de Sens, Barthélemy de Tours; des Évêques Heidon de Soissons, Roger de Châlons, Élinand de Laon, Baudouin de Noyon, Frolland de Senlis, Letbert de Cambrai, Guidon d'Amiens, Aganon d'Autun, Hardoin de Langres, Achard de Châlons, Isembert d'Orléans, Imbert de Paris, Gauthier de Meaux, Hugues de Nevers, Geoffroi d'Auxerre, Hugues de Troyes, Itéron de Limoges, Guillaume d'Angoulême, Arnoul de Saintes, Wérion de Nantes; en présence des Abbés Hérimar de Saint-Remi, Réné de Saint-Benoît, Hugues de Saint-Denis, Adrole de Saint-Germain, Gervin de Saint-Richard, Guathon de Saint-Valery, Warin de Saint-Josse, Foulques de Forest-Moutier, Géran de Saint-Médard, Henri d'Homblières, Gouzzon de Saint-Florin, Foulques de Saint-Michel de Laon, Guidon de la Marche, Rodolfe de Moulon, Albert de Saint-Théodoric, Warin d'Haut-

villiers, Henri de Saint-Basile, Hugues d'Orbac, Odilard de Châlons, Wandelger de Clèves, Valezan de Verdun, Adalbert de Dijon, et Avesgrand du Mans.

» Alors, Guillaume, Archevêque de Reims, prenant la crosse de saint Remi, exposa que c'était à lui qu'appartenait le droit de proclamer et de sacrer le roi, depuis que saint Remi avait baptisé et sacré le roi Clovis; il fit voir ensuite comment le Pape Hormisdas donna à saint Remi la principauté de toute la Gaule, et comment le Pape Victor en avait renouvelé le titre à lui et à son église; ensuite, avec le consentement du roi Henri, il proclama roi Philippe. Après l'Archevêque de Reims, les deux légats du Pape furent admis, uniquement par honneur et par amour pour le Saint-Siége, à proclamer le roi, après toutefois qu'il eut été déclaré que le consentement du Pape n'était pas nécessaire. Les Archevêques, les Évêques, les Abbés des monastères et tout le Clergé, ensuite Widdon, duc d'Aquitaine, Hugues, fils et envoyé du duc de Bourgogne; les délégués de Baudoin de la Marche, de Geoffroi comte d'Anjou; les comtes Rodolfe de Valois, Hébert de Vermandois, Widdon de Ponthieu, Guillaume de Soissons, Rainald, Roger, Manassès, Hildouin, Guillaume d'Auvergne, Hédebert de la Marche, Foulques d'Angoulême,

le vicomte de Limoges; ensuite les soldats et le peuple, tant grands que petits, y consentirent par des acclamations unanimes répétées trois fois : — Nous l'approuvons, nous le voulons, qu'il soit ainsi!

» Alors le roi Philippe, à l'imitation de ses prédécesseurs, promit sa protection pour les terres de l'église métropolitaine de l'abbaye de Saint-Remi et du comté de Reims. L'Archevêque donna à Philippe l'onction royale, et toute la cérémonie se passa avec une grande dévotion et une grande joie, sans aucun trouble, et sans aucun dommage pour la chose publique. L'Archevêque Gervais reçut volontiers tous les seigneurs en sa maison, et les fêta magnifiquement à ses frais; il ne le devait qu'au roi, mais il fit cette libéralité pour honorer son église. »

Le sacre de Philippe Ier, en face des plus illustres représentants de la famille féodale, marque un pas immense vers l'unité du pouvoir. C'est l'unité de l'Église qui sanctionne sans obstacle l'hérédité transmise d'un règne à l'autre, sans vacance du trône. Et sous quelque point de vue qu'on veuille envisager ce grand fait de la succession par droit divin, il est impossible de prétendre avec bonne foi que ce fut un empiétement de l'Église sur l'État; avant que l'élection fût abolie par la raison

chrétienne, chaque nouvel avénement ouvrait un champ de bataille, où les rivalités se dévoraient sur des cadavres de peuples. L'hérédité fit cesser l'anarchie, ou du moins tempéra peu à peu la fougue de ses assauts. Toutes les fois que cette succession fut interrompue ou brisée, il y eut révolte, révolution, usurpation. Je parlerai plus tard des flots de sang qui coulèrent par la main de bourreaux auxquels il n'a manqué que ce titre.

Henri survécut à peine une année au sacre de Philippe Ier. Il mourut dans une de ses fermes royales, dans la forêt de Bièvre, aujourd'hui Fontainebleau. Sa mort fut subite; les chroniqueurs varient sur ses causes : quelques-uns le supposent empoisonné par un charlatan, son médecin. Quoi qu'il en soit, la mort de ce prince disparaît dans la foule des événements féodaux. La société n'était pas encore posée; le trône cherchait encore son point d'appui; le siècle pressentait Grégoire VII.

Le règne de Philippe touche aux croisades; mais j'ai nommé Grégoire VII, et j'ai besoin d'évoquer, devant vous, cette glorieuse figure du moyen âge, qui appartient à la France, parce que l'abbaye de Cluny fut le berceau de ses destinées.

Avant la venue de ce grand Pape, la constitution de l'Église fléchissait, en Occident, sous le poids des passions politiques; l'avidité féodale

menaçait d'entraîner le Clergé comme tout le reste; le désordre violait la clôture des religieux, et la simonie dressait ses comptoirs au seuil du sanctuaire. Il ne fallait rien moins qu'une dictature chrétienne pour jeter au pied de l'autel l'orgueil brisé des suzerains, et pour répandre sur leurs fronts les cendres de la pénitence.

Le fils d'un charpentier d'une petite ville de Toscane, Hildebrand, né à Salone, élevé dans un monastère romain, et plus tard admis à Cluny, célèbre solitude qui florissait en Bourgogne depuis 919, devint prieur de cet ordre célèbre. La renommée de sa science austère ne tarda point à se répandre. Appelé, par le Pape Léon IX, à gouverner, sous ses auspices, les affaires de l'Église, il les domine bientôt, et traverse quatre pontificats, pour monter sous la tiare. Quand Alexandre II s'inclina pour mourir, un instinct secret avertit Rome qu'elle porte dans son sein le génie qui va la faire grande. Après un jeûne de trois jours, pendant lesquels on interroge à genoux la volonté divine, le peuple et le Clergé s'émeuvent et s'écrient, d'une voix unanime, que saint Pierre a choisi pour successeur Hildebrand. Les Cardinaux et les Évêques n'ont plus à faire le choix, mais à le ratifier.—« Le voulez-vous? disent-ils au peuple; nous le voulons! L'approuvez-vous? nous l'approuvons. « Au milieu de cette élection enthou-

siaste, un seul homme ne partage point l'élan populaire; le moine de Cluny rêve encore à sa douce solitude; on dirait qu'il la regrette, et qu'une intuition prochaine lui montre les angoisses de son pontificat. Hildebrand est abimé dans la prière, et sa grandeur le pénètre d'effroi. Il a son agonie, comme le Sauveur, au jardin des Olives; il sait que le trône est une croix, et il délibère s'il acceptera cette exaltation douloureuse. Un combat rude s'est livré dans son âme, mais enfin la charité vient au secours de l'Église militante.... Hildebrand se lève, après avoir plongé dans l'avenir un œil ardent et résolu :—Rome peut adorer son Pape, car elle est aux pieds d'un martyr!

Les légats de Grégoire VII se mettent en rapport avec toute l'Europe; ils apparaissent en maitres à la face de chaque pouvoir; car ils sont les organes du suzerain des intelligences. Un an après l'installation de Grégoire, un concile général est ouvert à Rome, pour châtier la simonie et l'incontinence du Clergé d'Allemagne. De cette œuvre laborieuse dont le résultat fut si disputé, il resta de grandes maximes d'unité et de gouvernement, pour l'avenir des générations. Il faut lire, dans la vaste collection des conciles (*Biblioth Labb.*), le protocole de la dictature spirituelle du Pontife. Sous lui, la force féodale est abaissée; les âmes de la société désolée sont ramenées à la

conscience de ce qui est juste et droit; le mariage est de nouveau sanctifié; la loi de virginité élève le Prêtre au-dessus de l'humanité.

Du même regard, Grégoire VII embrasse l'Allemagne et la France. En 1073, il écrit à un conseiller du roi Philippe Ier, pour lui dénoncer les simonies qui désolent le Clergé français. Drogon, Évêque de Mâcon, venait de mourir; l'élection des Prêtres et du peuple lui donnait pour succéder Landri, Archidiacre d'Autun. Le roi approuva ce choix, mais ne voulut pas donner gratuitement l'investiture au nouveau prélat; le souverain Pontife l'apprend à peine, qu'il écrit en termes foudroyants : — « De tous les princes de notre temps, qui ont vendu, par une vile cupidité, les dignités ecclésiastiques, et qui ont déshonoré l'Église leur mère, à qui, d'après le précepte du Seigneur, ils doivent l'honneur et le respect, il n'en est pas qui se soit rendu plus coupable en ce point que le roi de France, comme nous l'avons appris par des rapports non suspects. » De ces paroles de début, Grégoire VII passe aux menaces d'anathème, et en même temps il adresse à Humbert, Archevêque de Lyon, une autre lettre, pour lui prescrire de sacrer Landri, nonobstant toute opposition.

Les canons du grand concile de Rome éprouvèrent en France quelques résistances; mais le

génie du Pape resta plus fort que ses adversaires. L'Allemagne préparait à sa gloire l'auréole du martyre. L'empereur Henri II vint, avec une armée, introniser l'anti-pape Guibert, et reprendre de ses mains la couronne que l'excommunication avait renversée de sa tête. Pendant cette sacrilége comédie, Grégoire était retiré au château Saint-Ange, attendant, vieillard sans défense, l'aide de Dieu contre les outrages à main armée dont chaque heure l'abreuvait. Un secours tardif lui laissa quelques jours, pour abdiquer en paix sa vie de luttes et de souffrances. Il s'éteignit, au mois de mai 1085, et sa dernière parole fut pour recommander à ses fidèles de ne reconnaître, pour lui succéder, que celui qui aurait été élu et consacré, d'après les règles canoniques et l'autorité des Apôtres ; puis il acheva cette instruction par ces mots : — « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Une des plus grandes choses du règne de Grégoire VII, c'est d'avoir pressenti les croisades, et d'en avoir accéléré l'époque par l'impulsion qu'il s'appliquait à donner à l'esprit du temps. Les croisades devaient détacher du sol féodal les seigneurs et les rois; ce déplacement de la force territoriale aura plus tard d'immenses résultats pour la civilisation.

En étudiant la vie de Grégoire VII, l'une des plus belles et des mieux remplies dont l'Église se souvienne, que de grandeur, que d'unité ne découvre-t-on pas dans sa pensée persévérante !

Voyez le résumé de sa haute politique : L'Église romaine a été fondée par Dieu; elle se personnifie dans le Pape, qui est le représentant de la puissance divine ; elle pourvoit à la succession hiérarchique de ses dignitaires par des élections libres ; elle est indépendante, devant les rois et au milieu des peuples ; sa divine origine la rend supérieure à l'État et à la royauté, dont les pouvoirs sont humains, limités et conditionnels ; ceux qui la servent, n'appartiennent qu'à elle, car ses membres ont rompu tout lien avec la chair et avec le monde ; le Prêtre est libre, et n'obéit qu'à son Évêque, lequel ne relève que du Pape. Le Pape ne peut et ne doit être jugé par personne ; il lui appartient de nommer et de déposer les Évêques, sans convoquer de synode. Par son ordre et son autorité, un inférieur peut accuser son supérieur au pied du suprême tribunal : principe nouveau qui amenait tous les hommes et portait toutes les causes sous le sceptre du César éternel de Rome catholique. Il y avait dès lors pour toute l'Europe une loi, une juridiction unique ; la chrétienté avait une forme, une constitution ; les États de l'Europe étaient comme

les membres d'un même corps, et, si le Pape, pour me servir de l'expression de Bossuet, se donnait de grands mouvements pour rendre le Saint-Siége maître et propriétaire de tout le royaume du monde, il organisait la solidarité européenne sous la consécration de la religion. Ainsi les grands principes d'ordre, d'unité, de pouvoir et de hiérarchie s'établissaient avec autorité.

La gloire de la Papauté au moyen âge est assez grande pour consoler l'Église des revers qu'elle a plus tard essuyés, et de cette impuissance apparente à laquelle l'ont réduite le faux esprit du siècle passé, et le matérialisme du nôtre. Rome catholique a eu l'insigne mérite de concevoir et d'appliquer la théorie du pouvoir et du droit émanant de l'intelligence, et l'Europe dans ses résistances contre l'autorité pontificale, n'a jamais, au fond, nié cette théorie; c'est au contraire parce que l'intelligence passait progressivement de la religion dans la politique et la science, que par un invincible instinct, les princes et les peuples s'insurgèrent contre la théocratie romaine. On ne contestait pas la vérité de la théorie, mais on en changeait l'application. Rome, en outre, a donné à l'Europe la conscience d'elle-même; au nom du Christianisme, elle l'a faite une et solidaire; elle a servi de lien entre les peuples, de lieu d'asile pour tous les

opprimés, de quelque part qu'ils vinssent, pourvu que le nom du Christ sortît de leur bouche; elle s'est montrée vraiment catholique, car elle a enseigné aux nations qu'il y avait pour elles des intérêts généraux et communs. De plus, elle a été pour l'Europe une grande école politique, et la première en date. Elle a offert le premier modèle d'un pouvoir général, exemple dont ont profité, en Allemagne l'empire, en France la royauté. Elle a présenté une succession d'hommes d'état, une persévérance dans les conseils, dans les maximes et dans les vues, qui ont provoqué chez ceux qui devaient la combattre l'esprit politique et l'art de conduire les hommes et les affaires; elle instruisait ses ennemis à venir; elle a donc élevé les esprits et les questions, soulevé de grandes luttes, des passions énergiques, fait monter l'ambition jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au martyre, et donné à l'Europe moderne le premier spectacle de la puissance des idées à remuer le monde.

— Que reste-t-il aujourd'hui de tant de travaux, de mouvements et de combats?....

—Ce qu'il reste? Eh! ne le voyez-vous pas? Comptez autour de vous, ces sectes dissidentes qui vivent, s'agitent, se morcellent, se dévorent les unes les autres, depuis trois siècles et demi! Considérez tout ce qui est tombé, frappé de mort,

pour avoir porté la main sur l'arche nouvelle. Depuis ces misérables prédicants de toutes sectes, qui vivent des lambeaux d'une vieille apostasie, jusqu'à ces rêves humanitaires de Saint-Simon et de Charles Fourier; entre les démagogiques hallucinations de Lamennais, et les trétaux du culte Chatel,—que trouvez-vous ?.... des ruines qui poudroient sur le désert que ces gens-là ont pris à tâche de faire autour d'eux. Mais au milieu de ces décombres de la foi, sous lesquelles se débat la foule de ceux qui se sentant périr, crient au secours du fond de leur naufrage, voyez grandir sans cesse la figure du Prêtre; entendez sa voix qui excite aux œuvres de charité les fidèles qui n'ont jamais failli; entendez, plus haut, le cantique éternel, dont les chœurs s'augmentent de tous les enfants retrouvés dont le Père de Famille avait gardé la robe blanche, jusqu'à leur retour. Eh! qui donc fait ce miracle? C'est le Prêtre qui vit, qui parle, et qui agit au nom de Dieu; le Prêtre, dans son indépendance, éternel mandataire de l'orthodoxie catholique, avec sa rigide immobilité, sa grande majesté de traditions, sa liturgie resplendissante des poésies du ciel et de la terre, avec son ascendant mystérieux qu'on peut nier, sans pouvoir cesser de le subir.

Il y a vraiment deux parts dans l'histoire humaine : celle de Dieu et celle de l'homme. Le

principe immuable survit à toutes les révolutions, et soit qu'il se cache ou qu'il se manifeste, on le sent vivre dans chaque événement.

La vie de Philippe Ier est une existence de guerre et de plaisirs; il avait épousé Berthe, la belle-fille de Robert-le-Frison, comte de Hollande; plus tard il s'éprend de Bertrade, femme de Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, exile Berthe à Montreuil-sur-Mer, et annonce publiquement des noces adultères. Des lettres d'invitation sont adressées aux grands vassaux, aux princes, au Clergé, aux Abbés des monastères. La force va sanctionner dans le chef du royaume un attentat au droit des gens, à la morale humaine, à la sainteté de l'Église. Yves, Évêque de Chartres, élève la voix, au nom du Clergé de France, contre la souillure dont le roi va se couvrir; il écrit aux Évêques :—« Ne souffrez pas la consommation d'un adultère royal : vous en répondriez devant Dieu! » Il invoque l'autorité du Pape Urbain II, le digne successeur de Grégoire VII.

Un concile pontifical s'assemble en 1094, à Reims, puis à Autun. Les Archevêques de Lyon et de Tours président les trente-deux prélats qui s'y sont réunis, et d'une commune voix, Philippe est excommunié. Redoutable châtiment qui sera confirmé, par le Pape lui-même, au concile de Clermont.

L'anathème n'était plus alors accompagné de superstitieuses terreurs, comme au temps du roi Robert. Mais son effet politique était plus grave que jamais. C'était comme une voix du ciel, proclamant la déchéance du suzerain qui avait failli. Si haut placé qu'il fût, son front terrassé se marquait du signe de Caïn : il n'était point permis de le tuer, mais le désert se faisait autour de lui; sa faute fermait, derrière lui, le refuge de l'Église; son châtiment le retranchait pour de longs jours de la société humaine, et s'il mourait sans repentir, la charité ne posait point sur sa tombe le signe du salut. Toute sa race était enveloppée dans la terreur de son souvenir. Il n'y avait, pour elle, ni héritage, ni droit des gens; la terre de l'excommunié tombait dans le domaine du premier envahisseur.

IV.

GÉNIE DU SANCTUAIRE.

LES SCIENCES, LES LETTRES ET LES ARTS FLEURISSENT AU SEIN DE L'ÉGLISE; — DÉVELOPPEMENT DES ORDRES MONASTIQUES, JUSQU'À LA FIN DU ONZIÈME SIÈCLE.

Pour l'œuvre du moyen âge, Rome avait légué quelques germes de constitution politique;

ainsi la chaîne qui lie le passé à l'avenir ne fut point brisée. Jérusalem avait transmis l'élément religieux. Qu'ont apporté les Barbares? Des aptitudes morales, une vie instinctive et forte; une capacité vitale et nouvelle. Le cataclysme de l'invasion s'est décomposé par une loi providentielle; ses débris ont fécondé l'avenir sur la terre du passé. Le glaive a été le soc appliqué à cette grande culture, et le jour où le chef hardi d'une tribu germanique jeta sa framée d'une rive à l'autre du Rhin, Dieu tournait un feuillet de l'histoire du monde.

Le fer a travaillé la glèbe, en même temps qu'il éprouvait les races nouvelles; c'est toujours du sang qui féconde, à leur début, les grandes législations Mais, après le travail de la conquête qui fonde son séjour, vient la culture qui développe les germes déposés par le limon du torrent. Dans l'ère antique, c'est une loi dure, exclusive, inflexible, qui protège et maintient l'association; dans l'ère du Christ, c'est le principe de fraternité qui veut assurer le droit individuel au sein du droit commun. Tout le monde moral est à refaire, et il ne faut pas moins que l'intervention divine, pour que cette création nouvelle puisse édifier ses bases. Or, comment la puissance religieuse parvient-elle à rallier les sympathies d'une multitude de convertis, chez lesquels la

passion est si forte, si fougueuse, si indomptable? Elle élève en face des trophées d'armes les monuments de la charité; elle dresse la croix du Sauveur, entre les pillards du moyen âge et les infortunes qu'ils vont commettre. Si le féodal rentre en lui-même à l'aspect du signe révéré, s'il détourne la bride de son destrier pour retourner à son manoir sur la montagne, l'Église qu'il a respectée le bénit, et mêle son nom dans ses hymnes; mais s'il passe outre, s'il frappe, s'il incendie, s'il dépouille, l'autel se voile, le sanctuaire s'écroule en grondant, et l'ange de la colère de Dieu semble descendre parmi les ruines, pour flageller cet autre Héliodore, sur le lieu de son péché.

Ainsi, le faible trouve un secours contre l'agression; quand l'ennemi s'est retiré, il rebâtit la maison de Dieu pour y abriter son foyer; mais cette fois il l'entoure de remparts comme les citadelles humaines. Et maintenant, revienne le pillard avec ses compagnons de violence! Il ne trouvera plus une proie facile et sans défense : il sera en face des soldats de Dieu, milice improvisée par la nécessité, mais que la foi rend héroïque. Le serf est devenu le champion du monastère, il a trouvé la liberté sous le drapeau de la Croix. Que la lutte commence, se mêle et s'entrelace : la cause est sainte, elle sera victo-

rieuse. Quand les armées seront en présence, quand le premier son du cor annoncera l'assaut, le Prêtre montera sur la tour du monastère, comme apparut jadis l'Évêque Gozlin, sur les remparts de Paris ; un grand silence l'écoutera, tous les regards seront fixés vers lui. Son bras montrera l'Orient, sa bouche nommera le tombeau du Christ, et toute l'armée des croisades défilera sous sa bénédiction !

Reposons-nous un moment, sous les arceaux du cloître. Tandis que l'histoire se précipite à travers les événements, il importe d'appliquer notre examen aux travaux de la solitude. C'est au pied des autels que la civilisation prépare ses merveilles, que la science se continue, que l'art antique va renaître et se transfigurer. Philosophe, poëte ou artiste, chaque esprit s'y élève en Dieu, par le génie de la foi.

Le développement des ordres religieux, au moyen âge, est un grand fait politique; il représente la lutte du principe d'ordre et de sociabilité contre les passions féodales. C'est l'Évangile pratiqué qui se lève, au milieu des désordres civils.

La règle monastique de saint Benoit date du VIe siècle; c'est l'admirable modèle d'une république de frères enrôlés sous la dictature de Dieu. L'Abbé du monastère est choisi par le suffrage

de ses égaux ; il y a, près de lui, ses dignitaires pour l'assister, chacun en ce qui le concerne ; autour de l'Abbé et de son Chapitre, c'est la communauté de ceux qui vont ensemble à la conquête du ciel ; vieillards ou jeunes hommes, anciens ou novices, tous s'inclinent sous la voix du même pasteur, tous se confondent dans la même obéissance. Cette union si puissante, parce que de toutes parts elle se rattache à Dieu, est le seul modèle parfait de ces magnifiques utopies républicaines que Platon a rêvées de loin, quand l'instinct du vrai Dieu tourmentait son génie....

Oui, la république est une sainte chose, car son nom seul exprime une immense communion d'intérêts; mais à toute république il faut un chef, il faut l'élu de tous, qui marche à la tête de toute cette famille, pour lui frayer la route, pour lui montrer, sans cesse, le but de chaque effort, le grand résultat de chaque sacrifice, le prix d'une vie entière de charité. Mais si l'amour n'est pas le guide, si Dieu n'est pas le but, où irez-vous, prophètes d'avenir humanitaire? A qui demanderez-vous conseil, si le Prêtre ne passe pas sur votre chemin, si l'homme de la solitude n'ouvre point sa cellule hospitalière, pour recueillir et ranimer ceux que le fardeau de leur cœur a fait défaillir?

Ce n'est pas une étude frivole que celle des

associations bénédictines ; l'esprit des règles qui les dirigeaient, le symbolisme contenu dans les principaux actes de leur vie commune, l'énumération de tout ce qui a pris naissance dans ces ateliers d'intelligence, donnerait matière à un livre merveilleux. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est qu'au milieu des injures dont le philosophisme des derniers siècles a couvert le Clergé, nul écrivain, nul sophiste, pas même Voltaire, ce génie de toutes les impuretés, n'a pu nier cette magnifique dette de reconnaissance et d'admiration que nous impose la civilisation moderne, cette fille mystérieusement belle, née de la virginité du monastère !

Voulez-vous lire une esquisse rapide, mais bien pittoresque, de la floraison des abbayes au pays de France, avant les croisades? Ouvrez les récits de Capefigue. Les grandes époque de notre histoire sont retracées par lui avec un charme de diction qui n'est égalé que par la profondeur de ses recherches. J'aurais voulu trouver, chez Capefigue, plus de sévérité dans les tableaux ; la poésie déborde de sa riche imagination ; mais j'aime mieux la simple poésie des faits que les plus splendides images ; quand on est bon historien comme l'écrivain que je cite, on n'a pas besoin de recourir à un si grand luxe de travail, pour être sûr d'intéresser toujours.

Je vais analyser brièvement quelques-unes de ses pages qui développent les origines des principaux chefs-lieux d'Ordres.

Ce ne sont plus, maintenant, de simples oratoires, ni des pèlerinages isolés, ni des solitudes lointaines qui attirent la vénération des peuples. Le monastère est venu s'agenouiller au chevet de l'Église, il a établi ses écoles autour des grandes cités; ses hospices sont ouverts à tous sans distinction; le pain du ciel et le pain de la terre s'y distribuent libéralement; les rois, les féodaux l'enrichissent, et les pauvres rassasiés dorment sur ses parvis.

En sortant de Paris, deux grandes abbayes s'élevaient comme des avant-postes, avec des tours crénelées et des remparts garnis de védettes, pour surveiller au loin la plaine, et les embuscades des bandits normands.

Sur la rive gauche du fleuve de Seine, Saint-Germain-des-Prés élevait depuis le VIII[e] siècle ses murailles romaines et ses trois tours carrées. Les chroniques font remonter l'origine de ce monastère jusqu'à Childebert I[er], fils de Clovis; mais elles varient de 543 à 556 sur la date de sa fondation. Son église fut dédiée sous l'invocation de saint Vincent, par saint Germain, Évêque de Paris, le jour même de la mort de Childebert, le 23 décembre 558. Une charte royale, du 6 du même

mois, concédait à ce monastère la donation du fief d'Issy, avec ses appartenances et dépendances; du droit de pêche sur la rivière depuis les ponts de Paris jusqu'au *ru* (ruisseau) de Sèvres; d'un chemin de dix-huit pieds de large, des deux côtés de la rivière, et d'une chapelle de Saint-Andéol, qu'on suppose avoir été remplacée depuis par l'église de Saint-André-des-Arcs. L'abbaye de Saint-Germain-*des-Prés* prit ce dernier nom pour se distinguer de Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle fut habitée d'abord par des religieux qui suivaient la règle de saint Basile; l'Évêque de Paris les avait fait venir d'Autun, pour prendre possession du nouveau cloître, sous la conduite de Droctové qui fut leur premier abbé. Après la mort du saint Évêque Germain, les nombreux miracles qui sanctifièrent sa tombe, attirèrent la foule en pèlerinage au lieu béni qui gardait ce trésor. Ce fut la première gloire de l'abbaye qui portait son nom. Dans une infinité de chartres des VII[e] et VIII[e] siècles, elle est appelée indistinctement la basilique de Saint-Germain, de Saint-Vincent; quelquefois elle est désignée collectivement, sous l'un et l'autre de ces titres.

Les Normands dévastèrent plusieurs fois Saint-Germain-des-Prés. En 845, 858, 861, ils y promenèrent le fer et le feu. Huit ans après, l'abbé Gozlin la répara de fond en comble; mais

en 885 une nouvelle incursion la mit en ruines; elle ne put se relever qu'en 990. Le pape Alexandre III fit sa dédicace en 1163, et décida que son église n'était soumise à aucun archevêché ou évêche, mais qu'elle relevait immédiatement du Saint-Siége; cette faveur fut confirmée peu de temps après, par un concile de Tours.

Vers le commencement du XVI[e] siècle, le désordre s'étant glissé parmi les religieux, Guillaume Briconnet, évêque de Lodève, prit à cœur de rétablir l'ancienne discipline, et pour y parvenir, il appela dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés trente religieux, du monastère de Chézal-Benoit. Cette réforme se soutint un siècle entier; mais comme elle tentait de se relâcher encore, en 1608, la réforme fut confiée aux moines de la congrégation de Saint-Maur. Ils y apportèrent avec des prodiges d'austérité le génie des saintes lettres; c'est de leur sein que sont sortis tant de savants illustres, qui ont élevé si haut la renommée de cette abbaye. Au X[e] siècle, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, isolée au milieu des champs, offrait l'aspect d'une véritable citadelle.

Sur la rive droite de la Seine, il y avait une autre abbaye, non moins forte, celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, autour de laquelle se groupaient des maisons basses, formant des ruelles

étroites et sombres qui serpentaient sous l'abri du monastère. Aux premiers siècles de l'histoire de France, les fondations religieuses défrichaient le territoire de tous côtés; les abords du lieu saint étaient occupés par les habitations des serviteurs de l'église, ou par les fugitifs qui cherchaient un asile contre les déprédations du manoir voisin. Peu à peu ces abris s'élargissaient, se multipliaient; les hameaux, les bourgs se formaient autour des clochers bénis. Quand le vandalisme moderne dispersa les sanctuaires, abattit les clochers, changea les cloîtres en usines, les églises en magasins de fourrages, les bourgades ne changèrent point; le nom du saint dont l'autel les avait abrités, leur resta, comme un souvenir.

En descendant le fleuve de Seine, à quelque distance de Paris, au-delà du mont des Martyrs, saluez, dans la grande plaine, la flèche de Saint-Denis. Ce n'était point au X[e] siècle le vaisseau gothique qui frappe aujourd'hui votre admiration. Le moine Suger, ce ministre qui fit un grand règne, n'avait pas encore creusé sous ses nefs le tombeau d'une lignée royale. Et pourtant, l'église de Saint-Denis est une des plus antiques de la chrétienté de France; au temps de Dagobert, c'était un lieu de renom; les épitaphes de princes jonchaient son pavé, et l'ombre de ses

tours bizantines s'étendait, pendant les jours d'été, sur le *landit* des marchands juifs et italiens. Les moines de la vieille abbaye labouraient la plaine féconde de la rive droite de la Seine. Ils avaient pour ennemis les féodaux du comté de Paris, car il existait, dans leurs cartulaires, un nombre infini de chartres royales qui leur accordaient de grands biens. A la fin du XVIIIe siècle, et tandis que le Panthéon s'ouvrait à Voltaire, à Marat, une bande sacrilége fouillait les tombes de Saint-Denis. Croyant y piller des trésors, elle n'a trouvé que des cercueils en poudre; et comment se fait-il que son avidité déçue ne se soit point vengée sur les murailles du sanctuaire? — Patience! Les démolisseurs sont de t otes ls époques de *progrès;* la même main qui sape les trônes respectera-t-elle les églises? Il n'est presque plus permis de l'affirmer, depuis 1830. Et, pour que les démolisseurs reviennent, que faudra-il?... une orgie parlementaire, un accès de fièvre ministérielle, la moindre fantaisie d'une royauté bourgeoise, une nouvelle émeute de trois jours!..

Pauvre France! Tombeau mouvant de tant de saintes choses tant de fois bouleversées, tu n'es grande que dans une part du passé! Et puis l'histoire s'effraye tout à coup, de te voir retourner à une enfance barbare, et jouer avec des têtes coupées, parmi les débris de ton berceau!

C'est pourquoi, j'aime à m'arrêter encore, un peu de temps, sous l'ombre de tes beaux jours qui ne sont plus ; le souvenir est l'âme des ruines : — on dirait qu'il leur continue la vie.

Et certes, c'est une imposante mémoire que celle de Jumièges et de Saint-Wandrille, ces deux sœurs, nées aux mêmes années, dans la riche province de Normandie, et resplendissantes comme deux améthystes sur l'anneau épiscopal. L'origine de Jumièges se cache dans la nuit des Mérovingiens ; l'invasion scandinave a plus d'une fois ravagé ses autels et mutilé ses trésors. Et depuis, la vieille abbaye s'est écroulée parmi ses années. Allez voir, auprès de Caudebec, ce qui reste de ses murs ; le vent de la mer en détache à tout instant des fragments, pièce à pièce, qui s'en vont en poussière, bien loin sous le ciel. Le paysan les regarde de loin, avec la vénération craintive qu'inspire l'aspect des lieux consacrés par le passage de Dieu. La légende est assise à Jumièges, et l'histoire de Normandie a survécu au moine Guillaume, dont l'humble sépulture n'a plus de vestiges.

Saint-Wandrille ou Fontenelle était la seconde abbaye normande au XI[e] siècle ; autour d'elle, les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Pancrace formaient comme une croix latine, au centre des cellules de sa forêt. Que peut-on comparer, à cette époque

du moyen âge, à la gloire de Saint-Wandrille, si ce n'est le moutier de Saint-Ouen, en la ville de Rouen?

Au milieu de Saint-Omer, la forte cité de Picardie, saluez les ruines de Saint-Bertin, abbaye savante dont chaque frère écrivait à son tour une page des annales contemporaines, sans lesquelles nous n'aurions pas d'histoire. Les chroniques de Saint-Bertin, les annales de Metz ont été recueillies par les congrégations bénédictines de Saint-Maur et de Saint-Vannes, laborieuses familles qui fécondaient de leurs sueurs le sillon du monastère, avant que le sang des martyrs modernes submergeât tout le champ du Christ.

Chaque province de France avait des cloitres célèbres; ici, c'était l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, l'antique monastère de Fleury; plus loin, vers les landes de Bretagne, dans le Poitou, le Languedoc et l'Anjou, des fermes-modèles rendaient l'agriculture populaire. Il faut étudier la statistique des ordres religieux qu'ont dressée les Bollandistes; le défrichement des solitudes marécageuses du pays de France est partout l'œuvre persévérante des colonies de Saint-Benoît.

Vous parlerai-je maintenant de Saint-Lambert en Lyonnais, de Saint-Marcel en Viennois? Ne vous ai-je pas entretenu, aux pages qui pré-

cèdent, de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, la plus ancienne qui ait fleuri sur la terre de France? Saint-Victor, monument des âges primitifs, alors que le sang des martyrs baignait le sentier des catacombes ; à l'époque des saintes veuves qui ensevelissaient dans l'ombre les membres mutilés des confesseurs, et des néophytes que la souffrance avait glorifiés dès cette vie ; temps des diacres au front sévère, et des vierges à l'œil voilé, que l'Eucharistie fiançait entre le Calvaire du Christ, et celui que l'Église militante gravissait en longue procession, d'Orient en Occident ! Le martyrologe des Gaules est la plus magnifique chronique des efforts de la civilisation chrétienne. Ce n'est pas en vain que tant de lieux religieux s'élevèrent de toute part, comme les jalons d'un grand avenir. Le caprice des peuples n'élève pas des autels; et il y a au fond de ces pieuses dédicaces une cause plus haute que toute pensée humaine. Ces monastères, qui prenaient de place en place possession de leur conquête, furent un vaste témoignage de la reconnaissance populaire; et les légendes merveilleuses de ces temps de foi retracent sous leur naïve poésie les services rendus par le Clergé à ces élus de la pauvreté, à tous ces êtres de qui il est écrit : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce que les larmes sont une vocation à Dieu. »

Près des grandeurs de l'apostolat, et des pompes du sacerdoce, la vertu du Christ fait éclore les parfums des vierges. L'esprit de la solitude attire les âmes choisies, pour en faire une cour à la Mère du Sauveur. Véritables fleurs du ciel, parmi les ronces de la terre, toutes les femmes ne sont-elles pas glorifiées par Marie, ou réconciliées par Madeleine? L'encens de la virginité ne monte pas plus haut, vers le ciel, que l'or des bonnes œuvres ou la myrrhe de la pénitence.

La charité de Jésus-Christ n'a ni préférence, ni exclusion. Les ordres monastiques comptent déjà d'illustres saintes, depuis Geneviève jusqu'à Bathilde, et Gertrude du cloître de Chelles. Les Bollandistes ont retrouvé d'admirables histoires sur les vies chrétiennes des dix premiers siècles de l'Église de France. Chaque province avait sa sainte, comme elle avait son Évêque; un monastère ou une chapelle en recueillait le souvenir.

Cette consécration à une vie chaste était une grande protestation contre le désordre des mœurs. Le XV[e] siècle surtout exalta le culte de Marie, qui fut le principe de la chevalerie, et une des causes les plus influentes sur la civilisation du moyen âge.

Tandis que les Évêques rédigeaient les lois de la discipline privée, une immense fondation jetait ses racines dans la terre de France. Guil-

laume d'Aquitaine cédait au moine Bernon un vaste territoire en Mâconnais, et il scellait cette donation d'une chartre qui nous a été conservée, et dont j'ai vu l'original dans le cartulaire de Cluny : — « Moi, Guillaume, duc d'Aquitaine, y est-il dit, voulant employer utilement, pour mon âme, les biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'attirer la gratitude de ses pauvres ; et afin que cette œuvre soit perpétuelle, je veux entretenir, à mes dépens, une communauté de moines. Je donne donc pour l'amour de Dieu et Notre-Sauveur Jésus-Christ, aux saints apôtres saint Pierre et saint Paul, de mon propre domaine, la terre de Cluny, sise sur la rivière de Graune, avec la chapelle qui y est, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Pierre, et ses dépendances ; le tout situé dans le comté de Mâcon ou aux environs. Je le donne pour l'âme de mon roi Eudes, et de mes parents et serviteurs, à condition qu'à Cluny on bâtira un monastère, pour y assembler des pauvres, vivant selon la règle de saint Benoît, et que ce soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant misérables du siècle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté de servir Dieu. Ces moines et tous ces biens seront sous la puissance de l'abbé Bernon tant qu'il vivra ; mais, après son décès, ils auront le pouvoir d'élire librement pour abbé,

selon la règle de saint Benoît, celui qui leur plaira, pourvu qu'il soit de la même observance; sans que nous, ni aucune autre puissance empêche l'élection régulière. Tous les cinq ans, ils paieront dix sols d'or à saint Pierre de Rome pour le luminaire, et auront les saints Apôtres pour protecteurs et le Pape pour défenseur; qu'ils exercent donc tous les jours les œuvres de miséricorde, selon leur pouvoir, envers les pauvres, les étrangers et les pèlerins. De ce jour, ils ne seront soumis ni à nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune autre puissance de la terre; aucun prince séculier, aucun comte, aucun Évêque, ni le Pape même, — je les en conjure au nom de Dieu, et de ses saints, et du jour du jugement, ne devra s'emparer du bien de ces serviteurs de Dieu; nul aussi ne les vendra, ne les échangera, ne les diminuera, ni ne les donnera en fief à personne, et ne leur imposera point de supérieur contre leur volonté. Enfin, anathème sera prononcé contre ceux qui voudront empêcher les effets de cette donation; et de ma propre puissance, moi, comte, j'ajoute une amende de cent livres d'or, contre quiconque méconnaîtra les immunités et priviléges de mon hospice des pauvres. »

Cette chartre de donation est un des premiers actes du X[e] siècle; ainsi fut fondée la grande

abbaye de Cluny qui fut le noviciat de la papauté de Grégoire VII, le fils du charpentier toscan, comme le désert de Saint-Gérard d'Auvergne, avait nourri Gerbert, pour préparer en lui l'avenir de Sylvestre II.

De nos jours, quand on descend la Saône, le regard s'amuse à voir, du côté de Mâcon, les jolies bourgades de Saint-Maur, de Jalogny, de Larency, de Saint-Vincent-des-Prés, de Donzy-le-Royal, baignés des mêmes eaux que Cluny; nul ne pense que cette floraison de prospérité renaît sans cesse des semences versées sur cette terre par une association de travail et de vertu. La règle de Cluny était sévère; elle fut recueillie, en 1067, par un religieux nommé Bernard; son texte le plus exact est celui de dom d'Achery, bénédictin (*Spicileg.*, tom. IV). Le silence rêvait sous les cloîtres pendant toutes les heures qui n'étaient point vouées à la psalmodie. Le labeur des champs, ou la copie des manuscrits dans la cellule, occupaient une partie des solitaires; les autres exerçaient l'hospitalité envers le voyageur et le pèlerin, ou secouraient les pauvres malades. N'allez pas aujourd'hui chercher ces souvenirs à Cluny; le cœur se serre de dégoût en voyant ces cloîtres envahis par l'industrie, en écoutant le grincement rauque des machines qui ont ôté le pain à tant de familles indigentes,

en rendant leurs bras inutiles! D'autres abbayes ont été changées en casernes ou en prisons; les casernes broient la misère, les prisons la mettent en fermentation; le fer et la pierre se prêtent merveilleusement à toutes les nécessités du vice social; dans le mal comme dans le bien, chaque progrès a sa logique.

Image des premières associations chrétiennes, les monastères colonisaient les solitudes pour y vaquer, en paix, aux œuvres du travail et de la vertu! Dès que le nombre des religieux dépassait les moyens d'existence que le sol pouvait fournir, les anciens du désert s'en allaient creuser plus loin leur tombeau; ils partaient avec le souvenir de leurs frères, et la règle de l'ordre. On les voyait s'acheminer lentement vers les lieux inhabités; puis, dès qu'ils rencontraient une lande déchirée par le torrent des rochers voisins, une ravine obscurcie par la végétation rampante des marais, un précipice labouré par la foudre, ils y plantaient une croix; bientôt des cellules de joncs s'échelonnaient en avenue; la terre s'ouvrait pour fournir la pierre d'une petite église; et près de l'église un hospice pour les pauvres attirait, en peu de temps, un grand concours de peuple. Le nom du saint asile était bien vite connu des alentours; le hameau, la bourgade venaient grossir les habitations de la co-

lonie; des foires avec privilége y amenaient le commerce; la vie de l'homme, puissante par le travail, rendait à l'humanité les terres envahies par la solitude. Ainsi commença l'immense communauté de Citeaux; sortis du monastère de Molesme en Bourgogne, vingt et un moines allèrent s'établir dans un désert, à cinq lieues de Dijon; ce sol inculte portait le nom latin de *Cistercium*, et l'on disait Citeaux dans la langue franke et bourguignonne. Sa description effraye dans les vieilles légendes; on n'y trouvait que bois d'épines, où l'on ne pouvait faire un pas sans déchirer sa chair sous la robe de bure, sans fouler des reptiles hideux. Et pourtant, la foi réussit à faire de Citeaux un magnifique domaine. Les frères de Molesme s'étaient courbés sous sa glèbe, en mars 1098, au jour de Pâques-fleurie; et dix ans après, toute l'Europe savait la gloire que Dieu avait versée sur cette pépinière de saints. Clairvaux n'existait pas encore: il n'y avait dans la vallée d'*Absinthe*, sur la rivière d'Aube, qu'un humble oratoire, de toutes parts cerné par des repaires de bandits, ainsi que nous l'apprend saint Bernard.

Vers le même temps, apparaissait à Cologne, la vieille cité des bords du Rhin, un Prêtre qui devait illustrer les fastes monastiques. C'était Bruno, l'archidiacre de la cathédrale, une des

intelligences les plus savantes et les plus avancées du XIe siècle; sa conduite était sévère, son front mélancolique était chauve dès l'âge de vingt ans; son cœur était un Calvaire secret, où il s'immolait chaque jour devant Dieu. De Cologne, Bruno vint à Reims, pour y vaquer aux études scolastiques, par lesquelles cette grande école épiscopale était renommée dans toute l'Église. Il s'y livra aux travaux de l'enseignement avec une ardeur et un succès dont le pape Urbain II, qui avait été son disciple, se souvint plus tard, pour l'appeler auprès de lui. Mais le désordre des mœurs qui affligeait l'Église, excitait la pieuse douleur de Bruno. Rêvant sans cesse la réforme et la pénitence, il comprit tout à coup qu'une intelligence supérieure lui révélait le modèle d'une vie plus parfaite que la vie commune. Il s'associa cinq Prêtres du Clergé de Reims, et comme, en ce temps-là, les vertus de Hugues, Évêque de Grenoble, jetaient le plus vif éclat sur l'Église de France, il partit avec ses compagnons, pour aller le trouver. Dans les montagnes du Dauphiné, ils s'arrêtèrent au désert de Chartreuse (*Carthusiæ*); c'était un site plein de sauvages horreurs, une aire d'aigles parmi des roches glacées; l'Évêque Hugues fit donation de cette solitude à Bruno qui s'y établit en 1084.

La neige et les torrents ont protégé la Char-

treuse; elle existe encore : c'est la merveille du monde moderne.

« On conçoit à peine, dit Capefigue, dans notre vie actuelle si agitée, ce besoin qui poussait des générations au désert. Car aujourd'hui, voyez autour de nous l'aspect de tout ce peuple qui s'agite incessamment, comme une vaste fourmilière. où tout se meut sans but déterminé, pour aboutir au tombeau, dernier terme d'une existence de labeur ingrat. N'est-ce pas un déplorable spectacle, que celui de ces multitudes livrées à leur instinct d'animalité, et qui se dépravent dans l'exil de toute tradition et de toute croyance? » Ce mouvement d'une activité stérile, ce rapide retour des fêtes sans plaisir, des joies sans bonheur, des félicités amères, tableau si effrayant dans la marche des siècles, entraîne les esprits méditatifs en dehors de ce tourbillon qui vous prend vous-même, sans cause et sans résultat. Quand l'âme déchirée se répand en soupirs, l'existence du désert soulage, faisant perdre de vue la vie réelle; qu'importe la morsure du cilice sur la chair de la poitrine, quand le cœur en lambeaux saigne de toute part! Qu'importe la macération et le jeûne, quand la tête s'affaisse dans la cendre ardente de ses rêves déçus! Qu'importe l'effroi d'un site désolé, quand l'âme épuisée traîne le deuil de ses sensations mortes! Oh! la vie monastique

trouve sa raison dans le cœur de l'homme ! En vain vous briserez la vocation solitaire, en vain vous mettrez en poudre, et vous jetterez aux vents le toit du monastère ; cette vocation reviendra, parce quelle est renfermée dans l'instinct douloureux de chaque existence fatiguée ; et, quand elle sera venue, il faudra bien lui faire sa place.

Les corps religieux ont leurs révolutions comme les corps politiques ; ils se dissolvent et se reforment ; ils se reposent dans la tombe d'un siècle, pour ressusciter aux lueurs du siècle suivant. La vie des existences humaines parcourt ses phases comme le soleil suit sa route ; l'Orient et l'Occident ne sont que deux points qui se partagent un cercle éternel. Les âges du monde se perfectionnent sous la loi immuable de Dieu ; c'est pourquoi tous leurs principes, toutes leurs institutions reparaissent à des époques fixes pour s'harmoniser, s'épurer, se transformer dans le creuset où la Providence jette les séries de ses créations, afin de les rénover, à son heure, nonobstant les résistances de l'alliage humain.

Autres temps, autres mœurs, autres faits;— voilà pour la forme; mais les résultats sont fixes comme les principes ; mais les révolutions sont régulières, comme les temps de croissance et de décroissance ; d'avénement et de chute ; de floraison et de dissolution ; de mort apparente et

de reproduction prochaine. De l'ordre physique à l'ordre moral, il y a continuité de rapports ; il y a liaison étroite ; c'est l'âme et le corps, c'est l'esprit et la matière ; c'est la cause et l'effet ; c'est un contraste périodique, lequel varie, en traversant les espaces qui divisent le temps, jusqu'à ce qu'au terme qui nous est caché, il s'abîme dans l'harmonie éternelle, qui est Dieu.

Ainsi voyons, de nos jours, avec le calme de la foi, les oscillations du mouvement religieux ; nous sommes dans une période de transition qui s'achève. On ne saurait aller plus loin sur la pente de l'indifférence ; tout au bas est l'athéisme, gouffre sans fond, dont la raison humaine aura toujours peur, comme Pascal avait peur de l'abîme qui lui semblait ouvert auprès de lui. Gémissons des délaissements du sanctuaire, mais ne crions pas qu'il menace ruine ; plaignons tous ceux qui tombent meurtris et frappés à mort, pour avoir voulu le battre en brèche. Avons-nous compté les empires qui ont croulé à ses pieds sans qu'il ait vacillé ; les générations de puissances dont le cercueil est scellé de sa Croix ; avons-nous vu, dans l'avenir, les berceaux qu'il couvre de son ombre ? Y a-t-il un regard humain qui ose fixer, sans fléchir le genou, ce soleil de justice qui se lève éternellement à l'Orient des choses ?

Les hommes d'armes du moyen-âge envahissaient les monastères, comme aujourd'hui les soldats, les industriels s'emparent des cloîtres pour y transporter leurs mœurs. Cluny a longtemps servi de caserne, et le cliquetis des armes s'y faisait ouïr, comme au moyen-âge le hennissement des chevaux du féodal. Citeaux abrite quelques ouvriers, femmes, vieillards, enfants, qui s'abrutissent dans une misère commune : ressorts vivants d'une machine qui leur dévore le pain du travail, en attendant qu'un jour ou l'autre, elle broie, dans ses engrenages de fer, leurs membres exténués. Clairvaux est devenu tour à tour un cloaque de voleurs, puis une prison politique. Au temps des règnes absolus, il n'y avait en France qu'une Bastille ; depuis la conquête de *la liberté*, en 1830, les cachots politiques sont devenus des établissements publics; est-ce un essai de retour vers les échafauds de 93? Ce lambeau rouge qui borde le drapeau de France, ressemble à une tache de sang, dans laquelle disparaissent les noms des victimes.

Oh ! ne me parlez plus ni de crimes ni de répression ; — civilisation du glaive, vous donnez l'exemple des crimes de sang, vous qui répondez par le canon et la fusillade aux cris de la misère qui a froid et faim ; vous qui payez un égorgeur légal, pour jeter de temps en temps à la face d'une

ville, une tête convulsive, avant l'heure où vous lui ouvrez les théâtres,— ces grandes écoles d'adultère et d'assassinat, patentées par le pouvoir, subventionnées par ce Trésor *public* qui n'a ni pain, ni travail pour l'indigence laborieuse, quand elle lui tend ses bras, dans les jours de détresse.

Voilà de ces frappantes vérités contre lesquelles il n'y a, nulle part, une réponse franche et loyale. L'égoïsme qui n'a rien est en révolte permanente contre l'égoïsme qui a tout. Otez l'égoïsme du monde, et le monde entrera de toute part, dans le monastère transfiguré ; car qu'est-ce que le monastère? C'est la communion des âmes unies en Dieu, c'est la communauté des fruits de la terre, cultivés par le travail de tous, selon l'intelligence de chacun, et répartis entre tous, selon les besoins de chacun. Le monastère, c'est le refuge des esprits qui ont gardé la foi, parce que la foi c'est la vie, aussi bien celle du corps que celle de l'âme. Le monastère, c'est la famille des intelligences, en qui se résument et se recueillent les dernières traditions de la société chrétienne, telle que les apôtres de Jésus l'avaient instituée. Les monastères existeront dans les solitudes, aussi long-temps que le monde sera en dehors de l'Évangile, et qu'il y aura dans son sein des misères, avec leur cortège de crimes inévitables. Mais quand la famille comprendra

l'association évangélique, le monastère des anciens jours aura accompli sa mission, qui est de protester par l'exemple contre le morcellement des intérêts humanitaires ; il fera place alors au phalanstère catholique. Et que ce mot de *phalanstère* ne vous trouble point : car je n'ai point la pensée de prendre en main la cause de Fourier. Le génie de Fourier avait compris et formulé dans une large utopie, la régénération matérielle de l'humanité ; mais la vie a manqué à son œuvre, parce qu'il avait omis l'élément religieux, le dogme catholique, SEULE BASE RÉELLE DE TOUTE RÉNOVATION, unique essence de progrès et de développement rationnel.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Cette loi divine reçoit chaque jour la sanction de l'expérience. Mais il faut aussi reconnaître qu'il n'y a point de société possible hors de l'Église, et sans les liens sacramentaires par lesquels le Prêtre attache l'homme à Dieu. L'œuvre du Catholicisme est sortie de son berceau du moyen âge ; elle subit actuellement les révolutions d'une jeunesse précoce, exubérante de richesses qui n'attendent pour se fondre et s'harmoniser, que l'action du temps qui marche en avant pour faire place. Les habitudes du travail et de la prière, les exemples de la charité fraternelle se conservent comme un saint dépôt, dans les monastères de France qui

se sont relevés derrière la Révolution. La Chartreuse est debout, parmi la neige des Alpes ; dix-sept abbayes de Trappistes colonisent les progrès de l'agriculture, et sont autant de fermes-modèles, au sein de nos campagnes du nord et du midi, de l'est et de l'ouest, qui florissent autour d'elles. Là sont les martyrs du renoncement et du sacrifice ; les hommes dont l'âpreté du chagrin, ou le souvenir qui suit les grandes fautes, ont dévasté le cœur ; — le cœur ne refleurit point après qu'il s'est flétri; mais la vie de l'homme peut reverdir sur un sol que fertilisent la sueur et les larmes. Nous sommes encore aux jours d'épreuve, et c'est une justice que Dieu nous fait, en nous laissant arbitres de nous-mêmes. Il a mis devant nous le bonheur, et en nous une volonté libre, signe sacré qui fait rayonner son image sur nos fronts. Or, puisque nous sommes libres, oserions-nous accuser Dieu des choix aveugles qui nous échappent?

Patience et courage ! Que chacun prête ses bras, pour ériger l'édifice commun dont l'ombre et l'abri seront universels ! Il y a d'admirables destinées qui attendent l'homme, lorsque, fatigué de ses errements, de ses vagabondages à travers les passions, il retournera vers la demeure du Père qui est aux cieux. Le phalanstère de l'avenir, c'est la communauté chrétienne restituée, ap-

portant son labeur et son intelligence pour cultiver la terre sous le règne de Dieu, et dressant les tentes des familles-unies autour de l'Église catholique. — C'est le filet de Saint-Pierre se déroulant, sur l'océan des jours, pour envelopper le monde.

Pour arriver à ces destinées, il y a peut-être encore bien des révolutions à traverser; toute l'existence humaine n'a été jusqu'ici qu'une série d'agitations en dehors de la loi providentielle qui semble s'être retirée en Dieu depuis que de toute part on l'a repoussée, les uns par soif de domination, les autres et le plus grand nombre, par lassitude d'asservissement. Notre époque, plus avancée en sciences de destruction que les époques antérieures, retourne par une autre pente au moyen-âge matériel, au fond duquel nous retrouverons la barbarie, armée d'un développement immense de ses instincts de ravage et de bouleversement La foule qui suit pousse la foule qui précède: et, ce torrent de têtes humaines précipité sous la même tempête qui laboure ses vagues, parmi quelles ruines lui sera-t-il donné de s'arrêter, s'il ne rencontre un bras fort comme celui d'un apôtre, pour détourner son lit et le ramener à l'Orient, pour couvrir de son limon la plage éternelle de la Croix? Mais où donc est l'élu du Sauveur, par qui le monde en travail sera

délivré?.... Il est au milieu de vous : — Écoutez la parole du Prêtre; car il est le frère de toutes les misères, et il a, dans sa mission sociale, le secret de les guérir toutes. Tandis que l'homme s'isole et s'épuise à morceler les choses comme une proie qu'il ne peut emporter dans son désert, les jours s'écoulent sur son labeur maudit. Les politiques d'aujourd'hui ont mis l'homme aussi bas que le serf des temps féodaux, et lui ont fait plus de mal que ceux-ci; car la civilisation ne consiste pas à agiter en l'air des haillons de trois couleurs, en criant : liberté! La liberté moderne, c'est un linceul de sang qui cache des bourreaux et des assassins. Pour faire grâce au monde, il faut la dictature de Dieu!

Jusqu'ici, les choses n'ont encore changé que de forme; les misères se sont travesties sous des noms divers; la richesse égoïste s'est emparée de la terre pour y bercer ses loisirs; l'industrie a caché dans les vieux cloîtres ses repaires d'esclavage; le code pénal a enfoui les vices de la société dans les profondeurs des sanctuaires antiques, que son économie a distribuée en cachots pour étouffer les misères humaines; or, celles-ci n'ont commis le meurtre ou le pillage, que parce que le Prêtre n'avait pas béni leur enfance par les enseignements de la patience et de la résignation; parce que plus tard, elles n'ont pas trouvé d'hos-

pieces qui leur ouvrit un asile, qui leur tendit le pain du travail au nom de Dieu, père de toute la famille humaine, de Dieu qui avait fait son Christ à l'image des pauvres, afin que le monde entier fût condamné ou racheté au nom de l'ÉGOÏSME ou de la CHARITÉ. Mais le Christ a été méconnu, chargé d'outrages jusqu'à sa mort par la croix; et nous sommes tous solidaires de ses souffrances, puisque leur cause existe toujours. Le premier martyr de la charité nous attend toujours sur le Calvaire social. Et chacun de nous qui va s'asseoir à la table eucharistique, ce banquet de l'égalité universelle, chacun de nous mange et boit, au festin du Christ, son jugement et sa condamnation, si au sortir des divines agapes, il oublie le nom de ses frères, qui étaient tous comme lui, les convives de Dieu.

Pourquoi faut-il qu'à peine sortie de l'enfance, la société moderne ait arraché de sa vie les instincts d'amour qui l'eussent faite si florissante? Le mystère du mal est bien profond à sonder; pour la philosophie, c'est un abîme; mais jetez-y le nom de Dieu, et vous le verrez se combler, et à sa surface, le bien jaillira, comme une source d'eau vive.

Revenons à l'histoire. C'est un sol fécond. Ses contrastes enseignent l'homme; ses péripéties ressemblent aux âges du monde qu'une perpé-



tuelle succession ramène et renouvelle sans cesse dans le cercle de l'éternité. Notre âge actuel flotte incertain entre le passé et l'avenir; c'est une période d'imitation qui dégénère, ou de conceptions chancelantes. La pensée morale est dominée par les séductions de la chair, jusqu'à ce qu'elle triomphe à son tour; car il faudra bien que l'émancipation de l'intelligence arrive tôt ou tard, et que l'humanité rentre en voie de progrès catholique.

C'est dans les solitudes religieuses que l'esprit du siècle doit aller rechercher le fil de l'avenir. Chaque ruine de monastère éparse sur le sol de France, couvre un précepte de l'Évangile, et sert d'asile à une vérité sociale méconnue.

Au fond des déserts que peuplaient les bénédictins, le premier devoir était l'étude, la première mission l'enseignement; au sein des cloîtres comme dans les cathédrales, on avait formé des écoles publiques destinées à apprendre aux riches et aux pauvres, sans distinction, les éléments des sciences. Il n'existait pas une église qui n'eût, indépendamment de la prédication dominicale, des leçons scientifiques après Matines; les écolâtres présidaient à l'éducation des jeunes clercs et des étudiants laïques. La science resta néanmoins stationnaire pendant les Xe et XIe siècles; elle ne fit aucun progrès remarquable depuis l'époque du roi Robert jusqu'à l'apparition de saint Bernard

et de Pierre le Vénérable, ces grands types de la scolastique. Un caractère commun se manifeste entre la situation littéraire de ces deux siècles; l'état de barbarie n'était pas encore retiré de la société, et au milieu des rivalités sanglantes qui absorbaient les féodaux, il ne restait guère de temps pour les graves occupations de l'étude.

La langue vulgaire, remarque encore Capefigue, d'après les bénédictins, était toujours, parmi le peuple, un mélange corrompu du latin et des idiomes de la conquête, débris de la vieille Gaule. Le peuple ne parlait pas la langue de Tite Live et de Cicéron; les tournures de phrases longues et développées de l'ancienne Rome ne pouvaient servir aux passions belliqueuses et rudes de la race franke et des autres barbares; la colère vive, brutale, impétueuse qui enflammait les rixes des feudataires, avait besoin d'expressions simples et altières. Il se forma donc partout, dans les Gaules, un glossaire distinct, idiome de chaque province, qui se fondit et se régularisa dans la double syntaxe de la langue romane et de l'anglo-normand, mélange du latin corrompu, du gaulois et du saxon. Là fut la parole du peuple, la phrase usuelle même des barons et des suzerains. Le Clergé conserva dans le sanctuaire l'étude des lettres latines; il s'en servit dans les traités qu'il

écrivait, dans les actes des conciles, dans la composition des hymnes qui célébraient les jours de fêtes; hors de là, serfs, manants, et hommes d'armes employaient l'idiome vulgaire qui éclate et retentit dans les chants de Geste, dans les cantilènes, dans les chartres diplomatiques, dans les cris de guerre qui précédaient la bataille, et dans les longs romans que la fin du XV[e] siècle vit publier. La génération ne fut donc point littéraire dans le sens de la vieille latinité grecque et romaine. Après les faibles lueurs du règne de Charlemagne, il y a peu de souvenir et de goût dans les intelligences pour Rome impériale; on bégaie une littérature nationale, on prépare de fortes poésies, les premières œuvres des langues d'*Oc* et d'*Oil*, et ces chants de Geste, épopées populaires, monuments de leur siècle.

Il n'y a point encore de philosophie discuteuse; les arguties de la controverse ne vont pas aux époques de brutalité naïve et de franchise dans les idées et dans les mots. La scolastique n'est point née, la croyance domine tout, et lorsque quelque hérésie se montre, comme sous le roi Robert, on se hâte de l'étouffer par un cruel mouvement de peuple, ou par de sanglantes exécutions. S'il y a quelques traces de libre examen, elles s'abîment dans la foi naïve qui abaisse toute conscience devant Dieu et devant

l'Église. L'examen libre, hardi, ne vient que dans des époques avancées; il ne se montre point quand la croyance embrasse tout; la philosophie du doute ne s'implante pas dans un champ stérile et sauvage; l'examen est le type et la plaie des sociétés épuisées et raisonneuses.

La critique ne paraît point encore dans les sciences au XI[e] siècle; les observations pratiques font plus de progrès; comme elles sont le résultat de l'application, elles se développent instinctivement; ainsi la chirurgie et la médecine s'avancent vers des résultats. Dans ces époques où tant de fléaux régnaient, les traditions et les légendes deviennent les fastes de l'histoire. L'astronomie, les mathématiques et la chimie se mêlaient alors d'une manière étrange à toutes les superstitions; l'astronomie cherchait le secret des temps, les horoscopes dans les phénomènes célestes, dans les étoiles filantes ou les éclairs lumineux qui parcouraient l'horizon enflammé avec le fracas de la foudre; elle étudiait la grêle qui moissonnait les champs, les pluies de pierres et d'animaux immondes qui de temps à autre venaient effrayer le repos des solitaires; tous ces phénomènes jetaient les chroniqueurs dans d'étranges conjectures sur le mouvement des mondes et sur la fin prochaine du genre humain; car tout se rattachait alors à la vie future; la

chair était comme une enveloppe importune, l'iéalisme catholique était l'abdication de toute sensualité.

Les mathématiques ne rectifiaient rien ; elles étaient dans les imaginations simples et ardentes un moyen de calcul algébrique pour deviner les *sorts* : chaque nombre avait sa signification et son pronostic. Les principaux mathématiciens du XIe siècle sont, indépendamment du fameux Gerbert, Halinard, Archevêque de Lyon; Helbert, moine de Saint-Hubert dans les Ardennes; et Francon Scolastique, de Liége.

Les combinaisons mathématiques conduisent aux premiers pas de l'alchimie; cette science mystérieuse commence à se déployer dans les laboratoires de quelques hommes avides de connaître, qui remuent sans cesse les ustensiles rougis au feu, et qui s'abîment en méditations sur les métaux liquéfiés, pour y chercher incessamment les secrets de la nature et de la vie des choses.

Une seule science reste immobile au-dessus de ces tentatives inquiètes : sa plénitude domine l'intelligence ; son étendue surprend et absorbe les esprits ; cette science, c'est la théologie; on la voit, au moyen-âge, inspirer le génie des arts, et verser les reflets du ciel sur les grandes œuvres de ces temps. La vie de Gerbert personnifie le

génie sacerdotal, au Xe siècle, comme Grégoire VII illustre le XIe. Gerbert, né au pays d'Auvergne, élevé dans la solitude de Saint-Gérauld, grandi plus tard parmi les écoles célèbres de Séville et de Cordoue, puis investi du pallium en la cathédrale de Reims, remplit de sa renommée tout le monde catholique. Appelé à succéder à Grégoire V, il prend le titre de Sylvestre II, le 2 avril 999. C'est le premier Pape français; à lui appartient la gloire d'avoir conçu l'immense projet de délivrer Jérusalem et le tombeau du Christ. Son épître à l'Église universelle est un chef-d'œuvre d'éloquence; mais il ne lui était pas réservé de voir l'exécution d'une si grande entreprise; Grégoire VII lui-même ne fit encore que développer le plan des croisades.

Au temps de Gerbert, il y avait déjà de savantes études scolastiques, près des cathédrales de Reims, d'Orléans, de Saint-Martin de Tours, de Metz, où l'archidiacre Blidulfe enseignait la philosophie à une foule de disciples. Plus de huit cents jeunes écoliers se pressaient autour des docteurs, à Sainte-Geneviève de Paris.

L'histoire s'écrivait en latin. On n'y trouve encore aucune trace de l'emploi de la langue vulgaire. Elle reste antique, avec toute la naïveté du moyen âge. Les moines sont les seuls historiens du temps; ils racontent les événements, les

phénomènes qui ont passé devant les murs du cloître; ils ne discutent point l'esprit des faits, comme Tite-Live: ils ne se permettent pas l'énergie de Tacite; mais leurs pages naïves et graves sont les bulletins de la Providence qui conduit le monde. Frodoard, l'archidiacre de Reims, rapporte les faits un à un, sans transition qui les lie; Raoul Glaber explique tout avec la foi chrétienne; Helgaud, le biographe du roi Robert, Adhémar de Chabannais, Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges sont les génies de la chronique. Plus tard, les croisades seront historiées dans les *Gesta Dei per Francos*, de Bongars.

Les monuments de la littérature romaine, rassemblés à grands frais sous la prévoyante administration de Charlemagne, ont survécu. Leur étude donne une couleur antique aux productions du temps. Un certain parfum de latinité se remarque dans les épîtres des Évêques, dans les poëmes assez rares qui essaient d'imiter Virgile, Horace et même Lucain.

Tandis que les sciences exactes n'avancent qu'avec une excessive lenteur, les arts mécaniques produisent l'horloge qui compte la fuite du temps, et l'orgue aux voix d'archange qui psalmodient dans le lieu saint. Les chants Grégoriens, si simples et si grandioses, élèvent les âmes à Dieu sous les voûtes du sanctuaire. Au dehors, l'art médite et

crée; ici les cathédrales se préparent; là, de pieux ouvriers parsèment de pierres précieuses les ornements du Prêtre, ou enrichissent d'or, d'ivoire et de tissus de soie, les manuscrits illustrés de fines peintures de vermillon et d'azur.

Le XI[e] siècle voit grandir les basiliques de Sainte-Bénigne de Dijon, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers, la cathédrale de Chartres, Saint-Martial de Limoges, et la première église de Cluny. Ces édifices n'ont encore pour ornement que les stalles du chœur et les tombeaux; quelques rares sculptures détachées du cintre des voûtes, offrent des types grotesques ou hideux qui personnifient le démon et le péché. Les miniatures de l'art byzantin surchargent les missels. L'art de la peinture, l'art de l'orfévrerie sont au berceau; celui de préparer le fer et de fourbir l'épée est le seul qui ait déjà fait beaucoup de progrès et qui occupe des bras nombreux. Les premières agitations de l'époque féodale rendaient nécessaire ce développement de la force matérielle.

L'Église, témoin de ces luttes incessantes dont les chocs rejaillissent jusque sur ses parvis, médite sur les moyens de détourner le torrent qui menace de l'entraîner elle-même. Il y a plus que de l'enthousiasme religieux dans le fait des croisades. J'y vois une vaste pensée politique dont



les prévisions ne se font guère attendre. Quand les suzerains et les grands vassaux s'en vont en Orient, le serf respire dans la plaine; il pressent la liberté; et le XII[e] siècle enfante la *commune*, première association du faible contre le fort; signe social d'une fraternité religieuse, que les révolutions de l'avenir pourront opprimer par intervalles, mais dont le principe ne s'effacera plus, proclamé et sanctionné qu'il sera par l'Église, de siècle en siècle, au nom de l'Évangile.

V.

COUP D'ŒIL SUR L'ORIGINE DES BIENS DU CLERGÉ.

Certains écrivains ont accusé les Évêques romains qui habitaient l'Aquitaine et la Septimanie d'avoir trahi leurs souverains *légitimes*, parce qu'ils se déclarèrent pour les Franks contre les Goths, usurpateurs depuis moins de cent ans de cette belle portion des Gaules. Mais, qui peut ignorer que, dans cette province encore toute romaine, séparée de ses grossiers vainqueurs par ses mœurs, par ses lois, par ses préjugés et ses traditions; où des troupes romaines occupaient et défendaient encore, en invoquant le nom de la ville éternelle, les points divers où ils étaient

cantonnés, nul devoir, nul lien ne pouvait attacher les anciens habitants du pays à des barbares qu'ils méprisaient et dont ils étaient opprimés? Cette oppression était à la fois politique et religieuse sous les Goths, qui, ayant embrassé l'Arianisme, exerçaient une persécution violente contre le Clergé catholique, et punissaient par la prison, l'exil, la confiscation, souvent même par le martyre, le zèle que montraient les prélats romains pour la saine et pure doctrine de l'Église. Un roi barbare se présente à eux, qui avait embrassé la foi orthodoxe : trouvant ainsi en lui la seule garantie qui pouvait leur rendre supportable une domination étrangère, ils préfèrent son joug à celui qu'un roi barbare et hérétique faisait peser sur eux, sans cesser pour cela de se considérer, dans le secret de leur pensée, comme sujets de l'empire et des empereurs. La victoire des Franks ratifie leur choix; l'approbation de la cour de Byzance le légitime : le reste suit naturellement.

De quelque manière que Clovis et ses successeurs aient entendu le Christianisme, il n'en est pas moins vrai qu'ils reçurent tous les dogmes du Christianisme, qu'ils se soumirent à ses lois, et que les Prêtres chrétiens ne tardèrent pas à jouir auprès de leurs vainqueurs de la plus haute influence. Ils la dûrent à des vertus dont ces

barbares n'avaient sans doute qu'une idée très imparfaite, mais qui cependant ne leur étaient point tout-à-fait étrangères. Moins éloignés des traditions primitives que le vieux peuple qu'ils remplaçaient, ces peuples enfants avaient des mœurs pures, un caractère hospitalier ; et c'est ce qui leur fit admirer une pureté de mœurs qu'ils étaient encore si loin d'égaler, et une charité qui surpassait tous leurs sentiments généreux. Ce fut surtout cette dernière vertu qu'il n'appartient qu'au Christianisme d'exalter jusqu'à ses degrés les plus sublimes, qui leur rendit si vénérables les hommes qui la pratiquaient. En même temps que les Prêtres chrétiens prêchaient sous leurs yeux la justice, l'obéissance, la résignation et toutes ces autres lois évangéliques qui sont la garantie de l'ordre dans la société, la source de toute paix et de toute consolation pour ses membres, on les voyait s'associer à toutes les souffrances, à toutes les misères, se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient pour les soulager, et prouver, par de continuels exemples, que le patrimoine de l'Église est celui des pauvres.

Ce fut ainsi que, gagnant l'estime et la confiance des vainqueurs, les Prêtres chrétiens purent, dès le commencement, exercer une influence salutaire sur le sort des vaincus. Les

Évêques furent, en effet, le principal refuge des Romains désarmés ; ils se rendirent leurs intercesseurs auprès des rois, leurs médiateurs auprès des seigneurs, leurs patrons auprès des juges ; et devenus ainsi le lien qui rapprochait les deux peuples, et le principal instrument de cette concorde qui devait les confondre en un seul peuple, leur crédit s'affermit au point de devenir en très peu de temps une autorité régulière et légitime, qui, dès les premiers siècles de la monarchie, était déjà la plus forte dans l'État. Il n'était pas rare qu'un duc quittât son duché pour devenir Évêque ; et un ministre superstitieux à qui une devineresse avait prédit son élévation à l'épiscopat, considérait une telle prédiction comme la plus heureuse qui pût jamais se réaliser en sa faveur. Les Prêtres chrétiens portèrent ce même esprit de conciliation et de paix au milieu des guerres civiles dont la nation ne cessa point d'être déchirée, quand se furent développés au milieu d'elle les vices et la faiblesse de son pouvoir politique ; et ainsi s'accrut encore sous la seconde race la puissance des Évêques. Ainsi s'accrurent aussi ses richesses que la conquête avait extrêmement diminuées. Bien que le Clergé romain eût été d'un grand secours aux Franks pour la conquête des Gaules, et que Clovis, déjà chrétien, l'eût traité avec beau-

coup de ménagement, il est vrai de dire que les Romains armés, qui étaient en mesure de composer avec lui, en avaient reçu des conditions bien plus favorables; et comme l'Église n'avait point de résistance à opposer à l'avidité des vainqueurs, ses biens furent une proie facile que le roi barbare distribua, ou peut-être se vit forcé d'abandonner à ses compagnons d'armes, qui prétendaient avoir leur part du butin. Ce que la violence lui avait enlevé, la vertu de ses Prêtres le lui rendit : lorsque les nouveaux maîtres des Gaules virent le noble et saint usage qu'ils savaient faire du peu qui leur était resté, princes et sujets s'empressèrent d'accroître des richesses dont la dispensation devenait la ressource des malheureux, et rétablissait ainsi dans l'état l'équilibre rompu sans cesse par l'inégalité nécessaire et inévitable des fortunes; et les vrais chrétiens crurent aussi amasser un trésor pour le ciel en partageant ce qu'ils possédaient avec ceux dont les biens « étaient le vœu des fidèles, » le patrimoine des pauvres, la rançon des âmes, » le prix des péchés, la solde des serviteurs » et des servantes de Dieu. » Ce fut ainsi que le Clergé acquit en peu de temps d'immenses propriétés.

Dans le même temps s'élevaient de toutes parts des monastères. Les cénobites offrirent une image

encore plus frappante de toutes les vertus chrétiennes : partageant toutes leurs heures entre la prière et le travail des mains, ils consacraient à l'aumône tout ce que pouvait leur fournir ce travail au-delà de l'absolu nécessaire. Ce fut cette charité ardente, infatigable, qui fertilisa les solitudes, et ce fut donc au profit des pauvres que les moines devinrent légitimes propriétaires d'une partie considérable de la France que leurs sueurs avaient fécondée. Après la conquête, l'Église avait continué de posséder, selon la loi romaine, ce qui lui était resté de ses biens, et ce que, dans les temps postérieurs, elle en avait pu acquérir; toute la suite des monuments historiques nous prouve qu'exempts des charges publiques lorsqu'ils étaient médiocres et à peine suffisants pour l'entretien de ses ministres, ces biens perdaient leur immunité, dès qu'ils devenaient plus considérables (*Cod. Theod.*, lib. XVI, tit. 2, l. 15). Cette loi continua d'être observée sous les rois franks, et elle y fut même très souvent exécutée avec une plus grande rigueur que sous les Romains (*Aim.*, lib. II, c. 27). Nous voyons que les terres de l'Église payaient un cens, des tributs, que ses serfs ou colons devaient au fisc des corvées, et que l'immunité même n'exemptait pas les églises des dons annuels qu'elles étaient tenues d'acquitter envers

le roi (*Hincm.*, *Epist. ad Ep sc.*, t. II, c. 38).

Une autre loi romaine voulait que l Église possédât ses biens aux mêmes titres que les donateurs qui les lui avaient concédés. Or, ces biens étaient nécessairement ou civils ou militaires : le possesseur d'un bien militaire devait un service personnel, ou s'il ne pouvait servir lui-même, il était tenu de se faire remplacer par ses enfants; le propriétaire d'un bien civil fournissait des miliciens. Le Clergé se vit donc, en sa qualité de propriétaire, obligé de remplir ces conditions de la propriété, et de fournir des soldats à l'État.

Ces milices qu'entretenait l'Église devaient être toujours sur pied ; et dans ces temps de périls continuels, il fallait qu'ils fussent prêts à marcher au premier signal. C'étaient des *hommes libres* et non des *vassaux*, car des Prêtres désarmés ne pouvaient en avoir, le vasselage étant, ainsi que nous l'avons déjà dit, une condition particulière et exclusive du bénéfice militaire. Pour obtenir le service d'un homme libre, il fallait pourvoir à sa solde et à sa subsistance : il fut créé à cet effet sur les biens ecclésiastiques des bénéfices à vie qui devinrent la paie de ces soldats de l'Église. Ces biens, dont elle ne leur donnait que l'usufruit, n'étaient point séparés, quant à la propriété du fonds, des autres biens qu'elle possédait, et devaient y rentrer après la mort de

l'usufruitier (*Aim.*, lib. V, c. 10). Cette loi, selon laquelle était réglé le service militaire de l'Église, parait avoir été aussi ancienne que la monarchie (*Greg. Tur.*, *Hist.*, lib. V, c. 26).

Or, il était difficile que, dans un semblable système, il ne s'introduisit pas de grands abus. Il arriva donc que les gens d'église ne furent pas toujours libres de choisir leurs *hommes*, et qu'on les obligea de concéder leurs bénéfices à de vieux soldats que l'on voulait récompenser, et qui considéraient ce qu'ils recevaient ainsi comme un don du souverain qui le leur avait fait obtenir. Il arriva encore que les chefs auxquels les Évêques ou plutôt le prince donnait la conduite des *hommes libres*, lorsqu'il fallait marcher à l'ennemi, acquérant sur eux cet ascendant irrésistible que donne le commandement militaire, les déterminèrent facilement à se faire leurs propres *vassaux*, et s'attribuèrent par ce moyen la disposition de leurs bénéfices qui se trouvèrent ainsi séparés des biens dont ils tiraient leur origine (*Cap. Car.*, tit. 27). Les guerres dangereuses des Sarrasins multiplièrent ces usurpations. Charles Martel, que l'on accuse d'avoir dépouillé le Clergé, n'eut effectivement d'autre tort que d'autoriser ce qui était déjà fait, ce qui probablement se faisait encore; et c'est ainsi que ces biens, reconquis par l'Église sous la première

race, rentrèrent, au commencement de la seconde, dans le domaine des rois, et redevinrent le patrimoine des Franks.

Il fallut bientôt réparer cette grande injustice : Pépin, qui voulait affermir son pouvoir, sentit qu'il n'appartenait qu'à la religion de lui donner la force et la stabilité; poussé par le cri de sa conscience et par les conseils d'une politique sage et prévoyante, il voulut que l'Église recouvrât ce qui lui avait été enlevé, et reprît ainsi dans l'État le rang et l'influence qu'elle avait perdus. Toutefois, vu la qualité et la puissance de la plupart de ceux qui avaient usurpé ces biens, une restitution entière eût été dangereuse, était même impossible : mais des transactions avec ces propriétaires illégitimes étaient un moyen qui s'offrait de lui-même, et que l'on sut employer de manière à concilier ensemble l'intérêt des familles, le repos des consciences et les lois de l'équité. On rendit à l'Église une partie de ses biens; et elle concéda l'autre à ceux qui en étaient actuellement possesseurs, sous la condition qu'ils tiendraient d'elle ces biens à titre de bénéfice, et qu'ils lui paieraient à cet effet une redevance.

Mais à peine rentrée dans la possession de ses biens, l'Église fut de nouveau menacée de les perdre. Entourés de bénéficiers armés, qui, ne supportant qu'avec impatience une dépendance

dont ils étaient humiliés, profitaient du moindre prétexte pour s'en affranchir, les titulaires des propriétés ecclésiastiques se voyaient en danger d'être privés de tout droit sur les bénéfices qu'ils avaient concédés, et même de se voir enlever la propriété de ce qui leur avait été rendu, et avec plus de facilité peut-être qu'auparavant, parce qu'ils étaient plus faibles encore, presque tous leurs hommes libres étant devenus vassaux de leurs bénéficiers. Sans cesse menacés par ces hommes violents, qui se souvenaient encore d'avoir été les vainqueurs des Gaules, et qui se montraient toujours prêts à agir comme au temps de la conquête, le Clergé, réduit en quelque sorte au droit de la *défense naturelle*, ne crut pas, et sans doute avec quelque raison, devoir rester scrupuleusement soumis aux capitulaires et aux canons qui défendaient aux ecclésiastiques de porter les armes. Les Évêques prirent l'épée; devenus guerriers et seigneurs de la nation, ils purent avoir des vassaux, ils se firent rendre hommage par leurs hommes libres, conservèrent la propriété des *manoirs nobles*, qui étaient sous leur redevance, et s'épargnérent ainsi la solde ruineuse des capitaines qu'ils avaient été obligés de mettre, avec tant de danger pour eux, à la tête de leurs soldats. C'est ainsi que le *vasselage*, le seul lien de cette société temporelle qui fût

assez fort pour n'être point rompu, contribuait à raffermir et à conserver la société spirituelle qui seule pouvait ensuite tout sauver et tout conserver.

Ainsi s'expliquent ces habitudes guerrières que ne cessent de reprocher au Clergé du moyen âge, tant de petits esprits qui ne voient rien au-delà du temps où ils vivent et des objets qui sont sous leurs yeux; et ce qui prouve à quel point ce parti extrême qu'avait pris le Clergé était justifié par les circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouvait, c'est que Charlemagne ayant porté à l'*assemblée générale* de la nation une requête qui lui avait été présentée, à l'effet d'interdire aux ecclésiastiques le service militaire, cette interdiction y ayant été décidée (*Cap.* III, *ann.* 803), les partisans du Clergé éclatèrent en murmures et répandirent le bruit que c'était dans l'intention de dépouiller l'Église de ses *honneurs* et de ses *biens*, que l'empereur avait présenté cette requête et obtenu ce réglement.

Au reste, la loi nouvelle fut mal observée sous le règne de ce prince, parce que l'on continua d'envahir les biens du Clergé, quoiqu'une autre loi eût prononcé la peine du sacrilége contre ceux qui les envahiraient. Ce ne fut que sous Louis-le-Débonnaire que « les Évêques et les clercs » posèrent les ceinturons et baudriers d'or, les

» glaives ornés de pierreries, les éperons et les » habits précieux » (*Aim.*, lib. V, c. 2). Essayant alors de revenir au premier moyen qu'ils avaient employé pour leur défense, ils imaginèrent de choisir parmi les *fidèles* du roi des chefs auxquels ils confiaient la conduite de leurs vassaux; ces chefs reçurent le nom d'*avoués* des églises. On leur donnait encore le nom de *gonfalonniers*, parce qu'ils portaient la bannière des églises, appelée *gonfanum*. C'est ainsi que l'*oriflamme*, bannière et enseigne dont l'abbaye royale de Saint-Denis se servait dans ses guerres particulières, c'est-à-dire dans celles qu'elle entreprenait pour retirer ses biens des mains des usurpateurs, ou pour empêcher qu'ils ne fussent enlevés, devint la bannière des rois de France, lorsqu'ils furent devenus maîtres des comtés de Pontoise et du Vexin, dont les seigneurs avaient été jusqu'alors *avoués* et protecteurs de cette abbaye. Ceci dut arriver sous le règne de Philippe I[er] ou de son fils Louis-le-Gros (*Voyez* Dissert. de Ducange sur l'hist. de saint Louis).

Ce moyen, sans doute plus conforme aux maximes de l'Évangile, et le seul que, dans des circonstances ordinaires, il lui eût été permis d'employer, ne pouvait suffire encore à protéger la faiblesse matérielle du Clergé, au milieu de l'impuissance des lois et de ce désordre politique

où la France continuait d'être plongée. La création des *avoueries* eut un résultat à peu près semblable à la séparation qui avait été opérée sous Charles Martel ; et ces *avoués* n'étaient en effet, sous un autre nom, que ces capitaines qui avaient alors si violemment dépouillé l'Église. Le même principe amena donc, et nécessairement, des conséquences toutes semblables. Les bénéficiers cessèrent de rendre hommage aux Évêques, dès que ceux-ci eurent cessé de porter les armes, et ne reconnurent plus que leurs *avoués*; l'hérédité des fiefs ayant commencé à s'introduire, vers cette époque, un grand nombre d'avoués se firent les suzerains de ces vassaux qui ne leur appartenaient pas; et ce ne fut que par l'extinction des familles qui possédaient les *avoueries*, et par les donations qui leur furent faites postérieurement à l'établissement de l'hérédité, que les églises recouvrèrent les biens et les vassaux qui leur avaient été une seconde fois enlevés.

La chartre qui avait fait des *bénéfices royaux* de cette autre partie des biens enlevés au Clergé, et dont la jouissance lui avait été rendue, avait été favorable aux propriétaires de ces biens; les rois, protecteurs nés de l'Église et de ses ministres, et qui voyaient en eux l'appui le plus sûr de leur couronne, loin d'avoir aucun intérêt à les dépouiller, trouvaient au contraire un avan-

tage réel à accroître leur crédit et leur influence, et leur conservaient ainsi fidèlement ces biens, comme un dépôt qui leur avait été commis. C'était-là ce qu'on appelait le privilége de l'*immunité*, que n'avaient pas les fondations faites par de simples particuliers, et dont l'administration revenait aux familles après la mort des fondateurs, en raison du même droit qui les faisait *vaquer en régale*, quand elles étaient faites ou supposées faites par le roi. De cette disposition de la loi en faveur de ces familles, résultaient mille inconvénients, et tous au détriment du Clergé, qui voyait souvent des héritiers avides dissiper des biens dont la piété de leurs ancêtres avait voulu faire le patrimoine des pauvres et des églises ; et les nouveaux fondateurs, témoins de ces désordres, n'eurent qu'un moyen de s'assurer que les intentions qu'ils avaient eues, en faisant de semblables dons, seraient remplies : ce fut de remettre leurs fondations entre les mains du roi, qui, les confirmant alors par des chartres, leur donnait la nature d'*aleu* ou de *propre*, et tous les avantages de l'*immunité*. Ainsi prirent le caractère de fondations royales, un grand nombre de bénéfices qui n'avaient point été donnés à l'Église par les rois.

Tout porte à croire que ce fut de même dans l'intention de s'assurer la conservation des biens

qui leur avaient été donnés, ou qu'ils s'étaient créés eux-mêmes par leurs travaux, que les monastères voulurent jouir aussi des avantages attachés aux fondations royales, et s'affranchir de la juridiction des Évêques, qui d'abord étaient les dispensateurs de ses biens au même titre que de ceux des autres églises, et avaient ainsi le droit d'en appliquer l'usage selon qu'ils le jugeaient à propos; ce qui ne se faisait pas toujours avec justice et discernement. Et il faut bien supposer que ce privilége des Évêques n'était pas sans de graves inconvénients, puisque ce fut un saint Évêque qui lui-même établit le premier un abbé dans un monastère, et l'affranchit de la juridiction de l'*ordinaire*, « dans la crainte qu'il eut, dit l'an- » naliste qui rapporte ce fait, que ses successeurs » n'envahissent les biens de ce monastère.» Cet Évêque était saint Germain, qui tenait le siége de Paris; et le monastère qu'il affranchit ainsi était celui de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés (*Aim.*, lib. VIII, c. 2). Un monastère remis ainsi entre les mains du roi recevait le nom d'abbaye; et, dès ce moment, son abbé prenait rang parmi les seigneurs ou grands vassaux, administrant lui-même ses biens, en acquittant les charges, fournissant directement à l'état les soldats dont auparavant il grossissait le contingent des Évêques, et ne reconnaissant plus

d'autre autorité que celle de Dieu et du roi.

Mais il n'en était pas des moines comme des Prêtres séculiers. Ceux-ci avaient leur part des biens des églises; les autres, soumis à la vie commune, ne possédaient rien en propre, n'avaient droit qu'au simple nécessaire, fixé par la règle qu'ils avaient embrassée. Tout le reste était à la disposition de leurs abbés, qui trop souvent ne faisaient pas de ces richesses ainsi accumulées dans leurs mains, l'usage auquel elles avaient été destinées, et qui les dissipant dans les folles dépenses d'un luxe scandaleux, excitaient ainsi la cupidité des laïques dont ils imitaient la manière de vivre, et qui, témoins de leur vie mondaine, dûrent se croire très propres à les remplacer dans cette manière d'administrer des biens ecclésiastiques. C'est ainsi que se formèrent et se multiplièrent les *commendes*, qui n'étaient autre chose que le droit d'usufruit et d'administration réservé à tout fondateur, droit que le roi étendit, des monastères *simples*, qui, à ce titre, avaient pu de tout temps être administrés par des laïques, aux abbayes de fondation royale, et dont il était le suprême administrateur. Or, cette disposition particulière que l'on faisait du bien des abbayes, semblait ne pas avoir des inconvénients aussi graves que la dilapidation des biens du Clergé séculier, parce que l'on ne dépouillait

en apparence qu'un seul homme, qui était l'abbé, les moines n'ayant droit, je le répète, qu'à l'absolu nécessaire, fixé par les statuts de leur communauté. On vit donc s'élever de toutes parts des commendes au profit des gens de la cour et des nobles de province; et sous la seule condition de pourvoir à l'entretien des lieux réguliers, et à la nourriture des religieux, les commendataires purent dissiper à leur gré, prodiguer à tel usage profane qu'il leur plaisait, l'immense superflu des biens confiés à leur gestion.

Ce fut un nouveau genre de spoliation qui n'eut point de bornes : on se partagea les biens des monastères comme des terres conquises; les rois donnèrent des abbayes aux reines, à leurs fils, à leurs filles, ils en gardèrent pour eux-mêmes; il n'y eut point de vassal un peu puissant qui ne s'en fit donner, et plusieurs mirent leur fidélité au prix de semblables dons. Vainement les Évêques s'élevèrent contre cette dissipation impie et souvent inhumaine des biens des monastères, et menacèrent les spoliateurs des jugements de Dieu : ils n'y gagnèrent autre chose que la vaine formalité à laquelle se soumirent les rois et les seigneurs, de faire tonsurer ceux de leurs enfants qu'ils voulaient enrichir ainsi, sans rien diminuer de leurs domaines; et l'on conçoit que sous de tels abbés, le sort des moines n'était pas plus

assuré, ni le vœu des fondateurs plus respecté que sous l'administration des laïques. Enfin les choses en vinrent au point que l'on crut nécessaire de faire des arrangements pour que la communauté ne manquât pas du moins des premiers besoins de la vie, et de séparer à cet effet de la *mense* abbatiale la portion de biens strictement nécessaire à la subsistance des religieux et à la réparation des églises portion à laquelle les abbés et les commendataires n'eurent pas le droit de toucher.

Un tel remède fut pire peut-être que le mal; parce que délivrés, par de tels arrangements, de toute responsabilité sur ce qui touchait les moines et le monastère, ces administrateurs disposèrent plus librement encore et avec moins de scrupule de la part de biens, incomparablement plus grande, qui leur était restée. Par exemple, les comtes de Paris s'étant établis commendataires de presque toutes les abbayes que renfermait leur comté, une fois ce partage fait avec la communauté, distribuèrent à leurs gens de guerre toutes les terres restantes, qui furent ainsi pour toujours soustraites à la juridiction ecclésiastique. Ce qu'ils avaient fait, d'autres seigneurs le firent également dans toutes les parties de la France, et un grand nombre de menses abbatiales se trouvèrent ainsi sécularisées.

Telle est l'histoire des propriétés de l'Église sous les deux premières races ; et cette histoire n'est autre chose que le récit du pillage perpétuel de ses propriétés par une race d'hommes violente et guerrière, dont ses ministres travaillaient sans cesse à adoucir les mœurs et à éclairer l'intelligence. Ce que lui enlevait l'avidité des vainqueurs dans les moments de désordre, on voit que la piété des fidèles le lui rendait dans des temps moins agités, au risque de le lui voir enlever encore; et que, dans ce combat sans relâche de la cité de Dieu contre la cité du monde, la charité et la patience de l'une triomphèrent à la fin de l'avarice et de la violence de l'autre. C'est qu'il fallait que l'Église de France subsistât, Dieu ayant de grands desseins sur le premier royaume de la chrétienté; et peut-être touchons-nous au dernier accomplissement de ces desseins, après la dernière spoliation plus inique sans doute, plus funeste, plus barbare que toutes les autres, dont elle vient d'être la victime; spoliation qui, malgré tous les efforts de l'impiété, ne peut manquer d'être réparée par les mêmes moyens.

On peut maintenant apprécier à leur juste valeur ces accusations si souvent reproduites par l'ignorance, qui taxe d'usurpation du bien d'autrui, un Clergé sans cesse dépouillé de son propre bien ; qui nous présente comme plongé dans toutes

les jouissances du luxe et de la mollesse des cénobites que leurs administrateurs laïques laissaient mourir de faim; et qui s'efforce de nous montrer comme des hommes turbulents et sanguinaires des Évêques qu'une triste nécessité forçait à prendre les armes, afin d'opposer quelques résistances à un brigandage qui s'exerçait sur le patrimoine des pauvres, qui menaçait la religion elle-même dans l'existence de ses ministres. La folie de l'impiété ne s'arrête point là : elle va chercher dans la fange des chroniques les plus obscures et les plus méprisées, ce que ses suppôts de tous les âges ont pu écrire de plus infâme, de plus grossièrement mensonger contre les moines et les Prêtres; et opposant avec impudence ce vil amas de turpitudes aux témoignages de l'histoire les plus graves, les plus avérés, les plus éclatants, elle ne craint pas de souiller la mémoire de tant d'hommes qui, d'âge en âge et jusqu'à nos jours, n'ont cessé de transmettre aux générations, les enseignements de l'Évangile; elle suppose que, par un miracle plus inconcevable que tous ceux qu'elle rejette, ces hommes ont pu et voulu perpétuer des croyances auxquelles ils ne croyaient pas, annoncer des préceptes auxquels ils n'obéissaient pas, prêcher une morale qu'ils ne pratiquaient pas; créant ainsi, au gré de sa haine extravagante, une société de nobles toujours fu-

rieux et de prêtres toujours hypocrites, société impossible, qui cependant, dit elle, a duré *quatorze siècles*, société la plus tyrannique qui ait jamais opprimé les peuples, et qui cependant a donné pour la première fois au monde le spectacle d'une nation où il n'y avait plus de *maîtres ni d'esclaves*.

La race guerrière qui subjugua les Gaules et qui y établit son empire fut, long-temps sans doute, rude et grossière dans ses mœurs : cependant, dès les premiers moments de la conquête, elle se montre pleine de respect et d'admiration pour la doctrine et la vertu des Prêtres chrétiens; elle écoute avec docilité leurs avertissements les plus sévères, elle s'effraye de leurs saintes menaces. Si, malgré cette admiration et ce respect, ces barbares demeurèrent encore long-temps légers, changeants, livrés à mille passions impétueuses, à quels excès ne se fussent point livrés des caractères aussi indomptables, sans ce frein que la religion sut leur imposer, frein salutaire qu'ils n'osèrent jamais briser, quoiqu'il ne suffit pas toujours pour les diriger et les retenir? car ce temps où il se commit de grands crimes, fut aussi celui des grandes expiations. Dans nos temps plus policés, nous avons surpassé les crimes, et rarement imité le repentir : « C'est qu'alors, comme l'a dit M. de Bonald, l'homme était

emporté, et qu'aujourd'hui il est corrompu. »

L'ignorance était grande dans ces temps orageux. Les *Fidèles* descendus des anciens *Franks* méprisaient les lettres, parlaient très peu latin, n'estimaient que la profession des armes, et ne quittaient les camps que pour aller se confiner dans les terres ; pendant près de deux siècles, leur ignorance les rendit incapables d'exercer aucune fonction ecclésiastique ; tous les clercs étaient Romains. Où se conservaient les dernières lueurs des lettres et des connaissances humaines prêtes à s'éteindre, si ce n'est dans les cloîtres qui rendirent ensuite à la société moderne ce qu'ils avaient sauvé du grand naufrage de l'ancienne société ? Où étaient les seules écoles qu'il y eût alors ? Auprès de la cathédrale et de la demeure des Évêques. Là étaient encore l'hôpital pour les malades, l'hospice pour les pèlerins et les pauvres voyageurs; et dans ces asiles de paix, « la science et la miséricorde s'étaient rencon- » trées et embrassées. » Lorsque le pouvoir politique, si faible alors sous des rois faibles, parce qu'il n'était pas naturellement constitué, reprenait un peu de vigueur sous quelques princes guerriers ou d'un ferme caractère, à qui s'adressait le monarque pour le rétablissement de l'ordre et le maintien de la justice, si ce n'est aux Évêques, protecteurs naturels des peuples, et

qui exerçaient alors la noble mission de porter au pied du trône le cri des opprimés, et de demander en leur nom que justice fût rendue? « Les Évêques parvenus à l'épiscopat par de » bonnes voies, dit un capitulaire, doivent mon-» trer le chemin du ciel par leur bon exemple et » par la prédication. Ils doivent, autant qu'il » est en eux, et tant par eux-mêmes que par » leurs subalternes, assister le roi dans l'admi-» nistration qui lui est confiée; et quand la né-» gligence ou la mauvaise volonté d'un abbé ou » d'une abbesse, d'un comte ou d'un vassal de la » couronne, leur fait rencontrer des obstacles » à l'accomplissement de leurs devoirs, ils sont » obligés d'en avertir le roi, afin qu'appuyés de » son assistance, ils puissent avoir un libre » exercice de l'autorité qui leur appartient.... » (*Cap. an.* 823, c. 4). Qu'était le vasselage, seul lien de cette société naissante, sinon le respect pour la foi jurée? et quel autre garant pouvait-on avoir que la religion, de la foi du serment? Lorsque tout n'était que trouble et confusion dans l'état, où étaient l'ordre et l'unité, sinon dans la société des *fidèles*, qui seule demeurait immuable dans ses dogmes, dans ses traditions, dans sa discipline? Pour cette multitude que divisaient sans cesse des intérêts si opposés, des usurpations si manifestes, des préjugés d'indé-

pendance si fortement enracinés, quel autre signe de ralliement que la CROIX qui, s'élevant de toutes parts, sur le sommet de leurs tours et sur la pointe de leurs clochers, réveillait à tous moments dans leur cœur des sentiments qui leur étaient communs, des croyances qui pour tous étaient les mêmes, et qui appelaient à ne former qu'une seule patrie sur la terre, des hommes destinés à n'avoir qu'une même patrie dans le ciel? Et nous pouvons défier toute la subtilité des incrédules modernes d'expliquer comment il eût été possible que ce royaume de France, *formé par des Évêques*, eût pu être sauvé de sa ruine autrement que *par des Évêques*; comment, sans la religion et les Prêtres, il eût pu exister en France, après la fin de la seconde race, un seul vestige de civilisation.

Sous les rois de la troisième race, le Clergé put espérer enfin des jours moins agités, et pour ses propriétés des garanties et une protection dont, jusqu'alors, lui seul avait été privé. Il put, de même que les autres membres de la société, conserver ce qui lui appartenait, et opposer avec succès, aux nouveaux envahissements que l'on tenta contre lui, ses titres et ses priviléges.

Dans cet espace de quelques lieues sur lequel ont été successivement tracées et élevées les diverses enceintes de Paris, et qui s'est convert

aussi, par degrés, d'un si grand nombre d'édifices et d'une population toujours croissante, les Évêques et les Abbés avaient beaucoup de possessions, et eurent plus à combattre que partout ailleurs, pour maintenir leurs droits sur un coin de terre que la multitude des habitants d'une ville devenue capitale du royaume, leur disputait, pour ainsi dire, pied à pied ; et ces droits, ils surent cependant les abandonner, selon que l'exigeait l'intérêt public, auquel il est rare qu'ils n'aient pas toujours sacrifié leurs propres intérêts.

Par exemple, les Évêques de Paris possédaient, comme les autres prélats, des terres autour du siége de leur église, dans un temps où cette ville était presque tout entière renfermée dans la Cité, et où il était impossible de prévoir l'agrandissement immense qu'un jour elle devait recevoir. Sous le règne de Louis-le-Jeune, une partie de ces propriétés, situées au couchant de la ville, était désignée sous le nom de *Culture-l'Évêque*, et prenait naissance aux limites de l'ancien et du nouveau bourg Saint-Germain-l'Auxerrois. Dans ces terres, qui étaient devenues de la nature des fiefs, l'Évêque, sous la seule condition de l'hommage et des redevances féodales, avait presque tous les droits d'un souverain, haute et basse justice, propriété des serfs, perception de certains

impôts, pouvoir de donner des terres à cens, d'établir des arrière-fiefs, etc.

Les monastères fondés dans les environs de la ville avaient également des propriétés dans les terrains ou cultures qui, de tous côtés, entouraient son enceinte; et, comme nous l'avons dit, les abbés, affranchis de la juridiction de l'*Ordinaire*, étaient, ainsi que les Évêques, maîtres absolus dans ces propriétés, et vassaux immédiats de la couronne. Ils donnaient, comme propriétaires de fiefs, les terres dépendantes de leurs abbayes à cens ou à rentes, sous la condition d'y faire des cultures ou d'y élever des bâtiments; et c'est ainsi que s'étaient formés les bourgs Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Marcel, etc. Dans l'intérieur, des monastères avaient été aussi fondés, dotés et soustraits également à la juridiction épiscopale. Il résultait, de cet état de choses, une foule de droits, de prérogatives, de prétentions opposées, que l'on a peine à concevoir, et dont cependant les traces se sont conservées jusqu'à nos jours. Les Évêques défendaient leurs priviléges contre le roi, les moines contre l'Évêque. A mesure que la ville s'étendait, les droits de *censives* étaient réclamés sur les divers territoires qu'on y faisait entrer; le roi n'obtenait rien que par transaction, soit des couvents, soit des prélats, et ne devait en effet

rien obtenir que de cette manière ; si une chapelle se trouvait placée dans l'arrondissement d'un monastère, et que les besoins du culte ou tout autre considération portât à l'ériger en paroisse, les moines, et cela était juste encore, conservaient le droit de nommer à la cure ; ils ne cédaient point ce droit, même lorsqu'ils abandonnaient, de leur propre mouvement, leur église pour quelqu'autre demeure qui leur semblait plus convenable, fût-ce l'extrémité opposée de la ville ; ces droits de patronage, trop souvent exercés par des laïques, se transmettaient, se cédaient par vente ou par échange ; on les obtenait même lorsqu'une église était bâtie sur une terre accordée *avec amortissement*, c'est-à-dire par aliénation d'immeubles faite au profit de gens de *main-morte*, comme de couvents, de confréries et autres communautés.

VI.

ESPRIT POLITIQUE ET RELIGIEUX DES CROISADES, DEPUIS LE CONCILE DE CLERMONT (1095), JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE-AUGUSTE (1214).

Les croisades forment la plus merveilleuse épopée qui existe dans les annales du monde. Leur effet le plus immédiat est d'engendrer une

société toute nouvelle, où la domination des pouvoirs temporels s'adoucit par la clémence des vertus catholiques, où le servage se délie sous l'action sacerdotale, et où la féodalité hautaine se fait populaire sous le nom de chevalerie.

Des pèlerinages guerriers au tombeau du Christ avaient exalté tous les esprits par le tableau des misères qui accablaient les Chrétiens d'Orient : les Papes comprirent tout ce qu'un si héroïque enthousiasme pouvait produire de fruits pour la civilisation. Gerbert écrivit à tous les princes de la chrétienté, pour les exciter à une ligue sainte, contre l'oppression de l'Islamisme. Mais le temps n'était pas venu encore, et ce vaste ébranlement ne devait pas être le fait de la volonté d'un homme, mais le produit d'un instinct général de la société. Grégoire VII reprit la pensée de Gerbert, sans que sa haute intelligence pût la réaliser; la société de son temps n'était point assez mûre pour une révolution dont les résultats devaient se prolonger si avant dans l'avenir du monde. Victor III succède à Grégoire; c'était un pieux abbé du Mont-Cassin, qui retourna mourir dans la solitude, après quatre mois d'un règne agité. Urbain II paraît alors; il vient donner la vie aux grands desseins de Grégoire VII. En lui, la papauté se montre présente partout. Sa vie est un aspostolat voyageur qui va confir-

mer, de royaume, en royaume l'autorité de ses légats. Son âme ardente est frappée de tout ce qui repose de grand et de civilisateur dans la pensée chevaleresque d'une expédition de guerre en Orient. La voix d'un vieux Pape et celle d'un pauvre moine vont remuer l'Europe, comme de l'eau dans un vase.

Au milieu des vallées d'Auvergne, Clermont, l'ancien *Nemetum* d'Auguste, ruiné par les Barbares, reconstruit par les races gothiques au IX[e] siècle, est le lieu choisi par le pontife pour la prédication de la croisade. Treize Archevêques, deux cent cinq Évêques ou Abbés de monastères, portant la mitre et la crosse, entrent dans la cité choisie, à la suite d'Urbain II. Au milieu de ce cortége imposant, un homme de petite taille, vêtu de la bure des serfs et des solitaires de Bourgogne, de Champagne et de Picardie, s'avance à pas lents, monté sur un âne, comme jadis on vit entrer le Sauveur en la ville de Jérusalem. La foule pieuse se presse à la rencontre de cet homme venu de Palestine; le nom de Pierre l'Ermite vole de bouche en bouche.

Pierre était né dans le diocèse d'Amiens, en Picardie, vers le milieu du XI[e] siècle. On ignore sa race; mais dans le rôle des hommes d'armes que le comte de Boulogne dirigea vers la Flandre, en 1071, il est porté sous le nom de Pierre des

Acheris (*Petrus Achirensis*). Il comptait donc parmi les nobles Franks, avant de se vouer à la solitude. Il eut pour femme Anne de Roucy, suzeraine de plusieurs fiefs dans l'Amiennois; devenu veuf, après une courte union, il se retira, vers 1080, dans un désert, d'où il sortit bientôt pour accompagner des pèlerins en Orient. Au retour de ce voyage, il visita Rome et se prosterna aux pieds du Saint Père, le suppliant de lui accorder la mission de prêcher une croisade contre les infidèles. Urbain II éleva la mission de Pierre jusqu'à l'apostolat; et le pauvre ermite de France repassa les Alpes, disant partout sur son passage, dans les villes et dans les bourgades, la triste histoire de l'esclavage des saints lieux. La foule le suivait avec une vénération curieuse. Après avoir ainsi parcouru l'Allemagne, et le Brabant, toute la Gaule, du nord au midi, on le vit paraitre en la cité de Clermont, au milieu des prélats du concile tout resplendissants des attributs de leurs dignités. Le Pape fit asseoir à sa droite l'humble voyageur, et lui fit répéter, devant toute l'assemblée, la douloureuse confession de tout ce qu'il avait vu. Puis il se leva, tout ému comme un prophète, le Pape Urbain qui était de race Franke, et sa grande voix retentit, comme le clairon de l'armée céleste : — « Hommes du pays de France! s'écria-t-il; hommes d'au-delà les montagnes! na-

tion choisie de Dieu, et séparée des autres peuples de l'univers, tant par la situation de votre territoire, que par l'éclat de vos œuvres et l'honneur que vous rendez à la sainte Église, c'est à vous que nous adressons nos paroles; il faut vous faire connaître quelles causes douloureuses nous ont amenés dans ce pays lointain, comment nous y avons été attirés par vos cris et ceux de tous les fidèles. Voici que, des confins de Jérusalem et de Constantinople, nous sont parvenus de tristes récits. Les Persans, nation maudite, nation étrangère à Dieu, ont envahi les terres des Chrétiens, et les ont dévastées par le fer, le pillage et l'incendie; ils ont amené les fidèles en captivité; d'autres chrétiens ont été mis à mort par les plus affreux supplices; les païens ont détruit les églises du vrai Dieu, ou les ont fait servir au culte impie de Mahom et de Tervagant. Ces hommes renversent les autels après les voir profanés de leurs impuretés; ils circoncisent les Chrétiens, et font couler le sang des circoncis, ou sur la pierre sainte de l'autel, ou dans les vases baptismaux; ceux qu'ils veulent faire périr d'une mort honteuse, ils leur percent le nombril, en font sortir l'extrémité des intestins, les lient à un pieu, puis à coup de fouet les obligent de courir autour, jusqu'à ce que leurs entrailles sortant de leurs corps, ils tombent et expirent, dans d'atroces

convulsions. D'autres, attachés à un poteau, servent de but aux flèches des archers; à d'autres, on fait tendre le col, et des hommes féroces, le glaive en main, s'exercent à les décapiter d'un seul coup. »

A ces lamentables nouvelles, un frémissement d'horreur circule dans toute l'assemblée; les chrétiens d'Orient n'étaient-ils pas des frères en Jésus-Christ, les serviteurs d'une même loi? Toutes les fois que les hommes d'une même croyance souffrent, il n'y a pas de limites et de climats lointains qui les puissent arrêter; on gémit de leurs gémissements; leur sang versé rejaillit à la face de leurs frères.

Quand l'assemblée fut un peu calme, Urbain II reprit la parole, pour achever ce sombre tableau; son discours fut interrompu vers la fin par les clameurs enthousiastes de tout ce peuple qui s'écriait, d'une seule voix : — « Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veut! Dieu le veut! » Ce cri de guerre répété dans tous les idiomes du pays de France, se mêlait au cliquetis des armes. Au milieu de cette confusion, le Pape fit un signe, et le silence régna de nouveau. Toute cette masse d'hommes guerriers semblait concentrée dans la main de Dieu.

— « Mes frères, dit le pontife, Dieu le veut! Mais nous n'ordonnons, ni ne conseillons le

voyage aux vieillards, ni aux faibles, ni à tous ceux qui ne sont pas propres au métier des armes. Que cette route ne soit point prise par les femmes, sans leurs maris ou sans leurs frères, ou sans leurs garants légitimes; car de telles personnes sont un embarras, plutôt qu'un secours, et deviennent plus à charge qu'utiles. Que les riches aident les pauvres, et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre. Il n'est permis ni aux Prêtres ni aux clercs, quelque puisse être leur ordre, de partir sans le congé de leur Évêque; s'ils y allaient sans ce congé, le voyage leur serait inutile. Aucun laïque ne devra sagement se mettre en route, si ce n'est avec la bénédiction de son pasteur; quiconque aura donc volonté d'accomplir ce saint pèlerinage, en prendra l'engagement avec Dieu, et se dévouera en sacrifice, comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu; qu'il porte le signe de la croix du Seigneur sur son front ou sur sa poitrine. Que celui qui, en accomplissement de son vœu, voudra se mettre en marche, la place derrière lui, entre ses épaules; il accomplira, par cette double action, le précepte du Seigneur, qui a enseigné dans son Évangile que « celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi! »

Ainsi finit le discours d'Urbain II, traduit de

la langue vulgaire en langue latine par Robert-le-Moine, au livre Ier de sa chronique.

Alors tous les assistants se prosternèrent, et d'une commune voix récitèrent le *Confiteor* des pécheurs, se frappant la poitrine, et demandant pardon pour leurs péchés, afin que la croisade fût pour eux une œuvre de salut. On s'accusa des fautes de la vie, des pillages et des dévastations commises; chevaliers, hommes d'armes et barons, tous demandèrent rémission de leurs égarements, et des troubles qu'ils avaient jetés dans la société.

Or, n'était-ce pas un immense résultat social que d'avoir abaissé le front de ces hommes hautains sous le sceau du repentir? La puissance de la parole du Pape Urbain II accomplit dans un instant le plus grand miracle des temps modernes. Liberté, religion, voilà les deux leviers qui remuent le monde. Ces deux idées soulèvent en masse les générations, parce qu'elles reposent sur la foi.

Dans l'ordre physique, la croisade sauva l'Occident des fléaux qui le ravageaient. La famine poignante venait de temps à autres ronger les os du pauvre peuple courbé et défaillant sur sa glèbe insuffisante à produire. La croisade ouvrait aux multitudes les terres plantureuses et les riches moissons des lieux où le soleil se lève. Aussi les

pauvres ne furent-ils pas les derniers à s'enrôler sous la bannière des chevaliers. Nul ne s'arrêtait à considérer la modicité de ses revenus, ni à examiner s'il lui convenait de renoncer à sa maison, à sa vigne, à son champ; chacun se mit en devoir de vendre sa propriété au plus vil prix. Tous voulaient quitter cette terre des Gaules sans cesse inondée de brumes, ou pressurée par la disette. Le besoin d'émigrer semblait passer sur l'Europe. Les Franks reprenaient leur vieux caractère de nation errante; ils imitaient les Normands, les Scandinaves qui s'étaient rués sur le midi, où les appelaient l'abondance, et les rayons d'or du soleil. Toutes les âmes aspiraient après Jérusalem, comme le voyageur désire les tièdes haleines du climat d'Italie, quand il a passé plusieurs jours sur la cime des Alpes, au milieu de leurs neiges éternelles.

Ainsi aux sentiments d'une piété profonde, exaltée, venait se joindre encore le besoin d'une existence plus gaie, d'un bien-être plus sûr, d'une vie plus douce et plus facile. La société des X[e] et XI[e] siècles avait besoin d'un changement.

Le Pape Urbain sut mettre à profit l'enthousiasme du peuple de France, pour ramener un peu de police sociale au milieu de cette multitude féodale. Les actes du concile de Clermont embrassent une série de dispositions canoniques qui

s'appliquent au Clergé et aux diverses classes de la société.

L'Église, y est-il dit (*Orderic Vital*, ad. ann. 1095), doit être catholique, chaste et libre. Elle ne doit subir aucune juridiction séculière; la simonie et la pluralité des bénéfices sont défendues; l'abstinence et le jeûne pendant le carême et les quatre-temps sont ordonnés; les prescriptions pour la trêve de Dieu sont renouvelées, avec défense de toutes violences contre les ecclésiastiques et leurs biens; que les armes des barons respectent les champs de blé, les prairies, les jardins cultivés des pauvres laboureurs; qu'ils ne pillent ni leurs outils, ni leurs semoirs qui éparpillent les grains dans les guérêts, ni leurs bœufs, ni leurs ânes; puis, défenses sont faites de marier les parents en deçà du septième degré, d'élever les fils des Prêtres et des concubines à l'épiscopat, s'il ne se sont faits moines auparavant.

L'excommunication de Philippe Ier, roi de France, reçut sa confirmation des décrets du concile pontifical. Dans cette société féodale toute dominée par l'ascendant du ciel, que pouvait être un roi de chair, en face de la pensée universelle qui se tournait vers le Christ? Philippe Ier, souillé d'inceste et d'adultère, perdait sa suzeraineté. La ferveur catholique des croisades prêtait main-forte à l'autorité de l'Église; et l'excommunié, courbé

sous la peine de son péché, allait voir défiler devant lui tous ses vassaux déliés de leur obéissance envers lui, mais ralliés à la suzeraineté de la croix qui dominait leurs guidons armoriés. Quand une idée forte de religion, de gloire, de liberté s'incarne au milieu du monde, tout ce qui se met en dehors, fût-ce un front couronné, est proscrit, parce qu'il faut que le monde moral marche, et parce que les générations ne peuvent s'arrêter pour attendre un seul homme.

L'armée des croisades s'en va par l'Allemagne, longeant le Danube, jusqu'à Constantinople. Mais le désordre est dans ses rangs. Composée de troupes si diverses, dont chacun ne reconnait que son chef, cette agrégation féodale est arrêtée sous les murs de Constantinople par Alexis Comnène, effrayé de ce débordement qui lui fait craindre pour son empire. La trahison, la famine et la guerre s'opposent aux croisés. Le voyage avait été plus désastreux qu'une guerre. L'anarchie des pouvoirs fut le premier malheur qui décima ces masses d'hommes innombrables que l'Europe versait sur l'Asie.

La guerre s'engage. Nous n'en suivrons pas les détails qui forment une suite de drames remplis de désastres et de gloire. Le vendredi, 15 juillet 1099, Jérusalem est conquise. Les Chrétiens d'Orient et d'Occident s'embrassent sur le tom-

beau du Christ. Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, est choisi par le suffrage universel, pour régner sur la conquête; mission difficile en face de quatre cent mille Sarrazins que l'Égypte fait marcher au secours des Musulmans de Palestine. Le courage du héros français triomphe de cette lutte, et la Croix triomphante étend ses bras sur le monde.

Pendant ces combats glorieux, la France resta calme, et Philippe Ier mourut en 1108, dans la paix de ses plaisirs et de ses désordres. Ce n'était point un homme vulgaire, mais ses habitudes sensuelles émoussèrent son intelligence. Roi sans volonté et sans vertu, il laissa son règne aller au vent de ses destinées. Il mourut à Melun, à 57 ans; il en avait régné quarante-huit. Son corps fut enseveli dans l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Son excommunication avait été levée par Lambert, Évêque d'Arras, au nom du Pontife Pascal II, dont il était le légat temporaire. Depuis lors, le roi de France avait achevé ses jours dans les pratiques d'une pénitence tardive.

Les premiers actes de Louis-le-Gros, son fils, qui lui succéda, avaient été des luttes contre les désordres des grands féodaux. Les combats de la royauté contre l'oppression du manoir ne révèlent pas une ardeur de guerre aveugle, mais une profonde pensée politique. Ils éveillèrent des

instincts populaires de liberté. Louis-le-Gros est le premier roi de France qui commence à battre en brèche la tyrannie féodale. Son ministre, le fameux Suger, lui aida de tout son génie. C'est le devoir des rois, dit ce saint Abbé, fidèle à la même pensée d'affranchissement, c'est le devoir des rois, de réprimer d'une main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des tyrans qui déchirent l'État par des guerres sans fin, mettent leur plaisir à piller, désolent les pauvres, détruisent les églises, et se livrent à une licence qui, si on ne l'arrêtait, les enflammerait d'une fureur toujours croissante.

Louis, par ce droit et ce devoir de la royauté, poursuivit activement toutes les tyrannies. Il en résulta que, dans les contestations féodales, souvent la faiblesse se tourna vers lui, soit qu'elle appelât ses armes, ou simplement l'autorité morale de ses décisions.

En 1119, d'autres événements suspendirent ces luttes. Le Pape Pascal était mort. Il avait eu pour successeur Gélase II, lequel n'avait cessé d'être en butte aux persécutions de l'empereur d'Allemagne, Henri V, par suite de la fameuse querelle des investitures. L'Église de Rome était dans le trouble, et le Pape vint chercher un asile en France. Louis lui envoya dans sa retraite de Maguelone, son ministre Suger, et s'apprêtait

lui-même à l'y visiter par honneur, lorsque le Pontife mourut, dans l'abbaye de Cluny. Plusieurs Évêques de France se rendirent à ses obsèques, et parmi eux, Guy, Archevêque de Vienne, vénérable par ses vertus autant que par sa race, issue du sang royal. « La nuit précédente, dit l'Abbé Suger, dans sa chronique, ce pieux prélat avait vu, en songe, un être puissant qui portait la lune sous son manteau, et la lui donnait à garder. » C'était un présage de l'élection pontificale qui lui était réservée. Peu de temps après, il monta sous la tiare, et prit le nom de Calixte II. Son règne glorifia l'Église par un saint amour pour la défense de ses droits et de son indépendance.

Dans un concile tenu à Reims, au pays de France, le nouveau Pape ayant vainement cherché à concilier la contestation des investitures, frappa d'anathème Henri de Germanie. Cette grande question remuait des intérêts profonds dans tous les royaumes; car chaque souverain, sous des formes de constitutions diverses, prétendait posséder des droits analogues sur le domaine propre des églises. Toutefois, le roi Louis, présent au concile de Reims, ne mit aucune opposition au droit exclusif que proclamait le Pontife suprême.

Calixte II fut si reconnaissant de la sage in-

fluence que Suger avait exercée sur le roi Louis en cette occasion, qu'il lui conféra l'abbaye de Saint-Denis, comme gage de sa satisfaction. Or, l'abbaye de Saint-Denis était le plus riche bénéfice de l'Église de France. Dès lors, l'Abbé Suger se trouva mêlé, par le droit de ses dignités, à toutes les grandes affaires de l'Église. Il assista, plus tard, au concile de Latran qui pacifia les divisions de l'Allemagne.

Cependant, Henri de Germanie qui avait fait au Pape Honorius, successeur de Calixte, des concessions sur l'investiture ecclésiastique, menaçait de tirer vengeance de l'anathème prononcé contre lui en la ville de Reims. On le vit paraître, tout à coup, sur les bords du Rhin, avec une armée formidable, animée des dispositions les plus terribles.

Louis-le-Gros à cette nouvelle, appelle à lui les barons, au nom de la patrie. Il court à Saint-Denis, mettre sous la protection de Dieu ses préparatifs de résistance. Cette église de Saint-Denis était comme une souveraineté céleste placée au milieu des Gaules, d'où relevaient les princes, les barons et le roi lui-même. Il y avait sur l'autel une bannière qui appartenait au comte du Vexin. « Louis, dit l'Abbé Suger, la reçut pour ainsi dire de son seigneur suzerain, et la déployant devant ses fidèles, il excita le petit nom-

bre à donner l'exemple du courage à tous les autres. L'ascendant que Louis avait gagné dans ses luttes victorieuses contre les tyrannies féodales, lui avait fait une autorité que les plus indomptables étaient forcés de subir. Dans cette circonstance pressante, la guerre prenait un caractère de défense générale, et la féodalité s'effaçait devant la mission nationale de la royauté. Le duc de Bourgogne, le comte de Sèvres, le comte de Vermandois, le comte d'Angers, tous les vassaux redoutés rendant hommage à l'unité de la monarchie par leur empressement à oublier devant l'intérêt commun leurs rivalités ou leurs ligues, formèrent un cercle de défense invincible, que l'empereur d'Allemagne n'osa tenter de franchir ; et il ne fallut, poursuit l'Abbé Suger, il ne fallut rien moins que les prières des Archevêques, des Évêques et des hommes notables par leur piété, pour engager les Français à ne pas se jeter sur la retraite de l'armée d'Allemagne, et à ne pas dévaster, de fond en comble, le pays de leurs agresseurs.»

Le pouvoir de Louis-le-Gros se fortifiait de jour en jour; son attachement à l'Église en formait la plus sûre garantie. Les agitations de l'église de Rome lui offrirent l'occasion d'en donner de nouvelles preuves.

Honorius II avait succédé au Pape Calixte II.

A la mort d'Honorius, deux Papes furent nommés, l'un du nom d'Innocent II, choisi et proclamé selon les règles canoniques; l'autre élu par une faction. Cette double élection produisit une collision violente, à la suite de laquelle Innocent II, chassé de Rome, vint en France, asile ouvert aux Pontifes opprimés. Le roi fit à Étampes une assemblée d'Évêques, dans laquelle retentit pour la première fois, avec éclat, le nom de saint Bernard que les Évêques chargèrent d'examiner les deux élections romaines. Lorsque le sage Abbé eut porté au synode le résultat de ses recherches, tous les prélats proclamèrent Innocent II qui s'était réfugié à Cluny, où le ministre Suger se rendit de la part du roi, pour lui promettre toute assistance.

Peu de temps après cet événement, un chagrin domestique vint frapper au cœur de Louis-le-Gros. Philippe, son fils aîné, qu'il avait fait sacrer trois ans auparavant, dans l'église de Reims, périt malheureusement d'une chute de cheval. Son second fils, du nom de Louis, fut reconnu solennellement dans un concile tenu à Reims; le Pape Innocent II s'associa lui-même aux témoignages d'affection que les grands s'efforcèrent de prodiguer à la douleur du roi.

Tout annonçait la fin d'un glorieux règne: les manoirs étaient domptés, les églises jouissaient

d'une paix florissante. Le concile de Reims avait renouvelé la trêve de Dieu, pour prévenir le retour des agressions féodales. La monarchie tout entière avait fait un grand pas vers l'unité.

Le 1er août 1137, Louis-le-Gros descendit dans la tombe, après avoir marié son fils à Éléonore de Guyenne, fille du duc d'Aquitaine. Cette alliance rangeait dans le domaine de la couronne, le Poitou, l'Aquitaine, la Gascogne, le pays des Basques et la Navarre, jusqu'aux montagnes des Pyrénées.

Sous le règne de Louis-le-Gros, la *commune* dessine d'une manière plus arrêtée ses tendances vers les libertés de l'avenir. Toutefois elle ne fut pas un produit spontané du XIe siècle. Les franchises municipales sont d'origine romaine, et leurs chartres existaient déjà dans les plus vieilles cités de la Gaule.

Les prédications catholiques du Xe et du XIe siècles, et le vaste mouvement qui entraîna la croisade, révélèrent tout à coup la liberté et l'égalité sous le règne de Dieu et sous les auspices de l'Église. Dans plusieurs provinces, les serfs s'étaient réunis, à diverses reprises, pour résister à l'oppression féodale. Il n'y avait pas de classe intermédiaire. Le serf révolté par la tyrannie prenait les armes et criait : *A la commune!* comme à la meilleure organisation des biens du peuple. —

« Nous ne voulons plus, s'écriaient-ils, porter le joug des seigneurs ou de leurs agents; nous n'en recevons jamais que du mal; jamais notre bon droit n'est respecté par eux ; nous perdons sans cesse nos profits et nos travaux; on nous prend nos bêtes de somme, on exige sans cesse de nouvelles corvées; ce sont toujours des demandes ruineuses, des procès pour les forêts, les chemins, les monnaies, les canaux, les moutures; pour les hommages et les redevances ; on enlève de force ce qui nous appartient, et s'il y a quelques conventions en notre faveur, nul ne les exécute. Mais ne sommes nous pas hommes comme nos tyrans? S'il nous manque quelque chose, c'est le courage d'être libres. Qu'un serment sacré nous lie à jamais! nous serons trente et quarante contre un oppresseur!.... »

Ainsi, la *commune* des temps féodaux s'organisa, les armes à la main. Le système municipal qui existait dans les vieilles cités de la Gaule servit de modèle et de type à l'organisation défensive des habitants asservis. Les monastères offraient aussi, de toute part, dans la règle de Saint-Benoît, les premiers principes de la hiérarchie de pouvoirs qui protège la liberté; la grande idée de corporation s'appliqua à la vie de cité. On eut des biens viagers, des forêts communes, des pâturages libres sur tout le terrain de chaque bour-

gade. Peu à peu, la confusion de ces propriétés fut régularisée par des chartres spéciales; les guerres de Louis-le-Gros contre les hommes d'armes favorisèrent le développement futur de la commune; l'abaissement des prétentions féodales sous le sceptre grandissait le domaine de la monarchie; la plaine retentissante sous le galop de la cavalerie royale entoura la montagne d'une ceinture de fer; le rustre et le manant s'émancipèrent en masses, qui heurtèrent de tout leur poids contre les herses des donjons. La féodalité chancela sous leur effort : c'est-là le glorieux caractère du règne de Louis VI, et de l'administration de l'abbé Suger.

Le souffle guerrier des croisades accéléra puissamment l'œuvre commencée par les prédications de l'Église contre l'envahissement féodal. Tandis que l'expédition d'Orient tenait éloignés les seigneurs et leurs hommes d'armes, le peuple des serfs se mit à respirer, et s'étonna du poids dont il se sentait déchargé pour un temps. Pendant la croisade, on vit revenir par intervalles, des pèlerins du peuple qui s'étaient fortifiés au choc de toute sorte d'accidents; leurs âmes, retrempées au feu des périls qu'ils avaient traversés, s'unirent intimement à l'âme des multitudes qui s'étaient assises sur la glèbe. Après la grande expédition du Christ, il ne pouvait plus y avoir de

servage; les pèlerins apprirent à leurs frères l'usage des armes et les secrets de la guerre; ils devinrent les chefs naturels des villages qui voulaient se faire libres; et pour être invincible, le principe de la commune s'unit étroitement aux formes administratives de la paroisse.

C'est l'Église qui sera le foyer de la liberté conquise par l'humanité moderne. L'origine de la commune tient aux Évêques qui favorisèrent l'armement des serfs de la plaine contre les exactions seigneuriales. Lisez Orderic Vital (*ad ann.* 1108, *lib.* XI), le chroniqueur contemporain, et voyez ici, dans toute sa naïveté, la naissance du système communal : — « Louis VI, y est-il dit, pour comprimer la tyrannie des pillards et des séditieux, demanda le secours de tous les Évêques du royaume, et ce fut alors que les communes furent instituées en France par les Évêques; de manière que les Curés accompagnaient le roi dans les batailles ou dans les siéges, en se faisant suivre de leurs paroissiens sous leurs bannières. »

L'idée de commune et de paroisse est essentiellement unie; aucun changement de statistique ne s'y introduisit; la commune fut la paroisse en armes, marchant au nom de l'égalité chrétienne, vers l'émancipation nationale.

Les premières communes furent celles de

Noyon, de Laon et de Beauvais, vieilles cités épiscopales de la monarchie, dont les Évêques avaient la juridiction temporelle. Voici la chartre communale de Noyon, scellée par son Évêque Baudry : — « Nul n'aura juridiction sur les fossés, les fortifications et les portes de la ville, que le conseil des bourgeois; tous ceux qui auront maison dans la cité, à l'exception des clercs et des hommes d'armes, doivent l'impôt à la commune, et l'observation des coutumes; toutefois, s'ils sont infirmes, pauvres, ou s'ils demeurent chez eux à cause des maladies de leurs femmes ou de leurs enfants, ils ne seront point punis pour avoir manqué à la commune. La juridiction appartient aux jurés; le juge est chargé de réprimer tous ceux qui manquent par faux poids ou par fausses mesures. Si le pain est plus petit que la coutume ne le veut, le panetier sera puni; le froment devra être vendu à bonne mesure. Si quelqu'un blesse un communal, les jurés en feront vengeance. La juridiction extérieure reste à l'Évêque et au châtelain. Si quelqu'un veut être de la commune, alors, ce qu'il paiera sera toujours dépensé pour l'utilité de la cité. Personne ne pourra être traduit devant les jurés, en l'absence de son accusateur. Les clercs, qui sont dans la voie des Saints, les veuves qui n'ont point d'enfants adultes, les jeunes filles sans avocats,

ne sont point tenus de la commune. Celui qui possède une terre pendant un an et un jour, en devient propriétaire incontestable. La vente qui ne s'élève pas à huit deniers ne doit aucun droit. Enfin, toute fausse mesure doit être brisée. »

Il y a loin de ces règlements si simples, et d'une utilité toute pratique, aux âneries de nos institutions municipales; il est vrai que les hommes et les temps ont bien changé!

La commune de Laon fut établie à main armée; sa chartre est remplie de dispositions plus sévères : — « Sachez tous, y est-il dit; sachez, clercs, chevaliers et manants, que nul homme libre ou serf ne sera désormais arrêté que selon la justice de la commune; que si quelqu'un fait injure à autrui, clerc ou noble, marchand étranger ou indigène, qu'il vienne en justice devant les jurés pour se purger de sa faute, sinon il sera expulsé de la commune; le malfaiteur sera retenu jusqu'à ce qu'il ait fait satisfaction. Si quelqu'un frappe un autre homme, de son poing ou de sa main, qu'il paie des dommages arbitrés par les jurés et juges de la commune; s'il y a des coupables d'un crime, la peine du talion sera appliquée : tête pour tête, membre pour membre. Si l'on s'empare d'un voleur, justice en sera faite par les jurés. Le cens ou impôt sera exactement acquitté envers qui il est dû,

autrement le débiteur sera poursuivi. Nul ne sera reçu dans la commune, s'il n'est libre ou s'il n'obtient la volonté de son seigneur ; il pourra être revendiqué dans les quinze jours par son maître ; il sera exclus de la commune, si pendant l'année, il n'achète une maison ou une vigne, un champ, ou s'il n'apporte un mobilier ; dès ce moment il paiera la taxe et toutes les charges de la corporation. Bien entendu que tous ces priviléges sont accordés, sauf les droits du roi et ceux de l'Évêque, lesquels seront respectés par les communaux. »

Cette chartre est datée de 1128. On voit par là, qu'il y avait, dans la formation de la commune, association de priviléges et de devoirs, d'avantages et de charges, de droits et d'obligations.

Plus tard la commune devint un appât dont se servirent les féodaux, dans leurs luttes rivales ; quand deux seigneurs étaient en présence, ils excitaient le courage de leurs vassaux et de leurs serfs, par la promesse des immunités de la commune, pour prix de leur dévouement. La guerre achevée, il fallait bien que, de gré ou de force, la promesse octroyée à l'heure du péril reçût son accomplissement ; et ainsi la féodalité concourait elle-même à sa propre ruine.

En face de l'alliance des serfs contre la ty-



rannie des suzerains, naquit la chevalerie, vaste association d'hommes d'armes choisis parmi les noms illustres de la noblesse, pour dévouer leurs efforts à la défense des pauvres, et à la répression des pillards; noble institution qui attacha l'empreinte de la dévotion à toutes les idées généreuses. » La chevalerie, dit Capefigue, fut un culte pour les sentiments exaltés, pour les idées enthousiastes. A côté des légendes, on aime à parcourir ces admirables romans de chevalerie, où tant prouesses sont faites et tant de dévouements donnés aux pauvres souffreteux, à la femme, aux orphelins. La lâcheté est jetée au mépris, la couardise flétrie; on fait la guerre aux barbares comme aux félons, on poursuit la traîtrise comme un vice du cœur. La chevalerie reconstruit la société, elle l'épure surtout, par la puissance des idées de loyauté, et en instituant le devoir au-dessus de la force.

» C'est de là surtout, poursuit le même auteur, que date la merveilleuse science du blason qui revêtit de symboles les splendides épopées du moyen âge. L'un porte-t-il le *rouge* pour émail, c'est la gueule du lion, le symbole de la violence et de la fierté victorieuse. Le *sable*, c'est le tourbillon de poussière qui s'élève tout noir sous le pas des chevaux dans les batailles. L'*azur*, c'est le ciel, si pur et si beau. Le *sinople* est le vert

oriental, ou le souvenir des flots de la mer qu'on a traversés en pauvre pèlerin de la croisade. Le blason porte-t-il une tourelle crénelée, c'est la mémoire du manoir chéri, ou de la tour qu'on a brisée dans ses jours de gloire. Voyez-vous ces *merlettes*, oiseaux sans becs et sans pattes, c'est le symbole des pèlerins qui vont s'acheminant en Syrie, humiliés et contrits; les *besants* d'or sont le prix de la rançon du captif aux mains des infidèles; ce *fond d'hermine* est l'image de la cour plénière où justice est rendue par le comte en toque et en mantel; ces coquilles larges et d'argent rappellent le bourdon et la panetière. Le *lambel*, c'est la peinture de la table du seigneur, où le lambel pendait, comme une riche draperie, au jour des festins, quand la coupe se vidait à la ronde. L'*épée flamboyante*, c'est le signe de la vaillance et de la conquête. »

La chevalerie, la féodalité et les blasons, furent le premier principe de cette loyauté qui caractérisa long-temps la gentilhommerie de France. Le lâche voyait son écu brisé sur sa tête, et le félon subissait l'infamie d'une tache marquée dans le blason de sa race. Quand les armoiries furent effacées, la loyauté française perdit de son éclat. Dès que la vie put se cacher, la foi des gentilshommes subit le sort de toutes les choses du monde.

La mort de Louis-le-Gros laissait le XIIe siècle engagé dans un grand mouvement de réforme politique. L'esprit humain était dans une sorte de fermentation, présage de choses nouvelles. Le Clergé tenait en main le flambeau de l'intelligence, et dirigeait les maîtres de la science au sein des universités. Les monastères longtemps persécutés par l'anarchie féodale, se repeuplaient; l'église de France voyait de grands hommes se lever autour du sanctuaire. L'Abbé Suger et saint Bernard s'étaient révélés avec une grande puissance. Dans l'un, resplendissait le génie de l'homme d'État. L'autre, homme du cloître et de la solitude, préparait les destinées européennes. Autour d'eux, d'autres noms ne manquaient pas d'éclat. Yves de Chartres avait laissé une renommée brillante; Guillaume de Champeaux, Guibert l'historien, Norbert le fondateur de Prémontré, Abélard, Hugues de Saint-Victor, Pierre le Vénérable, Pierre Lombard le maître des sentences, rivalisent au XIIe siècle, de science et d'éclat. Le monde grandit par l'intelligence, au soleil de la monarchie.

Louis VII, roi à 18 ans, s'appuie heureusement sur le ministère de Suger. Des orages frappent les premiers pas de son autorité. En 1141, Pierre de la Châtre est élu Archevêque de Bourges, sans le consentement royal. Louis

veut la contester. Le Pape Innocent II la soutient de son pouvoir. On en vient aux armes. L'Archevêque est forcé de fuir sur les terres du comte de Champagne. Louis VII se jette sur Vitry qu'il incendie; treize cents personnes périssent dans une église, et la grande voix de saint Bernard monte de la solitude, pour reprocher au roi de France ce trait de cruauté. Louis effrayé de son propre excès, s'humilie sous les châtiments de l'Église; il implore le pardon de Célestin II, successeur d'Innocent, et pour expier sa faute, se voue à une nouvelle croisade.

L'histoire suivait avec anxiété les vicissitudes de l'empire fondé par les Franks en Palestine. Cinq rois s'y étaient succédés : Godefroy de Bouillon; Beaudoin son frère; Beaudouin de Bourg, comte d'Édesse, leur cousin; Foulques, comte d'Anjou, lequel avait éponsé Mélisante, fille de ce dernier; et Beaudouin III, issu de ce mariage, devenu roi à l'âge de treize ans. Les rivalités divisèrent bientôt cette monarchie nouvelle. Le sultan d'Alep en profita. Les Chrétiens pressés de toute part, poussèrent un cri de détresse vers leurs frères d'Occident. Le pape Eugène III accueillit leurs plaintes et chargea saint Bernard de prêcher la croisade. Le roi de France convoqua une assemblée à Bourges; une autre fut tenue au monastère de Vézelay, en Bour-

gogne; la parole de saint Bernard excita un tel enthousiasme, que ses propres vêtements furent mis en pièces, lorsqu'il n'y eut plus de croix à distribuer. L'exaltation se montrait plus grande qu'au temps de Pierre l'ermite. De France, saint Bernard se rendit en Allemagne, pour y continuer son œuvre de missionnaire. L'empereur Conrad III prit la croix. Toute l'Europe suivit le mouvement.

Tandis que deux formidables armées prenaient de nouveau le chemin de Constantinople, Louis VII assembla ses fidèles à Étampes, pour conférer sur les affaires de l'État. Le ministre Suger fut déclaré régent du royaume.

Nous ne suivrons pas l'itinéraire de la croisade; des désastres de toutes sortes assaillirent en route ces multitudes mal disciplinées. Les combats achevèrent de décimer leurs débris; cent mille Français furent immolés par les Sarrazins, et Louis VII reprit tristement le chemin de ses États, chargé de gloire et de misère.

Mais il trouva son royaume dans un état prospère. La sage politique de Suger avait continué l'œuvre de Louis-le-Gros, en poursuivant les derniers restes de l'anarchie seigneuriale. Les peuples s'attristèrent néanmoins d'une croisade qui avait moissonné, sur la terre étrangère, l'élite des familles de France. Les murmures al-

lèrent même trouver saint Bernard jusque dans sa retraite; accusé de tant de malheurs, il en rejeta la responsabilité sur les désordres du temps, désordres qui s'étaient mêlés à la croisade, et que la justice de Dieu avait frappés de sévères châtiments.

L'Abbé Suger qui n'avait pris aucune part à la décision de la croisade, tourna ses vœux vers les lieux saints dès qu'il vit le roi de retour. Les désastres de cette expédirion avaient désolé son âme, et le récit des maux qu'enduraient les Chrétiens d'Orient ne le laissait plus insensible. On le vit s'appliquer secrètement à des préparatifs de secours pour l'Église de Jérusalem. Mais il ne voulait point que l'État prit une part nouvelle à ses efforts ; et lui seul, avec le concours des Évêques, disposait de grandes largesses pour subvenir aux frais d'une expédition plus savante. C'était-là une profonde pensée, digne d'une si haute intelligence; mais la mort vint déranger son exécution. Ce fut une calamité pour la monarchie.

Le divorce de Louis VII et d'Éléonore de Guyenne suivit de près la perte de Suger. Un second mariage l'unit à Constance, fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille.

Des discussions avec l'Angleterre l'occupèrent bientôt, par suite de la protection qu'il avait accordée à Thomas Becket, Archevêque de Can-

torbéry, dont la renommée était grande par toute l'Église, et qui s'efforçait de soutenir les droits canoniques contre les seigneurs d'Angleterre, et contre les prétentions d'Henri Plantagenet. Tout le monde sait la triste fin de ce drame, qui acquit un martyr à l'Église. Le génie de la monarchie française n'eut assez de force, ni pour retenir le bras des assassins, ni pour venger le crime. Le Pape Alexandre III intervint comme négociateur entre les deux puissances que menaçait une ruine égale sous les coups redoublés du fléau de la guerre. Pour toute condition de la paix définitive, il ordonna une croisade. Ces pèlerinages armés en Palestine étaient devenus, entre les mains de l'Église, un ressort bien puissant pour tenir en arrêt les fougueux lutteurs du moyen âge, ou pour détourner au profit des grandes idées civilisatrices, le torrent des agressions guerrières.

Louis VII n'eut pas le temps de se préparer à une nouvelle expédition d'Orient. Des rivalités féodales absorbèrent ses dernières années. Plusieurs communes s'armant d'audace tendaient à s'ériger en tyrannies. Sous le prétexte de cette liberté qui, dans tous les temps, a couvert de son nom d'odieuses usurpations, elles menaçaient les biens des monastères. Louis protégea vigoureusement les abbayes de Cluny et de Vézelay en

Bourgogne. Il frappa de terribles exemples parmi les pillards, et rétablit l'ordre et le bon droit, autant qu'il était possible d'y parvenir, à ces époques de passions jalouses, et d'empiétement successifs.

Son règne s'achève en 1180; et le trône reçoit Philippe-Auguste, qui avait été surnommé *Dieudonné*, au jour de son baptême, comme un présage des grandes choses qui lui étaient réservées. A peine sacré en la basilique de Reims par les prélats français, ce roi adolescent court toucher du sceptre des féodaux rebelles dans le Berry, la Champagne et la Bourgogne. Son autorité s'affermit par la victoire. Il soumet le comte de Flandre, dont il exige l'hommage du Vermandois; puis, son génie l'appelant à de plus hauts faits d'armes, il se tourne vers Jérusalem. Guillaume, Archevêque de Tyr, le célèbre historien des guerres saintes, était venu en personne solliciter l'appui des princes d'Occident. Une grande assemblée de seigneurs est convoquée par ses prières, entre Tric et Gisors. Tout ce qu'il y avait de noms glorieux en France reparurent dans cette pompe chevaleresque. Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre, oubliant leurs rivalités, devant la cause de Dieu, prirent la croix les premiers. La multitude les suivit avec acclamations. Au mois de mars 1188, le roi de France convo-

qua une assemblée nouvelle à Paris ; et du consentement unanime du peuple et du Clergé, un impôt fut voté, sous le nom de dîme de Saladin, pour subvenir aux frais de la guerre. Tous ceux qui ne prenaient pas la croix, devaient payer la dîme de leur revenu et de la valeur de leurs biens meubles ; et sous le nom de biens meubles, on ne comprenait ni les armes, ni les vêtements, ni les livres, ni les joyaux, ni les vases sacrés, ni les ornements d'église. Les ordres religieux et les léproseries étaient seuls exempts de la taxe.

Le départ, si long-temps ajourné par de nouvelles dissensions qui avaient éclaté entre la France et l'Angleterre, et qui ne cessèrent qu'à la mort de Henri Plantagenet, fut décidé en 1189. Les armées de France et d'Angleterre se réunirent dans la plaine de Vézelay en Bourgogne. C'était un magnifique spectacle à voir. L'art de la guerre avait fait d'étonnants progrès ; Philippe-Auguste apportait l'oriflamme de Saint-Denis, signe de victoire et de protection divine.

Le royaume resta confié aux soins d'Adélaïde, mère du roi, et de Guillaume, Archevêque de Reims.

La croisade de Philippe-Auguste eut le sort des précédentes. Le désaccord qui renaissait sans

cesse entre les rois de France et d'Angleterre, favorisa l'anarchie. La prise de Ptolémaïs, boulevard des Sarrazins, coûta beaucoup de sang; la chevalerie française qu'on voyait toujours au premier rang paya chèrement cette gloire. Philippe-Auguste reprit le chemin de la France, visita Rome et le Pape Célestin, et reparut dans les murs de Paris, vers l'époque de Noël.

Peu d'événements avaient rempli son absence. Mais après son retour, les hostilités recommencent avec Richard d'Angleterre. Les provinces du pays de France dont Richard était suzerain devinrent le théâtre d'une lutte agressive et défensive, qui leur fit plus de mal que n'eût pu faire une conquête immédiate.

Cependant, Philippe-Auguste veuf de sa première femme, Isabelle de Hainaut, avait épousé Ingeburge, sœur de Canut VI, roi de Danemarck, espérant ainsi acquérir en sa personne la transmission des vieux droits du Danemarck sur l'Angleterre, et décider, au nom de légitimes prétentions, la prééminence de la couronne de France. Canut n'osa rien concéder, mais Philippe-Auguste passa outre en épousant la jeune princesse. Or, bientôt, réfléchissant à l'inutilité de cette union, il prit en haine Ingeburge, et divorça, sous prétexte de parenté.

Le Pape Célestin protesta vainement contre

ce scandale. Deux ans après, Philippe épousait Agnès de Méranie, fille du duc de Bohême. Toute l'Église s'émut. Innocent III venait de monter sur la chaire de saint Pierre. Il fait convoquer un concile à Dijon. Tous les Évêques et les Abbés de France s'y réunissent. Le légat pontifical annonce la menace d'un interdit. A cette nouvelle Philippe-Auguste jette dans la tour du château d'Étampes la malheureuse Ingeburge; il dépouille ses chevaliers; il lève des taxes extravagantes, et courbe la France sous sa colère de roi. Mais l'Église résiste à ces excès. Les temples se ferment, les sacrements ne sont plus administrés qu'aux enfants nouveaux-nés ou aux agonisants. Le deuil voile et cache les mystères. En face de tant de maux immérités, la nation entière punie pour la faute du souverain, fermente et touche à la révolte. Des malheurs inouïs se font pressentir, lorsque le Pape, fléchi par les prières du Clergé français, ordonne un autre concile à Soissons, en 1201. Le roi, pressé de toute part par le blâme populaire, consent à renvoyer Agnès de Méranie, et reprend Ingeburge pour se soustraire aux châtiments de l'Église prêts à fondre sur lui et à le frapper d'isolement.

De nouveaux conflits, dont le détail n'appartient pas à la présente histoire, occupent les armes de Philippe-Auguste, et fournissent à ses

triomphes. Puis aux luttes politiques viennent se mêler des guerres religieuses, triste épisode d'un grand règne.

Innocent III signale au roi de France quelques hérésies qui troublent le midi de ses États. Quelques-unes de ces erreurs s'étaient renfermées dans l'enceinte des écoles, et il avait suffi de l'autorité épiscopale pour les réduire. D'autres avaient pris racine dans le peuple, et frappées par l'anathème, s'étaient sauvées par la corruption des mœurs. Toutes se tenaient par un lien commun, la haine de l'autorité.

L'hérésie des Albigeois, la plus notable de toutes, s'attachait comme une lèpre morale aux principaux dogmes du Christianisme. Formée des débris d'une foule d'erreurs obscures qui remontent haut dans l'histoire de ces temps, elle avait été recueillie par Pierre de Bruis, sous le règne de Louis-le-Gros, puis par Henri, son disciple, sous le règne de Louis VII, et s'était réfugiée dans le Languedoc. De sévères répressions avaient atteint quelques-uns des faux docteurs. Pierre de Bruis avait été brûlé vif, à Saint-Gilles, sur le Rhône. Dès lors, les hérétiques s'enorgueillirent de leur chef, comme d'un martyr. Le châtiment les encouragea, comme eût pu faire l'impunité. Leur doctrine ressemblait d'abord à un Manichéisme, par l'admission de deux

principes en Dieu, l'un bon, l'autre mauvais; puis dans la pratique de la vie humaine, elle retranchait les saints mystères, les sacrements, et niait la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Elle attaquait le mariage, et ouvrait ainsi une voie large à tous les excès des vices honteux.

Je ne veux point raviver, à l'occasion des Albigeois, les vieux anathèmes armés de bûchers en matière de croyance; mais il est juste de séparer les violences politiques, des crimes que l'ignorance ou l'esprit de parti ont imputés aux ministres de la religion.

Le nom générique d'Albigeois dérive de celui d'Alby, centre et foyer des sectaires, d'où il se répandirent dans tout le midi, pénétrant surtout chez les seigneurs, et jusque dans la noble maison du comte de Toulouse, qui leur prêta l'appui de son épée. Innocent III, génie dont le philosophisme des temps modernes n'a pas su apprécier l'influence morale sur son siècle, s'efforça de les attaquer de front. L'ordre de Saint-Dominique venait de naître dans l'Église, vaste et savante pépinière de missionnaires dévoués par leur institut à la conversion des peuples qui s'égaraient en dehors du Catholicisme. La secte résista contre la parole et les conférences. Raymond VI, comte de Toulouse, répondit aux voies

de douceur et de conciliation en faisant égorger les missionnaires; puis il proclama le pillage des églises et des monastères. La désolation que produisirent ces excès fut telle, que le Pape fut obligé d'appeler à une croisade les défenseurs de l'Église. Ses légats vinrent supplier Philippe-Auguste de protéger la foi, en repoussant la violence. Béziers et Carcassonne, forteresses des rebelles, furent châtiées par l'épée.

De 1206 à 1219, les combats se multiplièrent avec d'atroces représailles; l'histoire n'absout point les cruautés de la victoire, mais elle condamne, de plein droit, les crimes de la révolte. Quand l'anarchie se cache sous le manteau de l'hérésie, la société n'est point tenue de lui céder. Il faut donc distinguer le fait religieux du fait politique. L'Église en aucun temps n'a ordonné les massacres au nom de la foi; mais les hommes ne peuvent agir que par les moyens matériels. Leurs excès personnels ne doivent pas être attribués à la religion qui les déplore toutes les fois qu'elle n'a pu intervenir pour les arrêter. Simon, comte de Montfort, conduisit toute la croisade contre les Albigeois. Homme de courage et de persévérance, on peut l'accuser d'avoir mêlé quelque ambition personnelle dans une question dont l'issue touchait aux plus chers intérêts de la société, à l'unité même de la monar-

chie, qui ne peut se maintenir quelquefois qu'en déployant une immense force de répression. Il périt en héros, les armes à la main, et fut enseveli dans sa victoire. Après sa mort, les sectaires s'amollirent, comme épuisés par leurs longs efforts; le comte de Toulouse était mort; son fils, par des dispositions pacifiques, rallia autour de lui des sympathies qui le remirent en possession de Toulouse.

Vers le même temps (1223), Philippe-Auguste expirait à Mantes, près Paris, au milieu d'une assemblée d'Évêques et de barons. Sa victoire de Bouvines (1214) est un fait d'armes admirable dans les faits de la monarchie. Elle acquit aux armes de France ce titre d'invincibles que les siècles ont respecté.

Sous le règne qui vient de finir, la bourgeoisie avait continué de grandir, et pris sa place dans l'État. Ce fut un magnifique spectacle, que de voir au pont de Bouvines, le peuple et la chevalerie, les communes et les seigneurs, les vassaux et le roi suzerain, le Clergé même, réunis pour un même effort, confondus dans un même cercle de défense, et engagés pêle-mêle dans cette grande lutte où la féodalité n'était pour rien, où le sort de la France entière s'agitait dans un creuset de fer.

Cet enthousiasme de nationalité fait honte à

notre scepticisme actuel ; c'était un grand siècle que celui où tous les intérêts de la religion et de la vie sociale s'unissaient au pied de l'autel ; où toutes les pensées de la patrie se tenaient debout, autour du trône !

LIVRE TROISIÈME.

GRANDEURS DU MOYEN AGE RELIGIEUX, DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU QUINZIÈME.

Les générations se tiennent par un lien mystérieux dont Dieu seul a le secret ; les systèmes se dévorent ou croulent les uns sur les autres : mais au fond de la société, il existe une unité morale qui traverse les siècles, pour dominer le temps.

CAPEFIGUE.

Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire ; mais des débris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler.

ARMAND CARREL.

I.

ILLUSTRATIONS DU CLERGÉ.—FLEURS DE LA SOLITUDE. —GÉNIE DES ARTS DÉVELOPPÉ PAR LA FOI.

L'armée des croisés, devant Ptolémaïs, représentait toute la chrétienté ; car tous les peuples d'Occident s'y étaient donné rendez-vous ; l'Allemand, le Français, l'Anglais, l'Italien portaient haut, sur leurs bannières, les blasons de la che-

valerie; le camp des Chrétiens était comme une autre ville s'élevant en face de la ville infidèle, et comme une image de l'Europe.

Le XIIe siècle, qui terminait ainsi ses travaux par une épopée militaire, nous offre de notables résultats. Les idées s'éclairent, les institutions se développent, les peuples se distinguent et les hommes s'affirment. Les rapports et les luttes de la religion et de la philosophie, qui plus tard doivent se disputer le monde, apparaissent personnifiés dans deux intelligences, saint Bernard et Abélard. Tandis que le droit romain est recherché par la philosophie naissante, comme instrument social, l'Église commence à rédiger sa législation et son *Corpus juris canonici*. Les libertés politiques s'établissent en France, en Italie, en Allemagne; les grands hommes se montrent et se multiplient; on voit luire, au sein du Clergé, ces grandes figures dans lesquelles l'humanité s'exprime et se glorifie; les relations de l'Orient et de l'Occident, de l'Islamisme et du Christianisme sont devenues plus intelligentes et plus utiles. Bientôt, à la suite de la religion, les croisades ont conquis de précieux développements pour le commerce et la science.

Parcourons rapidement ces divers ordres de progrès.

Paris est le foyer principal des grandes études;

les abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor sont des écoles renommées pour l'histoire des vieux temps, pour l'explication des livres grecs et arabes, des manuscrits rabbiniques. Les écoliers s'y pressent en foule, venus du Parisis, de la Normandie et de la Champagne, de la Langue d'Oc et de la Langue d'Oil, de l'Angleterre, du Danemarck, et du fond de la Germanie. Il existe sur le mont Sainte-Geneviève une fraternité de science qui fit donner, plus tard, le nom d'*université* à ce corps de solitaires enseignants.

Il importe beaucoup de distinguer, au moyen âge, les écoles des cathédrales, exclusivement consacrées à l'instruction des clercs sous les scolastres, avec l'enseignement public du mont Sainte-Geneviève. Sens, Amiens, Orléans, Beauvais, toutes les grandes villes du pays de France qui possédaient une cathédrale, jouissaient d'une école pour la science ecclésiastique. Mais l'enseignement laïque était surtout concentré à Sainte-Geneviève.

Les grandes œuvres de l'antiquité furent-elles connues par les traductions arabes ou par le texte grec? C'est chose difficile à fixer. L'étude n'était point assez répandue pour qu'on pût déchiffrer littéralement les papyrus de la Grèce. Il y avait pourtant quelques hommes, voués à ce rude travail, dans la solitude des monastères. Dans le

midi des Gaules on trouvait des clercs qui, au milieu des solennités de l'église, récitaient de longs fragments de l'Évangile en grec. Les moines de Saint-Martial de Limoges chantaient le *Kyrie eleïson* dans la langue du concile de Nicée. En Provence, à la Sainte-Baume, il y avait un monastère où se conservait précieusement le rite de Smyrne et de Constantinople.

Ce furent les travaux des Arabes et des rabbins qui transportèrent en France la plupart des monuments littéraires de la Grèce antique. Les livres d'Aristote furent traduits, commentés, discutés. La métaphysique et la rhétorique sont les deux études dominantes.

C'est à Sainte-Geneviève de Paris que la science séculière prit ses véritables développements. C'est de là qu'elle descendit le long des campagnes qui fleurissent au midi de la Seine. Paris universitaire s'étendait du mont Sainte-Geneviève jusqu'à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et l'on donna le nom de Pré-aux-Clercs à tout l'espace qu'habitaient les écoliers. Plus tard l'université grandit, elle reçut de la munificence royale, des terres, des vergers, des maisons; elle eut ses institutions, ses priviléges, ses revenus, ses archers. De nos jours, ce n'est plus qu'une agrégation de charlatans lettrés, qui monopolise, aux frais et dépens de l'État, toute sorte d'enseignements révolutionnaires. Il

y aurait à faire un livre bien curieux sur cette histoire, et dont les conclusions ne seraient pas toutes à l'avantage de notre époque. Car où trouver parmi nous, des têtes fortement organisées, comme étaient celles de saint Bernard, de Suger, de Gilbert de Poitiers, de Jehan de Salisbury, d'Yves de Chartres, et de tant d'autres?

Saint Bernard, le plus grand de tous, homme d'inflexible volonté, intelligence qui a foi dans sa force, et qui remue, par la parole, des peuples et des idées! Voyez sa vie : comme elle semble, dès son aurore, prédestinée à de grandes choses! Bernard vient au monde en 1091, dans le manoir de Fontaine, près de Dijon. A dix-sept ans, une vocation puissante l'entraîne à Citeaux, et il conquiert à cette vocation les cinq frères qu'il avait laissés derrière lui. Bientôt sa jeune éloquence fait merveille; elle met en émoi les imaginations du siècle, elle courbe les consciences féodales sous la terreur des jugements de Dieu. Les hommes de haut lignage accourent de toute part à Citeaux. La solitude déborde, et Bernard descend dans la vallée d'Absinthe, suivi de tous ses disciples. L'abbaye de Clairvaux le choisit pour chef à peine âgé de vingt-quatre ans. Alors, l'étude et la méditation fécondent lentement sa pensée d'avenir. Puis, à trente-trois ans, il se lève, fort de Dieu, qui lui a mis au front un

signe victorieux. On le choisit pour arbitre des démêlés politiques et religieux. Les habitants de Reims se plaignent-ils des duretés de leur Évêque? Bernard prend la cause du peuple. Étienne, Évêque de Paris, saisit l'excommunication pour en frapper Louis-le-Gros; Bernard soutient l'Évêque, et il écrit au prince une lettre où la main de l'Église tord le sceptre qui opprime. Cette redoutable indépendance étonne et subjugue le pouvoir temporel. On offre à l'abbé de Clairvaux des prélatures, des honneurs, des richesses; il refuse tout. Son ambition ne dépasse-t-elle pas tout ce que le siècle peut donner? Bernard est une épée flamboyante dans la main de Dieu; il ressemble, par sa mission, à un archange debout sur les degrés de l'autel.

Non loin de lui, s'assied Suger, à côté du trône royal; Suger, obscur enfant des campagnes de Saint-Omer, le compagnon des jeunes années de Louis-le-Gros, élevé comme lui dans la retraite de Saint-Denis. Suger n'a ni la ténacité, ni l'énergie de conviction qui caractérise saint Bernard; mais c'est un esprit de négociations et de ménagements. Moine de Saint-Denis, il défend avec habileté les droits et privilèges de son ordre. Le Pape l'apprécie et le récompense; il le fait abbé de son monastère, pour succéder à l'abbé Adam; Louis-le-Gros le place auprès de lui, et

Suger ne se montre pas au-dessous du haut emploi dont il possède la confiance. Son administration guide les affaires du temps par des règles fixes et positives, tandis que saint Bernard les domine par l'ascendant de son génie.

En face de l'administration politique dont les capacités rayonnent dans le ministère de Suger, voulez-vous un type d'administration religieuse? Pierre-le-Vénérable, issu de race féodale, gouverne la congrégation de Cluny. Il réforme, il châtie, il enchaîne à la règle les mœurs du cloître. Il règne au loin, avec la même puissance, sur les domaines de son ordre; l'autorité qu'il exerce éclate partout; l'égalité et l'élection, ces deux principes de l'état monastique, se plient sous sa dictature paternelle.

Saint Bernard, Suger et Pierre de Cluny forment une sorte de triumvirat d'hommes puissants par la foi, et qui contrastent, par leur pose immobile, avec les discuteurs de la science profane qui donnent à la société, dès le XII[e] siècle, un aspect d'inquiétude et de mouvement tumultueux dont l'Église s'effraie à bon droit.

Le père de la scolastique est Guillaume, fils d'un laboureur de Champeaux en Brie; élève du cloître Notre-Dame, puis commentateur des règles d'Aristote, docteur de rhétorique, de dialectique et de théologie. La Flandre et la Nor-

mandie, l'Allemagne et l'Angleterre lui envoient d'innombrables écoliers. Bientôt, parmi eux, se lève un jeune front couronné d'audace; Pierre Abélard, né au Palet, village de Bretagne, auprès de Nantes, secoue les doctrines de Guillaume. Dialecticien vigoureux, mais esprit étroit, esclave des formes du syllogisme, il soumet toute doctrine au creuset d'un raisonnement inflexible. Il s'abîme dans l'examen; sa mobilité de pensées traîne le niveau de la méthode sur toutes sortes de contradictions qu'il soutient avec une égale obstination. Sa parole, rapide, saccadée, fougueuse, rallie autour de lui une foule de têtes malléables, qui prennent à partie tous les systèmes. A cette effervescence de l'esprit, il faut joindre l'ardeur des passions charnelles. C'est une déplorable histoire que celle de Pierre Abélard, âgé de quarante ans, séduisant une jeune fille de dix-sept ans à peine; puis, orgueilleux de ce cruel triomphe, livrant le nom d'Héloïse, dans de joyeuses chansons d'amour, aux écoliers de Notre-Dame. Le châtiment de la faute fut terrible. Dès lors, la vie d'Abélard n'est plus qu'une plainte; il fuit au désert; la solitude du Paraclet lui offre un asile de courte durée; la vie sensuelle dans ce corps humilié, fait place aux rigueurs de l'ascétisme. Abbé de saint Gildas, au diocèse de Vannes, parmi les landes bretonnes, il risque

sa vie en vains efforts, pour établir la réforme dans ce monastère dissolu. Forcé de fuir, il vient achever ses jours au prieuré de Saint-Marcel, en Bourgogne, le 21 avril 1142.

La renommée d'Abélard est moins due au souvenir de ses passions, qu'à ses luttes avec saint Bernard. Deux conciles tenus, l'un à Soissons, l'autre à Sens, en référèrent à la sanction du Pape Innocent II. A la suite de ces assemblées, l'Archevêque de Reims, les Évêques de Soissons, de Châlons et d'Arras écrivirent au souverain pontife, sous l'inspiration de saint Bernard. Voici ce document curieux, dont le style peut paraître trop véhément et trop figuré; mais il peut servir à éclairer l'esprit des disputes théologiques du moyen âge. On regrette d'y remarquer l'absence presque entière de ces sentiments de charité et de conciliation qui ont toujours environné l'Église d'une auréole de paix et de miséricorde; mais cette rigueur est justifiée par la nécessité qu'il y avait, en ce temps-là, de frapper fort tout ce qui menaçait d'atteindre sa foi.

« *A notre très Révérendissime Seigneur et Père* INNOCENT, *souverain Pontife, par la grâce de Dieu*; SANSON, *Archevêque de Reims*; JOSSELIN, *Évêque de Soissons*; GEOFFROY, *de Châlons*; ALVISE, *d'Arras : volontaire hommage d'une soumission due*. —

» Nous faisons à vos oreilles, occupées de beaucoup d'affaires, le récit d'autant plus abrégé de celle qui nous a long-temps occupés nous-mêmes, que les détails en sont plus amplement contenus dans les dépêches de l'Archevêque de Sens.

» Pierre Abélard s'efforce de renverser le mérite de la foi chrétienne, et se vante de pouvoir comprendre, par la raison humaine, tout ce qui est en Dieu. Il monte jusqu'au ciel, et descend dans les abimes de la terre. Il n'est rien qu'il pense lui être caché, dans les profondeurs de l'enfer, et dans les hauteurs du firmament. C'est un homme grand devant ses yeux, disputant de la foi contre la foi; qui est ambulant dans les grandes choses et dans les merveilles qui sont au-dessus de lui : c'est un scrutateur de la Majesté divine, un fabricateur d'hérésies.

» Il avait déjà composé un livre de sa Trinité : mais, devant un légat de l'Église romaine, ce livre a été *examiné* par le feu, parce qu'on y a reconnu l'iniquité. Maudit soit celui qui relèvera les ruines de Jéricho ! Ce livre est ressuscité des morts ; avec lui se sont réveillées beaucoup d'hérésies qui s'étaient endormies, et grand nombre de fidèles ont chancelé, en voyant leur nouvelle apparition. Déjà ce livre étend ses rameaux jusqu'à la mer, et ses racines jusqu'à Rome. Ce per-

sonnage se glorifie, disant que son livre a, dans la Cour romaine, où reposer sa tête : et voilà ce qui augmente et fortifie sa fureur.

» C'est pourquoi, tandis que l'abbé de Clairvaux s'élevait contre lui, en présence des Évêques, avec le zèle de la foi et l'arme de la justice, il n'a ni confessé ni dénié ses erreurs. Mais, déclinant le lieu et le juge qu'il avait lui-même choisis, il a fait appel au Siége Apostolique pour échapper au châtiment et prolonger son iniquité.

» Or, les Évêques qui s'étaient assemblés pour le juger, déférant au respect qu'ils vous doivent, se sont bornés à condamner les propositions de ces livres, déjà condamnées par les saints Pères, afin d'arrêter, par un remède nécessaire, la propagation du mal. Et, parce que cet homme entraîne la multitude après lui, et qu'il trouve le peuple docile à sa voix, la nécessité veut que vous apportiez un prompt remède à cette contagion. Car, la médecine vient trop tard, quand de longs retardements ont rendu l'invasion du mal plus terrible :

...... Serò medicina paratur
Cum mala per longas invaluêre moras.

» Nous sommes entrés dans cette affaire jusqu'où nous avons osé nous avancer : le reste vous

regarde, très bienheureux Père. C'est à vous à veiller à ce que, sous votre pontificat, la détestable hérésie ne ternisse pas de souffles impurs la belle face de l'Église. C'est à vous qu'a été confiée, comme à l'ami de l'époux, l'épouse du Christ. C'est à vous qu'il appartient enfin de montrer sa vierge toujours pure aux regards de l'*Homme-Dieu.* »

Saint Bernard envoya aussi au Pape une relation écrite en son propre nom. Tel est le début de l'épître :

« Les mauvais livres sont partout lus et répandus : ils volent jusque dans les carrefours. Les ténèbres viennent remplacer la lumière dans les villes et dans les châteaux. Ce n'est plus du miel, c'est du poison ; ou plutôt c'est du poison dans le miel, qui est offert à tout le monde. On prêche un nouvel Évangile aux peuples ; on propose aux nations une foi nouvelle. On dispute des vertus et des vices, non moralement ; des sacrements de l'Église, non fidèlement ; du mystère de la Sainte-Trinité, non simplement et avec réserve. Tout est perverti.

» Goliath (c'est Abélard), fort de sa taille et de son armure, s'avance, précédé de son écuyer (c'est Arnaud de Brescia, son disciple, que saint Bernard avait déjà combattu) ; ils joignent leurs armes et les croient impénétrables. La mouche

ou l'abeille, qui était en France (c'est encore Abélard), a sifflé, et la mouche ou l'abeille d'Italie (c'est encore Arnaud de Brescia) a répondu à ce sifflement. Elles sont venues ensemble contre le Seigneur et son Christ. »

Maintenant Abélard et son disciple cessent d'être des mouches et redeviennent des guerriers.

« Ils ont tendu leur arc et préparé les flèches de leurs carquois pour frapper, dans l'ombre, les cœurs droits. L'extérieur de la piété est dans leur nourriture et dans leurs vêtements; et pour mieux tromper les hommes, ils se transfigurent en anges de lumière, tandis qu'ils sont des Satans. Ainsi Goliath avec son écuyer, debout entre les deux armées, crie contre les phalanges d'Israël, et avec une audace d'autant plus grande qu'il sent que David n'est pas présent. Enfin, au mépris des docteurs de l'Église, il élève les philosophes par de grandes louanges, et préfère leurs inventions et ses propres nouveautés à la doctrine des Pères, à la foi de l'Église.

» Et tandis que tous les docteurs fuient devant lui, il m'appelle, moi le dernier de tous, en combat singulier. Enfin, à sa requête, l'Archevêque de Sens m'a écrit qu'il convoquait un concile où mon adversaire viendrait soutenir, contre moi, ses dogmes pervers. J'ai refusé, et

parce que je suis un enfant, tandis que c'est un vieux et terrible guerrier, et parce que je jugeais indigne de soumettre, au raisonnement de la dispute, la raison de la foi humaine. Je disais qu'il suffisait des écrits de mon adversaire pour l'accuser, et qu'aux Évêques seuls appartient le jugement des doctrines.

» A peine mon refus a-t-il été connu, qu'Abélard s'est mis à crier plus haut encore : il a appelé la multitude et rassemblé ses complices. Je ne m'occupe point de dire ici ce qu'il a écrit contre moi à ses disciples. Il a répandu partout qu'au jour fixé il me répondrait dans la ville de Sens. Ses menaces n'ont pu m'être cachées. J'ai dissimulé d'abord, et je me suis montré peu ému des publiques rumeurs. J'ai cédé enfin au conseil de mes amis, mais non sans regret, et sans répandre des larmes. Mes amis craignaient que, lorsque tout le monde semblait attendre un grand spectacle, mon absence du concile ne fût un sujet de scandale pour le peuple, et ne rendît plus hautes, chez mon adversaire, les cornes de son orgueil.

» Afin donc que l'erreur ne prît pas plus de force, si elle restait sans réponse et sans contradiction, je suis arrivé, au jour convenu, dans la ville de Sens. Outre les Évêques et les Abbés, on y voyait réunis un grand nombre de person-

nages pieux, de maîtres des écoles, de clercs lettrés, et le roi était présent. J'ai produit, devant mon adversaire, quelques propositions extraites de ses livres. Et, comme on commençait à les lire, ne voulant point les entendre, il est sorti, en appelant des juges qu'il avait lui-même choisis.

« Or, les propositions ayant été examinées par le jugement de tous, furent trouvées contraires à la foi et à la vérité.... Mais vous, successeur de Pierre, vous jugerez s'il doit trouver un refuge devant le siége de Pierre, celui qui combat la foi de Pierre. Vous, dis-je, ami de l'époux (le Christ), vous aurez à délivrer l'épouse (l'Église) de l'approche des lèvres de l'iniquité et de la langue du mensonge.

» Mais, afin que je vous parle plus librement avec mon Dieu, considérez, ô mon Père bien-aimé, ce que vous devez à vous-même, et voyez la grâce qui est en vous. N'est-ce pas, lorsque vous étiez petit à vos yeux, que le Seigneur vous a établi sur les nations et sur les royaumes! Et pourquoi le Seigneur vous a-t-il ainsi élevé, si ce n'est pour arracher, et pour détruire, et pour édifier, et pour planter?.... Dieu a suscité, dans votre temps, la fureur des schismatiques, afin que, par votre puissance, les schismatiques fussent écrasés. « J'ai vu l'impie élevé au-dessus

» des cèdres du Liban : j'ai passé, et déjà il » n'était plus. » C'est dans le schisme que Dieu a voulu vous éprouver et vous connaître. Mais afin que rien ne manque à la gloire de votre couronne, voilà les hérésies qui sont ressuscitées...

Voyez, ô mon Père bien-aimé, voyez les renards qui arrachent la vigne du Seigneur! Si vous les laissez croître et multiplier, ce que vous n'aurez point exterminé fera le désespoir impuissant de vos successeurs.... Et ces renards ne sont ni petits, ni peu nombreux, mais ils sont déjà grands, en force et en nombre; et ils ne seront exterminés que par une forte main, ou par nous-mêmes. »

Pour mieux assurer la condamnation d'Abélard, l'abbé de Clairvaux écrivit encore une fort longue lettre au Pape Innocent II : c'est tout un traité de controverse, une réfutation véhémente des treize ou quatorze propositions condamnées dans le concile de Sens. On y trouve ce portrait d'Abélard :

« Nous avons en France un ancien maître, nouveau théologien, qui, dès son jeune âge, se joua dans l'art de la dialectique, et qui maintenant délire sur les saintes Écritures; qui, tandis qu'il se vante de connaître tout ce qui est dans le ciel et au-dessus, tout ce qui est sur la terre et au-dessous, ne me semble que s'ignorer lui-

même. Il porte son front dans les astres; il scrute les hauteurs de Dieu, et, redescendant jusqu'à nous, rapporte des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de faire entendre. Prêt à tout expliquer, il prétend rendre intelligible même ce qui est au-dessus de la raison, contre la raison, et contre la foi. Car qu'y a-t-il de plus déraisonnable que de vouloir aller par la raison au-delà de la raison ! Et qu'y a-t-il de plus contraire à la foi que de refuser de croire ce que la raison ne peut expliquer ! Ces paroles du livre de la *Sagesse* : « Celui qui est prompt à croire » est léger de cœur, » il les interprète ainsi : » Croire promptement, c'est croire avant de rai» sonner... Que sert, dit-il, de parler sur une » science, si ce que nous voulons enseigner ne » peut être compris ! » Et il promet à ses disciples de leur donner l'intelligence des sublimes profondeurs des mystères sacrés. Il place des degrés dans la Trinité, des mesures dans la majesté divine, et des nombres dans l'éternité. »

Dans cette épître au Pape Innocent, l'abbé de Clairvaux appelle la théologie d'Abélard sa *stultilogie*. Quelques traits encore suffiront pour faire connaître quelle était la vigueur polémique des théologiens les plus célèbres, et celle des saints dans le XIIe siècle.

« J'ai horreur d'entendre ce qu'il dit de la toute-

puissance du Père, de la semi-puissance du Fils, de la non-puissance du Saint-Esprit; et je pense que cette horreur suffit pour toute réfutation.

Voyez, très saint Père, quels degrés il établit, ou plutôt quels précipices il ouvre pour la ruine de l'Église !...

» Il dit que le Saint-Esprit n'a point de puissance en Dieu : mais c'est comme s'il disait qu'il n'y a point en Dieu de sagesse ou d'intelligence! et voilà comme le pied de son orgueil trébuche en voulant renverser.

» Tandis qu'il sue beaucoup pour faire de Platon un chrétien, il prouve qu'il est lui-même un païen...

» Je passe sous silence ses nombreuses folies, et je viens à des choses plus graves. Il prétend que le démon n'a de pouvoir sur l'homme qu'autant que Dieu le permet quelquefois; et que le Christ ne s'est pas incarné pour délivrer l'homme de la puissance du démon. Je ne sais ce qu'il y a de plus intolérable dans ces paroles, du blasphème ou de l'arrogance, de la témérité ou de l'impiété. »

Abélard ne pouvait résister à un si robuste adversaire qui écrivait en même temps des épîtres volumineuses comme des traités, à tout ce que la chrétienté renfermait de prélats illustres.

Innocent II, pressé de toutes parts, rendit sa

sentence en 1140, dans une lettre adressée aux Archevêques de Sens et de Reims, à leurs suffragants, et *à son très cher fils dans le Christ*, Bernard, abbé de Clairvaux. Il condamne au feu les écrits d'Abélard et de son disciple, Arnaud de Brescia, ordonnant que tous deux fussent enfermés séparément dans des monastères, jusqu'à la fin de leurs jours.

Abélard, à la première nouvelle de cette sentence, interjétte appel devant le Pape, et se met en route pour passer les monts. Il s'arrête à Cluny; Pierre-le-Vénérable l'accueille et le console; il ménage sa réconciliation avec l'abbé de Clairvaux, il le décide à se soumettre sans appel au décret pontifical. Abélard avait alors soixante ans; il céda aux pieuses instances de l'illustre solitaire, en s'abstenant du voyage de Rome. L'histoire se tait sur ses derniers moments; ses cendres furent apportées au Paraclet, où elles reposèrent jusqu'aux tourmentes révolutionnaires de 1792.

Le souvenir d'Abélard et d'Héloïse est bien plus populaire que celui des luttes théologiques du dialecticien. Les disputes se continuèrent après lui; Gilbert de la Porrée, qui fut Évêque de Poitiers, Béranger, Jehan de Salisbury, trouvèrent de nombreux disciples dans les écoles de Paris, du Mont Sainte-Geneviève, et de Saint-Victor. La science s'étendait parmi les intel'i-

gences, mais l'Église veillait sans cesse pour contenir ses enseignements dans les limites de la foi ; dès qu'un maître s'écartait de cette ligne droite, les conciles relevaient le principe immuable de l'unité.

Aux conciles appartiennent la garde des croyances, et la haute police sociale; dans l'assemblée générale de Latran, toute l'organisation de l'Église est proclamée, décrétée, sanctionnée; la hiérarchie se dresse comme un mur, entre le lieu saint, et les agitations populaires. L'hérésie, muselée par un bras fort, ne fait pas entendre ses cris de guerre; mais à sa place, des oppositions voilées d'un masque de réforme, préparent des attaques secrètes; on ne touche point en face aux doctrines ni au pouvoir de l'Église, mais on fouille dans la vie privée du Clergé pour y chercher des griefs. Ainsi, dans la marche de tous les temps, l'autorité est sans cesse aux prises avec l'examen ; ces deux idées s'étreignent comme des géants au sein de toute civilisation ; elles se modifient, se transforment, se morcellent presqu'à l'infini : mais elles ne meurent point !

Au bord des routes de l'histoire, la chronique édifie ses archives. Ici, Robert-le-Moine, abbé de Saint Remi de Reims, quitte son cloître pour suivre les pèlerins d'Orient; sortant du concile de Clermont, il va visiter Constantinople, Nicée,

Antioche et Jérusalem. Témoin des croisades, il écrit, chemin faisant, son *Historia hierosolymitana*, recueillie dans les *Gesta Dei per Frankos*, de Bongars. L'Archevêque Baudri n'a point pris part au saint pèlerinage ; mais il attend au retour, barons, chevaliers, voyageurs de tout lignage; et il retrace leurs récits. Raymond d'Agiles, chanoine de l'Église du Puy, écrit l'*Histoire des Franks qui ont pris Jérusalem*. Albert d'Aix est l'auteur le plus naïf et le plus exact ; il raconte et peut se tromper, mais il n'invente pas. Lisez Orderic Vital, le moine de Saint-Évroul, qui a écrit en XIII livres une Histoire ecclésiastique que Duchesne a comprise dans sa Collection des historiens normands. C'est un écrivain sévère comme tous les esprits du Nord; il s'élève avec amertume contre la corruption des mœurs ; la société lui échappe, il le sent, et s'en plaint comme si on lui arrachait quelque chose de sa vie. Un grand charme séduit dans sa lecture; c'est sa peinture romanesque des mœurs de l'époque, des coutumes, et des choses de la vie de chaque jour. Orderic Vital est le Walter-Scott du moyen âge.

Suger s'élève au-dessus de la chronique ; il mérite le titre d'historien ; il ne s'arrête pas aux descriptions; son récit est sec, exact, froid comme un moine de Saint-Denis. Odon de Deuil

a plus de coloris; on sent qu'il a réchauffé son esprit au soleil de la croisade, à la suite de Louis VII. Suger est resté sous les voûtes sombres de Saint-Denis; Odon a foulé les plages magnifiques du Bosphore; il est poëte, il est presque romancier : — Suger est toujours austère; son génie s'écoule lentement, comme sa vie, entre les événements de son monastère et les annales politiques des deux règnes dont il fut le ministre.

Après l'histoire, vient la légende, qui se pare de toutes les richesses que l'imagination a recueillies dans la croisade. Robert Wace, chanoine de Bayeux, écrit le roman du *Brut*, chronique rimée des traditions galloises et bretonnes; puis, le roman du *Rou* ou de Rollon, biographie chevaleresque du grand chef scandinave qui établit sa race sur le sol fertile de Caen et de Rouen. Aux épopées guerrières succèdent les vies des saints, les pages miraculeuses qui font la joie du peuple, et qui se lèguent en héritage de père en fils.

Des écrits religieux, l'exaltation née des croisades passe dans les arts. Les pèlerins d'Orient n'ont-ils pas vu les basiliques lombardes, et les arabesques découpées par le génie des Sarrazins? Que sont, en face de ces merveilles, les églises du pays de France, avec leurs tours carrées, leurs grilles de fer, leurs murs froids et nus, et

leurs cryptes où la châsse des saints descendait aux jours d'invasion?... Le soleil d'Asie perce les brumes du Nord, et anime toute cette végétation de pierres massives. Aux tours carrées succède l'ogive qui s'incline en berceau, comme la courbure d'une forêt pétrifiée; la cathédrale revêt son manteau de ciselures; les scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, la chronique contemporaine, les processions de reliques se traduisent en bas-reliefs, en statuettes, en découpures capricieusement mélangées. Les magnifiques cathédrales de la Gaule chrétienne sont nées du XIIe siècle. Reims, Amiens, Strasbourg, Rouen, Caen, Évreux, Orléans, Blois, se groupent aujourd'hui avec indifférence autour de leurs chefs-d'œuvre. Bâtir une cathédrale, c'était jadis une œuvre nationale pour toute une génération. Le Catholicisme avait associé en corporations des peuples d'ouvriers; les uns taillaient la pierre, les autres équarissaient des poutres gigantesques; l'orfévre décorait les châsses et les ornements de l'autel, et le moine peignait sur les vitraux la vie du Christ ou les hauts faits de la croisade. Voyez les vitraux de Saint-Denis, ouvrage créé par Suger, reproduit par le bénédictin Montfaucon, dans son livre des *Monuments de la monarchie française.*

Vers le XIIIe siècle, un mouvement prodigieux se fait en Europe. A l'ombre du trône, la plèbe

avait grandi, la science et l'art à l'ombre du cloître; et l'un et l'autre commençaient à s'émanciper. L'art, qui toujours reflète le monde social, s'ouvrait aussi des voies nouvelles; en même temps que l'architecture ogivale jaillissait vers le ciel d'un élan merveilleux, la statuaire se dégageait des bandelettes sacrées qui l'avaient retenue captive. Plus libre, plus variée et plus riche en ses conceptions, la voilà qui multiplie ses œuvres avec une incroyable profusion : voyez les édifices des XIIIe, XIVe et XVe siècles, les statues y sont prodiguées par milliers : rois et guerriers dormant sur leurs tombeaux, apôtres et confesseurs groupés autour du portail en concile vénérable, légions innombrables de saints et de martyrs échelonnés de la base au sommet des tours comme les anges de l'échelle mystérieuse de Jacob; c'est un peuple tout entier qui semble prier encore avec ses descendants; peuple des sépulcres, qui gît sous nos pieds, autour de nous, pour nous parler de la mort ou nous demander l'aumône d'une prière; peuple de bienheureux qui brille sur nos têtes, ainsi que l'espérance.

Au reste, il faut voir les statues avec leur valeur de position d'harmonie. Que si vous déboîtez quelque saint ou quelque chevalier gothique; si vous l'arrachez de sa niche pour l'isoler sur un moderne piédestal, ainsi qu'un accusé sur sa sel-

lette; oh! assurément il fera figure étrange, le pauvre sire! au milieu de ce monde inconnu et disparate dont il n'entend point le langage. Il sera tout honteux, quand vous le tournerez et le retournerez comme un conscrit à la visite. Ses gothiques attitudes le feront honnir, bafouer; mais, rendez lui sa place aux saints parvis, et sa couronne crenelée, et ses compagnons des temps anciens, il se redressera beau, solennel, tête haute et face épanouie. Si vous résignant de bonne grâce aux défauts extérieurs qui choquent l'œil dans ces œuvres, vous suivez la pensée qu'elles expriment; si vous les examinez, comme on lit une épopée du cycle de Charlemagne, sans égard aux incorrections de la forme et à la barbarie du style, vous y trouverez un grand charme. Malheureusement la destruction ou la mutilation d'un grand nombre de ces compositions ajoute, par les lacunes, à l'obscurité de celles qui restent; leur signification énigmatique défie souvent toute la sagacité des archéologues.

Le premier trait qui frappe l'observateur, à l'inspection des figures qui ornent les églises du moyen âge, c'est le caractère fantastique que plusieurs présentent: dragons ailés et gargouilles vomissant l'eau des gouttières, corps humains surmontés de têtes d'animaux, singes grimaçants qui se cramponnent aux corniches, scorpions,

larves, salamandres, êtres de nature et de forme équivoques, qui semblent au premier coup d'œil contraster étrangement avec la gravité du lieu saint. Ceux qui ne voient dans ces bizarres créations qu'une débauche d'imagination des statuaires, s'étonnent qu'on ait permis tant de licence à leur ciseau. Tous ces monstres seraient en effet des voisins peu séants du sanctuaire, s'ils ne se rattachaient à aucune tradition, à aucune croyance, à aucun but d'enseignement religieux. Mais l'étonnement cesse, et le scandale disparaît, lorsqu'on les interprète convenablement. Empruntés à divers ordres d'idées, presque tous furent placés là, dans une intention pieuse, pour glorifier Jésus-Christ et son Église.

Le démon jouait un grand rôle dans les croyances religieuses de nos pères. La haine immortelle des mauvais anges contre Dieu et contre l'homme semblait s'être ravivée dans les premiers temps du Christianisme, et partout où le signe de la rédemption s'était montré prêt à détrôner les idoles, le père du mensonge avait redoublé ses efforts pour retenir le monde qui lui échappait. Les effroyables calamités qui signalèrent la chute de l'empire romain ; l'invasion des barbares, que l'on voyait, semblables à des légions diaboliques, *passer et repasser sur des ruines*, sans qu'on sût d'où elles venaient, ni qui

elles étaient; le mélange des saturnales de la vieille société romaine avec les scènes de meurtre et les cris des victimes; tout ce lugubre chaos avait dû grossir dans l'imagination assombrie des chrétiens, la part d'action que Dieu peut laisser aux puissances infernales dans les calamités qui désolent la race humaine. Aussi les démons interviennent à chaque instant dans la vie des chrétiens de cette époque. Les possessions, les exorcismes, les prestiges opérés par les serviteurs de Satan et déjoués par les serviteurs du Christ, se reproduisaient fréquemment. Lorsque les Saints avaient échappé aux dangers du monde en se réfugiant dans les profondeurs du désert, ils y retrouvaient l'implacable ennemi de l'homme, qui leur dressait des embûches, menaçait à la fois leur âme et leur corps, les assiégeait de terreurs, troublait par des visions sinistres le calme de leurs jours et de leurs nuits. Les chroniques et les légendes du moyen âge sont pleines aussi des détails de la guerre, tour à tour violente et rusée, que Satan faisait aux fidèles. Sur le fond de vérité, fourni par l'enseignement chrétien, l'imagination populaire a brodé ses fantaisies et ses rêves.

Dans la cérémonie de la consécration des églises, lorsque l'Évêque bénissait l'enceinte nouvelle, il prononçait, au nom de la Trinité, les pa-

roles sacramentelles qui conjurent les démons, et priait Dieu de bannir de son temple, et d'éloigner de son peuple les puissances malfaisantes qui rôdent autour du bercail. Ne diriez-vous point en effet, à voir les contorsions des monstres suspendus aux murs extérieurs de nos vieilles églises, qu'ils ont été atteints par le glaive de la parole divine et l'aspersion brûlante de l'eau bénite, à l'instant même où ils s'efforçaient d'escalader le temple ?

La plupart de ces monstres rappellent le serpent qui séduit la mère du genre humain, ou le *grand dragon* de l'Apocalypse ; le dragon que toutes les mythologies antiques ont connu, et qui est un des acteurs principaux dans ces traditions populaires du moyen âge, qu'on pourrait appeler la mythologie chrétienne. Sur une muraille de la cathédrale de Worms, on voit un lion qui ronge des crânes d'hommes ; c'est bien encore ici le Satan des livres sacrés, *semblable au lion dévorant qui cherche incessamment sa proie*. D'autres sont empruntés aux réminiscences païennes : les satyres semblent revivre dans ces démons à la physionomie lubrique, aux pieds fourchus, aux cornes de bouc, qui se dressent effrontément aux portes et le long des corniches de mainte église. Les démons succubes et incubes n'étaient autres, en effet, que les sa-

tyres antiques ; de graves théologiens y ont cru, saint Augustin en parle, l'historien de la vie de saint Bernard raconte qu'un de ses plus éclatants miracles fut la délivrance d'une malheureuse femme qu'un incube tourmentait depuis dix ans.

Les artistes chrétiens, pour glorifier Dieu, attachèrent aux murs et aux colonnes de ses temples, tous ces ennemis vaincus dont la rage impuissante proclame le triomphe du Christ : *Christus vincit, regnat, imperat !* Ils les stigmatisèrent par l'exagération de la laideur, pour leur imprimer un sceau de réprobation ; ne trouvant point dans la nature d'image assez énergique pour rendre leur caractère odieux, ils empruntèrent des combinaisons de formes monstrueuses aux animaux qui personnifient les passions honteuses, la cruauté, la perfidie, la luxure.

Un bas-relief d'un portail latéral de Notre-Dame de Paris représente un de ces hideux démons qui presse entre ses griffes les mains d'un personnage à genoux devant lui : signe emprunté aux usages féodaux, et par lequel un suzerain recevait foi et hommage de son vassal. On trouve sculpté sur un grand nombre d'églises du quatorzième siècle, le pacte néfaste par lequel un malheureux se dévoue à Satan. C'est

qu'en effet, à cette époque, la détresse des hommes était parfois extrême et désespérée. Des guerres désastreuses et interminables, les ravages exercés par les bandes, ruinaient le pays et forçaient ceux qui avaient de l'or à le cacher, ceux qui n'avaient rien et que la famine menaçait, à s'en procurer par tous les moyens possibles. Les savants demandaient de l'or à l'alchimie; les rois, ayant besoin d'or pour soudoyer les troupes mercenaires qui commençaient à remplacer les milices féodales, altéraient à chaque instant la valeur des monnaies. Ces révolutions de finances réduisaient le bourgeois à la dernière extrémité. Que pouvait faire ce malheureux, qui à force d'économie avait acheté sa liberté et s'était établi dans une ville pour y faire valoir son petit pécule, lorsque les édits royaux venaient le ruiner coup sur coup? Il achetait, au prix de son âme, le pain que lui demandaient sa femme et ses enfants: il se donnait au diable. On voit donc, dans les sculptures, l'infortuné qui embrasse la griffe de Satan, de même que le vassal touchait la main du suzerain. D'ordinaire la scène se passe au fond d'un bois, derrière une ruine, grossièrement représentés. Souvent la Vierge intervient au moment où se conclut le marché fatal, et à son aspect le démon prend la fuite.

Outre Satan et ses légions; le moyen âge connaissait tout un peuple d'êtres mystérieux, doués d'une certaine puissance sur les éléments et sur la destinée de l'homme, maîtres des forces secrètes de la nature, et les révélant aux magiciens : fées capricieuses, malicieux lutins, syrènes, farfadets. Ces croyances nous font sourire, et si le poète les regrette, il essaierait vainement de leur rendre leur prestige. Elles avaient du moins l'avantage de faire sentir sans cesse à l'homme le besoin de la protection divine, et elles reposaient sur une opinion fondamentale que les physiciens modernes repoussent, mais en faveur de laquelle on pourrait citer de graves autorités et quelques bonnes raisons : je veux dire l'intervention des esprits dans le gouvernement du monde matériel et des éléments.

Sans se rendre complice des préjugés et des superstitions vulgaires, l'Église s'empara des idées qui avaient cours, comme d'un véhicule par lequel elle faisait remonter les intelligences jusqu'à l'Auteur de toutes choses. Ce qui était réalité pour l'ignorance crédule du peuple, elle le lui présenta comme emblème des attributs de la puissance souveraine. Plusieurs des figures fantastiques dont nous avons parlé, les salamandres qui vivent au milieu des flammes, les

figures que leur corps couvert d'écailles, et leur tête couronnée de plantes marines désignent comme habitants des eaux ; d'autres qui sont armées d'ailes et semblent prêtes à fendre les airs, sont en quelque sorte des représentants des éléments divers, convoqués dans l'arche de la nouvelle alliance, pour rendre hommage au Créateur.

On ne saurait assez admirer comment le Christianisme a ainsi tiré le bien du mal, épurant les traditions qu'il trouvait établies, convertissant les peuples de l'erreur à la vérité, par des moyens appropriés à leurs usages et à leur génie national.

Ainsi interprétés, les personnages bizarres, que la statuaire et la sculpture ont prodigués dans les églises du moyen âge, nous offrent la représentation allégorique de la puissance du Verbe qui a créé le monde et vaincu les démons, et au nom duquel tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers. Nous devons convenir toutefois, que quelques-unes de ces compositions sont inspirées par une intention beaucoup moins pieuse, et appartiennent à un ordre d'idées tout différent, tout mondain et fort peu charitable. L'encadrement extérieur d'une porte latérale de la cathédrale de Rouen est orné d'une série de bas-reliefs qui sont de

véritables caricatures satiriques. Entre autres personnages, on y voit figurer un moine en froc, dont le corps est surmonté d'un grouin de porc qu'il appuie nonchalamment sur sa main droite. Un bas relief d'une ancienne abbaye représente un renard, l'étole sacerdotale au cou, juché dans une chaire et prêchant devant un auditoire de poules et de canards. L'allusion maligne de ces deux fragments s'explique d'elle-même. On trouve plusieurs satires aussi impertinentes, dirigées contre les nobles ou contre le Clergé, dans les sculptures qui datent du quinzième siècle. L'esprit de critique et de discorde qui envahissait alors l'Europe et frayait la route de Luther, imprimait ses traits mordants jusques sur les murs, sur les portes et dans l'intérieur même des églises; les Prêtres et les moines eux-mêmes, le Clergé séculier et le Clergé régulier, séparés en deux camps rivaux et parfois hostiles, empruntaient au ciseau des sculpteurs de sanglantes épigrammes pour se dénoncer mutuellement à la risée publique. C'est dans cette licence satirique d'une époque voisine de la Réforme, qu'il faut chercher l'explication de quelques compositions bizarres qui n'appartiennent à aucune des deux classes précédentes.

Les statues et les bas-reliefs des édifices reli-

gieux du moyen âge, peuvent être divisés en trois séries principales :

1° Sujets religieux.

La fécondité presque inépuisable des *imagiers, maîtres maçons et tailleurs de pierres*, remplaçait pour nos aïeux l'imprimerie et la gravure. Les patriarches à la longue barbe, Moïse portant les tables de la loi, Aaron muni de sa verge mystérieuse, les prophètes reconnaissables aux phylactères sur lesquels sont inscrites quelques-unes de leurs prophéties, les docteurs de la loi nouvelle qui tiennent, depuis des siècles, les yeux fixés sur leurs livres de pierre; les quatre évangélistes avec l'ange, l'aigle, le lion, le bœuf qui sont leurs attributs respectifs; les apôtres foulant aux pieds les rois païens, saint Denis portant son chef entre ses mains, et escorté des glorieux compagnons qui conquirent avec lui la Gaule au Christianisme; en un mot tous les personnages illustres de l'histoire sainte trouvent leur place dans la basilique. Les uns sont réunis en concile vénérable autour du portail, ou se déploient le long des galeries; d'autres, échelonnés de la base au sommet des tours, font saillie sur les angles, se nichent dans les clochetons, se dressent sur les parapets, comme des sentinelles vigilantes : partout, les diaboliques légions qui assiégent le temple, trouvent un ser-

viteur de Dieu, un saint ou un ange qui les foudroie.

Est-il besoin de dire que nulle de ces images, quelque populaire qu'elle fût, n'a été reproduite aussi fréquemment et sous tant d'aspects divers, que celle de la Vierge Marie? L'hérésie de Nestorius, condamnée au concile d'Éphèse, en 431, avait tourné à la glorification de la mère du Sauveur. Pour protester contre la dénégation de l'hérésiarque, les fidèles, surtout ceux de l'Église latine, adoptèrent l'usage de représenter Marie avec le divin enfant sur ses genoux. Vers le treizième siècle, époque de la construction de presque tous nos monuments, le culte de la Vierge était à son apogée. L'Europe, à son âge d'adolescence, travaillée d'une ardeur à la fois guerrière et mystique, emportée par un élan religieux et chevaleresque, qui jette un invincible charme sur cette période historique, s'était éprise d'enthousiasme pour la Vierge : les infidèles eux-mêmes, dans le sac des églises chrétiennes, respectaient les images de celle qui est vraiment pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes. Quand donc tous les cœurs et toutes les voix s'élevaient avec amour vers la reine des anges, *les frères maçons, imagiers et tailleurs de pierre* ne firent point défaut dans ce concert. Leur ciseau grava pour elle, sur toute la surface des

temples, des pages, moins éloquentes sans doute, mais aussi profondément empreintes de confiance et de dévotion que celles qui lui étaient adressées par saint Bernard. Ils sculptèrent avec une délicatesse infinie les dais des niches destinées à recevoir ses statues, et les firent semblables à des couronnes de reine. Ils mirent sous ses pieds le dragon maudit qui séduisit la première Ève, ou montrèrent Satan contraint par elle de rendre le pacte infernal qu'il avait fait signer à quelque chrétien : mettant ainsi en action le verset du Psalmiste : *Super aspidem et basilicum ambulabis, conculcabis leonem et draconem*, et cette pieuse affirmation de saint Bernard : Que Marie serait assez puissante pour sauver un malheureux qui aurait déjà un pied dans l'enfer. Ils sculptèrent sur les portes des églises, son arbre généalogique, l'arbre de Jessé, dont elle occupe le faîte. Ils la firent asseoir sur le trône céleste, à la droite du Christ qui la couronne de ses propres mains, tandis que, de chaque côté, des anges balancent l'encensoir.

La façade de Notre-Dame de Paris, le petit portail septentrional et le mur intérieur qui clot le chœur, présentent une foule de bas-reliefs et de figurines destinées à retracer les diverses scènes de la vie de la Vierge : l'annonciation, la visitation ; saint Joseph se séparant de sa fian-

cée qui le supplie, les mains jointes, de ne point l'abandonner; saint Joseph ramené par un ange et tombant aux genoux de Marie qui le relève et lui pardonne; la naissance de Jésus, dont la crèche est placée au-dessous du lit de sa mère, entre l'âne et le bœuf qui se pressent contre lui, pour le réchauffer; l'adoration des Mages; le massacre des innocents, conseillé par le diable qui souffle ses perfides insinuations dans l'oreille d'Hérode; la fuite en Égypte, et la mort de la Vierge.

Dans le compartiment qui contient l'adoration des Mages, on remarque que l'enfant Jésus est debout, à côté de saint Joseph qui le tient par la main. Cette manière est conforme aux sculptures chrétiennes des troisième et quatrième siècles. Lorsqu'elles figurent l'adoration des bergers, l'enfant Jésus est nouveau né, enveloppé de langes et couché dans la crèche; au contraire, lorsqu'il reçoit les Mages, il est vêtu d'une tunique, assis sur les genoux de sa mère ou soutenu par saint Joseph, et paraît âgé de deux ou trois ans. Le premier sourire du Rédempteur fut pour les bergers, pour les pauvres et les petits, qui sont ses amis de prédilection.

Les statues de la Vierge se retrouvaient ailleurs que dans les monuments religieux. Elles surmontaient le beffroi de la commune, les por-

tes des villes; elles étaient les gardiennes de la cité, le palladium qu'on invoquait dans les grands périls. En 1178, Philippe-Auguste ayant engagé bataille contre Richard Cœur-de-lion, dans le village de Courcelles, à peu de distance de Gisors, fut enveloppé par un gros d'ennemis. Il se fit jour, l'épée à la main, et se jeta dans Gisors de toute la vitesse de son cheval. Le pont croula sous le poids des fuyards, et le roi tomba à l'eau couvert de sa lourde armure. Dans ce pressant danger, il leva les yeux vers l'image de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui était placée sur la porte de la ville, et se recommanda à son assistance. Parvenu au rivage, il mit un genou en terre pour remercier sa libératrice, et en mémoire de cet événement, il fit dorer dans toute sa hauteur la porte qui servait de piédestal à la statue : elle a conservé jusqu'à nous le nom de *porte dorée*.

Le jugement dernier est aussi au nombre des sujets privilégiés des artistes du moyen âge, et celui de tous qu'ils ont traité avec le plus de pompe et de développement. Outre qu'ils aidaient en cela à l'enseignement de l'Église, qui avait besoin de frapper par d'énergiques images, des intelligences incultes et des âmes encore trempées de barbarie, un autre motif analogue à celui qui avait multiplié les images de la

Vierge après l'hérésie de Nestorius, multiplia les représentations du jugement dernier, dans le cours du onzième siècle et de ceux qui suivirent. La survivance du monde à ce terrible an 1000, que toute l'Europe avait cru devoir être le terme fatal, sur la fausse interprétation de divers passages de l'Apocalypse et sur la foi de je ne sais quelles prophéties menteuses, ébranla dans un bon nombre d'esprits, le dogme de la vie future et du jugement dernier. On s'était si fortement persuadé que les grandes assises de Josaphat seraient tenues, quand auraient sonné mille ans, qu'une fois le danger et la peur passés, les pécheurs se crurent quittes pour l'avenir et doutèrent de la réalité des vengeances divines. Pour maintenir une salutaire frayeur dans ces têtes folles qui s'imaginaient avoir esquivé l'éternité par une erreur de date, l'Église mit en jeu l'éloquence foudroyante des prédicateurs, et les figures plus dramatiques encore que le ciseau des artistes évoquait aux yeux de la foule.

Examinez les bas-reliefs du portail principal de Notre-Dame de Paris, et dites-moi si la scène du jugement dernier, représentée avec une telle énergie, n'était pas de nature à impressionner convenablement les récalcitrants? Dans la partie inférieure de ce vaste tableau qui occupe

tout le tympan ogival, les tombes s'entr'ouvrent, au bruit de la trompette que font entendre les anges placés sur les côtés; les morts soulèvent leurs linceuls et sortent du sépulcre. Avant que ce compartiment eût été tronqué pour agrandir la porte, on voyait saillir de la tombe, des têtes mitrées, encapuchonnées, couronnées. Toutes les conditions sociales avaient leurs représentants dans le champ de la résurrection. — Dans le compartiment supérieur se passe le second acte du drame terrible. Jésus-Christ est assis sur son trône entre deux anges, dont l'un tient la croix, et l'autre la lance et les clous qui ont servi au crucifiement. La Vierge et l'apôtre saint Jean sont à genoux de chaque côté du souverain juge, sans doute pour tempérer l'idée de justice par un souvenir de miséricorde et d'amour. Tout autour, sur les arceaux de la voussure, les puissances célestes se développent en triple rang. Devant le trône, un groupe attend la sentence. A droite, les bienheureux déjà jugés tiennent des palmes, des violons et des guitares. Et pourtant, le naïf artiste prête un geste de regret à l'un des élus : on le voit qui, en se dirigeant vers ses compagnons de gloire, serre la main de l'un des infortunés encore tremblants devant le juge. A gauche, les méchants, enchaînés à la suite l'un de l'autre, sont tenus en

laisse par Satan. Devant eux s'ouvre l'enfer où d'autres victimes les ont précédés.

C'est dans la représentation de ce lieu de supplices que le *tailleur de pierres* s'est surpassé. Cet enfer du grand portail de Notre-Dame est un chef-d'œuvre dans le genre de l'horrible. On y voit des damnés que les diables soulèvent sur de longues fourches et plongent dans des chaudières; d'autres, qu'ils foulent aux pieds, pressent entre leurs jambes, empallent avec des broches de fer, flagellent ou assomment à coups de massue. Quelques-uns sont emportés par des chevaux indomptés, genre de supplice fort usité sous la première race de nos rois. Le cavalier à la longue épée, dont il est parlé dans l'Apocalypse, qui aura le pouvoir d'autoriser le meurtre et déchaînera toutes les fureurs de la guerre, se retrouve dans ce pandæmonium; et il traine un malheureux dont la tête laboure le sol, et dont le ventre fendu laisse échapper les entrailles. Tous ces diables sont vraiment épouvantables d'aspect, et jamais l'oppression du cauchemar n'a produit de plus hideux fantômes.

C'étaient ces licences-là qui mettaient saint Bernard de mauvaise humeur contre les figures fantastiques que les antiquaires s'efforcent de réhabiliter. « A quoi bon, écrivait-il à Guil-
» laume, abbé de Saint-Thierry, à quoi bon tous

» ces monstres en peinture et en bosse, qu'on
» trouve dans les cloîtres, exposés à la vue des
» gens qui pleurent leurs péchés? A quoi bon
» cette belle difformité, ou cette beauté difforme?
» Que signifient ces singes immondes, ces lions
» furieux, ces centaures monstrueux? » J'avoue qu'en effet on peut adresser à quelques-unes de ces compositions, qui avaient pour but d'inspirer l'horreur du péché, les mêmes reproches que méritèrent les corporations des flagellants. Les pieux artistes qui bestialisaient l'homme et lui prêtaient les traits et les instincts de la brute, ne voulaient sans doute que le faire rougir de sa misère; de même qu'ils avaient une intention fort pure en retraçant l'inceste de Loth ou les infamies de Sodome; mais, en vérité, l'admirateur le plus intrépide de leurs œuvres ne doit point regretter qu'un badigeon décent ait voilé la plupart de ces turpitudes à la délicatesse moderne.

2° Sujets allégoriques.

Les vices et les vertus sont aussi personnifiés par des attributs symboliques. Ils portent de coutume dans les bas-reliefs de nos vieilles églises le même caractère extérieur sous lequel ils se produisaient dans les jeux scéniques de nos pères. Ainsi les diverses épisodes de la vie et de la passion de Notre-Seigneur, qui sont grossièrement sculptés le long du mur qui clôt le chœur de

Notre-Dame de Paris, servirent de programme aux confrères de la Passion pour représenter leurs mystères, en 1420, devant les deux rois de France et d'Angleterre. Les sept péchés capitaux sont reconnaissables aux animaux sculptés sur les cartouches ou médaillons qu'ils tiennent en main. Ces compagnons symboliques sont, pour la luxure, un bouc; pour l'orgueil, un paon; pour l'envie, un chien; pour l'avarice, un chameau; pour la gourmandise, un porc; pour la colère, un lion; pour la paresse, une tortue ou une écrevisse. Un fuyard qui jette son épée, et que poursuit un lièvre, tandis qu'une chouette, perchée sur un arbre voisin, l'effraie de ses cris, est l'image fréquemment employée pour stigmatiser la lâcheté. La violence impie revêt les traits d'un guerrier qui frappe un religieux. La force, patiente et laborieuse, a pour emblème le bœuf; la force morale, qui triomphe des passions cachées au fond de notre cœur, est figurée par une jeune femme qui tire un dragon hors d'une tour, et l'étouffe sans merci.

Ces allégories variées à l'infini, dénotent une richesse merveilleuse d'imagination unie à une justesse de sens qui les rend intelligibles dès le premier coup d'œil.

3° Sujets historiques.

Les sages de l'autiquité païenne ne sont point

exclus de nos églises du moyen âge. Aristote et les sept sages de la Grèce y siégent en compagnie de Salomon, des prophètes et des docteurs. Alexandre lui-même y coudoie quelquefois Godefroy de Bouillon et saint Louis. Les moines, qui avaient été pendant plusieurs siècles les seuls dépositaires des procédés de l'art et des traditions littéraires, avaient associé, dans les compositions dont ils décoraient leurs églises, tous les noms et toutes les gloires qui se partageaient leurs études et leur admiration. Mais la plus large place était réservée aux héros dont le pays s'honorait, aux prélats ou aux souverains qui avaient enrichi le temple de leurs dons.

Avant la révolution de 89, une magnifique statue équestre gardait l'entrée de la cathédrale de Paris. Le guerrier, casque en tête, et la lance en arrêt, paraissait prêt à fondre sur ses ennemis; mais il ne portait ni brassards, ni cuissards, comme si la précipitation de l'attaque ne lui eût point permis de compléter son armure. Cette statue avait été érigée par Philippe-le-Bel, en mémoire d'un grand péril dont il s'était sauvé avec l'aide de Dieu et de son épée. Le soir même de la victoire de Mons-en-Puelle, qu'il avait remportée sur les Flamands, ceux-ci ayant attaqué à l'improviste l'armée royale, qui se livrait à la joie et à la sécurité du triomple, pénétrèrent

jusqu'à la tente de Philippe. Le prince n'eut que le temps de monter à cheval, et, lui vingtième, soutint le choc des bataillons ennemis, pendant que ses troupes se ralliaient. En action de grâces, il établit une messe de fondation et fit ériger sa statue dans Notre-Dame. Les niveleurs de 93 ne pouvaient épargner un monument qui honorait à la fois la religion et la royauté. La horde des Marseillais le détruisit à coups de sabres et de piques. Elle précipita également de leurs niches séculaires les vingt-huit rois qui ornaient la galerie supérieure de la façade.

Nous ne devons point omettre, en parlant des sujets historiques, certaines statues que leurs contorsions, leurs grimaces, leurs attitudes grotesques pourraient faire prendre pour des singes. Elles sont placées de coutume aux deux côtés de la porte des églises et des abbayes, soutenant sur leurs épaules l'arc demi-circulaire qui encadre le portail. A leurs cheveux ras, à leur tunique courte et serrée, à leur expression souffreteuse et tourmentée, on reconnait les pauvres serfs, que l'orgueil des classes supérieures se plaisait à représenter sous des traits ridicules. Les bourgeois eux-mêmes peuvent voir, à l'extérieur de la cathédrale de Reims, plusieurs de leurs devanciers du quatorzième siècle, enchaînés et flagellés, par ordre de l'Évêque, pour refus de l'impôt. Ce mo-

nument de sévérité est vraiment odieux dans un tel lieu ; et si les révolutionnaires s'étaient bornés à détruire ces vestiges de l'humiliation des gens des communes et des serfs, ils ne mériteraient point les malédictions provoquées par leur aveugle vandalisme.

Mais je me laisse entraîner par le charme de ces études curieuses ; et bientôt l'espace me manquera pour les événements qui me rappellent.

Saluons encore nos poétiques cathédrales, et passons, en priant Dieu de rallumer la lampe sacrée de ces grands tombeaux où dort la poussière de toutes les naïves croyances brisées par la tempête du seizième siècle.

II.

APERÇU DE LA LÉGISLATION CANONIQUE, ET DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

La législation canonique touche aux sommités de toutes les questions sociales, et descend à toutes les pratiques de la vie réelle. Née dans le berceau de l'Église, elle comprend les conciles qui délibèrent, les Papes qui ordonnent, les rois qui adhèrent, les Pères qui commentent, et les Prêtres qui exécutent.

Quand les apôtres sortirent du cénacle, on voit chacun d'eux prendre sa route, selon les inspirations de l'Esprit Saint qui le conduit. La prédication commence; les instructions directes de Jésus-Christ se popularisent; et l'Ancien-Testament supplée par ses enseignements à tout ce que la parole du maître n'a point révélé. En attendant, les Évangiles se composent; et saint Paul écrit à diverses églises de l'Asie et de l'Europe, les admirables épîtres où sont développés les préceptes fondamentaux de la nouvelle religion.

L'Évangile, le récit des Actes des apôtres, et leurs Épîtres, composèrent ainsi la première loi écrite des Chrétiens, avec tout ce que le texte apostolique conservait expressément du texte mosaïque. Ce corps de doctrine constitua toute la législation écrite de l'Église pendant les trois premiers siècles. Elle était encore dans la naïveté de son berceau, et toute l'ardeur de sa foi; du reste, pleine d'hommes dévoués, qui étaient venus à elle librement, et par la persuasion, et qui n'avaient pas l'idée de marchander avec la parole des Évêques.

Jusqu'au commencement du quatrième siècle, l'affiliation toujours croissante des Chrétiens, avait amené des questions de grande organisation et de hiérarchie; la persécution, dont la puissance

impériale avait constamment poursuivi l'Église, ne permettait que bien rarement et bien difficilement la réunion générale des Prêtres catholiques; et quand des difficultés se présentèrent, qui n'étaient pas d'une trop grande importance, elles se décidèrent par le *presbyterion* de chaque ville, ou conseil des Évêques et des Prêtres. S'il s'agissait d'une haute décision à prendre, on appelait à la délibération les Évêques des villes voisines, on les soumettait au Saint-Siége, et le Christianisme préludait ainsi à ces immenses assemblées délibérantes, qui réunirent plus tard toutes les lumières et toutes les vertus du monde civilisé.

De ces petites assemblées, de ces conciles partiels tenus dans l'ombre pendant les trois premiers siècles, il est resté un précieux monument historique : ce sont les *Canons des Apôtres*, ainsi nommés, sans doute, parce qu'ils furent rédigés sous l'influence des traditions apostoliques. On les trouve généralement en grec et en latin dans le Corps de droit romain, comme du reste dans toutes les compilations ecclésiastiques, dans le détail desquelles nous allons entrer. Ces canons sont respectables à plusieurs titres : d'abord, par leur conformité avec l'esprit et la lettre de l'Évangile; ensuite par leur antiquité. Ils sont cités dans le concile de Nicée, tenu en 325, et dans les conciles d'Antioche et de Constantinople.

Justinien lui-même les mentionne dans sa Novelle sixième; Denis-le-Petit les inséra dans sa collection qu'il fit vers 500; et les Évêques de France s'en servirent en 577, sous le roi Chilpéric, dans l'affaire de l'Évêque Prétextat. Cependant il s'est élevé des doutes contre eux. D'abord, nous devons dire que l'Église latine n'a adopté que les cinquante premiers canons de la collection, qui en a quatre-vingt-cinq; ensuite un prétendu décret du Pape Gélase Ier déclare ces canons apocryphes, et Baluze affirme que la grande variété des anciens exemplaires a pu y faire introduire quelque interpolation. Mais il faut s'en rapporter là-dessus à l'opinion de Léon IX, ou du Cardinal Humbert, son légat, rapportée par Gratien, et à celle du célèbre légiste Antoine-Augustin, Archevêque de Tarragone, qui la confirme; opinion qui va à dire que les cinquante premiers canons sont authentiques, et méritent créance sans restriction. Grégoire de Tours et l'Archevêque Hincmar témoignent que les *Canons des Apôtres* furent reçus un peu tard en France, mais qu'on les y accueillit avec estime, empressement et respect. Il faut se défier d'une autre collection ancienne, attribuée faussement aux apôtres ou au Pape Saint-Clément, et qui porte le titre de *Constitutions apostoliques*. Elle est pleine d'erreurs grossières et d'anachronismes,

est infectée d'Arianisme, et ne mérite aucune considération. Elle n'a jamais été reçue par l'Église latine.

C'est dès le commencement du quatrième siècle que les sources de la jurisprudence chrétienne s'agrandirent. Le célèbre édit de Constantin, qui rendit la paix à l'Église, le 13 juin 313, ouvrit une immense carrière au génie politique et législatif du Catholicisme. Le premier concile œcuménique de Nicée, tenu en 325, comme nous l'avons dit, devint la règle unique de la discipline ecclésiastique pour toute la chrétienté, à l'exception de quelques ariens. On ajouta ensuite aux canons du concile de Nicée les canons des conciles précédents et suivants; mais il y eut toujours cette différence, que ceux de Nicée furent d'obligation pour l'Orient comme pour l'Occident, et que les autres furent acceptés et refusés par diverses églises. Le corps des canons s'augmenta singulièrement dans l'Église d'Orient. Mais occupons-nous spécialement de l'Église latine.

Jusqu'au pontificat d'Innocent Ier, monté sous la tiare en 402, l'Église romaine ne se régla que d'après les canons du concile de Nicée. Ce pontife, dans une de ses lettres, dit qu'il ne faut suivre que ceux-là; et cependant il cite dans cette même lettre des canons du concile de Sardique; d'où il

faut nécessairement conclure qu'à cette époque, l'Église romaine suivait en effet exclusivement le concile de Nicée, mais qu'il s'était glissé dans ses canons des extraits du concile de Sardique qu'on n'avait pas aperçus. Si l'on prend garde au défaut de critique historique de ce temps, et à l'absence d'une typographie bien réglée, on conçoit facilement ces sortes d'erreurs. On en verra de bien plus grandes, faites par des hommes dont on ne peut pas mettre le savoir en question, quand nous en serons aux fausses décrétales d'Isidore Mercator. Il se fit une seconde addition aux canons de Nicée, de ceux de Carthage, sous le même Innocent Ier; le Pape Zozime y ajouta ceux d'Ancyre, de Néocésarée et de Gangres; et saint Léon y réunit les lettres d'Innocent Ier. Il faut remarquer que ce sont les premières décrétales qui aient été mises au rang des canons. Les lettres des Papes obtenaient sans doute considération et respect; mais elles ne formaient qu'une autorité facultative, jusqu'à ce qu'elles fussent introduites dans le corps public des lois, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles eussent été juridiquement canonisées.

Ceci mérite quelques courtes réflexions, à cause des conséquences historiques qui se rattachent à la *canonisation* des lois. Avant d'être publiquement sanctionnés, les rescrits des Papes

étaient tout simplement déposés aux archives, pour servir un jour de document, *referebantur in scrinia;* quand venait leur élévation à une valeur juridique, *referebantur in canones.* C'est sur cette différence que s'appuya l'Archevêque de Reims, Hincmar, pour s'opposer aux fausses Décrétales. Il est singulier qu'il touchât à la vérité de si près, et sans en avoir la moindre idée.

Du reste, le code romain alla se grossissant pendant le cinquième siècle : on y ajouta des canons des conciles de Calcédoine, d'Éphèse, d'Antioche, de Laodicée; on y joignit encore quelques lettres de saints Évêques, des Décrétales, des ordonnances des empereurs; et c'est en cet état que Denis-le-Petit trouva la collection vers l'année 500.

Denis-le-Petit entreprit alors sa codification ecclésiastique; elle comprenait les cinquante premiers canons des apôtres, les canons du concile de Nicée, et toutes les additions qui y avaient été faites, avec les Décrétales des Papes, depuis saint Sirice jusqu'à Anastase II, c'est-à-dire depuis 385 jusqu'à 495. Cette collection servit généralement jusqu'à la fin du huitième siècle.

C'est alors qu'eut lieu en Europe la fraude scientifique la plus singulière et la plus surprenante qui se rencontre dans l'histoire. Un moine espagnol, nommé Isidore Mercator, publia une

collection contenant les conciles tenus en Grèce, en Afrique, en Espagne, en France, jusqu'à l'année 683. Ce recueil est précédé d'une masse de Décrétales et épîtres des Papes, depuis saint Clément jusqu'à Zacharie, en 752. Or, toutes ces épîtres et ces Décrétales sont fabriquées, et l'on ne s'est aperçu et convaincu définitivement de l'imposture que trois siècles plus tard, au concile de Bâle. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'y avait alors aucune critique historique, et aucun de ces secours aujourd'hui si simples, pour rectifier de pareilles erreurs. Certainement Alcuin, Hincmar, et tant d'autres étaient gens d'un immense savoir; et cependant ils ne soupçonnèrent même pas la fausseté des Décrétales de Mercator.

Ce fut, d'après Hincmar, Riculphe, Évêque de Mayence, qui apporta cette collection d'Espagne, vers l'année 790 ou 800, et qui en répandit diverses copies. Elle fut reçue avec un grand enthousiasme, parce que dans ce temps-là, on croyait que c'était l'œuvre du savant et saint Isidore, Archevêque de Séville, mort en 636. Le cardinal de Cusa fut le premier qui, près de trois siècles après, soupçonna la fraude; et une fois l'éveil donné, l'erreur fut bientôt détruite. Il y avait pour cela des arguments matériels et sans réplique : ces lettres des Papes du premier

siècle, par exemple, citaient des passages de la Bible, de la traduction dite Vulgate, et de saint Jérôme, qui n'était pas encore né deux cents ans plus tard. Le douzième siècle qui fut rempli de la gloire de l'Église, dispersa tous ces nuages, et de 1151 date véritablement le grand Corps de droit ecclésiastique, par la publication du *décret de Gratien*, bénédictin d'un monastère de Bologne.

Au douzième siècle, les communes se forment, les grands ordres monastiques se fondent, les églises gothiques se bâtissent, le papier s'invente, les universités de Paris et de Bologne se créent, les Pandectes se retrouvent, les études s'agrandissent, saint Bernard prêche, saint Thomas écrit, Innocent III règne, et saint Louis va régner.

De l'année 500 à l'année 1151, époques extrêmes qui produisirent, l'une la collection de Denis-le-Petit, l'autre celle de Gratien, il s'était tenté quelques essais du même genre qui obtinrent peu de succès. Avant 1008, mais à une époque difficile à préciser, Réginon, Abbé de Prum, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Trèves, fit un recueil de canons et de règles ecclésiastiques. Il était resté dans l'oubli, par suite de l'accueil fait au décret de Gratien, lorsqu'il parut pour la première fois en 1659.

Baluze en a fait une édition, remarquable, comme toutes ses publications, par les notes savantes qu'il y a mises. Le recueil de Réginon ne contient, en fait de lettres des Papes, que celles de saint Sirice et de ses successeurs jusqu'à Hormisdas, c'est-à-dire qu'il ne s'étend que de l'année 384 à l'année 514. Un Évêque de Worms, Burchard ou Bouchard, entreprit et acheva une autre compilation canonique, en 1008. Le manque de livres, l'immense difficulté qu'il y avait alors de recourir aux sources et de vérifier, faisait que les collecteurs se copiaient le plus souvent l'un l'autre. C'est ainsi que Bouchard reproduisit une grande partie des fausses Décrétales, et que Gratien lui-même ne s'en défendit pas entièrement. Un recueil de canons, intitulé *Pannomia*, et par corruption *Pannormia*, est attribué à Ives de Chartres, qui vivait à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième. Enfin, un prêtre espagnol, nommé Grégoire, en compila et répandit un autre, en 1220, sous le titre de *Polycarpe*.

Tout ceci nous mène à Gratien. Il publia sa collection, avons-nous dit, en 1151; il l'appela *Concordantia discordantium canonum*, c'est-à-dire, Concordance établie entre les canons qui paraissent se contredire. Elle est beaucoup plus connue sous le titre de *Décret*, *Decretum Gra-*

tiani, qu'elle reçut dans l'Université. A la tête de plusieurs canons rapportés dans le décret de Gratien, se trouve le mot *Palea*. Les commentateurs n'ont pas manqué de s'appliquer avec beaucoup d'ardeur à rechercher le sens de cette espèce d'énigme; mais il faut avouer que leurs investigations ne nous paraissent pas avoir été bien fructueuses. Les uns disent que c'est une marque de dégradation pour les canons qui la portent, et qui ont été insérés postérieurement et sans motif dans le recueil; les autres veulent que ce soit une dérivation du grec παλαια, pour signifier *loi antique*; d'autres enfin affirment que *Palea* était un disciple de Gratien, qui a marqué de son nom les chapitres qu'il a insérés dans le Décret.

Quoi qu'il en soit de la signification réelle et précise de ce mot, toujours est-il qu'on garde une certaine défiance vis-à-vis des canons qui en sont marqués. Pour ce qui est de la matière même du décret, elle est ample, multiple, et assez artistement disposée. On y trouve les canons des conciles anciens et nouveaux, les Décrétales des papes, des extraits des livres des Pères, comme de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, saint Isidore; enfin des lois tirées du Code romain, et des capitulaires royaux de la première et de la seconde

race. Nous devons faire observer, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, que Gratien ne s'est pas tenu en garde contre les fausses Décrétales ; il s'en trouve quelques-unes dans son recueil ; et le seul parti à prendre par ceux qui seraient appelés à s'occuper de ces matières, serait de remonter soigneusement aux sources, de vérifier les citations des canons dans les collections des Conciles, les lettres des Papes, les extraits des lois romaines et des capitulaires royaux, dans les excellentes éditions qui en ont été faites depuis le seizième siècle.

Dès que le Décret de Gratien parut, il remplaça immédiatement toutes les collections qui l'avaient précédé. Les universités naissantes l'adoptèrent, et il n'a pas cessé d'y être en usage jusqu'à la révolution, avec les autres recueils complémentaires dans le détail desquels nous entrerons. L'autorité que le Décret conquit si rapidement, il ne la dut qu'à l'étendue des matières qu'il renfermait, et à la rigueur de leur mise en œuvre. Du reste, l'Église n'intervint en rien dans son émission directe. Il a été reconnu que ceux qui avaient prétendu que le Pape Eugène III l'avait approuvé, étaient dans l'erreur. Le Saint-Siége n'est intervenu dans son examen qu'en 1582, dans la personne de Grégoire XIII, qui le fit revoir et corriger par sept canonistes et

théologiens, au nombre desquels était le cardinal Caraffa. Du reste, l'autorité du Décret lui vient principalement, et même à peu près uniquement, des sources mêmes qui y sont indiquées. La révision romaine n'a pas empêché qu'il n'y soit resté de nombreuses et graves erreurs ; il faut consulter là-dessus le savant jurisconsulte Pierre Pithou, et l'Histoire ecclésiastique de l'abbé de Fleury.

Le Décret se divise en trois grandes parties. La première renferme cent une distinctions ; la seconde trente-six causes, et la troisième contient le traité de la consécration, qui est réparti en cinq distinctions qui composent la première partie. Les vingt premières embrassent tous les divers principes du droit, toutes les sortes de lois qui constituent la source générale du droit canonique ; les autres sont dévolues aux personnes ecclésiastiques, et à leur ordination. La seconde partie est consacrée aux jugements criminels et civils. Dans la troisième, il est traité du culte, des cérémonies religieuses et des sacrements.

Il reste à faire sur Gratien, une observation qui lui donne une assez grande valeur historique. Outre ce qui concerne l'autorité pontificale, il a inséré dans sa collection diverses lois relatives aux clercs et à leurs immunités, tirées des fausses Décrétales ou citées négligemment dans le Corps

du droit romain. Comme ce recueil formait au douzième siècle la base de la jurisprudence occidentale, ces principes introduits sans trop de raison sur les prérogatives des clercs, causèrent de grands troubles entre la puissance royale et la puissance ecclésiastique, sous le règne de Louis VII et le pontificat d'Alexandre III.

La codification ecclésiastique, placée par Gratien sur des bases si larges, n'en demeura pas néanmoins au Décret. Il se fit successivement cinq collections de lettres Décrétales des Papes, jusqu'à la célèbre compilation de Grégoire IX, en 1231. Bernard Balbo, prévôt de l'église de Pavie, puis Évêque de Faënza, et enfin de Pavie après la mort de saint Laufranc, publia la première. La seconde eut pour auteurs Gilbert et Allain, qui la commencèrent, et Gallois de Volterre qui l'acheva : elle porte leurs noms. Bernard-le-Grand, Archidiacre de Compostelle, publia la troisième. En 1215, Innocent III fit faire la quatrième avec les canons du Concile de Latran et avec ses propres rescrits. Enfin, la cinquième fut composée des constitutions d'Honoré III, et imposée par ce pontife aux écoles et aux tribunaux. C'est de la réunion de toutes ces collections particulières que Grégoire IX composa la sienne. Il la fit organiser par Raymond de Pegnafort, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Gré-

goire IX adressa sa collection des Décrétales aux docteurs de l'université de Bologne et aux juges des États romains; il en écrivit même aux docteurs en théologie de Paris, sous la rubrique de Spolète, le 5 septembre 1234; mais nous examinerons plus loin dans quelles limites les lois pontificales étaient reçues et exécutées en France.

La compilation de Grégoire IX portait dans l'école le nom d'*Extra*, pour signifier qu'elle était séparée du décret de Gratien, qui composait jusqu'alors la base essentielle de la jurisprudence. L'*Extra* se juxta-pose exactement au Décret; il commence à Alexandre III, où finissait Gratien, et continue jusqu'à Grégoire IX. Les Décrétales qui y sont contenues sont divisées en cinq livres, et disposées selon l'ordre des dates; amélioration importante, et qui aurait été bien plus précieuse encore pour l'histoire, si ces Décrétales avaient été rapportées en entier, et non pas tronçonnées selon les besoins du sujet. Les matières renfermées dans ces cinq divisions sont contenues dans cinq mots latins, dont on a fait un vers, que voici : *Judex, judicium, clerus, connubia, crimen.* Il est singulier, et curieux en même temps, que le commencement de la codification de Grégoire IX réponde au commencement de celle de Théodose.

Cette mauvaise herbe des fausses Décrétales, semée au huitième siècle par Mercator, poussa et porta encore ses fruits, en 1231, dans la collection de Grégoire IX. L'œil de Raymond de Pegnafort laissa passer quatorze Décrétales reconnues plus tard pour supposées et apocryphes, par les canonistes; ce sont : au chapitre 1er *de Elect.*; au chapitre 3, *de Pecul.*; aux chapitres 1, 2 *et* 7, *de Accusation.*; aux chapitres 3, 4, 5, 6, 7, *de Simonia*; au chapitre 1er, *de Heretic.*; *ibidem*, *de Clericorum excommunication.*; au chapitre 7, *de Regular.*; enfin au chapitre 5, *de Jurejurand.* En outre des constitutions apocryphes, on rencontre dans le recueil de Grégoire IX de nombreuses erreurs qui proviennent d'omissions, de changements de mots ou de défaut de développement; cela fait que, ceux qui veulent pénétrer dans cette étude, doivent suivre les canonistes les plus renommés, comme notre immortel Cujas, Acosta, et Dumoulin, qui a fait des notes si estimées sur les Décrétales.

La netteté du livre de Grégoire IX avait frappé avec raison l'esprit des jurisconsultes. Il était difficile que l'esprit de méthode qui s'y trouvait ne fructifiât point dans la suite. En 1298, le pape Boniface VIII, pontife si remarquable par son énergie, recueillit les constitutions de ses prédécesseurs dans une collection faisant suite

aux cinq chapitres de Grégoire IX, et portant à cause de cela le nom de Sexte. Cette compilation est divisée en cinq chapitres, et disposée comme la précédente; elle contient les Décrétales rendues par Grégoire IX depuis sa codification, celles d'Innocent IV, de Grégoire X, d'Alexandre IV, de Nicolas IV, et plusieurs de Boniface VIII lui-même. On y trouve encore plusieurs canons des deux Conciles de Lyon, tenus, l'un en 1245, sous le pontificat d'Innocent IV, l'autre en 1274, sous celui de Grégoire X.

Les différends du roi de France, Philippe-le-Bel, et du Pape Boniface XIII, jetèrent dans les écoles françaises une grande défaveur sur le Sexte; le Parlement et l'Université, qui commençaient alors à prendre rang et consistance, leur refusèrent leur sanction. Cependant on peut dire aujourd'hui que ce recueil a autant de valeur, et mérite autant de créance que ceux qui l'ont précédé.

Cette manière de codifier les matières du droit ecclésiastique, à proportion que les besoins du gouvernement de l'Église les produisaient, continua sous les pontifes suivants. Le Pape Clément V fit faire une collection nouvelle sur le plan des Décrétales de Grégoire IX. Cette compilation qui porte le nom de Clémentines, contient les canons du Concile de Vienne, et les constitutions

particulières du Pape Clément lui-même. La mort l'ayant surpris avant qu'il eût achevé son travail, ce fut son successeur, Jean XXII, qui publia le recueil en 1317. Les Clémentines sont divisées en cinq livres, et suivent le même ordre que les Décrétales et le Sexte.

Ce même Pape Jean XXII publia encore, à une date qu'il serait difficile de préciser exactement, vingt constitutions, divisées en quatorze titres. Cette collection porte le nom de *Extravagantes de Jean XXII.* Enfin, un dernier recueil parut un peu plus tard, sous le nom de *Extravagantes communes*, parce qu'il contenait les constitutions de divers Papes. Ce mot *Extravagantes* était autrefois en usage parmi les juristes, pour désigner les lois qui étaient faites et publiées en dehors de certains recueils. Il y a des *Extravagantes* de Henri VII, qui appartiennent au droit féodal. Celles de Jean XXII et les communes prenaient ce nom, par opposition au Décret de Gratien, qui était appelé *Antiqui canones*.

Nous avons parcouru les six recueils qui constituaient autrefois le droit canon généralement reçu, c'est-à-dire le Décret, les Décrétales, le Sexte, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII et les Extravagantes communes. Il y avait, et il y a encore à Rome, un recueil impor-

tant, très volumineux, mais qui n'est regardé que comme une collection particulière : c'est le Bullaire. Sans entrer précisément et directement en ligne de compte dans la codification ecclésiastique, le Bullaire contient néanmoins plusieurs constitutions qui ont été reçues comme obligatoires, et qu'on chercherait vainement dans les autres recueils. Il a, en outre, le mérite d'être fait dans un ordre chronologique, et de rapporter toutes les bulles dans leur entier, précédées d'un sommaire qui en offre l'analyse.

Quand on est parvenu à connaître les sources générales du droit canon, on a encore un travail important à faire ; c'est de rechercher quelles sont les dispositions de ces recueils qui ont été en usage en France, et jusqu'à quel point elles y ont été admises et appliquées.

La question du gallicanisme et de l'ultramontanisme n'a pas encore été véritablement, c'est-à-dire complétement posée. Les difficultés de tout cela tiennent à la nature des premières relations qui s'établirent entre l'Église et les princes séculiers ; et l'on commence à s'apercevoir depuis quelque temps qu'on ne sait pas grand'chose des mille ou douze cents premières années de l'histoire moderne.

C'est surtout par l'histoire qu'il faut aborder le gallicanisme ; car, selon que les droits primitifs



du gouvernement des peuples auront été possédés par les rois ou par l'Église, on aura tort ou raison de se plaindre de l'immixtion des Papes dans le temporel des États. Pour voir clair au fond de ces questions, il faut se rendre compte de la manière dont le Christianisme s'est étendu sur les peuples; chercher quelle espèce d'autorité il acquit en se répandant; si c'est lui qui céda la place aux rois, ou si les rois la lui cédèrent; enfin, si la puissance temporelle qu'il vint à amasser, était de sa part une usurpation, ou une conséquence toute naturelle de son application parmi les hommes. Si l'on néglige la marche historique, on retombe dans ces mille et une thèses qui ont été soutenues dans les écoles de France, depuis le treizième siècle, sur les libertés de l'Église gallicane; thèses sans base, sans portée, sans but, parce qu'elles se renfermaient dans les termes des textes législatifs, au lieu de critiquer ces textes eux-mêmes, de chercher leur origine, leur cause, leur signification.

Mais un pareil travail n'était pas jusqu'ici possible; l'histoire avait marché dans l'obscurité et à tâtons, incapable de rendre compte de sa marche. D'aujourd'hui seulement elle commence à se comprendre elle-même; et l'on peut dire que, sans avoir à notre aide les immenses études des grands canonistes du seizième et du dix-sep-

tième siècle, nous sommes néanmoins mieux placés pour lever l'une des plus célèbres difficultés qui se soient mêlées à la jurisprudence ecclésiastique.

En dépouillant notre opinion de tous les témoignages dont elle s'environne dans notre esprit, nous arriverions à dire qu'avant le treizième siècle ce que nous appelons l'État n'existait pas en France. Il n'y avait pas cet être fictif, cette personne politique, au nom de laquelle les lois sont faites et imposées à tout un territoire nommé royaume. Au lieu d'un État, il y en avait plus de vingt mille parfaitement indépendants. Chaque gentilhomme propriétaire était absolument maître et seigneur dans l'étendue de son domaine, ordonnant ce qu'il lui plaisait, non point de ses vassaux, qui ne lui étaient soumis qu'à de certaines conditions, mais de ses gens et serviteurs directs, qui lui étaient soumis sans conditions d'aucune sorte. Il les pouvait à son gré donner ou vendre, sans que qui que ce fût, baron, comte, marquis, duc ou roi, y trouvât à redire. Les historiens qui ont parlé de l'égalité primitive des Franks, ont commis l'incroyable erreur de confondre les vassaux d'un grand, qui étaient soumis volontaires, c'est-à-dire sur le même pied que le grand lui-même, avec ses serviteurs immédiats, ses ouvriers, ses esclaves, qui étaient

soumis d'une manière absolue. Tous les gentilshommes du royaume étaient donc hiérarchisés volontairement entre eux; ensuite ils avaient directement sous eux des hommes qui leur appartenaient, dans toute la rigueur étymologique du mot, et sur lesquels ni suzerain, ni roi n'avaient et ne pouvaient avoir aucune autorité. Charlemagne pouvait commander à ses comtes; mais il n'avait aucun droit sur les esclaves de ses comtes eux-mêmes. La royauté, l'État n'étaient donc point possibles, puisque la plus grande partie des habitants était la propriété directe de certains hommes, et que le roi n'avait rien de commun avec les esclaves et les serfs, pas plus que ceux-ci n'en avaient avec le roi. L'esclave et le serf recevaient la loi du maître, et non du gouvernement; et par conséquent il n'y avait pas, comme nous disions, cette personne politique fictive qui commande à tous, au nom du même précepte.

Une fois ceci posé, nous arriverions à un autre fait important et de même nature. Les premières corporations de moines qui remplirent l'Occident, étaient des associations de laïques libres, et plus ou moins riches, qui mettaient leur fortune en commun dans les monastères, et qui se réunissaient pour échapper à l'ennui de cette solitude que l'invasion avait faite dans les Gaules. Les Évêchés, les Cures et les Monastères se trou-

vèrent ainsi, un peu plus tard, dotés de biens immenses, au même titre que tous les autres propriétaires; les Abbés, les Évêques et les Curés se trouvèrent maîtres de leur terre et de leurs hommes, sans que personne songeât à leur disputer un droit qui était celui de tout homme ayant un patrimoine. De même que les gentilshommes s'étaient hiérarchisés volontairement pour leur mutuelle défense, de même les monastères, les évêchés et les abbayes s'étaient choisi des protecteurs parmi les seigneurs les plus puissants, et même leur payaient un prix convenu pour le soin et les frais de ce patronage; du reste, les propriétaires ecclésiastiques, à part les conventions faites avec ces seigneurs patrons, étaient parfaitement libres et maîtres chez eux, comme tous les autres nobles, sans que le roi ou personne au monde s'avisât de se mêler de leur intérieur.

Dans cet état de choses, qui fut celui de l'Occident jusque vers la fin du dixième siècle, il n'y eut pas lieu, comme on le pense bien, à créer des libertés pour l'Église gallicane, indépendantes des coutumes de l'Église romaine; car la royauté, l'État, qui auraient pu demander et faire prévaloir ces prérogatives, pour être maîtres chez eux et ne pas dépendre du Pape, la royauté, l'État, comme nous l'avons entendu plus tard,

n'existaient pas encore; et avant que le pouvoir politique se séparât du pouvoir ecclésiastique, il lui fallait naître et exister. Mais voici comment les choses changèrent.

Le Catholicisme se présentait comme une puissance complète; il était propriétaire; il était politique et unitaire; il avait un grand corps de lois civiles; il prévoyait tout et pourvoyait à tout. Il baptisait, il instruisait, il mariait, il gouvernait, il protégeait. Il avait même cet immense avantage, qu'il réunissait toutes les lumières et tous les dévouements. Naturellement les hommes libres allaient à lui, et les esclaves s'y précipitaient. Le Christianisme avait donc une immense valeur gouvernementale, puisqu'il défendait tous les intérêts matériels des hommes, et que seul il satisfaisait les intérêts moraux; il étreignait la société tout entière; il la prenait par l'âme et par le corps. Ainsi, par sa tendance naturelle, par son application simple et immédiate, le Catholicisme se présentait comme un gouvernement, et en remplissait tous les conditions : gouvernement en quelque sorte représentatif, dont les conciles étaient les réunions parlementaires, dont le Pape était le roi; gouvernement d'intelligence, de vertu, de liberté.

Une fois ainsi posé, le Catholicisme établit des tribunaux, des notaires, des cours d'appel; il

visa à se régulariser dans toute son étendue, et il alla jusqu'à créer des hôtelleries gratuites et des passeports, pour signifier que, pourvu qu'on fût muni du sceau qui prouvait qu'on était fils de la grande famille, on avait également droit à ses secours et à sa protection.

Mais tandis qu'en suivant sa pente naturelle, et en se bornant à appliquer sa magnifique législation, l'Église se constituait en gouvernement, il arriva que la royauté, elle aussi, se mit en marche, et afficha les mêmes prétentions. Par suite de vicissitudes et de batailles, dont l'histoire ne peut pas entrer ici, les vassaux, qui étaient maîtres absolus de leurs gens, serviteurs et esclaves, vinrent à leur donner la liberté, et à leur permettre de vivre en communauté ou *communes*, selon des lois qu'ils se faisaient eux-mêmes. Les gentilshommes, qui étaient puissants quand ils avaient des hommes en propriété, ne furent plus rien, ou furent très peu de chose, quand ces hommes furent libres. La grandeur de la royauté s'en augmenta d'autant au contraire. D'un côté, tous les hommes émancipés et libres devenaient ses sujets, et de l'autre les gentilshommes abaissés ne lui faisaient pas obstacle.

La maison royale s'éleva donc de siècle en siècle, au-dessus des châteaux et des tourelles; au lieu de commander seulement à quelques mi-

lices de feudataires, elle commanda à des millions de bourgeois; elle se sentit à l'aise et au large, dans cette France où la gentilhommerie la tenait serrée. Après avoir fait des lois pour ses propres esclaves, elle en fit pour les esclaves devenus libres; elle se répandit au loin, elle s'universalisa; elle se constitua autorité supérieure et irréfragable; elle tendit au gouvernement général du pays; elle se nomma État, et fit la loi en son nom.

Ce fut tandis qu'elles marchaient également vers le gouvernement des peuples, que la royauté et l'Église se rencontrèrent. Ceci eut lieu pendant le douzième siècle. On insista vivement de part et d'autre : des Évêques pénétrés de leur bon droit montrèrent un admirable courage; il y en eut même qui furent martyrs. L'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, par les amis de Henri II, fut le signal de la résistance ouverte que la royauté prétendait faire au Catholicisme. Dès ce moment, l'histoire est pleine de conférences que les rois tiennent avec les Papes. L'Église, qui n'a pour glaive que la parole sacrée, cède peu à peu le terrain à la lourde épée des chevaliers; elle, qui s'était répandue à flots du pied du Capitole jusqu'aux extrémités de l'Europe et du monde, commence ce mouvement lent et rétrograde qui devait borner son autorité ci-

vile et politique, presque à cet exarchat et à cette pentapole qui furent le noyau de sa puissance primitive. Voilà quelle fut l'origine de ces accords, espèce de diplomatie ecclésiastique, où l'Église romaine, qui abandonne aux rois le monde après l'avoir civilisé, stipule ceux de ses anciens droits qu'elle sacrifie, et ceux qu'elle prétend conserver. Hélas! le désintéressement de la politique romaine est devenu plus grand de siècle en siècle; les traités se sont multipliés, où on l'a successivement plus maltraitée et plus dépouillée. Commençons à énumérer ces compromis entre les rois de France et les souverains pontifes, eux qui s'étaient si long-temps compris et entr'aidés, avant de devenir rivaux sous le rapport du gouvernement des peuples.

Il faut bien remarquer que ce que nous disons de cette espèce de retraite du Christianisme devant les rois de France, est une chose universelle, et qui s'est opérée dans tous les pays. Il y a eu des libertés pour les Églises anglaise, allemande, espagnole, et des Pays-Bas, comme il y en a eu pour l'Église gallicane; ce qui a fait que les peuples se sont canoniquement divisés en nations qui conservaient le gouvernement de Rome, et en nations qui le modifiaient, c'est-à-dire en pays d'obédience, et en pays de non-obédience. Les premiers se gouvernaient par le droit canonique

pur, à de très légères exceptions près; les seconds, au contraire, ne conservaient du droit canonique qu'un certain nombre de principes, déterminés dans les pragmatiques sanctions et les concordats.

Au huitième siècle, Adrien Ier envoya à Charlemagne la collection des canons faite par Denis-le-Petit; et dans la lettre qui accompagnait ce recueil, le Pape disait à l'empereur ces paroles remarquables : « Ne vous écartez jamais de cette loi, et observez tout ce qu'elle ordonne; *a lege nunquam discede, hæc observans statuta.* » C'est qu'alors l'Église était glorieuse et puissante, et elle tendait, sans rencontrer encore d'obstacles, à cette grande monarchie dont nous parlions. C'est au treizième siècle que la puissance civile fit ses conditions pour la première fois, d'une manière explicite et solennelle, avec la puissance religieuse. Au mois de mars de l'année 1268, le roi Louis IX, au moment de partir pour la désastreuse expédition d'Égypte, et voulant laisser à son royaume des règles précises, qui fussent applicables à toutes les difficultés nées et à naître entre son gouvernement et celui de l'Église, publia sa célèbre ordonnance connue sous le nom de pragmatique sanction.

Cette ordonnance contient six articles, tous empreints, à l'exception du dernier, d'une grande

bienveillance à l'égard du pouvoir spirituel : il est même difficile d'y trouver cette résistance à la cour de Rome, que les préjugés historiques y supposent. Les cinq premiers articles consacrent la juridiction de l'Église, le droit d'élection, de collation, de prévision et de déposition des prélatures, selon qu'il en était ordonné par les saints conciles et l'autorité des Pères. Il est vrai que le dernier est une sorte de négation expresse et violente des droits anciens de l'Église, de recueillir des secours parmi tous ses membres de tous les pays, et de France comme d'ailleurs. Le style dans lequel ce dernier paragraphe est rédigé, ne ressemble guère à celui des articles qui précèdent ; il a même un caractère de rudesse qui lui donne l'air du libelle, plutôt que celui de la loi. A-t-il été interpolé? Cette pragmatique est-elle réellement celle de saint Louis? Il y a eu des opinions pour et contre sur ces deux difficultés. Quant à la loi première, il est sûr qu'il y a des exemplaires où le sixième paragraphe n'existe pas : cependant nous devons dire que cette pragmatique se trouve citée tout entière dans les articles présentés par le parlement à Louis XI, aux États assemblés à Tours, en 1483, et dans l'acte d'appel de l'Université de Paris de 1491.

Cette ordonnance qui réglait ainsi les relations de la France et de l'Église, fut observée

jusqu'au milieu du quinzième siècle. Gaguin fait remarquer que la translation du siége pontifical à Avignon introduisit de certaines usurpations de pouvoir de la part des Papes. Nous croyons que Gaguin se trompe, et que si la puissance ecclésiastique paraissait moins tolérable sous Charles VII, cela venait de ce que la puissance politique devenant elle-même plus étendue, elle ne pouvait plus souffrir ni concurrence ni rivalité. C'est ainsi qu'on verra les libertés gallicanes s'accroître à proportion que le pouvoir civil s'agrandira. Charles VII, se trouvant donc à l'étroit et mal à l'aise dans sa royauté, assembla les grands à Bourges, le 7 juillet 1438; ils y dressèrent un règlement devenu célèbre sous le nom de pragmatique sanction, comme celui de saint Louis, mais incomparablement plus restrictif des anciens usages de l'Église. Le mémoire fut envoyé au concile de Bâle, alors réuni, et en discorde avec le Pape Eugène IV. Les Pères du concile, pour répondre au mémoire des grands du royaume, adressèrent plusieurs décrets approbatifs de cette pragmatique de Bourges ; et le règlement et les décrets furent enregistrés au parlement de Paris le 13 juillet 1439, sauf deux ou trois dispositions du titre V et du titre VIII.

La pragmatique de Bourges dépouillait si violemment et si complétement l'Église, que celle-ci

ne put point l'accepter. Le Pape Léon X l'abolit par sa bulle du mois de décembre 1515. François Ier, qui était passé en Italie pour faire valoir les anciens droits de la maison d'Anjou sur le duché de Milan, et voulant s'entendre avec le Pape, lui fit proposer une entrevue à Bologne : elle eut lieu le 11 décembre 1515. Le roi de France laissa le chancelier Duprat pour arrêter les bases du traité avec deux commissaires du Pape, les cardinaux d'Ancône et de Santiquatro, et les conventions furent conclues et signées le 16 août 1516, et insérées dans les actes du concile de Latran, comme pour acquérir plus d'importance et de saintcté. Le concordat de Bologne contient à peu près les mêmes matières que la pragmatique sanction de Bourges; mais il y fut fait, comme on pense, de très notables changements. Quelques lacunes laissées dans ce concordat, sur les matières bénéficiales, furent remplies par une bulle de Léon X, du mois d'octobre de la même année.

Ces accords diplomatiques de la puissance papale qui se retirait du gouvernement des peuples, avec la puissance séculière qui l'envahissait, avaient pareillement eu lieu en Allemagne avant la fin du siècle précédent. Il avait été fait un premier concordat germanique en 1447, entre Frédéric III et le Pape Nicolas V. Une institution

de Clément VII, du mois de juillet 1534, une bulle de Jules III, du mois de septembre 1554, et une autre constitution de Grégoire XIII, du mois de novembre 1567, le complétèrent et l'étendirent, comme la pragmatique de Bourges et le concordat de Bologne avaient complété et étendu la primitive ordonnance de saint Louis.

Sur ces entrefaites s'assembla le concile de Trente, l'une des plus célèbres réunions de l'Église, qui contint vingt-cinq sessions, depuis le 15 mars 1545, sous le pontificat de Paul III, jusqu'au 4 décembre 1564, sous celui de Paul IV. Les matières bénéficiales qui formaient les points principaux par lesquels l'Église touchait les princes séculiers, y furent débattues et réglées comme tant d'autres. Mais ces sortes de documents sont aujourd'hui sans intérêt. Nous ne nous arrêterons pas davantage aux indults de Clément IX en faveur de Louis XIV, à ceux que Louis XV obtint pour la Lorraine, ni à tous ceux qui se succédèrent, jusqu'au célèbre édit du mois d'avril 1695, concernant la juridiction ecclésiastique : nous nous contenterons de signaler la déclaration du Clergé de France, de 1682, comme un document important, auquel se rattachent les idées fondamentales du concordat de 1801.

Nous aurons lieu d'examiner, plus tard, les

principes législatifs qui règlent les rapports modernes du Clergé de France avec le pouvoir temporel.

III.

LES DERNIÈRES CROISADES. — CHUTE DE LA FÉODALITÉ FRANÇAISE. — APPARITION DE LUTHER EN GERMANIE (XVe SIÈCLE).

Le règne de Louis VIII est une courte croisade contre les Albigeois. La mort l'arrête dans un château d'Auvergne. Il transmet la monarchie de Philippe-Auguste à saint Louis; aux temps primitifs succéderont bientôt les temps modernes.

Le testament de Louis VIII est précieux pour l'histoire religieuse; il donne une statistique approximative des institutions qui florissaient à son époque, sous les auspices de l'Église gallicane. On y compte, parmi les titulaires de ses legs, deux cents Hôtels-Dieu, deux mille léproseries, soixante abbayes de l'ordre des Prémontrés, quarante abbayes de Saint-Victor, soixante abbayes de l'ordre de Citeaux, vingt prieurés du même ordre, et plusieurs maisons de refuge pour les orphelins, les veuves et les filles sans dot.

La France avait reçu de Philippe-Auguste un

notable développement moral. Le génie de ce prince comprenait merveilleusement les bienfaits temporels de la civilisation religieuse. L'Université lui doit ses premiers statuts, qui furent rédigés par le Cardinal Robert Courson. De grands missionnaires, parmi lesquels Rigord cite Foulques, Pierre de Roissy et Herluin, répandent sur toute la face du pays les eaux vives de la prédication. Le commerce et l'industrie enfantés par les croisades essayent des relations naissantes avec les peuples voisins ; et Paris, la capitale de France, élargit son enceinte, pave ses rues, et se clôt d'une forte muraille.

Sous la régence de Blanche de Castille, veuve de Louis VIII (1226), la féodalité cherche en vain à profiter des embarras d'une longue minorité pour recréer son indépendance. Le Pape se lève à côté du trône de l'enfant roi, et les seigneurs habitués à courber le front sous l'autorité de l'Église, reconnaissent la régente. La guerre des Albigeois finit par le traité de Meaux, en 1229. Le royaume y gagne une partie du bas-Languedoc ; deux frères de saint Louis héritent des comtés de Toulouse et de Provence par leur mariage avec les héritières des anciennes dynasties du pays. Toute la France, à l'exception de la Flandre et de la Gascogne, rend hommage à la couronne.

L'hérésie est effacée en peu de temps de tout le midi. L'ordre naissant de Saint-Dominique se voue à la prédication parmi les restes des Albigeois. Ceux qui ne veulent pas se soumettre, émigrent dans les vallées des Alpes, où quelques-uns de leurs débris existent encore, sous le nom de Vaudois.

L'année 1236 voit cesser la minorité de Louis IX. En 1248, il organise une croisade, prend Damiette dans la haute-Égypte; mais bientôt par la faute de Robert d'Artois son frère, qui engage l'armée dans les rues de Mansourah, il se voit cerné, accablé par le nombre, et forcé de se rendre. Une grosse rançon venue de France achète sa liberté. Il reparaît dans son royaume en 1254, et s'occupe des besoins du gouvernement jusqu'en 1270, qu'on le voit s'embarquer de nouveau à Aigues-Mortes, pour aller joindre en Sardaigne l'armée des croisés. Le 25 août de la même année, il meurt de la dyssenterie, devant Tunis assiégé.

Le règne de saint Louis avait continué le mouvement de l'époque précédente. Les études ecclésiastiques conservaient leur centre, pour toute la chrétienté, dans l'Université de Paris. La théologie et la scolastique touchaient à leur apogée. L'étude du droit romain s'introduisait à Montpellier, puis à Orléans et à Paris; les deux

plus anciens jurisconsultes français, Desfontaines et Beaumanoir, tous deux juges des domaines du roi, s'occupaient de rédiger les coutumes de la France centrale.

Malgré son grand attachement aux intérêts de l'Église romaine, et son affection particulière pour le pape Clément IV, Louis IX eut quelques démêlés avec ce pontife. Quoiqu'il ne s'agît que de deux archidiaconés, l'un à Reims, l'autre à Sens, il se plaignit, avec amertume, que son droit de régale eût été blessé. Le pape souscrivit à un accommodement pour l'affaire de Reims. Quant à l'archidiaconé de Sens, Clément IV n'en avait pourvu personne. Mais Pierre de Charni, archidiacre de Sens étant attaché à la personne même du pape, avec le titre de camérier, lorsqu'il fut élu archevêque de ce siége, son archidiaconé vaqua ainsi en cour de Rome; et suivant une constitution qui confirmait l'usage établi depuis par Innocent III, la collation de ce titre appartenait au souverain pontife. Aux représentations de Louis IX, Clément répondit qu'il ne conférerait point ce bénéfice avant que le nouvel archevêque n'eût vu le roi pour l'instruire de son droit à la collation. Louis, sans attendre Pierre de Charni, pourvut Girard de Rampillon, archidiacre de Melun, de cette dignité. « C'est alors que le pape, dit Henri, se plaignit au roi de n'en avoir pas

usé avec lui en cette circonstance avec les égards dus à l'Église. » Girard reçut défense de prendre possession; mais après la mort du pape et du roi, il fut confirmé dans la dignité d'archidiacre, par Grégoire X.

L'année suivante, et comme s'il eût été sous l'influence du ressentiment qu'il gardait de ce démêlé, il publie la *pragmatique sanction* qui confère aux églises et aux abbayes le droit exclusif d'élire leurs prélats, nonobstant toute prétention contraire du Saint-Siége. Voici les termes de cette ordonnance :

—« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, etc. Voulant pourvoir à la tranquillité de l'Église de notre royaume, à l'augmention du culte divin, au salut des âmes fidèles, et désirant obtenir la grâce et le secours de Dieu tout-puissant (de qui seul notre royaume a toujours dépendu, et sous la protection duquel nous le mettons encore présentement), nous avons par le présent édit, mûrement délibéré, et qui sera perpétuel, statué et ordonné ce qui suit :

» 1° Que les prélats des églises de notre royaume, les patrons et collateurs ordinaires des bénéfices, jouiront de leur plein droit et conserveront chacun leur juridiction;

» 2° Que les églises cathédrales, et les autres églises de notre royaume auront leurs élections

libres, et que ces élections auront *entièrement* leur effet;

» 3° Que la simonie, ce crime si pernicieux à l'Église, soit absolument banni de notre royaume;

» 4° Nous voulons et ordonnons que les promotions, collations, provisions, et dispositions des prélatures, et autres bénéfices et offices ecclésiastiques quelconques se fassent suivant la disposition, l'ordre et la détermination du droit commun, suivant les sacrés conciles et les institutions des anciens Pères.

» 5° Nous renouvelons, louons et approuvons les libertés, franchises, prérogatives, droits et priviléges accordés par les rois nos prédécesseurs, et par nous, aux églises, monastères et autres lieux de piété, ainsi qu'aux personnes religieuses et aux ecclésiastiques de notre royaume. Enjoignons, etc. (*Biblioth. Labb.*, t. XI, p. 907).

Entre les 4e et 5e articles de cette ordonnance, quelques exemplaires en placent un autre que Fleury traduit ainsi : — « Nous ne voulons aucunement qu'on lève ou qu'on recueille les exactions pécuniaires et les charges très pesantes que la Cour de Rome a imposées ou pourrait imposer à l'Église de notre royaume, et par lesquelles il est misérablement appauvri; si ce n'est pour une cause raisonnable et très urgente, ou pour une inévitable nécessité, et du consentement

libre et exprès de Nous et de l'Église de notre royaume. »

Il ne paraît pas, dit Sponde, dans sa continuation des Annales ecclésiastiques (*ann.* 1268), que cet article s'accorde avec ce qu'on lit dans la chronique de Normandie, savoir, que, « dès qu'on eut appris que le roi demandait au Pape Clément la décime pour le secours de la Terre-Sainte, les chapitres de Reims, de Sens et de Rouen firent des plaintes au Pape pour empêcher qu'il ne souscrivît à la demande du roi ; et que le roi, fort irrité de cette démarche, avait écrit contre eux au Pape, qui ayant mal reçu leurs députés, accorda au roi la décime pour trois ans. »—Cela veut dire, ajoute le Père Fontenay, dans son Histoire de l'Église gallicane, que le roi n'ayant qu'à se louer de la facilité du Pape sur l'article des décimes, il semble qu'il n'y avait pas d'occasion de faire un règlement qui contenait des plaintes assez vives sur la conduite de la cour romaine en pareille matière. Mais enfin, soit que saint Louis voulût prévenir toute sorte d'inconvénients pour la suite, soit qu'il eût aussi en vue les entreprises des seigneurs laïques, indépendamment de ces motifs et de la différence qui existe entre les exemplaires manuscrits de la pragmatique sanction, dont quelques-uns ne portent point l'article que je viens de citer, il

faut reconnaître que cette ordonnance fut dictée par un esprit d'ordre et de justice. Elle marque le premier pas des libertés de l'Église gallicane. Des écrivains trop pressés d'imaginer des vues neuves pour certains faits de l'histoire, ont hasardé de dire que Louis avait donné l'exemple de *protester* contre l'autorité du Pape. Mais cette assertion tombe d'elle-même devant le seul fait de la canonisation du saint roi dont l'Église invoque la mémoire. Homme de conscience et d'activité, il allait, sans tergiverser, au fait actuel, présent; il respectait le droit partout où il croyait le reconnaître; mais quand derrière le droit il voyait un abus, il l'attaquait directement, sans calculer d'avance ce qu'il pourrait trouver d'opposition ni de résistance; et il attaquait, non pour se faire de cette attaque un moyen d'envahir le droit, mais pour supprimer réellement le mal même. Durant son règne, la féodalité continua sa ruine, et les communes protégées, formèrent autour du trône une ceinture d'hommes libres armés pour sa défense, et tenant de lui seul leurs priviléges et la garantie de leurs libertés.

L'esprit de la croisade s'éteignit avec saint Louis. Il n'en resta que les souvenirs chevaleresques; les sept expéditions d'Orient avaient dévoré cinq millions d'hommes; mais à côté du

deuil des morts, il faut faire place aux fruits que leur sang a fait germer. La destinée de toutes les choses humaines se compose de maux apparents que la Providence éternelle fait tourner à la perfection de ses desseins.

Nous n'entreprendrons pas de pallier les suites malheureuses qu'eurent ces guerres étrangères. L'Europe s'épuisa de combattants et de finances; l'absence des princes donna lieu aux factions et aux soulèvements; mais les promoteurs de la guerre sainte n'ayant pu prévoir ces effets, il serait inique de les leur imputer. En procédant ainsi dans la censure des croisades, on raisonnerait aussi mal qu'en établissant leur justification sur les avantages imprévus qui en ont résulté : eh! que n'aurions-nous point à dire sur cet article, s'il avait un rapport moins indirect à notre cause? Contentons-nous de faire entrevoir, en passant, une surabondance de droits et d'avantages qui prouve plus que nous n'avons promis.

En premier lieu, le commerce et la navigation dûrent leurs principaux progrès, ou pour mieux dire, leur création et leur véritable existence, à ces transmigrations perpétuelles des occidentaux vers l'Orient. Les croisés ne furent pas long-temps à se dégoûter des incommodités et des périls sans nombre qui se rencontraient dans leurs longs voyages par terre. Après le récit de tout ce qu'a-

vaient eu à souffrir en Allemagne et en Hongrie ceux qui avaient suivi Pierre l'Ermite et Godefroi de Bouillon, les armées qui se croisèrent ensuite prirent le parti de faire le trajet par mer. Il fallut dès-lors se procurer des flottes proportionnées à ces troupes innombrables, se mettre au fait des approvisionnements, des armements, de l'attaque ainsi que de la défense, des descentes et de toutes les manœuvres; et l'on y apporta d'autant plus d'application, que les navires devenaient le seul refuge, en cas d'échec, contre un ennemi maître de presque tout le continent d'Asie, c'est-à-dire du théâtre de la guerre. Ce fut par là que les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Florentins, choisis pour le transport, comme les moins inhabiles de l'Occident, acquirent de l'expérience en ce genre, et des connaissances toutes nouvelles qu'ils communiquèrent ensuite au reste de l'Europe.

Avec la science de la marine, ils gagnèrent des richesses immenses, tant par le fret des navires que par la fourniture des provisions et des munitions de toute espèce, par les priviléges et les immunités qu'on leur accordait dans les places conquises, par la cession qu'on leur faisait d'une quantité de maisons, de rues entières et de quartiers, par le droit de propriété qu'ils obtinrent sur les meilleures îles de la Méditerranée. Jusque

là Constantinople avait été l'unique entrepôt de l'Occident, pour les rares productions des Indes orientales; par là cette ville, quoique serrée par les infidèles, qui cependant ne l'avaient jamais prise, se trouvait encore la plus riche et la plus florissante de l'Europe. Mais depuis, et surtout après la conquête de l'empire de Grèce par les Latins, ce précieux commerce fut transporté en Italie, où il amena l'opulence, et affermit l'indépendance que l'affaiblissement de l'empire germanique y avait ébauchée. La liberté des Italiens devint aussitôt l'objet des vœux et de l'émulation des peuples divers de l'Europe, sans en excepter les Français, qui se tirèrent de la servitude par l'achat des affranchissements, et par l'établissement des communes.

Les arts, les mœurs, la civilisation repassèrent aussi en Europe, par le moyen des courses fréquentes et du long séjour des Européens en Grèce et en Asie. Quoique la plupart des Occidentaux n'eussent ni le goût ni le talent de l'observation, il était impossible que, durant deux siècles entiers, ils eussent des rapports continuels avec ces pays, sans en remarquer les lois, les coutumes, les découvertes, les chefs-d'œuvre dans tous les arts, et les écrits mêmes; sans que leurs propres vues s'étendissent, que de nouvelles idées germassent dans leurs têtes, que leurs pré-

ventions s'affaiblissent, et qu'ils conçussent quelque honte de leur grossièreté et de leur imperfection. C'est par là qu'à cette époque précise, les différentes nations de l'Occident sortirent de l'état d'enfance où elles avaient croupi jusqu'alors. Elles prirent, au douzième siècle, un essor si vif et si général vers les arts et les sciences, que la plupart des prétentions qu'on fait remonter plus haut, ont toujours été mises depuis au rang des chimères. Souvenons-nous cependant de ne pas trop nous prévaloir de ces effets des croisades, très avantageux il est vrai, mais très fortuits ou très imprévus : ils ne doivent servir qu'à fermer la bouche aux censeurs injustes qui prendraient pour point de départ de leur attaque les effets malheureux qui s'en sont pareillement suivis contre toute attente.

Quant aux effets même qui avaient été prévus par les chefs de ces expéditions, nous nous bornerons aussi à les indiquer. Telle fut l'abolition des guerres particulières et des hostilités intestines qui déchiraient le sein d'un même état, et qui causaient le malheur de tous les peuples. Dès la première exhortation que fit le Pape Urbain II, dans le concile de Clermont, ce motif est exprimé en termes formels. « Tournez, leur dit-il, contre » l'ennemi du nom chrétien les armes que vous » employez injustement les uns contre les au-

» tres : rachetez par cette guerre, aussi sainte » que juste, les incendies, les homicides dont » vous vous faisiez mutuellement les victimes.» Mais, sans incidenter sur les termes, les vues de l'Église ne se montrent-elles point avec éclat dans la protection solennellement accordée à tous ceux qui prenaient la croix? Leurs personnes et leurs biens se trouvaient par là dans une entière sûreté. Aussi vit-on cesser alors les violences que n'avaient pu arrêter la Trêve de Dieu, établie dans ce but bien des années auparavant. Or, des effets si naturels étaient-ils bien difficiles à prévoir? Fallait-il la finesse et la pénétration que la présomption de notre siècle s'attribue d'une manière exclusive, pour juger que, la cause des troubles et des factions cessant par l'absence des seigneurs et de tous les hommes inquiets, pour qui les aventures du Levant ne manqueraient pas d'avoir plus d'attraits, ces factions et ces troubles cesseraient de même? Ces fiers vassaux, ayant besoin d'ailleurs de sommes considérables pour les frais de ces expéditions lointaines, afin d'y figurer avec un appareil assorti à leur hauteur, quelle ressource plus naturelle avaient-ils que la vente de leurs terres?

Autre avantage qu'offrirent les croisades, tant au corps de l'État qu'à ses chefs légitimes, et qui n'échappa ni à la prévoyance ni à l'activité de

leur politique. Aucun des souverains de l'Europe ne s'étant engagé dans la première croisade, tous saisirent avec empressement une occasion si favorable pour acquérir à peu de frais, et pour réunir à leurs couronnes les grands domaines qui en avaient été démembrés. Comme ensuite il périt dans la guerre sainte un grand nombre de seigneurs, sans laisser d'héritiers, leurs fiefs retournèrent de plein droit à leurs suzerains. Ainsi la puissance monarchique s'accrut de tout ce que perdait l'aristocratie, sans compter la prépondérance que lui donna lieu de reprendre, dans l'administration générale, l'éloignement de ces vassaux puissants et séditieux, qui faisaient bien souvent trembler leurs propres souverains. D'après cette seule indication, on sent tout ce que la sûreté et la tranquillité publiques eurent à gagner dans les croisades. Or, que cet avantage, facile à prévoir, ait été réellement prévu, c'est ce qui parut clairement, quand le goût des voyages d'outre-mer saisit les rois à leur tour, et qu'ils prirent tant de soin d'emmener avec eux les vassaux dont la puissance ou l'humeur inquiète leur donnait quelque ombrage. Bien souvent encore, sans partir eux-mêmes, après avoir soumis ces vassaux les armes à la main, ils ne les recevaient en grâce que sous la condition d'aller faire la guerre aux infidèles.

Mais en admettant que tous ces avantages éloignés aient échappé à la prévoyance des hommes, au moins les vues du ciel ne nous sont plus cachées depuis l'événement. L'esprit de l'homme put se tromper, et se trompa réellement sur le genre particulier d'avantage qui flattait son espoir; mais l'esprit de foi, pour un bienfait refusé, obtint beaucoup plus qu'il ne demandait.

Au lieu des succès attendus en vain de la seconde croisade, et de chacune des autres en particulier, la continuité de tant d'attaques successives procura insensiblement la décadence, puis la ruine entière de la puissance arabe. Il est vrai que celle des Turcs lui a succédé; mais le califat, en sortant de la race de Mahomet, perdit beaucoup de cette autorité que le fanatisme donnait pour divine; et le fanatisme lui-même, par une révolution si propre à ralentir sa première chaleur, se trouva bientôt en butte aux assauts du temps, que soutiennent si mal toutes ces violentes effervescences. Aussi la puissance ottomane, moins inquiète que celle des Sarrazins, beaucoup plus traitable à l'égard des Occidentaux, et surtout des Franks qui lui ont à jamais imprimé la terreur de leur nom, devint peu à peu un état réglé, reconnut des limites fixes, et les ouvrit même, pour le commerce, aux ennemis de sa religion. Si depuis elle alarma par in-

tervalles les nations chrétiennes, c'est que le Seigneur eut ses desseins sur son peuple en déchaînant de loin en loin ces Philistins de la loi nouvelle. Mais qui sait si à leur tour ils ne rendront pas leurs hommages à l'arche sainte? Qui dira même si ces mahométans abhorrés, et cependant ennemis irréconciliables de l'idolâtrie, amis de la prière et des bonnes œuvres, persuadés de l'immortalité de nos âmes, des récompenses et des peines éternelles, panégyristes de la loi Mosaïque et de l'Évangile, prévenus d'un respect religieux pour Jésus-Christ même, qui dira s'ils ne sont point les instruments destinés à le faire adorer un jour dans l'immense étendue de l'Afrique et de l'Asie, où, avec leur domination, ils ont déjà établi la connaissance du vrai Dieu? De là concluons que, s'il est juste et même expédient de réprimer les ennemis du nom chrétien, on ne doit pas les exterminer; qu'il faut détruire l'infidélité; mais pour les infidèles, qu'on ne doit que les convertir, sans même les contraindre. Que l'on consulte bien les monuments de l'histoire et de la doctrine de l'Église, et l'on y verra qu'au temps même des croisades, tels furent les seuls enseignements et les seuls procédés qu'elle ait véritablement avoués.

L'histoire du Clergé de France ne compte plus de faits notables depuis la mort de saint

Louis jusqu'en 1288, sous le règne de Philippe-le-Bel. A cette époque, les exactions d'un roi avare soulèvent ses plaintes. Le pape Boniface VIII crée un évêché nouveau dans la ville de Pamiers, sans consulter le roi. Celui-ci fait emprisonner l'Évêque et défend à tous ses sujets de payer au Saint-Siége les dîmes consenties jusqu'alors. Boniface VIII (1301) répond à cette attaque par une bulle menaçante, et bientôt il y ajoute l'excommunication.

Philippe-le-Bel irrité, convoque une assemblée générale des communes et des féodaux, fait lire dans son sein une version falsifiée de la bulle romaine, excite la France à la révolte, et profitant de l'exaltation des esprits, ordonne à son procureur auprès du Parlement, Guillaume de Nogaret, fils d'un hérétique vaudois, de faire le procès au Pape, et de s'emparer de sa personne. Nogaret réunit des agents secrets et bloque le Pontife dans son palais d'Anagni, n'osant le conduire en France, au milieu de la stupeur que la nouvelle d'un pareil attentat avait produite. Les habitants d'Anagni délivrent le Pontife, et le ramènent à Rome, où il meurt (1303).

Le successeur de Boniface, Benoît XI, d'un caractère doux et timide, leva la sentence d'excommunication fulminée contre le roi de France. Mais au bout de huit mois de règne, il mou-

rut empoisonné, s'il en faut croire les chroniques, le 7 juillet 1304. Le Saint-Siége vaqua durant onze mois ; les intrigues de Philippe-le-Bel forcèrent les suffrages à se réunir sur Bertrand de Goth, Archevêque de Bordeaux. Le nouveau Pontife proclamé à Pérouse, le 5 juin 1306, fut sacré à Lyon, le 14 novembre suivant, sous le titre de Clément V. Plusieurs écrivains ont accusé sa mémoire d'une coupable condescendance aux volontés de Philippe ; ils vont jusqu'à prétendre qu'il souscrivit six articles simoniaques pour prix de son élévation sur la chaire de saint Pierre. Mais ce fait n'est pas plus prouvé que toutes les calomnies que l'ignorance ou la mauvaise foi de l'esprit de parti se sont acharnées à produire contre les chefs de l'Église romaine.

Clément V, après quatre ans de pontificat, transféra le Saint-Siége d'abord à Lyon, puis, en 1309, à Avignon, qui appartenait sous la suzeraineté de l'empire germanique, au comte de Provence.

Le 13 octobre 1311, un concile général fut tenu à Vienne. Le Pape annonça, dans le discours d'ouverture, trois sujets à traiter : une accusation contre les chevaliers de l'ordre du Temple, une croisade en Terre-Sainte, et la réforme du Clergé. Cette réforme consista en quelques articles décrétés au sujet de plusieurs

monastères. La croisade fut annoncée, mais ne se réalisa point. Quant aux Templiers, ils furent supprimés, le Pape se réservant de décider, au nom de l'Église, du sort des personnes et des biens.

Cet ordre célèbre, répandu sur toute la face de l'Europe, comptait neuf mille commanderies, richement dotées, et dont le revenu total pouvait s'élever à cent douze millions de notre monnaie. Le nombre des chevaliers était de 30,000, dont la majorité appartenait à la France. L'ordre, affranchi de toute juridiction civile et ecclésiastique, ne relevait que du Saint-Siége. La rumeur publique lui reprochait des mœurs dissolues; après l'enquête exercée par le concile de Vienne, et l'interrogatoire subi par les principaux dignitaires, à Chinon, une bulle en date du mois d'août 1308, rédigée à Poitiers, fixe l'ouverture d'un concile universel au premier jour d'octobre en deux ans, afin d'y pourvoir, tant à l'ordre des Templiers et à leurs biens, qu'à la foi catholique, au recouvrement de la Terre-Sainte, à la réformation et aux libertés de l'Église. Dans cet intervalle, les membres de l'ordre cernés par une police habile, sont arrêtés en même temps, daus la nuit du 19 octobre 1307, sur toute l'étendue de la France. Le Grand Maître, Jacques de Molai, noble de Franche-Comté, saisi dans la mai-

son du Temple, à Paris, peu de jours après son retour d'Orient, comparait le 14 octobre devant une assemblée tenue dans le chapitre de Notre-Dame de Paris, composée des chanoines de cette église, et des docteurs de l'Université. Guillaume de Nogaret publia l'acte d'accusation qui se réduisait à trois chefs. Le premier consistait de la part des Templiers, à renier le Christ, en s'engageant dans l'ordre ; le deuxième, à se livrer entre eux à des vices infâmes ; le troisième, à adorer une idole monstrueuse. Le lendemain de cette dénonciation, Philippe-le-Bel convoqua le Clergé et les notables de Paris, dans le jardin de son palais, et leur fit adresser un long discours touchant les crimes imputés aux malheureux Templiers.

Cent quarante accusés, à l'exception de trois seulement, furent vaincus par d'horribles tortures, et confessèrent avec le Grand Maître, les crimes qu'on leur imputait.

Le Pape instruit de ce premier résultat, blâma la précipitation d'une mesure si violente, et fit proclamer par deux légats, Étienne de Susi et Béranger de Frédole, sa volonté d'examiner et de juger lui-même cette grande affaire. Philippe-le-Bel pressé d'arriver à la fin du procès, lui envoya soixante-douze des principaux accusés, lesquels confirmèrent entre les mains du Pontife,

leurs premiers aveux. Clément V avait écrit en même temps à tous les princes de la Chrétienté, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en Bohême, en Pologne, et jusqu'en Chypre, afin de procéder à des informations aussi exactes qu'en France. Partout il fut obéi.

L'affaire fut discutée ensuite à Poitiers, entre le Pape et le roi, en présence des cardinaux et d'un choix de personnages du plus haut rang, tant ecclésiastiques que laïques. Les légats se transportèrent de nouveau à Chinon, pour y interroger le Grand Maître, le visiteur de France, les commandeurs de Chypre, de Guyenne et de Normandie. Tous les cinq confessèrent l'acte d'accusation, et protestèrent de leur repentir, en demandant grâce. Le rapport de cet aveu fut transmis à Poitiers où siégeait le Pape. Clément V continuant ses investigations, délégua huit commissaires apostoliques, l'Archevêque de Narbonne, les Évêques de Bayeux, de Limoges et de Mende, le prévôt d'Aix, les Archidiacres de Rouen, de Maguelone et de Trente. Ils se rendirent à Paris, province de Sens, tandis que cette métropole était vacante, puis se répandirent dans tout ce district, pour faire les citations eux-mêmes, suivant l'ordre exprès du souverain Pontife. On présumait apparemment que le plus

grand désordre existait dans le voisinage de la capitale, centre ordinaire de la dépravation, et qu'il y demandait plus de vigilance qu'en aucun autre lieu. On se contenta d'envoyer les citations aux provinces de Reims, de Rouen, de Tours, de Bourges, de Lyon, de Bordeaux, d'Auch et de Narbonne. Après les délais convenables, le tribunal ouvrit ses séances dans le palais épiscopal de Paris, le 22 novembre 1309.

Le Grand Maître se rétracta. Les juges surpris de cette variation, lui firent entendre ses premiers aveux ; il y répondit en se signant du signe de la croix, et protestant contre des aveux dont il rejetait la responsabilité sur un accès de démence. Soixante-quatorze Templiers comparurent après lui, pour défendre leur ordre.

Ils s'exprimèrent avec énergie contre la cupidité qui, disaient-ils, inspirait leurs accusateurs, et qui avait fait mentir plusieurs de leurs frères. Mais ils ne répondirent que par des apologies vagues aux faits spéciaux qu'on leur reprochait. Le procès se continua rapidement ; tandis que le tribunal de Paris étudiait minutieusement tous les détails de l'affaire, des conseils tenus à Sens, à Reims et dans la Provence, rendirent des jugements très rigoureux.

Enfin, le 22 mars 1312, 194 ans après la naissance de l'ordre, Clément V, dans un con-

sistoire secret de cardinaux et d'autres prélats, le supprima par voie de provisions et d'ordonnances apostoliques, et non par sentence définitive, se basant sur ce que, selon les règles du droit, nul ne peut être témoin dans sa propre cause. Or, tous les témoignages, vrais ou faux, recueillis contre les Templiers, venaient de leurs seuls aveux. La publicité de ces témoignages les avait trop diffamés, pour que leur ordre pût être maintenu; mais comme, après tout, un grand nombre des accusés confessaient et se rétractaient alternativement, on ne pouvait décider contre eux que par précaution. Le 2 mai suivant, une nouvelle bulle transféra les biens des Templiers aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui venaient de conquérir l'île de Rhodes sur les Infidèles. Quant aux personnes des Templiers, la bulle prescrit qu'ils continueront d'être jugés par les conciles provinciaux. L'ordre acheva de disparaître par le supplice du Grand Maître, du visiteur de France et des commandeurs d'Aquitaine et de Normandie. Ces quatre illustres personnages venaient d'être condamnés par le Pape assisté de l'Archevêque de Sens, de trois Cardinaux et de plusieurs docteurs en droit canonique, à une détention perpétuelle. Ils protestèrent de leur innocence. Les Cardinaux-légats fort embarrassés, remirent au lendemain le soin

de délibérer de nouveau, et remirent les condamnés à la garde du prévôt de Paris. Mais, Philippe-le-Bel, ne prenant conseil que de lui-même, ordonna leur supplice pour le même soir. Ils furent brûlés vifs, dans un îlot de la Seine, à l'endroit où est aujourd'hui la place Dauphine. Cette barbare exécution, commise dans les premiers jours de 1314, retombe sur la conscience du roi de France. Philippe-le-Bel et Clément V moururent à peu de temps de là : le Pape le 20 avril 1314, et le roi le 29 novembre, à l'âge de 46 ans.

Le conclave tenu à Lyon pour le choix du nouveau Pape laissa vaquer le Saint-Siége plus de deux ans. Le 7 août 1316, Jacques d'Euse, de Cahors, Cardinal Évêque de Porto, fut élu sous le nom de Jean XXII. On lui doit l'érection du siége archiépiscopal de Toulouse, des évêchés de Montauban, de Saint-Papoul, de Rieux, de Lombey, d'Aleth, de Saint-Pons, de Castres; de Vabres, au diocèse de Rodez ; de Condom dans celui d'Agen, de Sarlat dans celui de Limoges, de Saint-Flour dans celui de Clermont, de Luçon et de Maillezais dans celui de Poitiers : le siége de Maillezais fut transféré à la Rochelle, vers le milieu du XVII[e] siècle. Le même Pape créa encore les siéges de Tulle, au diocèse de Limoges, de Lavaur et de Mirepoix, au diocèse de Toulouse.

Tandis que les souverains Pontifes faisaient leur résidence à Avignon, ils furent souvent choisis parmi le Clergé français, dont les lumières et les vertus tenaient le premier rang dans la chrétienté. De 1309 à 1376, le Saint-Siége resta fixé dans la Provence. Cette suite d'années nous conduit jusqu'à Pierre Roger de Beaufort, qui fut élu le 4 janvier 1371, pour succéder à Urbain V, sous le titre de Grégoire XI.

Dans le cours de l'année 1375, ce Pontife avait promulgué une constitution, datée du 29 mai, pour obliger à la résidence fixe, tous les Prélats, Patriarches, Archevêques et Évêques, Abbés et Supérieurs monastiques, à l'exception des quatre Patriarches titulaires de l'Église d'Orient, des Cardinaux, des Légats, des Nonces, et autres officiers du Saint-Siége. Quelques jours après ce décret, Grégoire ayant rencontré un Évêque étranger dans les rues d'Avignon : « Que faites-vous ici? lui dit-il; que n'allez-vous à l'église que vous devez chérir comme votre épouse ?

— » Et vous-même, saint Père, répondit le prélat, pourquoi n'allez-vous point à votre épouse qui est infiniment plus illustre que la mienne? »

Grégoire XI, touché de ces paroles, sentit

naître en lui un désir ardent de faire cesser l'espèce de viduité où languissait Rome. Bientôt, malgré tous les efforts de Charles V, roi de France, il partit d'Avignon pour reporter le trône de saint Pierre à Rome, où il fit son entrée le 17 janvier 1377.

A partir de l'année 1378, les conciles se succèdent pour combattre un grand schisme. On voit le Pape Urbain VI siéger à Rome, tandis qu'à Avignon Clément VII est reconnu par une grande partie de la chrétienté. L'origine de ce schisme était que les Italiens voulaient un Pape de leur nation, tandis que la France prétendait fixer à Avignon le siége pontifical. Il n'entre point dans le cadre du présent livre, de suivre les intrigues ni les luttes interminables auxquelles cette question donna lieu. Le schisme s'éteignit au concile de Constance, en 1417, par l'élection de Martin V. La même assemblée condamne Jean Huss de Prague, précurseur de Luther, qui renouvelait les attaques de l'Anglais Wiclef contre la suprématie du Pape, les vœux monastiques, le culte des Saints, le célibat des Prêtres.

En 1488, sous le règne de Charles VII, l'assemblée de Bourges confirme, sur de nouvelles bases, la pragmatique sanction, œuvre de saint Louis.

Au temps de Charles VII, la féodalité s'écroule; il n'en reste plus que les habitudes. La France longtemps éprouvée par les rivalités sanglantes de l'Angleterre, va prendre de nouvelles forces dans l'unité monarchique, modelée sur celle de l'Église. Après les longues secousses de l'époque féodale, l'instinct des hommes et le penchant des choses étaient vers un principe gouvernemental absolu.

Louis XI vint essayer ce pouvoir. A son avénement, plusieurs princes, qui appartenaient en général à des branches puînées de la maison royale de France, régnaient en souverains à peu près indépendants sur une moitié au moins du sol français. La branche royale, dite de France, ou de Valois, dominait dans le centre du pays et possédait quelques provinces importantes aux extrémités; cette position était le principal de ses avantages. La maison de Valois-Bourgogne occupait des provinces infiniment plus riches et presque aussi considérables : la Flandre, pays des villes populeuses et des riches manufactures, l'Artois, les villes de la Somme, le Hainaut, le Brabant, la Hollande, et les deux Bourgognes. Ces riches domaines étaient partagés, entre la mouvance du roi de France et celle de l'empereur; mais le droit public de l'empire, et le traité d'Arras consenti par Charles

VII, légitimaient une complète indépendance. Une autre branche des Valois, la maison d'Anjou, possédait l'Anjou, le Maine, la Lorraine et la Provence. Ensuite venaient les ducs de Bretagne, qui descendaient toujours et en ligne masculine, d'une très ancienne branche Capétienne établie par Philippe-Auguste. En Bretagne l'esprit public s'unissait à l'ambition du prince pour défendre l'indépendance bretonne contre les prétentions de la royauté. On distinguait encore, mais dans un rang secondaire, les maisons d'Orléans et d'Alençon, toutes deux de Valois, celle de Bourbon qui descendait d'un fils de saint Louis, celles d'Armagnac, de Foix, d'Albret, au fond de la Gascogne, toutes trois étrangères à la race Capétienne. C'était chez les Gascons seulement, grâce à la nature montagneuse du pays et à la lutte de la France et de l'Angleterre, que s'étaient conservés les derniers restes de la véritable société féodale.

Louis XI fut l'homme de la Terreur pour les derniers restes de la féodalité. Sa politique toute concentrée se résume dans l'abaissement de la haute aristocratie et la centralisation du pouvoir dans sa personne. Ce qu'il fit en bien et en mal, vient de cette préoccupation. L'un de ses premiers actes fut l'abolition de la pragmatique sanction, non pour favoriser la cour de Rome, mais par haine de tout ce qui portait un carac-

tère de liberté. Né à une époque sociale où rien n'était achevé et où tout était commencé, il eut une forme monstrueuse, indéfinie. A sa mort, l'Europe féodale achève de tomber; Constantinople devient la proie des Turcs; les lettres renaissent et vont faire d'immenses progrès, car l'imprimerie est inventée, et la découverte de l'Amérique prépare des voies immenses aux progrès du commerce.

Charles VIII, prince d'une piété peu commune, et après lui Louis XII se succèdent sur le trône de France. Le premier fait rendre le 23 août 1497, par les docteurs en théologie de l'Université de Paris, un décret qui proclame l'immaculée conception de la Vierge, mère de Jésus. Louis XII a pour premier ministre, Georges d'Amboise, Archevêque de Rouen, prélat tout à la fois magnifique et modeste, libéral et économe, habile et sincère, aussi vertueux Prêtre que savant politique, partout faisant le bien, établissant d'heureuses réformes, et méritant à son souverain le plus beau titre qu'ait jamais obtenu un roi de France, celui de Père du peuple.

Le XVe siècle s'achève au milieu d'événements politiques dont le détail n'appartient pas à notre sujet; des conciles fréquents corrigent les mœurs publiques et soutiennent les droits de l'Église.

De 1436 à 1440, l'art typographique jette ses

premières lueurs. On l'attribue communément à Jean Guttemberg, natif de Strasbourg, et fixé à Mayence, où il s'associa avec Jean Faust et Pierre Schœffer, gendre de Faust. La ville de Harlem en Hollande, qui en fait honneur à l'un de ses citoyens nommé Laurent Jansen, et plus souvent Jean Coster, ne produit pour preuves que des livres sans date, imprimés d'ailleurs à la manière des Chinois, c'est-à-dire avec des planches ou de petites tables en bois, multipliées à l'égal des feuillets qu'on avait à copier : méthode usitée en Chine, dès l'an 930. On attribue encore l'invention de l'imprimerie à Jean Mantel, bourgeois de Strasbourg, et on la rapporte au règne de l'empereur Frédéric III, qui pour récompense anoblit Mantel. Quoi qu'il en soit de ces prétentions diverses, le livre intitulé *Psalmorum codex*, imprimé en 1457, en caractères détachés, et le plus ancien que l'on connaisse, se trouve, avec tous ceux qui approchent le plus de cette antiquité, imprimé à Mayence, chez Jean Faust et Pierre Schœffer. De là, cet art inestimable se répandit en peu de temps dans tous les états de la chrétienté, où bientôt les sciences, d'une acquisition si difficile et si dispendieuse auparavant, n'offrirent plus de difficultés, pour ainsi dire, qu'à la stupidité et à la nonchalance. Avant cette époque, une concordance de la Bible fut vendue cent écus d'or, et

les œuvres de Tite-Live en coûtaient jusqu'à cent vingt.

D'illustres écrivains ornent le sanctuaire, depuis les beaux jours du XIIe siècle jusqu'à la fin du moyen âge français.

Guilbert, abbé de Nogent (1124), est le premier historien des croisades.

Geoffroi, Abbé de Vendôme et Cardinal (1130), a laissé des sermons et des lettres, et un traité sur la grande question des investitures.

Alger, moine de Cluny (1131) a réfuté victorieusement toutes les erreurs qui de son temps attaquaient la doctrine de l'Eucharistie, et que les derniers sectaires n'ont fait que renouveler.

Hildebert de Lavardin, Évêque du Mans, puis Archevêque de Tours (1133); Guigues-le-Vénérable, prieur de la Grande-Chartreuse; Hugues, prieur de Saint-Victor (1142); Suger, Abbé de Saint-Denis; saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux, et le dernier des Pères de l'Église (1153); Pierre-le-Vénérable, Abbé de Cluny (1155); Pierre de Celles, Évêque d'Autun, sont les génies de la science sacrée.

Au XIIIe siècle, Rigord, moine de Saint-Denis, est à la fois le médecin et l'historien de Philippe-Auguste.

Étienne Langton (1228), chancelier de l'Église de Paris, écrit plusieurs commentaires sur

la Bible, et un grand nombre de constitutions synodales.

Le Cardinal Jacques de Vitry (1240) a laissé une histoire orientale depuis Mahomet jusqu'en 1229, et une histoire occidentale, ou de l'Église latine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à son époque.

Vincent de Beauvais, dominicain, lecteur de Saint-Louis (1256) est l'auteur du *Speculum majus*, et d'un traité sur l'éducation des princes.

Robert de Sorbon (1271) qui donna son nom à la Sorbonne; Guillaume de saint Amour (1272); Henri-le-Grand, docteur en théologie de Paris (1292); Guillaume Duranti, Évêque de Mende, auteur du *Speculum juris*, remplissent le XIIIe siècle.

Guillaume de Nangis, moine de Saint-Denis, ouvre le XIVe; on a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1301, et une vie de saint Louis.

Le Cardinal Le Moine a rédigé un commentaire sur le texte des Décrétales.

Gilles de Rome, dominicain, Archevêque de Bourges (1317); François de Maironis (1325), cordelier, fameux docteur de Sorbonne; Augustin Triomphe (1328), qu'on croit auteur du *Milleloquium* de saint Augustin; Durand de Saint-Pourçaire, dominicain, Évêque de Meaux (1334), auteur d'un traité sur l'origine des juridictions

cléricales; Pierre Bertrand (1348), Évêque d'Autun; Nicolas Orême, Évêque de Lisieux (1384), auteur d'un traité sur l'Antechrist; Nicolas Eymeric (1399), auteur du *Directoire des inquisitions*, ferment ce siècle.

Le XVe compte Vincent Ferrier (1419); Jean deCourte-Cuisse (1425), Évêque de Paris, auteur d'un traité *De la foi de l'Eglise, du souverain pontife et du concile*; Pierre d'Ailli, Cardinal Évêque de Cambrai (1425), auteur d'un traité de la réforme de l'Église; Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris (1429). Les ouvrages de ce fameux docteur remplissent cinq volumes in-folio. On y trouve partout, avec une profonde science de la théologie, l'esprit de la plus fervente piété. Quelques bibliographes lui ont attribué l'admirable livre de l'Imitation de Jésus-Christ, dont Thomas à Kempis, chanoine régulier du monastère de Zwol, en Hollande, est plus vraisemblablement l'auteur.

Ne passons pas sous silence Nicolas Clémangis ou de Clamange (1440), docteur de Paris, regardé comme l'écrivain le plus éloquent et le plus poli de son temps; Jacques de Paradis, chartreux (1465); et Laurent Valle, célèbre humaniste qui a puissamment contribué à la restauration des belles lettres latines.

Ici finit le moyen âge. Les jours du combat

vont renaître pour l'Église ; la persécution prépare ses armes, et le ciel ses couronnes. La vie de l'Église est, comme celle de l'homme, une suite de vicissitudes et d'épreuves. Mais tandis que la faiblesse est le partage de l'homme, l'Église abritée dans l'ombre de Dieu, grandit sans cesse au-dessus de ses adversaires. Vienne Luther en Germanie, Calvin en France, Henri VIII en Angleterre ; devant chacun d'eux, l'éternelle vérité rangera ses martyrs, et Dieu sera le juge du camp.

Au XVe siècle, quand le génie allemand eut achevé la cathédrale de Strasbourg, il sculpta au sommet de la tour une figure satanique, comme pour railler de là haut tout l'édifice. C'était un ricanement d'enfer qui tombait de ce balcon sur les vierges de pierre, sur les piliers et sur les colonnettes, sur les saints dans leurs niches, sur le pavé d'où il rebondit contre l'autel.

Le présage s'accomplit. Voici Luther, jetant à la face de l'Allemagne son calice de luxure. Le Christ, à sa voix, n'est plus qu'une parabole, un rêve, une épopée mystique qui va rejoindre l'épopée grecque et l'épopée romaine. Les Évangélistes deviennent des rapsodes, le Catholicisme une halte du genre humain sur le chemin de l'avenir. Suivez Luther, furieux d'orgueil, rougi d'envie, ivre de vin, souillant d'un rapt infâme une religieuse, Catherine de Bora, le ven-

dredi-saint de l'an 1525, et prêchant dans les carrefours des villes d'Allemagne, le pillage des églises et des monastères, lui le frère apostat des Augustins de Wittemberg!

Prophète impur de nos sanglantes révolutions, lève-toi du tombeau, pour contempler ce qui reste de ton œuvre : ta folie a vaincu la mort : des peuples sont assis, depuis trois siècles, à ton festin de Balthazar. Mais une main invisible, écrit en face du convive, sur la muraille de saint Pierre, les lettres gigantesques de l'avenir.

Les siècles couchés sur le chemin du temps, ressemblent à des soldats endormis autour de la tombe du Calvaire. Le Christ ressuscite, chaque jour, en silence, sur tous les autels du monde catholique. Un jour l'hostie resplendira des reflets du Thabor, et Dieu, quand son heure sera venue, fera grâce encore une fois.

DEUS PATIENS EST, QUIA ÆTERNUS!

La Réformation ouvre les siècles modernes. Toutes les héréties qui, jusque là, s'étaient levées contre l'Église, n'avaient obtenu qu'une durée passagère, et nullement influé sur l'ordre politique. Le protestantisme mordit la société au cœur, et laissa son venin dans la plaie. Il s'était glissé dans son sein par la débauche des princes et des nobles, par l'ignorance et la grossièreté du Clergé d'Allemagne, par l'outrecuidante va-

nité des faiseurs de science de ce temps-là. Ouvrant toute barrière au déchaînement des passions brutales, il descendit par degrés dans les classes inférieures.

« La communion réformée, dit M. de Chateaubriand, n'a jamais été aussi populaire que le culte catholique; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Lorsque les premières fougues des fabricants de réforme furent un peu apaisées, ils cherchèrent à donner à leur doctrine les apparences de la moralité, et lui créèrent pour base et pour appui des préceptes empruntés aux philosophiques vertus des grands siècles païens. Ainsi, le protestantisme s'est affublé d'équité, et entouré de devoirs vulgaires; la bonté qu'il exerce tient plus de la raison que de la tendresse; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas. Le moine et le curé catholiques sont les compagnons du pauvre : pauvres comme lui, ils ont pour leurs compagnons les entrailles de Jésus-Christ; les haillons, la paille, les plaies, les cachots, ne leur inspirent ni dégoût ni répugnance; la charité en a parfumé l'indigence et le malheur. Le Prêtre catholique est le successeur des douze

hommes du peuple qui prêchèrent Jésus-Christ ressuscité ; il bénit le corps du mendiant expiré, comme la dépouille sacrée d'un être aimé de Dieu, et ressuscité à l'éternelle vie. Le pasteur protestant abandonne le nécessiteux sur son lit de mort; pour lui, les tombeaux ne sont point une religion, car il ne croit pas à ces lieux expiatoires où les prières d'un ami vont délivrer une âme souffrante. Dans ce monde, il ne se précipite point au milieu du feu, de la peste; il garde pour sa famille particulière ces soins affectueux que le Prêtre de Rome prodigue à la grande famille humaine.

» Sous le rapport religieux, la Réformation conduit insensiblement à l'indifférence ou à l'absence complète de foi; la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes : le doute ou l'incrédulité.

» Et, par une réaction naturelle, la Réformation en se montrant au monde, ressuscita le fanatisme catholique qui s'éteignait; elle pourrait donc être accusée d'avoir été la cause indirecte des horreurs de la Saint-Barthélemy, des fureurs de la ligue, de l'assassinat de Henri IV, des massacres d'Irlande, de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Le protestantisme criait à l'intolérance de Rome, tout en égorgeant les catholiques en France, en jetant au vent les

cendres des morts, en allumant les bûchers de Sirven à Genève, en se souillant des violences de Munster, en dictant les lois atroces qui ont accablé les Irlandais, à peine aujourd'hui délivrés après deux siècles d'oppression. Que prétendait la Réformation, relativement au dogme et à la discipline? Elle pensait bien raisonner, en niant quelques mystères de la foi catholique, en même temps qu'elle en relevait d'autres tout aussi difficiles à comprendre. Elle attaquait les abus de la Cour de Rome? Mais ces abus ne se seraient-ils pas détruits par les progrès de la civilisation? ne s'élevait-on pas, de toute part, et depuis longtemps, contre ces abus? Érasme, Rabelais, et tant d'autres, ne commençaient-ils pas à remarquer et à faire sentir, sans le secours de Luther, les vices que le pouvoir non contrôlé et la grossièreté du moyen âge avaient introduits dans l'Église? Les rois depuis saint Louis n'avaient-ils pas secoué le joug des Papes? Le long schisme du XIV[e] siècle n'avait-il pas attiré les yeux même de la foule sur l'ambition du gouvernement pontifical? Les magistrats ne faisaient-ils pas lacérer et brûler les bulles?

» La Réformation, pénétrée de l'esprit de son fondateur, moine envieux et barbare, se déclara ennemie des arts. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au

génie, et le mit à pied. Elle éclata au sujet de quelques aumônes destinées à élever au monde chrétien la basilique de Saint-Pierre : les Grecs auraient-ils refusé les secours demandés à leur piété pour bâtir un temple à Minerve?

» Si la Réformation, à son origine, eût obtenu un plein succès, elle aurait établi, du moins pendant quelque temps, une autre espèce de barbarie; traitant de superstition la pompe des autels, d'idolâtrie les chefs-d'œuvre de la sculpture, de l'architecture et de la peinture, elle tendait à faire disparaître la haute éloquence et la grande poésie, à détériorer le goût par la répudiation des modèles, à introduire quelque chose de sec, de froid, de pointilleux dans l'esprit, à substituer une société guindée et toute matérielle à une société aisée et toute intellectuelle, à mettre les machines et le mouvement d'une roue en place des mains et d'une opération mentale. Ces vérités se confirment par l'observation d'un fait.

» Dans les diverses branches de la religion réformée, cette communion s'est plus ou moins rapprochée du beau, selon qu'elle s'est plus ou moins éloignée de la religion catholique. En Angleterre, où la hiérarchie ecclésiastique s'est maintenue, les lettres ont eu leur siècle classique. Le Luthéranisme conserve des étincelles

d'imagination que cherche à éteindre le Calvinisme, et ainsi de suite en descendant jusqu'au Quaker qui voudrait réduire la vie sociale à la grossièreté des manières et à la pratique des métiers.

» Shakespeare, selon toutes les probabilités, était catholique; Milton a visiblement imité quelques parties des poëmes de saint Avite et de Masenius; Klopstock a emprunté la plupart des croyances romaines. De nos jours, en Allemagne, la haute imagination ne s'est manifestée que quand l'esprit du protestantisme s'est affaibli et dénaturé; les Gœthe et les Schiller ont retrouvé leur génie en traitant des sujets catholiques; Rousseau et madame de Staël font une illustre exception à la règle; mais étaient-ils protestants à la manière des premiers disciples de Calvin?

» C'est à Rome que les peintres, les architectes et les sculpteurs des cultes dissidents viennent aujourd'hui chercher des inspirations que la tolérance universelle leur permet de recueillir. L'Europe, que dis-je? le monde est couvert de monuments de la religion catholique. On lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècles que le protestantisme est né; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique; il est pratiqué par

des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins, ou établi quelques manufactures. Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le Protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du seizième siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique, par une suite de saints et de grands hommes, jusqu'à Jésus-Christ; de là, aux patriarches, et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon, protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui mettant fin au monde barbare, embellit la société, lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre.

» Si la Réformation rétrécissait le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimait les grands cœurs à la guerre; l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le Catholicisme avait produit les chevaliers, le Protestantisme fit des capitaines braves et vertueux, comme La Noue, mais sans élan; souvent cruels à froid, austères moins de mœurs que d'esprit; les Châtillons furent toujours effacés par les Guises. Le seul guerrier de mouvement et de vie que les

protestants comptassent parmi eux, Henri IV, leur échappa. La Réformation ébaucha Gustave Adolphe, Charles XII et Frédéric; elle n'aurait pas fait Buonaparte, de même qu'elle avorta de Tillotson et du ministre Claude, et n'enfanta point Fénélon et Bossuet, de même qu'elle éleva Inigo Jones et Webb, et ne créa point Raphaël et Michel-Ange.

» On a dit que le Potestantisme avait été favorable à la liberté politique, et avait émancipé les nations. Les faits parlent-ils contre les personnes?

» Il est certain qu'à sa naissance la Réformation fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, parce que ses premiers disciples furent des gentilshommes. Les Calvinistes rêvèrent pour la France une espèce de gouvernement à principautés fédérales qui l'aurait fait ressembler à l'empire germanique : chose étrange! on aurait vu renaître la féodalité par le Protestantisme. Les nobles se précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau, et à travers lequel s'exhalait jusqu'à une sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. Mais cette première ferveur passée, les peuples ne recueillirent du Protestantisme aucune liberté politique.

» Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la Réformation est née, vous verrez

partout l'unique volonté d'un maître. La Suède, la Prusse, la Saxe sont restées dans la monarchie absolue; le Danemarck est devenu un despotisme légal. Le Protestantisme échoua dans les pays républicains; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui mourut : les arts et le beau soleil du midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le seizième siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois; les trois pouvoirs étaient distincts, l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des lords et des communes; la monarchie représentative était trouvée et marchait; le temps, la civilisation, les lumières croissantes y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses

pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII; ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'église anglicane avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre, sous le sceptre d'Élisabeth, que sous celui de Marie? La vérité est que le Protestantisme n'a rien changé aux institutions; là où il a trouvé une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées; là où il n'a rencontré que des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

» Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des États-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au Protestantisme; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie, protestante comme elles. Le Maryland, état catholique et très peuplé, fit cause commune avec les autres états, et aujourd'hui, les états de l'Ouest sont catholiques; les progrès de cette communion, dans ce pays de liberté, passent toute croyance, parce qu'elle s'y est rajeunie dans son élément naturel populaire, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès

de cette grande république des colonies anglaises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques. Certes! celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif, avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

» Une seule république s'est formée en Europe, à l'aide du Protestantisme : la république de Hollande; mais il faut remarquer que la Hollande appartenait à ces Communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administraient en forme de républiques municipales; toutes zélées catholiques qu'elles étaient, Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance; et ce sont des Prêtres catholiques qui l'ont rendue à l'état démocratique.

» Il faut conclure de l'étroite investigation des faits, que le Protestantisme n'a point affranchi les peuples; il a apporté aux hommes la liberté philosophique, mais non la liberté politique; or, la première liberté n'a conquis nulle part la seconde, si ce n'est en France, vraie patrie de la Catholicité. Comment arrive-t-il que l'Alle-

magne, très philosophique de sa nature, et armée du Protestantisme, n'ait pas fait un pas vers la liberté politique dans le dix-huitième siècle, tandis que la France, très peu philosophique de tempérament et sous le joug du Catholicisme, ait gagné, dans le même siècle, toutes ses libertés ?

» Descartes, fondateur du doute raisonné, auteur de la *Méthode* et des *Méditations*, destructeur du dogmatisme scolastique, Descartes qui soutenait que pour atteindre à la vérité il fallait se défaire de toutes les opinions reçues, Descartes fut toléré à Rome, pensionné du cardinal Mazarin, et persécuté par les théologiens de la Hollande.

» L'homme de théorie méprise souverainement la pratique; de la hauteur de sa doctrine, jugeant les choses et les peuples, méditant sur les lois générales de la société, portant la hardiesse de ses recherches jusque dans les mystères de la nature divine, il se sent et se croit indépendant, parce qu'il n'a que le corps d'enchaîné. Penser tout, et ne faire rien, c'est à la fois le caractère et la vertu du génie philosophique ; ce génie désire le bonheur du genre humain; le spectacle de la liberté le charme, mais peu lui importe de le voir par les fenêtres d'une prison. Comme Socrate, le Protestantisme a été un accoucheur d'es-

prit; malheureusement, les intelligences qu'il a mises au jour n'ont été jusqu'ici que de belles esclaves.

» Au surplus, la plupart de ces réflexions sur la religion prétendue réformée ne se doivent appliquer qu'au passé : aujourd'hui, les protestants, pas plus que les catholiques ne sont ce qu'ils ont été; les premiers ont gagné en imagination, en poésie, en éloquence, en raison, en liberté, en vraie piété ce que les autres ont perdu. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus : les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont resserrés au pied du Calvaire, souche commune de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers Évêques, la protection des arts, et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Pour jeter un nouvel éclat, le Christianisme n'attend qu'un génie supérieur, venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle; comme les institutions et les mœurs, elle subit la troisième transformation; elle cesse d'être politique; elle devient philosophique sans cesser d'être divine; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la

Croix marque à jamais son centre immobile. »

Cette brillante appréciation qu'a fait un illustre écrivain des résultats du Protestantisme dans l'ordre physique et moral, m'a paru remarquable entre toutes les pages dont son génie si hautement chrétien a doté l'histoire. Je n'ai dû ni ajouter, ni retrancher rien à ce jugement. Les faits en confirment chaque jour, et de plus en plus l'exactitude. Le Protestantisme, après trois siècles, commence à subir le sort des grandes hérésies qui ont illustré le Catholicisme par la longue obstination de leurs luttes, par les alternatives de leur existence, et enfin par l'éclat de leurs défaites. Je suivrai pas à pas, dans un prochain livre, l'histoire des développements et de la décadence du Protestantisme en France, depuis l'apostasie de Luther. Chaque page de ce travail, tissu de faits rendus irrécusables par la citation immédiate de chaque preuve et de chaque source où j'aurai puisé, restituera dans son vrai jour, à l'histoire moderne, les caractères de ce grand épisode de la Réformation. L'infamie d'un moine perdu de débauches, attestées par tous les témoignages historiques, l'entraîne à la révolte pour éviter le châtiment qui le menaçait tôt ou tard. Les passions charnelles d'un électeur de Saxe avide de luxure et de pillage, appuient les premières clameurs d'un religionnaire de carrefour. L'exem-

ple gagne de proche en proche; c'est la gangrène qui s'étend sur les vices d'un siècle brutal, au sein d'un grand peuple attardé par ses sens grossiers sur les voies de l'avenir. Aux désordres de la vie matérielle se joint en France l'esprit discuteur et le goût des nouveautés. L'hérésie de Luther, développée par Mélanchton, le plus habile de ses disciples, reçue en Suisse par Ulrich Zwingle, curé réfractaire de Glaris, puis embrassée par un autre apostat, Jean Calvin, chanoine de Noyon, s'établit à Genève, d'où elle passe en France.

A peine sortie de son berceau, elle se décompose parmi les complices de son impureté. C'est déjà un cadavre dont les émanations frappent de mort tout ce qui l'approche. Le règne de l'Antechrist semble arrivé. L'Église est consternée. Des nuages sanglants pèsent au loin sur l'horizon de l'avenir. Mais, en même temps que la combustion religieuse accroît les maux des troubles politiques, une manifestation divine éclate au sein de l'Église de France. Un gentilhomme espagnol, Ignace de Loyola, est suscité de Dieu pour être le chef d'une des plus illustres milices du sanctuaire. Il vient à l'âge de 33 ans étudier la philosophie dans l'Université de Paris. Il y fait choix des six premiers disciples qui formeront le noyau de son ordre apostolique. C'est aux portes de Paris, dans une chapelle souterraine, à Montmartre, que

la Société de Jésus se réunit au jour de l'Assomption (1534). Elle est approuvée, six ans plus tard, par une bulle du Pape Paul III, du 27 septembre 1540.

Aussitôt commence un vaste apostolat. A mesure que le Protestantisme fait des progrès au sein de l'Église désolée, des conquêtes pacifiques dotent le Catholicisme d'un monde nouveau. Les missions, ce miracle perpétuel des temps modernes, vont au nom du successeur de Pierre, fonder l'universalité de l'héritage du Christ, selon sa parole divine :

« Sur cette pierre, j'édifierai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.
EVANG. S. MATTH., XXVIII, 20.

Gloire à toi, dans les siècles des siècles, ô Église de Jésus! parce que tes épreuves sont grandes comme tes destinées! Calvaire mystérieux où l'œuvre immortelle du Salut se renouvelle sans cesse! Terre fécondée par la rosée des larmes, par le sang des martyrs, et les sueurs du Prêtre!

Apôtre aux rives lointaines, réjouis-toi! car chaque siècle qui se lève à son tour, pour passer devant ta face, allume son flambeau dans l'éclat du Thabor!

Maintenant, je vais dire, avec tristesse, le récit des guerres religieuses et des massacres qui ont dévasté le Sanctuaire.

Historien des jours de douleur comme des jours de joie, j'éveillerai avec respect, dans leur tombe, les derniers martyrs du Clergé de France. A côté des merveilles de son apostolat, je compterai les luttes héroïques de l'Église militante; chaque persécution rend hommage à sa force; la patience est la fleur de sa couronne d'épines; et l'espérance en est le parfum qui monte sans cesse vers Dieu, parmi les hymnes de la Foi.

FIN DU TOME PREMIER.

OUVRAGES NOUVEAUX DU MÊME AUTEUR,

QUI PARAÎTRONT SUCCESSIVEMENT

A LA MÊME LIBRAIRIE.

Encouragé par le suffrage d'un grand nombre de Prélats, et par le succès rapide que l'*Histoire du Clergé* vient d'obtenir dès l'apparition de ce premier volume, **M. P. CHRISTIAN** continue ses travaux. Les prochains ouvrages que nous annonçons doivent compléter une apologie victorieuse du Catholicisme.

HISTOIRE ET DÉCADENCE

DU PROTESTANTISME EN FRANCE,

Depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours.

2 vol. in-8°, prix : 15 fr.

ESPRIT DE L'HISTOIRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

2 vol. in-8°, prix : 15 fr.

GÉNIE

DES MISSIONS FRANÇAISES.

2 vol. in-8°, prix : 15 fr.

SOUVENIRS ET GRANDEURS

DES ORDRES MONASTIQUES :

et des Congrégations séculières de France.

2 vol. in-8°, prix : 15 fr.

AVIS. La librairie de P. Bertrand entretient des relations directes avec les principales Maisons de nos départements, avec l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie ; elle fournit immédiatement à MM. les Ecclésiastiques et à sa nombreuse clientèle tous les livres qui lui sont demandés ; et au même prix que les Éditeurs eux-mêmes.

Toute demande qui atteint la somme de 100 fr. est expédiée franco.

